LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, lundi 6 novembre 1967 / saint Léonard, ermite / 83e année, No 257 / 4 cahiers / 48 pages / Météo: clair et froid / Min. 30 / Max. 40

L'ACFAS réclame à nouveau un Conseil de la recherche
— Page 8

Le conflit de la CTM

La CSN félicite Pepin

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux a réaffirmé, durant le week-end, sa confiance en son président, M. Marcel Pepin et défendu l'attitude qu'il a adoptée durant la grève des employés de la Commission des transports de Montréal.

Les quelque 125 membres du bureau confédéral, l'autorité suprême de la CSN, ont également adopté une résolution dénonçant rigoureusement le bill 1 qui a mis fin à la grève de la CTM.

Ces décisions ont été prises samedi, dans la capitale provinciale, lors d'une réunion à huis clos, convoquée pour faire le point sur le conflit de la CTM.

Aucun vote de confiance n'a été pris au cours de la réunion quant à l'attitude qu'a adoptée le président de la CSN, M. Marcel Pepin durant la grève. Cependant, le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a révélé, au cours d'une conférence de presse donnée à la suite de la réunion, qu'une résolution adressant des félicitations aux employés de la CTM a été adoptée. Cette même résolution adresse des félicitations aux dirigeants de la CSN pour l'attitude qu'ils ont adoptée durant la grève et ce sont ces remerciements qui sont interprétés comme un vote de confiance.

Dans un communiqué émis à la suite de la rencontre, le bureau confédéral de la CSN a également fait une longue déclaration pour défendre l'attitude des dirigeants de la CSN durant la grève.

La déclaration vise en particulier les attaques des dirigeants de la ville de Montréal et de la Commission des transports de Montréal ainsi que les critiques formulées par certains éditorialistes.

"L'offensive lancée contre la CSN au temps de la grève de la CTM ne fut pas seulement une campagne destinée à contraindre un syndicat à accepter l'inacceptable, dit le communiqué. Ce fut une lutte contre la CSN et contre ses dirigeants. Cette lutte a été brutale, mais elle a été raffinée aussi.

"D'une part, poursuit le communiqué, on a reproché à la direction de la centrale d'avoir machiné la grève de la CTM et de tenir les syndiqués en grève, au point que la grève des transports fut représentée par nombre de journaux comme une grève de Marcel Pepin. D'autre part, et tout à l'opposé, on a reproché à la direction de la

Voir CSN en page 2

Comment éviter les grèves, selon la CSN

Voici les mesures que la CSN suggère au gouvernement afin d'éviter les grèves dans le secteur public :

— accélérer le règlement des griefs durant la durée des conventions collectives;

— doter le gouvernement des mécanismes nécessaires pour traiter des relations de travail et y nommer des fonctionnaires compétents;

— faire échec au patronage;

— abandonner l'idée de se conformer servilement aux conceptions et aux désirs de l'entreprise privée en matière de relations de travail;

— accepter l'idée de la promotion des employés des services publics, de manière à attirer toutes les compétences nécessaires dans le secteur public;

— mettre sur pied, de concert avec les syndiqués, les modes de participation nécessaires à une saine administration du travail.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Cent ans

Il y a 100 ans aujourd'hui, le Parlement canadien se réunissait pour la première fois. Cet anniversaire doit être marqué de façon spéciale aujourd'hui, à Ottawa. On s'attend à entendre les plus belles pièces de rhétorique de la part des leaders politiques, la sanction royale devait être donnée au Sénat à un certain nombre de lois et l'on doit projeter la première d'un film de l'ONF sur le Parlement.

Un bagnard réussit cet exploit "impossible" : s'évader de la forteresse de l'île de Ré

PARIS. — (AFP) — Une chasse à l'homme sans précédent par son ampleur, un ratissage auquel participent quelque 150,000 policiers, ont été déclenchés samedi matin, dès qu'il fut connu qu'un détenu, particulièrement dangereux, Claude Tenne, avait réussi la plus sensationnelle des "grandes premières". Il s'était évadé du pénitencier de l'île de Ré.

Claude Tenne est un des "Enfants perdus" de la douloureuse affaire algérienne. Parachutiste de la Légion étrangère, il avait fait partie d'un commando d'assassins qui avait tué, à Alger, le 31 mai 1961, le commissaire central Roger Gavoury, chargé de la répression anti-OAS. Il avait porté au commissaire les coups de poignard mortels. Il fut condamné à la réclusion perpétuelle. Deux de ses complices furent condamnés à mort et exécutés.

L'île de Ré fait face aux ports de La Rochelle et de La Palisse dont la sépare un bras de mer de quelque deux kilomètres de large. Les murs du pénitencier, une forteresse bâtie par Vauban, le fameux ingénieur militaire de Louis XIV — alors imprenable du dehors — sont considérés comme infranchissables à partir du dedans. Personne ne s'était jamais évadé de ce bastion. C'est le Sing-Sing et l'Alcatraz français. Au temps où les condamnés aux travaux forcés purgeaient leur

voir EVASION en page 2

Le conflit LaMarsh-Ouimet

Pearson interposera son autorité

OTTAWA — Le premier ministre Pearson devait interposer son autorité aujourd'hui dans le différend qui oppose Mlle Judy LaMarsh au président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet.

Le premier ministre a modifié son horaire durant le week-end, revenant dans la capitale fédérale plus tôt que prévu. M. Pearson entendait passer la nuit à Toronto samedi et retourner à Ottawa dimanche après avoir pris la parole au congrès mondial des Jeunes Chambres.

Un porte-parole du premier ministre a déclaré que M. Pearson est entré samedi afin d'avoir plus de temps pour étudier le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion canadienne.

Un proche de Mlle LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, a soutenu de son côté qu'elle ne serait nullement en cause dans le changement apporté à l'itinéraire du premier ministre.

Durant le week-end, Mlle LaMarsh et M. Ouimet ont tous deux laissé reposer leur plume et se sont retirés dans leur foyer respectif. Aucun d'eux n'entend quitter présentement son poste, a-t-on fait savoir en réponse à certaines sources qui laissaient entrevoir cette possibilité.

La première tâche qui attendait les Communes, aujourd'hui, était l'étude en deuxième lecture de l'approbation de principe du projet de loi sur la radiodiffusion. Les députés de l'opposition entendaient exiger de nouveau du secrétaire d'Etat qu'elle dévoile les noms de ceux qui pourissent la bonne administration de Radio-Canada.

Protestations de l'UCJLF et de l'ACSJ

L'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF) et l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes (ACSJ) dans un communiqué conjoint réprouvent vivement les propos tenus par Mlle LaMarsh.

"Mlle LaMarsh est le ministre responsable de Radio-Canada devant la Chambre des communes. Il est dans son pouvoir de modifier la composition de la direction de Radio-Canada. Nous comprenons mal pourquoi elle choisit de lancer publiquement des accusations très graves contre ses propres hauts fonctionnaires, sans les préciser d'aucune façon. Ce faisant, elle ne corrige en rien les maux qu'elle a cru détecter et qu'elle aurait pu elle-même éliminer avant aujourd'hui, et d'autre part, elle crée au sein de la Société un climat de panique et de suspicion."

Quant au principe qu'a émis Mlle LaMarsh, à savoir que Radio-Canada devait être un facteur d'unité nationale, l'UCJLF et l'ACSJ sont d'avis que la tâche de la Société est d'exprimer la réalité canadienne. "Mais il arrive justement que les Canadiens ne s'entendent pas sur ce que doit être l'unité nationale. Si la Société Radio-Canada accomplit correctement son travail, elle reflétera ces divergences profondes qui animent depuis ses débuts la Confédération canadienne".

"Dans notre esprit, poursuit

Voir PEARSON en page 2

Carrière déplore le monopole des "intellectuels" à Radio-Canada

par Claude BRUN

VAL-DAVID — Le financier montréalais Marc Carrière a dénoncé samedi soir l'importance qu'accorde Radio-Canada (et LA PRESSE) à ceux qu'il a appelé les "intellectuels" et les pseudo-intellectuels", mais en même temps il a reproché à ses propres collègues hommes d'affaires leur absence des débats qui agitent le Québec.

Il a badiné sur les littérateurs à $150 de la radio et de la télévision d'Etat, et a même lancé à la fin de son discours : je ferme boutique et je me fais "intellectuel" !

M. Carrière s'adressait aux membres de l'Association des détaillants de bois du Québec, réunis en congrès en fin de semaine à Val-David, dans les Laurentides.

"Je voudrais bien, a fait remarquer le président de Marc Carrière Limitée, de la maison Dupuis et frères et de plusieurs autres entreprises du Québec, voir M. René Lévesque diriger mes entreprises. Je ne mets pas en doute sa compétence intellectuelle, mais j'aimerais bien voir comment il s'y prendrait pour les diriger dans un Québec isolé du reste du Canada !"

M. Carrière s'étonne que les hommes d'affaires du Québec assistent indifférents à la montée de diverses idéologies.

"Je me demande, a-t-il dit, s'il ne faudrait pas se décider un jour à faire maison nette au Québec. J'ai bien peur que l'on a failli jusqu'ici à nos responsabilités, que l'on a manqué de courage et d'énergie pour faire entendre la voix du bon sens."

M. Carrière a déploré l'agitation des esprits et de l'opinion



M. Marc Carrière

publique. "Il y a bien d'autres choses à discuter que de la constitution", a-t-il dit.

Il a déridé son auditoire en disant que la constitution, ça ne se mange pas. "On peut vivre sans constitution comme on peut vivre avec une constitution améliorée."

Le conférencier a affirmé que le peuple veut plutôt du pain et du beurre.

Il a invité les hommes d'affaires du Québec à faire entendre leurs opinions dans la controverse. Il a dénoncé l'individualisme qui, selon lui, caractérise les hommes d'affaires d'aujourd'hui, rançon de la facilité des années précédentes.

Non seulement a-t-il invité les hommes d'affaires du Québec à faire valoir leurs opinions dans les journaux, à la radio et à la télévision, mais aussi il les a pressés d'intervenir directement auprès du gouvernement provincial. Il s'est alors demandé combien d'hommes d'affaires avaient pris la peine d'écrire au premier ministre pour le féliciter du choix de M. Marcel Faribault, homme que M. Carrière a salué comme le plus beau cerveau du Québec et du pays.

Pour sa part, il a dit qu'il ne supporterait plus en silence les

Voir CARRIERE en page 2



téléphoto PA

Match nul (2 à 2) et... plusieurs points de suture !

Cette bagarre générale a éclaté hier soir à Boston, en deuxième période, peu après que Brian Conacher, des Maple Leafs de Toronto, eut blessé Bobby Orr, des Bruins, d'un coup de coude à la figure. On reconnaît... les deux hommes en haut, à droite, devant le juge des lignes Walt Atanas. Tous les joueurs qui ont quitté le banc de leur club sont passibles d'une amende.

— Nos informations page 39

AUJOURD'HUI

Pour conserver le Québec : un Canada indépendant

Douglas Fullerton souligne que l'économique n'est pas le seul facteur en jeu dans le débat constitutionnel. Pour répondre aux nombreux désirs des Québécois, Fullerton estime que seul un Canada indépendant peut rapprocher les deux fondateurs. Mais cela n'est pas sans beaucoup exiger des Canadiens anglais.

— Page 46

Elections municipales

Des élections municipales ont eu lieu hier dans plusieurs villes du Québec. De nombreux conseillers avaient déjà été élus par acclamation, lors de la présentation des candidats.

— Pages 3 et 36

Nouvelle usine à Saint-Jérôme

La firme General Coach Works construira sa quatrième usine canadienne à Saint-Jérôme.

— Page 47

Hockey amateur

La nouvelle Fédération de hockey amateur du Québec est née de l'inertie de l'AHAQ.

— Page 39

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Arts et spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 37
Calendrier des pionniers / 7
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 36
Editorial / 4
Finance / 46 - 47
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 37
Mots croisés / 30
Nouvelles internationales / 25
Nouvelles régionales / 47
Radio et télévision / 10
Sports / 40 à 44
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 19

CKAC 73

Gérin-Lajoie à Paris: "Il faut laisser décanter les problèmes québécois"

Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



PARIS — M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Education du Québec en séjour à Paris depuis plus d'une semaine, devait rencontrer aujourd'hui le ministre français de l'Education nationale.

"Mon voyage en France et mon entretien avec M. Peyrefitte sont strictement privés", a déclaré M. Gérin-Lajoie.

Interrogé sur les événements qui se produisent au sein du parti libéral, il s'est abstenu de toute prise de position, se contentant de dire : "Il faut qu'une certaine période passe pour laisser décanter les problèmes québécois."

L'ancien ministre, dont le programme est "très chargé", doit se rendre mercredi à Londres où il passera une semaine avant de rentrer au Québec.

Grégoire et ses collaborateurs

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, devait présenter, ce matin, à la presse, les membres du "Comité de souscription publique pour l'indépendance du Québec", mais il a annoncé, hier, que cette réunion n'aurait lieu que mercredi matin, juste avant son départ pour Montréal.

"Une quinzaine de Français, dont des avocats à la cour de Paris des journalistes, des hommes politiques et des hommes d'affaires ont accepté de faire partie du comité", a-t-il déclaré, ajoutant que son activité en France s'était déroulée de "façon exceptionnelle".

"Samedi, souligne M. Grégoire, j'ai pu rencontrer M. François Mitterand à l'occasion de la session de la convention des institutions républicaines (qui constitue, avec les socialistes et les radicaux, la Fédération démocrate et socialiste dont le président est M. Mitterand).

Le chef du RN s'est déclaré très heureux de l'accueil qu'il a reçu après avoir exposé les problèmes du Québec devant la convention.

L'Agence France-Presse rapporte par ailleurs les propos que M. Grégoire a tenus à la convention

"Nous avons les moyens, a-t-il déclaré, de développer notre province qui est déjà prospère, mais cela ne pourra être réalisable que lorsque nous serons autonomes."

"La gauche française, a-t-il dit, doit convenir que nous, francophones du Québec, avons le droit à l'autodétermination."

Il a explique que le Québec est capable de supporter son autonomie car il exporte beaucoup plus qu'il n'importe, précisant que son industrie est prospère.

"Hélas, aujourd'hui nous n'avons pas le contrôle de notre commerce extérieur, c'est le gouvernement fédéral qui le détient et tous les impôts et toutes les taxes que nous payons font vivre les autres provinces canadiennes", a-t-il dit.

M. Grégoire a noté que lorsque le général de Gaulle était allé au Canada en 1960 il n'y avait pas eu de réaction car, à cette époque, le Québec n'était pas prêt à l'indépendance.

"En 1967, a-t-il assuré le Québec est conscient de ses richesses et de ses possibilités. Il a droit à ses libertés et c'est la France le pays le plus sympathique du monde qui doit l'aider.

"La gauche française, a-t-il ajouté, devant un Québec moderne qui est capable de vivre seul et qui compte collaborer utilement avec les autres provinces canadiennes, se doit, si elle veut justifier son renom, de l'aider à obtenir son autodétermination."

L'intervention de M. Grégoire a été très applaudie.

Le reste de la séance, qui s'est terminée peu après une heure du matin, a été principalement consacré aux problèmes européens.



téléphoto PA

Les équipes de sauveteurs ont retiré les corps de 51 victimes des débris de ce convoi de voyageurs qui a quitté les rails dans la banlieue sud de Londres. L'accident ferroviaire a fait en outre une centaine de blessés.

Tragédies du rail et de l'air en G.-B.: près de 100 morts

LONDRES (AFP, UPI, PA)— Un convoi de voyageurs, qui filait à quelque 80 milles à l'heure, a déraillé hier soir dans la périphérie sud de Londres. Le dernier bilan publié aujourd'hui par Scotland Yard fait état de 51 morts, dont plusieurs enfants, et de 139 blessés.

Une longue rupture de rail a été découverte par les experts près de l'endroit où le train, l'express Londres - Hastins, a déraillé. Elle pourrait être la cause de la tragédie. "Il est déjà clair qu'aucun blâme ne peut être imputé au conducteur ou au chef de train ni à aucun aiguilleur", a déclaré un porte-parole des chemins de fer britanniques.

Les médecins ont dû pratiquer deux opérations majeures sur les lieux mêmes de la catastrophe dans le but de sauver des blessés. Le train, qui roulait dans la pluie et le brouillard, n'était qu'à 10 minutes de sa destination, la gare Charing, au moment de la tragédie.

La catastrophe s'est produite à quelques milles à peine de l'endroit où il y a 10 ans, en décembre 1957, également dans le brouillard, un train avait déraillé sur la même voie, faisant 90 morts et 175 blessés, après avoir télescopé un autre convoi.

Des ambulances en grand nombre ainsi que des fourgons à incendie ont été dépêchés de Londres et les banlieues environnantes, mais les ambulances ont dû attendre que des équipes de pompiers dégagent un chemin à travers les carcasses d'acier, à l'aide de torches à acétylène.

Tragédie de l'air

D'autre part, douze heures après la catastrophe de la Caravelle de la société Air Ibéria qui a coûté la vie à 37 personnes, les experts s'efforcent maintenant de déterminer les circonstances de l'accident.

Vingt-cinq Britanniques, deux Américains, deux Espagnols et un Australien figurent parmi les 30 passagers de cette Caravelle qui s'est écrasée samedi soir près de Fernhust, en Angleterre. Les sept membres d'équipage, tous de nationalité espagnole, ont également trouvé la mort dans l'accident.

L'appareil s'est écrasé sur une coline boisée de quelque 900 pieds de hauteur.

Par ailleurs, un appareil "Convair 880" est tombé hier matin, dans la mer, peu après avoir décollé de l'aéroport de Hong-kong avec 127 personnes à bord. De l'épave de l'appareil, qui est restée en partie à flot, les sauveteurs ont retiré un mort, 33 blessés et 93 personnes indemnes.

Philippines

Le bilan des pertes provoquées il y a deux jours aux Philippines par le typhon "Emma" ne fait que commencer à se préciser. On craint que les 212 passagers qui étaient à bord du traversier "Mindoro" n'aient perdu la vie quand des vents de 125 milles à l'heure ont coulé le bateau de 300 tonneaux.

Le typhon, qui a traversé les Philippines, a fait des ravages surtout dans les cinq provinces du nord. Après son passage, 26,000 familles (ou près de 140,000 personnes) étaient sans abris. 106 personnes sont mortes ou portées disparues dans cette région.

Italie

Au moins 11 personnes ont perdu la vie sur les routes d'Italie en fin de semaine alors que des pluies diluviennes ont fait déborder les fleuves Venise et Pô. Plusieurs routes ont alors été inondées, causant une multitude d'accidents.

Allard: Moscou n'a pas proposé de "contacts militaires" au Canada

OTTAWA. (PC-AFP) — Le général Jean V. Allard, chef d'état-major des forces canadiennes, a qualifié de complètement erronnés les rapports publiés hier dans le "Sunday Telegraph" de Londres et selon lesquels l'Union soviétique l'aurait invité à Moscou pour discuter de la possibilité d'établir des contacts militaires bilatéraux.

Le journal londonien précisait que le gouvernement soviétique avait invité le général Allard à participer aux fêtes marquant le 50e anniversaire de la révolution et qu'Ottawa avait rejeté l'invitation au nom du général quand les autorités canadiennes ont appris que le Canada était le seul pays à avoir reçu une telle invitation.

De son côté, le ministère français des armées a carrément démenti la rumeur voulant que des troupes soviétiques soient à l'entrainement en France. Il a de plus affirmé qu'il n'y a pas eu d'autres contacts entre les états-majors français et soviétiques depuis les conversations tenues en France le mois dernier à l'occasion de la visite du maréchal M. Zakharov, vice-ministre de la défense de l'URSS.

Paul VI pourra reprendre bientôt ses activités

CITE DU VATICAN, (AFP, PA, UPI) — Pour la première fois depuis son opération, samedi, le souverain pontife a discuté aujourd'hui les affaires de l'Eglise. Il a également reçu la visite de ses deux frères.

Pendant 45 minutes, le pape Paul VI a conféré avec le cardinal Amleto Cicognani, secrétiare d'Etat du Vatican et, plus tard, il a vu ses frères, le sénateur Ludovico Montini et le docteur Francesco Montini.

Le retour à la santé de Paul VI, qui a subi samedi une opération à la prostate, se fait à un rythme tel que les autorités médicales chargées de ses soins croient qu'il pourra reprendre certaines de ses activités habituelles plus tôt que prévu.

Il est possible, dit-on, au Vatican, qu'il puisse apparaître brièvement à sa fenêtre dès dimanche prochain pour bénir la foule qui, chaque dimanche midi, se masse sur la Place Saint-Pierre. Auparavant, on croyait qu'il faudrait attendre au moins un mois.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 30
MAXIMUM : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Québec, Ottawa et Cantons de l'Est : généralement clair, froid persistant. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal : 30 et 40; à Ottawa : 25 et 40; à Québec : 25 et 35; à Sherbrooke : 25 et 35.

Régions du St-Maurice et des Laurentides: généralement nuageux avec rafales de neige et froid persistant.

TABLE DE CUISINE
"UTILITE"
sur roulettes — 3 tablettes
prise de courant
$8.50
Blanc — émail
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

CSN de n'avoir pas de contrôle suffisant sur les travailleurs et de se laisser mener par eux.

"Qu'on sache une fois pour toutes que notre mouvement est fondé sur les principes suivants, dit le communiqué : les syndicats affiliés à la CSN sont des corps libres, autonomes et leurs assemblées générales sont souveraines. Juridiquement et pratiquement, nos syndicats prennent les décisions qu'ils jugent bonnes. Historiquement, la CSN, depuis au moins vingt ans, a toujours appuyé la décision des assemblées générales de faire la grève ou de ne pas la faire, et ce, à la limite de ses possibilités financières. La CSN respecte les assemblées générales. Les travailleurs doi-décider de leur propre sort. Les syndicats ainsi compris sont les seuls endroits où le peuple ne soit pas mené par les prétendues élites. La CSN n'a jamais dit et ne dira jamais qu'elle aiderait à l'exécution de n'importe quelle décision, mais elle a toujours dit et dira toujours qu'elle n'empêchera jamais et ne peut juridiquement empêcher de s'exercer la souveraineté des syndicats qui lui sont affiliés.."

Bill 1

Quant au bill 1 qui fut adopté par l'Assemblée législative pour mettre fin à la grève, les dirigeants de la CSN ont fait savoir qu'une résolution dénonçant son approbation a été adoptée.

La résolution précise que le bill viole les droits des travailleurs et leur impose un système de conscription.

Elle demande en outre aux dirigeants de la CSN d'entreprendre une campagne afin d'en faire connaitre toute la portée au public et aux membres de la CSN. Cette campagne donnera probablement lieu à des rencontres avec les députés et accélerera la mise en place des comités d'action politique de la CSN.

Pour ce qui est du droit de grève dans le secteur public, qui a été remis en cause à l'occasion de la grève des employés de la CTM, le bureau confédéral de la CSN a réaffirmé qu'il demeure en faveur de son maintien; aussi, il a ajouté qu'il s'oppose aux mesures qui peuvent en limiter son exercice telles que l'injonction et les projets de loi d'exception.

Selon le bureau, ces mesures sont mal dirigées et induisent l'Etat à ne rien faire pour prévenir les conflits et améliorer ses services de relation de travail. Elles lui permettent également de laisser pourrir des situations anormales, qui sont des ferments de grève et elles l'encouragent à pratiquer des politiques comme celles qui paraissent lui inspirer l'étrange devoir d'obéir aux directives de l'entreprise privée, laquelle, selon la CSN, tient à maintenir au niveau le plus bas les salaires et autre constitutions de travail.

Tout en rejetant l'arbitrage comme moyen de solution des conflits de travail, le bureau confédéral a enfin suggéré plusieurs mesures pour régler la question des grèves.

La réunion du bureau confédéral a également donné lieu à une résolution demandant a la CSN de poursuivre ses efforts en vue d'établir un front commun avec les autres centrales syndicales du Québec dans le domaine de la fonction publique.

CARRIERE

SUITE DE LA PAGE 1

effets d'un conflit ouvrier à Montréal. Il a rappelé que la dernière grève des conducteurs d'autobus avait fait perdre à l'une de ses entreprises, la maison Dupuis et frères, quelques $150,000 de profit. "Tout cela parce que l'un des deux antagonistes a décidé ne faire des grimaces à l'autre, a commenté le conférencier en faisant allusion à MM. Marcel Pepin et Lucien Saulnier.

"A l'heure actuelle, il y a des lois pour la protection de la société. Mais ces lois, de faire remarquer M. Carrière, on ne les fait pas respecter."

Un peu plus tard, il a fait une autre allusion au monde syndical, s'étonnant qu'en dépit de leur faible nombre, 22 pour cent des travailleurs au Québec et 20 pour cent au Canada, les travailleurs organisés puissent tenir tête et braver le monde des affaires. "C'est inouï qu'un million deux cent mille syndiqués sur six millions de travailleurs cherchent à nous mener", a-t-il fait remarquer. Il a souhaité que des hommes d'affaires se lèvent un jour et qu'ils fassent valoir aux gouvernements l'opinion qui est la sienne, à savoir que la grève est un instrument dépassé.

EVASION

SUITE DE LA PAGE 1

peine à La Guyane, le pénitencier de Ré était l'antichambre du bagne. Depuis que le bagne de Cayenne a été supprimé, c'est à Ré que les condamnés purgent leur peine. Cinquante et un "condamnés politiques", c'est-à-dire ayant été mêlés à des complots contre le régime, tels que Tenne, comptent parmi les "pensionnaires" de Ré.

51-4=48

Vendredi soir, trois de ces détenus apprennent qu'ils sont bénéficiaires du récent décret d'amnistie et qu'ils ont une heure et demie pour préparer leur départ. Ce sont Gérard Ventin, Jean-Paul Battaglini et Lazlo Varga. Varga est très lié avec Tenne. Ce dernier s'enfermera dans la malle cantine de Varga et sortira ainsi, recroquevillé, de la citadelle. C'est alors que la solidarité du bagne va encore jouer. Il s'agit de démontrer que 51 moins quatre égale 48: à la soupe du soir, les "48" déclencheront un tel vacarme que l'appel se passera dans le désordre et que l'absence de Tenne ne sera pas remarquée avant le matin. Cette négligence a d'ores et déjà valu au gardien-chef et deux surveillants d'être relevés de leurs fonctions.

Quant à Tenne, il était sorti de la cantine, avait pris le bac qui relie l'île au continent et s'était évanoui dans la nature. Il avait seize heures d'avance sur le "plan Rex", ce dispositif exceptionnel qui met en état d'alerte toutes les polices du pays.

Pour compliquer encore la tâche des forces de l'ordre, c'était fin de semaine, avec, sur les routes, son afflux de touristes du dimanche. Des dizaines de milliers de voitures ont été ainsi contrôlées sans résultat autre que des embouteillages monstres et quelque menu fretin au fond de la nasse.

Ce sont des témoignages spontanés qui ont peut-être mis la police sur la trace de l'activiste évadé. Quatre personnes sont convaincues que c'est lui qu'elles ont vu, las et errant, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la région de Pontchartrain, dans la grande banlieue parisienne. Il demandait le chemin de Chartres

Claude Tenne a 31 ans, il est diminué physiquement par les séquelles d'une ancienne blessure au ventre. Il s'est marié en prison où il pouvait recevoir la visite de sa femme. Il a deux enfants âgés de 5 et 3 ans.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

le communiqué, il ne fait aucun doute que Radio-Canada n'a pas à détruire ou à bâtir ce qu'on appelle l'unité nationale. Son rôle n'en est pas un de propagande. C'est un outil qui doit servir à informer les Canadiens sur eux-mêmes et sur le monde."

Le communiqué termine : "Nous laissons au gouvernement le soin de se défaire d'un ministre encombrant et de procéder aux changements imminents à la direction de Radio-Canada. Quant aux accusations de propagande lancées contre le réseau français, peut-être la solution se trouve-t-elle dans une enquête où les principaux intéressés ne seraient pas à la fois juges et parties".

M. LaPlante, à la Corporation de disposition des biens de la couronne

OTTAWA (PC) — Le président de la Corporation de disposition des biens de la couronne, M. Jean Miquelon, a annoncé hier la nomination de M. Roger LaPlante au poste de directeur général de cette société.

Agé de 47 ans, M. LaPlante était depuis huit ans directeur des produits à la division des ventes de produits industriels de la société C.A.E. Industries Limited à Montréal.

La corporation de disposition des biens de la couronne est chargée de la vente des biens de surplus du gouvernement fédéral. Elle a des bureaux à Halifax, Toronto, Calgary, Vancouver et dans la région Ottawa-Montréal.

Le Flosy et le FNL s'entretuent

ADEN (AFP) — Quinze personnes au moins ont été tuées et une centaine blessées à Aden depuis le début, samedi, de violentes fusillades entre partisans du Flosy et du FNL. Les cadavres de six hommes, vraisemblablement des membres du Flosy, ont été découverts hier par la police dans le quartier commerçant de Tawahi. Le FNL semble contrôler désormais tout le quartier de Tawahi.

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's
ORANGE
FRUITS VERITABLES

Pensez Pontiac, pensez Buick
Pensez ROCHELEAU dans l'est
PONTIAC
BUICK
OU
FIREBIRD
C'EST DE LA QUALITE
SERVICE PIÈCES
ROCHELEAU
AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, NOTRE-DAME • 645-1651
Facilités de stationnement

ANNONCE

La mort sur deux roues

Saviez-vous que, pour la même distance parcourue, la motocyclette tue cinq fois plus que l'automobile? Pourtant, cela n'entame pas l'engouement des jeunes pour ces engins à deux roues. Chaque année, le nombre d'accidents augmente avec les immatriculations. Lisez Sélection du Reader's Digest de novembre, et renseignez-vous sur les moyens qui pourraient rendre la motocyclette moins meurtrière. Un article à ne pas manquer!

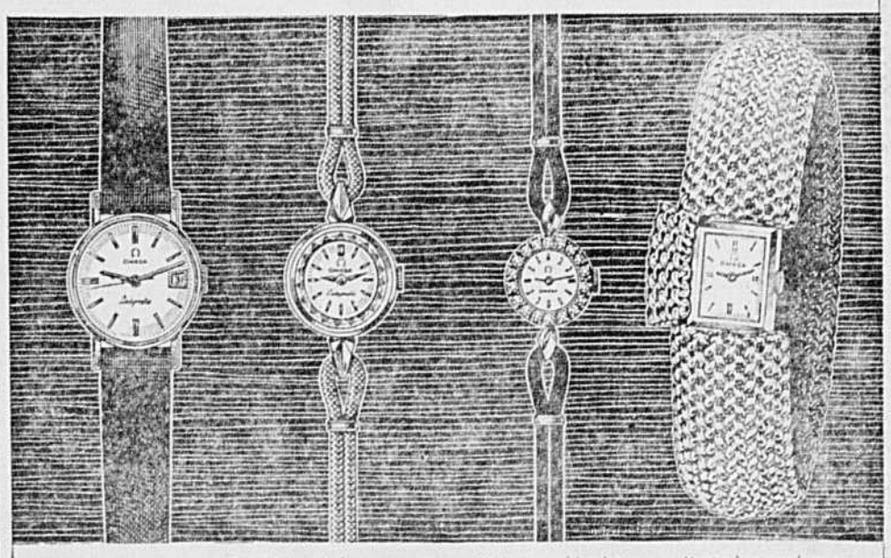
Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.



"Photo de l'année" EXPO 67
ILLUSTREE EN COULEUR, PRETE A ENCADRER
FORMAT : 19" x 25" — $2.00 12" x 16" — $1.25
COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME Tél.: 849-1424 ou 849-7211
CALLAGHAN-BAGSHAW INC.
417, RUE ST-PIERRE, MONTREAL, QUE.
S.V.P. me faire parvenir :
19" x 25" 12" x 16" J'inclus $
Nom .....
Adresse .....
Tél. .....



Pour un cadeau qu'elle n'oubliera jamais... choisissez une montre Oméga de renommée mondiale dans la collection Mappin's



Ladymatic, à remontage automatique, dateur, en acier inoxydable. Imperméable ... $160
Dessus jaune .. $165
Ladymatic à remontage automatique, boîtier or blanc ou jaune, 14 carats. Cristal saphir à facettes $190
18 diamants étincelants enjolivent cette montre classique, ronde. Or blanc 14 carats $425
Montre à couvercle avec bracelet maillé en or jaune 14 carats. Le couvercle se lève pour donner l'heure $850
Compte courant ou budgétaire — 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.
Il y a plus de 200 montres Omega dans la collection de Mappin
Mappin's
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie, Téléphone 866-7431

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL LUNDI 6 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 257



Léo Ouellet l'emporte sur Paul-Emile Petit à la mairie de St-Léonard

par Claude MASSON

Les citoyens de St-Léonard ont un nouveau maire, mais son équipe sera minoritaire au conseil municipal.

M. Léo Ouellet, un homme d'affaires âgé de 42 ans, a triomphé de M. Paul-Emile Petit, qui sollicitait un troisième mandat à la mairie, par une majorité de 321 voix.

Deux autres candidats du Parti du progrès municipal dirigé par M. Ouellet ont aussi été élus comme conseillers : MM. Robert Boivin et Mario Barone. Ce dernier, qui est considéré comme l'âme dirigeante qui a mené le PPM à une demi-victoire, occupait son siège de conseiller depuis quatre ans déjà.

Le Parti de l'unité civique de l'ex-maire Petit a fait réélire quatre candidats : MM. Armand Augé et Réal Côté pour un deuxième mandat et MM. Jean-J. Leclerc et Roger Prud'homme pour un troisième mandat.

Un peu plus de 50 p. 100 des 8,500 électeurs se sont présentés aux urnes. La police municipale a effectué dix arrestations au cours de la journée.

La défaite dans un seul quartier

L'analyse du vote indique que M. Paul-Emile Petit et le Parti de l'Unité civique ont été défaits dans un seul quartier. En effet, dans les quartiers centre et nord, M. Petit a bénéficié d'une majorité de 421 voix sur M. Ouellet.

Mais dans le quartier sud, où vivent principalement des citoyens de nationalité italienne, M. Petit a été écrasé par son adversaire qui a reçu 742 voix de plus que lui.

M. Petit a accepté calmement la défaite. Il a tenu à féliciter ses adversaires. Il a refusé de commenter sa défaite avant de faire une analyse complète des résultats.

Le vainqueur, M. Léo Ouellet, a remercié les électeurs en français, en anglais et en italien. Son bras droit, M. Mario Barone, a profité d'un message aux partisans du Parti du progrès municipal pour accuser le maire Petit et son équipe d'avoir fait travailler hier 300 policiers dans l'intention de surveiller les candidats, les organisateurs et les partisans du PPM.

Voici le résultat complet de l'élection :

Mairie

M. Léo Ouellet : 2,297 ; M. Paul-Emile Petit : 1,976. Majorité de M. Ouellet : 321.

Quartier nord

Siège no 1 : MM. Réal Côté : 860 ; Réal Favreau : 483.

Siège no 2 : MM. Armand Auger : 868; Robert-M. Benoit: 473.

Quartier centre

Siège no 3 : MM. Jean-L. Leclerc : 456; Maurice Bouchard: 444.

Siège no 4 : MM. Roger Prud'homme : 472; André Tanguay : 422.

Quartier sud

Siège no 5 : MM. Robert Boivin : 1,360; Paul Chalifoux: 630.

Siège no 6 : MM. Mario Baronne : 1,340 ; Giuseppe Fargnoli : 650.

A Jacques-Cartier

A Jacques-Cartier, des élections partielles avaient lieu à deux postes de conseillers. Les deux candidats appuyés par le maire Roland Therrien, MM. Fernand Bouffard et Roméo Paré, ont remporté la victoire.

Au siège no 3, M. Fernand

Voir OUELLET en page 6



M. Léo OUELLET,
nouveau maire de St-Léonard



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Meurtre dans un cabaret

Un récidiviste de 27 ans, Arthur Muffle, d'adresse inconnue, a été abattu de deux coups de feu, vers minuit hier matin, à l'intérieur du Café Cupidon, au 2212 est, boul. Henri-Bourassa. L'attentat serait survenu en présence d'une vingtaine de clients du cabaret, au terme d'une violente discussion entre la victime et un inconnu qui a soudainement sorti un revolver et a fait feu à trois reprises. Une balle s'est logée dans la tête de Muffle, une autre dans le ventre et la troisième s'est égarée. Le blessé a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur, où il a succombé, vers 4 h. hier après-midi. Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, qui enquêtent dans cette affaire, détiennent un suspect âgé de 21 ans. La victime, selon la police, avait déjà été relâchée, faute de preuves, à la suite d'un hold-up. On voit ici le cabaret où a eu lieu le crime.

La formation des policiers: la Fraternité est d'accord avec le directeur Gilbert

La Fraternité des policiers de Montréal reconnait depuis longtemps la nécessité d'établir des normes en vue du recrutement et de la formation des policiers. Aussi, est-elle entièrement de l'avis de M. Jean-Paul Gilbert, directeur du Service de la police de Montréal, à l'effet qu'une éventuelle loi de police, en créant une commission de police chargée de cette normalisation, améliorerait la situation actuelle.

La Fraternité entend toutefois rappeler que, depuis ses débuts, elle s'est toujours opposée à la création d'une commission de police, car, comme elle l'a déjà dit dans un mémoire présenté à la commission Blier en mai 1964, "en tant que fraternité, nous sommes d'opinion que les négociations doivent se faire avec les personnes responsables élues par le peuple et non avec des intermédiaires nommés sur une commission qui, au fait, ne sont pas responsables en ligne directe".

Il y a toujours danger, en effet, qu'une commission de police créée à l'écart du mécanisme électoral soit dotée de tous les pouvoirs et qu'elle puisse, un jour ou l'autre, en arriver à faire modifier le code du travail de façon préjudiciable aux policiers.

Pas seulement les chefs de police

A condition, par conséquent, que les représentants syndicaux des policiers et non seulement les chefs de police soient appelés à participer à son élaboration, pourvu aussi qu'elle ne porte en rien atteinte à la liberté d'association et à l'unité syndicale chez tous les policiers et qu'elle ne vise, en créant cette commission, qu'à normaliser le recrutement et la formation de ces derniers, une loi de police ne saurait donc qu'être éminemment souhaitable, et cela, dans le plus bref délai.

De plus, avant de dire que la nouvelle loi mettra les policiers du Québec sur le même pied que ceux des autres provinces, il faudrait songer que seulement deux provinces ont présentement une loi de police et qu'au point de vue syndical les policiers du Québec disposent d'un pouvoir de négociation bien supérieur à celui obtenu par leurs confrères des autres provinces.

D'autre part, aux propos de M. Gilbert selon lesquels l'actuel manque de formation n'est nullement imputable aux policiers mais à l'indifférence gouvernementale, on se rappellera que la Fédération des policiers municipaux a déjà réclamé la création d'un campus universitaire policier dont le premier but serait le perfectionnement des policiers dans tous les domaines relevant de leur compétence.

La Fraternité des policiers de Montréal, par l'entremise de son président, le capitaine Jean-Paul Picard, profite également de l'occasion pour souligner le bien-fondé et la pertinence des remarques du directeur du Service de la police de Montréal, alors qu'il faisait ressortir, devant les membres de la Société de criminologie du Québec, l'abus de critiques dont sont trop souvent victimes les policiers et la possibilité qu'il y aurait pour des organismes sociaux de corriger certaines attitudes négatives des citoyens à l'égard du corps policier.

Les municipalités veulent se faire entendre au sein des conseils intergouvernementaux

OTTAWA — Il est essentiel que les "collectivités urbaines" puissent participer directement, avec le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, aux décisions politiques et à la planification de l'aménagement du territoire.

Telle est l'opinion exprimée par la Fédération canadienne des maires et des municipalités dans le mémoire annuel qu'elle présentait aujourd'hui au gouvernement fédéral, à Ottawa.

La délégation qui a remis le mémoire au premier ministre Pearson et à son cabinet était dirigée par le président de la Fédération, M. Vincent M. Dontzer, maire d'Edmonton.

Le document précise que les besoins des sociétés urbaines se font de plus en plus lourds et que, pour les satisfaire, la voix des municipalités doit se faire entendre, avec celle des autorités provinciales, au sein des conseils intergouvernementaux.

Le mémoire parle, d'autre part, de la nécessité de modérer les dépenses publiques. Il déclare qu'il est essentiel, pour y parvenir, d'établir de façon précise les objectifs et les priorités que les programmes publics visent à satisfaire et qu'il est impossible d'appliquer des programmes vraiment efficaces sans une coordination parfaite de la planification et des objectifs politiques.

En ce qui a trait à la crise du logement, le mémoire propose un programme en trois points :

— développement considérable de la construction de logements subventionnés, pour les familles se trouvant dans une situation difficile;

— programme de trois ans prévoyant des stimulants directs pour favoriser la construction d'habitations à bon marché;

— efforts concertés du fédéral, des provinces et des municipalités pour faire baisser le prix des terrains de lotissement.

Les stimulants seraient dans le genre de la subvention accordée par Ottawa, autrefois, pour les maisons construites en hiver. L'aide demandée par la Fédération varierait de $500, pour les maisons coûtant entre $15,000 et $20,000, à $1,500 pour les maisons se vendant à moins de $10,000. La Fédération demande également le rétablissement de l'ancienne subvention de $500 pour les maisons construites en hiver.

Dans un autre domaine, la Fédération craint que l'adoption des recommandations de la Commission Carter sur la fiscalité n'entraine une dégradation du marché des obligations.

"Le régime fiscal qu'elle propose et qui inciterait les investisseurs à placer leurs capitaux en actions d'entreprises privées, souligne le mémoire, réduirait l'attrait des obligations à revenu fixe." Il en résulterait des taux d'intérêt plus élevés, surtout pour les municipalités, qui doivent payer des intérêts plus forts que les autres gouvernements.

Le mémoire attire aussi l'attention du gouvernement fédéral sur diverses autres questions. Il demande que :

— les autorités fédérales et provinciales cherchent des moyens de ne plus utiliser l'impôt foncier pour financer l'éducation primaire et secondaire;

— des directives et de l'aide soient fournies aux municipalités pour résoudre les problèmes de la pollution et des rebuts solides non combustibles;

— que l'aide accordée pour construire des viaducs éliminent les passages à niveau soit considérablement augmentée.

14 morts, dont douze sur les routes

Quatorze personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Québec. Douze d'entre elles ont été victimes de la route et les deux autres se sont noyées.

Huit des victimes étaient âgées de 20 ans ou moins et six étaient de sexe féminin.

Voici le triste bilan :

Olivier Gauthier, 17 ans, fils de M. et Mme Jean-Henri Gauthier, du 367 rue Evangéline, à Jonquière s'est tué, vers 8h.30 hier soir, quand la moto sur laquelle il voyageait sur le siège arrière est entrée en collision avec une auto, à St-Jérôme-de-Métaboutchouan, comté du Lac-St-Jean. Son compagnon, Jean-Jacques Lebel, 23 ans, qui conduisait la moto, est dans un état critique à l'hôpital.

Mme Lucien Brouillard, 30 ans, de St-Cyrille, comté de Drummond, s'est tuée, vers 5 h. 45 hier matin, dans un accident de la circulation survenu sur la route no 20, près de St-Germain-de-Grantham-Ouest. Cinq autres personnes ont été blessées dans cet accident.

M. Normand Dufour, 26 ans, du 4325 rue Wesley, à St-Hubert, a succombé, vers 7 h. 30 samedi soir, à l'hôpital Général de Verdun, aux blessures subies, vers 5 h. 40 samedi après-midi, quand son auto dont il avait perdu la maîtrise, s'est écrasée contre le garde-fou du pont Champlain.

Pierrette Dumarais, 6 ans, de Rivière-Morris, comté de Gaspé, tuée par une auto, vers 4 h. 30 samedi après-midi, en traversant la route no 6-A, en

Voir MORTS en page 6

Accusé du vol de 2 tableaux

M. Maurice Steziano, de Montréal, comparaissait samedi matin aux Sessions de la Paix sous l'accusation de vol d'auto et de deux tableaux qui vaudraient environ $100,000, ainsi que de recel de ces objets. Il a protesté de son innocence. Le juge Paul Hurteau a fixé à vendredi la date de l'enquête préliminaire sur cette affaire et refusé tout cautionnement à l'accusé.

Celui-ci aurait été arrêté au moment où il aurait conduit une auto volée dans laquelle la police aurait trouvé les deux tableaux en cause, dont l'un serait de Gainsborough. L'accusé était déjà en liberté provisoire par rapport à une autre affaire, celle de possession d'armes.

Un présumé acolyte, du nom de Jacques Saint-Onge, devrait subir sous peu son procès, sous l'accusation de vol des tableaux.

Un début d'inondation à Laval-Ouest

La rue Riviera, située dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, a été fermée pendant quelques heures entre les intersections de la 21e et de la 25e Rue, samedi soir, à la suite d'un début d'inondation.

La rivière des Prairies, que cette rue longe, aurait débordé, la pluie aidant, mais sans causer de dommages. L'eau a vite regagné le lit de la rivière et tout est rapidement rentré dans l'ordre.

Vol de huit tableaux évalués à $250,000

Un amateur de peintures de grands maîtres, M. Ulrich Steiner, domicilié à l'appartement 501 de l'immeuble portant le no 3455, rue Stanley, a été dépouillé en fin de semaine de ses toiles les plus précieuses.

Il fixe la valeur de sa perte à près d'un quart de million de dollars.

La police précise que durant l'absence de M. Steiner en fin de semaine, des cambrioleurs, utilisant des rossignols, sont entrés chez lui et ont tout bouleversé, arrachant huit toiles de leurs cadres afin de les emporter plus facilement.

Rejoint par téléphone ce matin, la victime a révélé qu'elle n'avait pas terminé l'inventaire de ses possessions et qu'une liste détaillée serait remise à la police dès demain.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson's
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

Vous enviez son succès !

En voici le secret !
L'ELEGANCE...
grâce au service de nettoyage impeccable
JOLICOEUR
COMPOSEZ
LA. 1-2161
ATTENTION !
Le nettoyage et l'entretien des vêtements de daim (ou suède) demandent des soins spéciaux. Ne les confiez pas à n'importe qui. Fiez-vous à notre maison établie
DEPUIS 1907
LES NETTOYEURS Jolicoeur
1907 — 1967 60 ANNÉES DE PROGRÈS
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND



Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9 6440

CERTIFICATS D'ÉPARGNE
6%*
VOUS RECEVEZ $10. POUR $7.35 INVESTIS
Vos épargnes augmentent de 36% en 6 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de $10., autant de Certificats d'Épargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.
*Intérêt simple
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846–Membre: Société d'Assurance Dépôt du Canada
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

RABAIS
SANS PRÉCÉDENT SUR
17 DÉMONSTRATEURS
PROFITEZ DU SPÉCIAL DES DERNIERS JOURS
Omer Barré VERDUN LTÉE
5987, avenue Verdun — 768-2551
Ouvert jusqu'à 10 h. le soir
PONTIAC — BUICK — ACADIAN
VAUXHALL — VIVA — CAMIONS GMC

Le coût de l'Expo, honte nationale

— le premier ministre Bennett

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré samedi à la Ligue du Crédit social de sa province que l'énorme déficit acculé par l'Expo 67 était une "honte nationale".

Le premier ministre s'est attaqué violemment à la manière dont le gouvernement libéral fédéral a contrôlé les finances de l'Expo, lors d'un discours prononcé à l'occasion de la clôture du congrès de deux jours de la ligue.

"L'Expo a été formidable, dépassant tout ce qu'on avait prévu, a dit le premier ministre. Mais si vous savez que vous allez obtenir du succès, vous préparez un budget en conséquence qui se réflète dans le rapport financier."

M. Bennett a déclaré que les libéraux avaient d'abord prévu un déficit budgétaire de $30,000,000 pour l'exposition mondiale. Leur estimation s'élève maintenant à $250,000,000 et "ce sera plus de $400,000,000" quand le rapport financier final aura été préparé.

"Les libéraux sont la cause de cet état de choses, a lancé le premier ministre, et c'est une honte nationale."

Le premier ministre a consacré la plus grande partie de son discours de 40 minutes à s'attaquer aux politiques financières des libéraux qui, dit-il, mènent le pays au désastre.

Phare

Notant qu'il avait lancé vendredi un appel aux citoyens de sa province pour qu'ils restreignent volontairement les salaires et les prix, il a ajouté que du point de vue financier, la Colombie-Britannique "était seule debout comme un phare lumineux que pouvait suivre le reste du Canada".

"Cette crise financière ne nous est pas venue de Mars ou de la Lune, et ce ne sont pas les Russes qui nous l'ont apportée, a-t-il dit. Nous ne l'avons pas causée, mais nous allons aider le pays à en sortir."

"Elle a été causée par les libéraux, et quand arrivera la prochaine élection, ce serait une folie de les remplacer par des sous-vêtements conservateurs ou par les socialistes, ces communistes ambulants."

M. Bennett s'est aussi opposé à un effort national de la part du Crédit social lors des prochaines élections. Il a déclaré que le parti avait perdu trop de temps à tenter de convertir une nation qui n'était pas encore prête pour un gouvernement fédéral du Crédit social.

Il a déclaré que les efforts éparpillés du parti étaient la cause qu'il n'y a aux Communes que quatre députés du Crédit social et il a recommandé une concentration d'efforts dans sa province où "le sol est fertile".

"Amenez à Ottawa 22 ou 23 députés de la Colombie-Britannique et la Chambre des Communes va nous écouter. Le travail est là, la moisson est prête si nous nous y mettons."

Cinq adolescents arrêtés à la suite d'une tentative de cambriolage à Eastman

Quatre adolescents âgés de 18 à 20 ans et une adolescente de 17 ans devaient comparaître ce matin en Cour municipale, à Eastman, comté de Shefford, pour répondre à une accusation de tentative de cambriolage.

Les jeunes gens avaient stationné leur auto près de l'église d'Eastman, y laissant l'adolescente, et s'étaient ensuite rendus devant une quincaillerie pour y tenter de commettre leur vol, vers 4 h. 30 hier matin.

Mais, quand ils ont brisé la vitre de la quincaillerie, le curé s'est approché de sa fenêtre et les a vus au moment où ils tentaient de s'introduire par effraction.

Il a aussitôt communiqué avec le chef de police d'Eastman, M. Gaston Laramée, qui s'est rendu sur les lieux et a tiré deux coups de feu en guise d'avertissement. Les quatre adolescents ont alors pris la fuite dans les bois, derrière la quincaillerie.

Réunissant une quinzaine de volontaires, le policier s'est lancé à leur poursuite. Les quatre jeunes gens ont rapidement été cernés et capturés. Ils étaient tous trempés.

La police a trouvé des fusils dans l'auto des suspects, qui, selon leur propre aveu, auraient tenté de voler des munitions pour aller à la chasse.

Plus de 40 arrestations dans quatre descentes

Les agents de l'Escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, sous les ordres du lieutenant Eugène Casel, ont surpris 25 adolescents et une cinquantaine d'autres personnes qui ne pouvaient pas s'identifier sur-le-champ, vers minuit et demi samedi matin, au cours d'une descente au Café Only, situé au 65 ouest, rue Ste-Catherine.

Les 50 personnes qui ne pouvaient s'identifier faute de papiers ont été relâchées après enquête, tandis que les 25 adolescents âgés de 16 à 20 ans qui se trouvaient dans le cabaret, parmi lesquels on comptait plus d'une quinzaine de jeunes filles, ont été détenus pendant quelques heures avant d'être relâchés.

Ils seront appelés à comparaître par voie de sommation.

Des serveuses

Quatre serveuses du Café Astoria, situé au 3609 boul. St-Laurent, ainsi que le gérant de l'établissement, ont été relâchés sous un cautionnement de $50 chacun samedi matin, quand devant le juge Roland Langlois, les serveuses ont nié leur culpabilité à l'accusation de s'être assises à la table de clients.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 16 novembre prochain. Elles ont été appréhendées, vers 11 h. vendredi soir, en vertu du nouveau règlement 3416 de la cvil de Montréal.

Maison de jeu

Onze personnes se sont reconnues coupables, samedi matin, en Cour municipale, d'avoir été trouvées dans une maison de jeu. Elles ont dû s'acquitter d'une amende de $25 plus les frais ou huit jours de prison.

Le présumé tenancier, un certain Giovanni Pietandrea, du 96 rue Souligny, qui a été appréhendé chez lui vendredi soir en même temps que les onze autres personnes, a nié sa culpabilité. Il a pu reprendre sa liberté contre un cautionnement de $300.

Enfin, André Bouchard, du 6965 rue de l'Epée, appt 4, qui a été trouvé vendredi soir, par l'Escouade de la moralité nord, en possession de 460 billets de loterie "Continental" sur le hockey à $1 chacun, a été libéré sous un cautionnement de $100 samedi matin, en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 22 novembre.



MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

face de la maison de ses parents.

Rollande Cadotte, 14 ans, fille de M. et Mme Claude Cadotte, du 3103 boul. Lapointe, a succombé hier matin à l'hôpital Maisonneuve, aux blessures subies, samedi soir, dans un accident de la circulation survenu à l'intersection des rues Ste-Claire et Des Ormeaux.

Mlle Jeanne MacDonald, 24 ans, du 367 square Dieppe, à St-Jean d'Iberville, originaire du Nouveau-Brunswick, s'est tuée, vers 3 h. samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 9-B, à St-Luc, comté de St-Jean.

M. Wellie Boucher, 60 ans, du 5160 rue Iberville, a succombé, vers 10 h. 40 samedi soir, à l'hôpital Maisonneuve, aux blessures subies vingt minutes plus tôt quand il avait été heurté par l'auto d'un présumé chauffard, en face du 5180 rue Iberville. La Sûreté municipale détient le présumé chauffard.

M. Réjean Gagnon, 20 ans, fils de M. et Mme Lucien Gagnon, de St-Raphaël, comté de Bellechasse, a succombé, vers 1 h. hier matin, à l'hôpital d'Armagh, comté de Bellechasse, quelques heures après que sa voiture eut capoté dans une courbe, sur la route no 25, près d'Armagh.

M. Léonce Pelletier, 48 ans, de St-Damase-de-L'Islet, tué par une auto, vers 1 h. 10 samedi matin, près de chez lui.

M. Jean-Louis Lagueux, 46 ans, de St-Frédéric, dans la Beauce, s'est tué, vers 6 h. 30 vendredi soir, quand son auto a dérapé et a capoté en bordure de la route no 23, à Valley-Jonction.

Daniel Larochelle, 17 ans, de la Route rurale no 5, à Lac-Mégantic, comté de Frontenac, tué par une auto, vers 7 h. vendredi soir, à Nantes, près de chez lui.

Louise Demers, 14 ans, de Gatineau, comté de Hull, a succombé, vers 11 h. vendredi soir, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull, aux blessures subies une heure plus tôt lorsqu'elle avait été heurtée par l'auto d'un chauffard, en face du 460 boul. Labrosse, à Gatineau. Sa campagne, Sharon Scharfe, 14 ans, de Gatineau, a légèrement été blessée dans le même accident. Le présumé chauffard a été appréhendé, samedi matin, par la Sûreté municipale de Gatineau.

VICTIMES DE L'ONDE

Linda Plourde, 10 ans, fille de M. et Mme Joseph-Aimé Plourde, du 680 rue Marchand à Québec, s'est noyée, vers 7 h. 45 samedi soir, dans la piscine intérieure du patronage St-Vincent-de-Paul, situé sur la Côte Notre-Dame, à Québec. La fillette venait d'effectuer un dernier plongeon avant de quitter la piscine. Elle n'est pas remontée à la surface et, quand on l'a repêchée, il était déjà trop tard.

André Bournival, 15 ans, fils de M. et Mme Edgar Bournival, de la Baie de Shawinigan, s'est noyé, vers 3 h. hier après-midi, quand sa chaloupe a chaviré dans la rivière St-Maurice, en aval du barrage de La Gabelle, à une dizaine de milles au sud-est de Shawinigan. L'accident est survenu quand on a ouvert les pelles du barrage, la pression d'eau étant devenue trop forte. Un compagnon de la victime, Roger Tremblay, 15 ans, a pu regagner la rive à la nage. Le corps du jeune Bournival n'avait pas encore été repêché hier soir.

FAITS divers

Fuyard rattrapé après une rapide chasse à l'homme

Un jeune homme de 24 ans a été appréhendé, samedi après-midi, à Lavaltrie, après une chasse à l'homme d'une douzaine de minutes qui s'est déroulée sur une bonne distance à des vitesses vertigineuses.

L'incident aurait débuté sur la route no 48 reliant St-Félix-de-Valois à Joliette, quand un policier aurait demandé au conducteur de descendre de son auto à la suite d'une infraction.

Refusant d'obéir, le jeune conducteur aurait appuyé sur l'accélérateur, traversant la ville de Joliette en trombe, sans aucun dommage, et continuant sa route vers Lavaltrie. La police à ses trousses, le jeune conducteur a finalement perdu de l'assurance au volant et son auto a enfoncé une clôture avant de s'immobiliser dans le champ d'une ferme de Lavaltrie.

Quand les policiers l'ont cueilli, ils ont laissé aller l'autre occupant de l'auto, contre lequel aucune accusation n'a été portée. Le conducteur devait comparaître ce matin sous deux chefs d'accusation.

Cambriolages de la fin de semaine

Des cambrioleurs se sont emparés de quatre rouleaux de tapis estimés à plus de $2,500 dans un garage servant d'entrepôt et appartenant à M. Bertrand Demers, au 4593 rue Rivard.

Des bijoux et des fourrures valant plus de $7,500 ont été volés chez M. Norman Gold, au 2960 avenue Maplewood, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Des individus se sont emparés de $1,500 en argent dans le coffre-fort du fleuriste Lucien Delage, du 4900 rue Louis-Veuillot, en plus de $400 d'articles divers.

Chez M. Joseph Blitt, au 5380 rue Brodeur, un vol de bijoux de $2,425 a été commis par effraction.

Plus de $850 en bijoux et un appareil de télévision ont été volés chez M. T.M. Douglas, au 7425 rue Canora, appt 208.

Divers articles évalués à $700 ont été volés chez M. Paul Mainville, au 3439 rue St-Hubert ; un vol de $600 en articles de valeur a été commis chez M. Guy Lemay, au 1677 rue St-Denis, appt 9, et chez M. Richard Gaulin, au 6965 rue Chabot, des cambrioleurs se sont emparés de $543 en objets divers.

Attentat dans une taverne

Un homme de 23 ans, M. R. Labonté, a été tailladé au visage et a eu l'oreille partiellement coupée, vers 11 h. vendredi soir, à la taverne Midway, au 1219 boul. St-Laurent.

M. Labonté prenait une consommation paisiblement, selon le rapport de la police, quand un voisin de table s'est brusquement approché, a brisé un verre et lui a lacéré le visage.

La victime a reçu les premiers traitements à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Vol avec violence

Un homme de 39 ans, M. Lucien Frégeault, du 3711 est, rue Ste-Catherine, a été blessé d'un coup de couteau à la main, tôt samedi matin, quand il a voulu résister à deux individus armés d'un revolver et d'un couteau, qui lui demandaient de lui remettre sa montre et son portemonnaie.

M. Frégeault a reçu une dizaine de points de suture à l'hôpital Maisonneuve. L'attentat est survenu à l'intersection des rues Ste-Catherine et Nicolet. Les bandits se sont quand même emparés de la montre-bracelet de M. Frégeault et des $120 qu'il avait sur lui.

Capturés en possession d'une mitraillette

Six individus aux cheveux longs devaient comparaître ce matin pour répondre à une accusation de port d'arme illégal.

Il s'agit de jeunes gens qui ont été appréhendés au début de la fin de semaine alors qu'ils circulaient dans un vieux véhicule ayant déjà servi de corbillard.

L'arrestation a été faite à l'intersection des rues Clark et Milton. Le groupe venait de quitter le café "Cyrano de Bergerac", boul. St-Laurent. Sous le siège avant du véhicule, la police a trouvé une mitraillette de gros calibre.

Un chauffeur de taxi se fait enlever son auto

Un chauffeur de taxi de la compagnie LaSalle, M. Edward Czerniak, 44 ans, du 6978 rue de L'Assomption, à Montréal, s'est fait enlever son auto, vers 6 h. 30 samedi soir, par deux présumés clients qui l'avaient fait stopper à l'intersection des rues Laporte et Richelieu, dans le quartier St-Henri.

Brandissant un revolver, ils lui ont demandé son argent.

M. Czerniak, sans hésitation, a sauté hors de sa voiture pour demander de l'aide. Les bandits ont alors pris la fuite avec son auto dans un direction inconnue.

Hold-up dans une épicerie

Deux bandits armés se sont emparés d'un montant d'argent indéterminé, vers 5 h. 35 samedi après-midi, dans le coffre-fort de l'épicerie Superama Beaulieu, au 5306 est, rue Jean-Talon, à St-Léonard.

Les voleurs ont pris la fuite dans une Meteor décapotable de modèle récent. Le détective André Beaudoin, de la Sûreté municipale de St-Léonard, est chargé de l'enquête.

Outils valant plus de $11,500 volés dans des véhicules

Des outils de tous genres valant plus de $11,500 ont été volés dans un camion appartenant à M. Yves Caisse, qui était en stationnement près de chez lui, au 1685 est ,rue Sauvé.

Dans l'auto de M. René Martel, du 3867 rue Mentana, qui était en stationnement en face de chez lui, des individus se sont emparés d'un assortiment d'outils évalué à plus de $800.

Un voleur s'empare d'une enveloppe contenant $1,300

Le barman de la taverne Laperrière, située au 2047 est, rue Mont-Royal, M. Bertrand Masse, 30 ans, a été attaqué par un individu armé qui lui a enlevé une enveloppe contenant la somme de $1,300, vers minuit et demi hier matin.

M. Masse a été attaqué au moment où il allait déposer cette enveloppe dans un dépôt de nuit de la succursale de la Banque Royale du Canada au 1801 est, rue Mont-Royal.

Le bandit a pris la fuite dans une auto qui était occupée par trois autres individus à l'allure suspecte. Selin le barman, le quatuor se serait attablé à la taverne quelques heures plus tôt.

Incendie à Laval

Un incendie qui a pris naissance dans un sous-sol, vers 7 h. 55 samedi soir, s'est propagé et a légèrement endommagé un salon de barbier appartenant à M. Stefano Rousso et la boucherie-charcuterie Jacques Bax, situés au 3642 et 3644 boul. de la Concorde, dans le quartier Duvernay, à Laval.

Une trentaine de pompiers dirigés par l'officier-commandant J.-P. Marineau, ainsi que les chefs Albert St-Amour et Robert Courteau ont combattu les flammes pendant près d'une demi-heure, utilisant cinq jets d'eau. Personne n'a été blessé et les pertes seraient considérables, surtout au sous-sol.

OUELLET

SUITE DE LA PAGE 3

Bouffard, qui sollicitait un second mandat, a défait M. Paul Briand, président de l'Association des propriétaires, par une majorité écrasante de 571 voix. Environ 37 p. 100 des électeurs ont profité de leur droit de vote.

Au siège no 5, M. Roméo Paré, déjà commissaire d'école, qui se présentait pour la première fois comme conseiller municipal, a remporté la victoire sur ses deux adversaires, MM. Germain Bertrand, ancien candidat à la mairie, et Robert Meunier. Sa majorité a été de 185 voix.

Aujourd'hui, il y a des élections municipales à Pointe-aux-Trembles, à Châteauguay-Centre et à Pincourt.

Les recommandations du rapport Picard déjà en vigueur dans le port

Les recommandations contenues dans le rapport Picard ont été mises en vigueur dès hier dans le port de Montréal, et ce, en accord avec les termes du mandat de la commission.

"Nous avons acquiescé à la demande de la section 375 de l'UID, groupant les débardeurs de Montréal, qui voulait obtenir congé hier afin de pouvoir expliquer aux hommes les modifications apportées à leur contrat de travail," a déclaré le commodore Marcel Jetté, directeur exécutif de la Fédération des armateurs du Canada.

"Cependant, les recommandations relatives à la sécurité de l'emploi entraient en vigueur le premier dimanche qui suivait la remise du rapport, c'est-à-dire hier."

La Fédération des armateurs a annoncé la mise sur pied de comités chargés d'appliquer les recommandations du rapport Picard ayant trait à la sécurité de l'emploi, la rotation des équipes et la caisse de sécurité de l'emploi. Les diverses sections de l'UID (l'Union internationale des débardeurs) participent également à ces travaux d'étude.

Les débardeurs acceptent les recommandations

Les débardeurs de Montréal ont accepté hier les recommandations de la Commission Picard, chargée par Ottawa d'enquêter sur les conditions de travail existant dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Jean-Marc St-Onge, président de l'unité montréalaise de l'Association internationale des débardeurs, a fait connaître aux membres les nouveaux règlements de travail recommandés par le rapport Picard.

Les recommandations comprennent la réduction du nombre des membres d'une équipe de débardeurs ainsi que des meilleures conditions de travail, un code de sécurité, des périodes de repos et un salaire hebdomadaire garanti considéré comme étant le plus élevé de tous ceux payés dans les ports des Grands Lacs.

La Commission Picard avait été instituée à la suite d'une grève perlée de cinq semaines qui avait empêché le mouvement des navires dans ces trois ports au cours du printemps de 1966.

Une des conclusions du rapport Picard consiste à réduire à 16 le nombre de membres d'une équipe, en plus d'un contremaître, à Montréal, alors qu'il était de 17 pour le chargement et de 19 pour décharger les marchandises, en plus d'un contremaître dans chaque cas, et d'un ou deux opérateurs de convoyeur.

Les étudiants de l'Université Sir George Williams veulent l'abolition du régime sec!

Le comité des directeurs de l'Université Sir George Williams, qui compte environ 15,000 étudiants et dont les bâtiments s'élèvent au centre de la métropole, doit être incessamment saisi d'une recommandation visant à la tolérance de la consommation d'alcool par des étudiants dans les murs de l'institution.

Elaborée par un comité de représentants des étudiants des cours de jour et du soir, la recommandation fait suite à une requête de l'Association des étudiants de l'université.

Les auteurs de la recommandation affirment qu'un sondage a notamment révélé que seulement 3 p. 100 des étudiants ne buvaient pas d'alcool avant l'âge requis par la loi, que 74 p. 100 prenaient leur premier petit verre à la connaissance de leurs parents et que 64 p. 100 avaient même pour ce faire l'approbation des auteurs de leurs jours. Seulement 2 p. 100 ne consommaient jamais d'alcool.

"Ces observations reflètent la maturité des étudiants et leur préparation à assumer des responsabilités d'adultes," a commenté le président de l'Association des étudiants de Sir George Williams, M. Jeff Chipman.

En plus des résultats du sondage, la recommandation s'accompagne d'avis émis sur la question par des responsables d'universités de diverses régions du Canada et des Etats-Unis, de rapports sur les régimes en vigueur dans d'autres universités, ainsi que d'écrits du R.P. Gérard McDonough, du collège Loyola, et d'un avocat de Toronto, Me Robert O. Snyder.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

NEW DAWN — SHAMPOOING COLORANT — Rég. 2.25 — PRIX REDUIT 1.39

ASPIRIN — BAYER — 200 comprimés — Rég. 1.65 — PRIX REDUIT 1.19

SEL DE FRUIT ENO — Rég. 1.19 — Grand format — PRIX REDUIT .87

CEPACOL — LIQUIDE 14 OZ — Rég. 1.40 — PRIX REDUIT 1.09

MODESS — SERVIETTES SANITAIRES — Boîte de 48's — Rég. 1.95 — PRIX REDUIT 1.55

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes
BAS pour VARICES

URINOIRS PORTATIFS
Pour incontinence — caoutchouc naturel, lavable.
Facile à porter le jour et la nuit.
De $15.00 à $25.00

BANDES ET CORSETS
Abdominaux ou sacro-iliaques ou lombaires pour hommes et femmes.
$4.50 à $35.00

BANDES pour HERNIES
Inguinale-scrotale ou ombilicale, avec ceinture élastique ou à ressorts. Simple ou double.
$8.95 à $33.00

BAS élastiques pour VARICES
En sheer-nylon façonné. D'un fabricant reconnu. Légères imperfections
Rég. $18.85 SPECIAL $11.50

TRACTION CERVICALE
Pour traitement des disques cervicaux et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison.
Complet $14.50

COLLETS CERVICAUX
en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.
$5.50 à $12.25

5 AJUSTEURS ET AJUSTEUSES DIPLOMES

LIVRAISON ville et banlieue
FACILITES DE CREDIT
à notre succursale située dans le grand magasin DUPUIS

ADORN SPRAY — Rég. $2.95 — PRIX REDUIT 2.59
AGAROL 16 oz — Rég. $1.45 — PRIX REDUIT 1.19
GERITOL TONIQUE 24 OZ OU 80 COMPRIMES — Rég. $5.19 — PRIX REDUIT 3.84
PARAMETTES AYERST 20 OZ, SIROP — Rég. $5.50 — PRIX REDUIT 3.19
CONTAC-C 24 capsules — Rég. $2.69 — PRIX REDUIT 2.39
FROSST "217" 100 comprimés — Rég. $1.68 — PRIX REDUIT 1.49
SIROP COCILLANA COMPOSE 16 oz — Rég. $1.40 — PRIX REDUIT 0.69
ANTIPHLOGISTINE RUB — Tube — Rég. $1.39 — PRIX REDUIT 0.98
TAMPAX Boîte de 40's REGULIER ou SUPER — Rég. $1.75 — PRIX REDUIT 1.49
PARAMETTES AYERST 125 comprimés — Rég. $6.00 — PRIX REDUIT 3.29

HUMIDIFIEZ
le bureau, la maison, la chambre d'enfant, la chambre du malade avec le tout NOUVEL HUMIDIFICATEUR VAPOMASTER HANKCRAFT no 210 de couleur bleue.
CESSEZ DE RESPIRER DE L'AIR SEC
L'humidité soulage gorge sèche, troubles des sinus, toux, saignement du nez, peau sèche, chocs électriques statiques. Un plein contenant d'eau dure plus de 16 heures. Silencieux. Arrête automatiquement. A l'épreuve du feu.
Rég. $7.95 en SPECIAL à $4.85
2 pour $9.39

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 6.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc...
Prise de sang à domicile sur demande
Laboratoire à succursale - 921 est, Sainte-Catherine - 842-9622

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

L'île Ste-Hélène, cet hiver : une question de sécurité

● Dans le passé, l'île Ste-Hélène était ouverte au public en hiver comme en été. Durant la saison froide, nombreux étaient ceux qui s'y rendaient, faire du ski, du toboggan ou de la "traine sauvage". Le directeur du Service des parcs de Montréal, M. André Champagne, n'est pas en mesure de nous affirmer si l'île sera accessible au public, cet hiver. "Tout dépendra comment on pourra être en mesure de protéger l'Expo", a-t-il dit. Tout ce que l'on sait, pour le moment, c'est que le restaurant Hélène-de-Champlain et l'Aquarium municipal seront ouverts d'ici quelques semaines.

Tout reste en place aux pavillons thématiques

● Les dirigeants des pavillons thématiques agissent et prennent leurs décisions en tenant compte du projet d'Exposition permanente du maire Drapeau. Il a été résolu que tout restera en place, dans les pavillons thématiques, cet hiver. Seuls les articles qui ont besoin d'être protégés contre les rigueurs de l'hiver seront déplacés et entreposés. On attend la nomination, d'ici peu, de deux chargés de projets qui prendront la relève de la direction des thèmes. L'un d'eux serait l'un des dirigeants actuels. S'il y a quasi-certitude de permanence dans le cas des pavillons thématiques des deux îles, le sort de ceux situés dans la Cité du Havre est moins certain. Ce territoire est la propriété du gouvernement fédéral qui le récupérera lors de la dissolution de la Compagnie de l'Expo 67. Il y a toutefois lieu d'espérer qu'une entente interviendra entre Montréal et Ottawa pour l'utilisation future de ce secteur.

"Le Québec libre" a ses échos jusqu'à Grenoble

● Un symposium de la sculpture se tient présentement à Grenoble, en France, sur l'emplacement des prochains Jeux d'hiver. Une vingtaine de pays sont représentés. Le Canada l'est par le sculpteur montréalais Roussil. MM. Gilles Houde, député de Fabre, et Claude Langlois, directeur du Service d'urbanisme de Laval, qui visitaient Grenoble dans le cadre d'une tournée d'information sur les centres sportifs en France, ont précisé que l'oeuvre de Roussil y est représentée comme participation canadienne, mais que l'on peut lire sur la sculpture, en lettres blanches, l'inscription "Vive le Québec libre !".

A Radio-Canada, certains sont d'accord avec Judy

● Les propos de Mlle Judy LaMarsh sur la compétence de l'administration de Radio-Canada ont peut-être déplu, et c'est normal, aux dirigeants et employés de l'administration de cette société. Mais plusieurs responsables de la production qui doivent faire face quotidiennement aux complications du fonctionnarisme de Radio-Canada, ne serait-ce que pour un crayon à bille, ne sont pas fâchés. "On jurerait qu'elle a déjà travaillé à Radio-Canada", disait l'un d'eux.

Pour le bébé de l'Expo : Habitat devient sacristie

● Même si l'Expo est terminée, ce fut un grand événement, hier, à Habitat 67. C'est dans une suite de ce complexe domiciliaire de l'avenir qu'a été baptisé le seul bébé à naître sur la Terre des hommes. C'est Mgr Percival Caza, évêque de Valleyfield, qui a présidé à l'adhésion officielle de la petite Catherine-Hélène Lavergne à la communauté catholique. Dans une envolée lyrique pour souligner cet événement, un annonceur de la radio a dit : "La petite Catherine-Hélène Lavergne a eu l'occasion de revoir la Terre des Hommes"... Personne ne lui a encore demandé ses impressions secondes...

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait cadeau d'un photo en couleur de l'emplacement de l'Expo. La ville de Châteauguay, où habitent les Lavergne, a offert une coupe en or.

Epidémie de dépressions chez les joueurs de hockey

● Les Torontois peuvent se consoler : Frank Mahovlich est le seul joueur des Maple Leafs qui souffre de dépression nerveuse. A Montréal, c'est tout le club Canadien qui, à venir jusqu'à hier, semblait atteint de dépression... Très déprimant pour les spectateurs...

Accusés de possession d'armes offensives

M. Yvon Riel, domicilié au 3833, de la rue Drolet, a vécu une aventure pour le moins inusitée, jeudi soir dernier, lorsque trois individus que la police pourchassait se sont "précipités" dans son domicile... armes au poing.

Hier, deux des trois jeunes "commandos" se retrouvaient

les tribunaux

en Correctionnelle, accusés de possession d'armes offensives dans un dessin dangereux. L'autre, un adolescent, avait été conduit à la Cour du Bien-être Social.

A leur comparution, Harold Hillman et Michel Richard ont nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été fixée au 9 novembre prochain.

Hillman, un jeune homme de 20 ans, se vit refuser tout cautionnement par le juge Paul Hurteau. Il venait à peine de terminer un séjour de deux ans au pénitencier.

Pour ce qui est de Richard qui n'avait jamais eu de démêlés avec la justice jusqu'ici, il a pu reprendre sa liberté contre un dépôt en argent de $500.

Deux policiers qui patrouillaient rue Drolet avaient aperçu les jeunes gens qui "paradaient" avec des carabines semi-automatiques dont le canon avait été raccourci et les numéros de série oblitérés.

Lorsqu'ils tentèrent de les interroger sur leurs allées et venues, les trois jeunes apprentis-soldats prirent la fuite et se précipitèrent à l'intérieur d'une maison avoisinante dont la porte était entrouverte.

Six policiers blessés dans trois accidents

Trois policiers, les agents Michel Blanchard, André Lacoste et Jean-Pierre Durand, du poste no 17, ont subi de légères blessures, vers 8 h. 30 hier matin, dans une collision entre leur auto-patrouille et une autre auto, à l'intersection de la rue St-Viateur et de l'avenue du Parc.

Au moment de l'accident, les trois policiers revenaient porter un rapport d'accident au poste no 17. Ils ont été transportée à l'Hôtel-Dieu, ainsi que Mme Yolande Caron, 52 ans, du 985 boul. Deguire, à St-Laurent, qui conduisait l'autre véhicule.

Les quatre blessés ont pu retourner chez eux, après avoir reçu les premiers soins.

D'autre part, l'agent motocycliste Paul Filteau du poste no 7, a subi une fracture ouverte à la jambe, vers 10 h. hier matin, quand il a été heurté accidentellement par la voiture d'un automobiliste à qui il venait de faire signe de se ranger sur le bord de la chaussée pour une infraction à la circulation. L'accident est survenu en face du 5602 rue Paul-Pau. Le blessé à été transporté à l'hôpital Maisonneuve.

Enfin, deux autres policiers de Drummondville-Sud, dont les noms n'ont pas été divulgués, ont subi des blessures, vers 3 h. hier matin, quand leur auto-patrouille s'est écrasée contre une voiture accidentée, au milieu de la route no 22 reliant St-Nicéphore au Village Marcotte. Les policiers se rendaient justement sur les lieux de cet accident qui avait causé des blessures à cinq personnes. Les sept blessés ont été transportés à l'hôpital Ste-Croix, à Drummondville.

Sentence suspendue à un sourd-muet

Un sourd-muet, qui à sa comparution samedi matin aux Sessions de la Paix devant le juge Paul Hurteau, avait admis culpabilité à une accusation de vol à l'étalage, a bénéficié d'une suspension de sentence.

Le juge a voulu tenir compte de l'infirmité de l'accusé et aussi de ce que c'était son premier délit. Il a cependant exigé de lui un cautionnement personnel de $200, sans frais, comme quoi il garderait la paix pendant deux ans.

Comment juge et accusé ont-ils communiqué ? Par le truchement d'un membre de la Sûreté provinciale, qui a parlé à l'accusé de telle façon que celui-ci pouvait "lire" le mouvement de ses lèvres.

Sentence mercredi pour vol d'auto

M. Yvon Parent, âgé de 18 ans, qui, lors de sa comparution samedi matin aux Sessions de la Paix devant le juge Paul Hurteau, admettait culpabilité à l'accusation de vol d'auto et à celle de fraude portant sur $130, connaitra sa sentence mercredi.

Mardi dernier, il avait volé une auto, qu'il avait encore lors de son arrestation jeudi. Ce jour-là, il s'était servi d'une carte de crédit trouvée dans l'auto, pour obtenir des biens d'une valeur de $130. Deux autres hommes, MM. Yvon Patry et Jacques Dufresne, qui auraient ce jeudi-là accompagné M. Parent, ont été accusés de complot, de fraude et de tentative de fraude : ils ont protesté de leur innicence et subiront leur enquête préliminaire vendredi. Le juge Hurteau leur a accordé la mise en liberté provisoire, moyennant pour chacun cautionnement de $950.

Un accusé admet, puis nie sa culpabilité

M. Patrick Jennings, âgé de 18 ans, comparaissant samedi matin aux Sessions de la Paix devant le juge Paul Huretau, a successivement admis, puis nié sa culpabilité à l'accusation de vol de cinq autos en trois jours. Le jeune homme avait commencé par s'avouer coupable et par préciser qu'il ne savait que faire. Le juge lui fit donner quelques explications par un avocat, ce qui amena le changement de plaidoyer.

Enquête préliminaire vendredi. Pas de cautionnement.

Le même matin, MM. Jean Cyr et Roger Gagnon, de Montréal, ont nié culpabilité à l'accusation de possession d'une barre de métal, d'une baïonnette et d'un couteau à lame de 20 pouces : ils auraient disposé de cet attirail aux petites heures vendredi matin. Enquête préliminaire vendredi. Liberté provisoire pour chacun, moyennant dépôts de $50.

Détective libéré de deux accusations

Fernand Dubois, détective à l'emploi de la ville de Pierrefonds, a été "libéré de la façon la plus honorable" des deux accusations qui pesaient contre lui à la suite d'un incident survenu au cours de la grève des ouvriers de cette municipalité de banlieue, il y a quelques semaines.

Le juge Gérard Laganière qui présidait l'enquête préliminaire de Dubois a renvoyé, du haut du banc, les deux accusations. "C'est le plaignant plutôt que le prévenu qui devrait être à la barre", a-t-il déclaré.

Le détective était accusé "de conduite dangereuse au volant" et de voies de fait, à l'aide de son véhicule, sur la personne du piquet de grève, Gilles Paquin, employé du service des parcs de Pierrefonds.

Le jeune homme, avait été légèrement blessé lorsque l'automobile conduite par l'accusé, qui voulait sortir du terrain de l'usine de filtration, l'avait heurté au genou gauche.

Le calendrier des pionniers

Le 6 novembre 1867

Première session du gouvernement canadien

Le 1er juillet 1867 naissait le nouveau dominion du Canada. L'union législative du Haut et du Bas-Canada avait été dissoute. C'est une union fédérale qui lui succédait et elle comprenait l'ancienne province du Canada — que l'on désignerait dorénavant sous les noms de Québec et d'Ontario — de même que la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Il devenait donc nécessaire de mettre sur pied cinq administrations : l'une pour le gouvernement central et les quatre autres pour les provinces, et de préparer l'élection d'un parlement fédéral et de quatre législatures provinciales.

John A. Macdonald avait pris la vedette aux conférences de Québec et de Westminster. C'est lui que lord Monck chargea de former un cabinet en attendant la première élection. Il ne pouvait s'agir que d'un ministère de coalition et Macdonald se vit en face de problèmes insurmontables, car il lui fallait tenir compte dans toute la mesure du possible de la représentation des provinces, des éléments français et anglais, catholique et protestant, sans oublier le facteur irlandais, et encore moins, cela va de soi, l'équilibre des deux partis. Ce choix, tout tissé de compromis, donna le cabinet suivant :

Conservateurs : John A. Macdonald, ministre de la Justice et procureur général ; Georges-Etienne Cartier, Milice et Défense; Alexander T. Galt, Finance; Alexander Campbell, Postes; Jean-Charles Chapais, Agriculture; Hector-L. Langevin, secrétaire d'Etat pour le gouvernement central; Edward Kenny, receveur général.

Libéraux : William McDougall, Travaux publics ; William P. Howland, Revenu de l'intérieur; Adam J. F. Blair, président du Conseil privé; Samuel L. Tilley, Douanes ; Peter Mitchell, Marine et Pêcheries; Adams G. Archibald, secrétaire d'Etat pour les provinces.

Macdonald se trouvait à la tête de douze ministres : six conservateurs et six libéraux. Dès le début, certains chefs de file s'employèrent à briser la coalition. George Brown, qui était le véritable chef des libéraux, ne pouvait consentir à oeuvrer sous Macdonald, de sorte qu'il ne faisait pas partie du ministère, mais il mena une guerre vigoureuse contre un tel cabinet. Des brefs furent émis en août pour la première élection fédérale et le premier parlement se réunit le 6 novembre. Il établit les ministères des Travaux publics, des Postes, de la Milice et de la Défense, de la Justice, des Douanes, du Revenu intérieur, du secrétariat d'Etat ainsi que de la Marine et des Pêcheries; il jeta les bases de la fonction publique, adopta des lois portant sur les banques et les chemins de fer, prit des dispositions pour la construction de l'Intercolonial et adopta des résolutions pour l'admission au sein de la Confédération de la Terre de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest. Il fixa l'indemnité des députés à $600 par session.

Les premiers comptes publics établissaient les revenus à $13,687,000, les déboursés à $13,486,000 et la dette nette à $75,726,000. La première partie de la session dura jusqu'au 21 décembre, et la deuxième, du 12 mars au 22 mai 1868. Cet intervalle devait permettre aux législatures provinciales de se former car, à ce moment-là, un même citoyen pouvait siéger concurremment à Ottawa et dans une assemblée provinciale. John Sanfield Macdonald et Pierre-J.-O. Chauveau, qui, les premiers, occupèrent les postes de premiers ministres de l'Ontario et du Québec, respectivement, étaient dans ce cas, de même que Blake, Cartier, Dunkin, Langevin et autres. Ce système de double représentation devait subsister plusieurs années.

Les sentiments qui s'étaient manifestés à l'égard de la Confédération lors de l'élection fédérale n'avaient pas été unanimes. Dans le Québec, 53 députés sur 65 étaient favorables au gouvernement; en Ontario, 67 sur 82, et au Nouveau-Brunswick, 12 sur 15. Mais la Nouvelle-Ecosse se prononça presque en bloc contre la Constitution : un seul de ses 19 députés, Charles Tupper, appuyait le pacte confédératif; à l'élection provinciale tenue en cette province, deux seulement des trente-huit députés élus se prononcèrent en faveur de l'union fédérale.

Il y a 50 ans

"Jadis", se souvient un vieux monsieur à Moscou, "beaucoup de personnes rêvaient du communisme. Et aujourd'hui, les communistes rêvent de jadis !" (tp)

"Le Ralliement des créditistes doit se débarrasser de ses séparatistes"

VANCOUVER (PC) — Un député du Crédit social a déclaré samedi que le Ralliement des créditistes devra se débarrasser de ses éléments séparatistes avant qu'on puisse discuter de l'unité à l'aile anglo-canadienne du parti.

M. Bert Leboe (CS—Cariboo) portait la parole au congrès annuel de la Ligue du Crédit social de Colombie-Britannique. Il a déclaré que les créditistes de M. Réal Caouette devront mettre l'accent où il appartient, "sur les politiques du Crédit social plutôt que sur le nationalisme du Québec".

M. Leboe a déclaré que le vrai Crédit social favorise un Canada uni et qu'il n'y a pas de place dans le parti pour le séparatisme. Il a déclaré que l aseule façon dont les créditistes pourront réintégrer le parti serait de demander à l'association nationale de les réadmettre.

"C'est par cette porte qu'ils sont sortis et c'est par cette porte qu'ils devront rentrer," a-t-il dit.

ANNONCE

Flirt et mariage ne font pas bon ménage

De nos jours, le flirt semble occuper dans la vie sociale des gens une place importante. Est-ce un rite inoffensif ou un jeu dangereux? On sait que la frontière entre le flirt innocent et celui qui peut devenir dangereux varie suivant la personne avec laquelle on se livre à ce jeu. Mais comme tous les jeux, le flirt a ses règles que les joueurs ont grand intérêt à observer. Pour en savoir plus long, achetez sans tarder Sélection du Reader's Digest de novembre!

A Montréal :
842-7777

Ce numéro local vous met en communication avec le Service de Réservation Royal de Sheraton à tout Sheraton dans le monde.
Sheraton Hotels & Motor Inns
155 hôtels et Motor Inns Sheraton dans les principales villes
Les administrateurs tendus se détentent au Sheraton



ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
DISTRIBUTEUR AUTORISE DEPUIS 15 ANS DES MACHINES DE BUREAU
OLIVETTI — UNDERWOOD
EST DEMENAGE A
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15
270-1141
STATIONNEMENT
1917 1967

JACQUES TARDY O.D.
EXAMENS DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
2 OPTOMETRISTES
JACQUES TARDY, O.D. LIONEL RENAUD, O.D.
921 est, rue STE-CATHERINE — 842-3646
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

couleurs vives
FENÊTRES • PORTES • REVÊTEMENTS
RUSCO TOUT ACIER
COULEURS DECORATIVES CUITES A MEME — VOYEZ LEUR BEAUTE
COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES
Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglass ou métal aux couleurs "vivantes"
ESTIMATIONS GRATUITES
RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT



Le blazer à devant croisé

Modèle créé à Londres par "The Tailored Man"

L'expression blazer a pour origine la coutume anglaise de porter (emblazoned) sur la poitrine un insigne militaire ou de club. Aujourd'hui, ce vêtement est indispensable dans la garde-robe masculine. Le nôtre est bleu, légèrement ajusté à la taille, et est fait de worsted de laine hopsack, n'exigeant presque jamais de pressage.

$59.50

harry gold 'the tailored man'

Portez à votre compte

RUE STE-CATHERINE OUEST ET CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND

L'ACFAS réclame un Conseil provincial de la recherche

par Roland PREVOST

SHERBROOKE — Par la voix de M. Michel Normandin qui terminait samedi son mandat à la présidence, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a réclamé de nouveau la création d'un Conseil provincial de la recherche.

M. Normandin, qui est adjoint au recteur de l'Université de Sherbrooke, a aussi insisté sur la nécessité d'établir avec la collaboration de nos universités le Centre de recherches industrielles et appliquées qui, paraît-il, deviendrait peut-être bientôt une réalité.

En outre, l'écart qui existe entre nos universités francophones et d'autres préoccupe M. Normandin. La valeur d'une université, dit-il, et partant la qualité de son enseignement est en quelque sorte une fonction directe de l'ampleur des programmes de recherches : l'effort de recherche exprimé en dollars par étudiant inscrit aux différents programmes est donc une mesure assez précise de la qualité tant recherchée.

Il serait donc possible d'établir une valeur minima de ce per capita afin de permettre aux universités qui n'ont pas encore atteint ce minimum de bénéficier d'octrois spéciaux établis à partir de propositions concrètes.

Ce processus ne ferait que reconnaître l'obligation du gouvernement de ne subventionner que des institutions de premier ordre en comblant le plus rapidement possible les écarts qui séparent nos universités de ce minimum reconnu.

M. Normandin a révélé que l'ACFAS va ouvrir prochainement un secrétariat régional à l'Université de Moncton ; si l'expérience réussit, des bureaux analogues seraient créés dans des centres à l'ouest de Montréal.

Les administrateurs se proposent d'organiser des colloques, à caractère national et même international, dans des villes du Québec où ne se tiennent pas les congrès de l'ACFAS ; l'ACFAS pourrait ainsi profiter des accords récents conclus entre la France et le Québec. Enfin, l'ACFAS entend à l'avenir prendre position sur toutes les questions reliées au progrès de la science dans notre province.

Un office de planification des universités

Le gouvernement provincial créera un Office de planification et le développement des universités, a annoncé M. Jean-Jacques Bertrand au banquet de clôture du 35e congrès de l'ACFAS.

L'ancien ministre de l'Education, traitant des relations entre l'Etat et les universités, a ajouté qu'un tel organisme — dont le vocable n'est pas encore choisi — verra à assurer la liberté de l'Etat, qui est limitée par les fonds disponibles, et la liberté des universités qui pour elles est fondamentale.

M. Bertrand a placé l'éducation et la recherche scientifique comme les deux grandes priorités de l'essor du Québec.

Mgr Roger Maltais, recteur de l'Université de Sherbrooke, a déclaré par la suite que cet Office de planification était réclamé depuis longtemps par les universités : ce ne sera, a-t-il dit, qu'un organisme consultatif mais un organisme compétent.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel, O.D., Optométriste,
bureau chez
Peoples Credit Jewellers
1015, rue Ste-Catherine O. - VI. 9-7071

Le patronage politique peut avoir ses avantages

— MM. François Renaud et Vincent Lemieux

SHERBROOKE.—On a beaucoup décrié le patronage politique, en ces dernières années, mais au congrès de l'ACFAS terminé samedi à l'Université de Sherbrooke, il s'est trouvé quelqu'un pour lui trouver des avantages, à la vérité des avantages qui n'existent pratiquement plus, sauf dans certains pays.

MM. Vincent Lemieux et François Renaud, professeurs de Science politique à l'université Laval, n'ont pas voulu revaloriser un système qui "a fait ses preuves" ; leur intention était d'en faire une analyse, de démontrer comment le patronage apparaît et disparaît.

Si surprenant que cela paraisse, le patronage peut avoir des avantages. D'abord, il sert avant tout à venir en aide à ceux qui sont dans le besoin : c'est une sorte de service social... C'est pourquoi d'ailleurs il disparaît ou s'atténue beaucoup à mesure que monte la classe moyenne. Aux Etats-Unis, il a été un élément important d'intégration sociale à cause du très grand nombre d'immigrants au 19e siècle et au début du 20e.

Au niveau de l'administration, le patronage a aussi suppléé à des manques importants qui sont liés au processus d'intégration : le système de patronage a humanisé l'administration, il l'a ramenée au niveau de la population et il a permis de donner à la loi une plus grande flexibilité face aux diverses situations particulières. On a ainsi évité la lourdeur de la bureaucratie. La structure du patronage a pu renforcer celle de l'administration.

Sur les méfaits et désavantages du patronage politique, on est suffisamment renseigné pour qu'il ne soit pas nécessaire de les étaler de nouveau. Ce qui est plus nouveau, c'est de savoir comment il perd de ses "droits".

Le déclin ou la disparition du patronage ne peut être le résultat que d'une modification au niveau des conditions qui favorisent son émergence. Ainsi aux Etats-Unis on a constaté que la prospérité économique, la hausse du niveau de vie, le plein emploi, une plus grande instruction tendent à accélérer la croissance d'une classe moyenne de plus en plus puissante. Cette nouvelle classe fait siennes les valeurs des élites traditionnelles, valeurs fondées sur l'intérêt public plutôt que sur les intérêts particuliers.

La vertu d'efficacité exige une fonction publique solide. La simple extension de l'activité gouvernementale et sa spécialisation de plus en plus poussée nécessitent des fonctionnaires compétents dont le recrutement ne dépend pas de facteurs partisans. Les occasions de patronage se font de plus en plus rares.

Un autre facteur : l'émergence des groupes d'intérêt. C'est ainsi que, par exemple, de plus en plus les demandes de l'ouvrier sont canalisées par son syndicat.

Le 35e congrès de l'ACFAS

Montréal est-elle vraiment la métropole du Canada?

SHERBROOKE — La lutte pour la suprématie que se livrent depuis un siècle Montréal et Toronto va continuer, mais laquelle des deux villes peut-elle vraiment revendiquer le titre de métropole du Canada ?

M. Louis-Edmond Hamelin, Directeur du Centre d'études nordiques à l'université Laval, a présenté au congrès de l'ACFAS des données qui répondent à cette question dans des perspectives nouvelles.

En effet, a-t-il rappelé, on a pour habitude de comparer le Montréal métropolitain et le Toronto métropolitain en se basant presque uniquement sur l'aspect démographique, c'est-à-dire les populations. Or, il y a plusieurs autres critères d'évaluation.

Voici comment il en arrive à établir qu'il y a deux métropoles au Canada, presque nez à nez, si l'on peut dire, contrairement à des pays comme la France, l'Angleterre, l'Espagne et d'autres qui ont une métropole que nul ne conteste.

M. Hamelin a choisi vingt facteurs, en donnant à Montréal, dans chaque cas, le chiffre arbitraire de 100. A partir de cela, voici ce qu'il accorde à Toronto : nombre de bilingues, 10; attraction de la main-d'oeuvre, 115; sièges sociaux de compagnies, 700; trafic portuaire, 24; activités boursières, 258; tirage des quotidiens, 67 ; heures de création à la télévision, 83; population, 86. Ces facteurs, entre les vingt utilisés par M. Hamelin, suffisent à montrer des différences marquées. La compilation de l'auteur donne dans l'ensemble une dominance de 73 pour cent à Montréal, et de 69 pour cent à Toronto.

L'écart est donc assez faible. Toutefois, fait remarquer M. Hamelin, Montréal a fait récemment des investissements surtout tertiaires tels que l'Expo et le métro, alors que Toronto a l'avantage d'investissements de producton et d'équipement. Comment faire un pays avec deux métropoles ? C'est impossible. Toronto est une ville trop anglaise pour les quatre millions de Canadiens français unilingues, et Montréal (deuxième ville française du monde) ne peut pas être la métropole unique d'un pays dont 80 pour cent de la population parle l'anglais.

Mais la dominance de Montréal et de sa région à l'intérieur du Québec est un fait d'une évidence éclatante. Un autre géographe, M. Jacques Girard, chef des études régionales et locales au Ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, en a traité un aspect : l'industrie manufacturière. La région de Montréal en contient les sept dixièmes, ce qui en fait la deuxième concentration industrielle du Canada.

Comme le démontre M. Girard, le phénomène remonte loin. Le recensement de 1831 dégage nettement la prédominance du district de Montréal dans presque tous les secteurs de transformation : en 1911, Montréal avait 69 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière du Québec.

ONGLE INCARNÉ

Quelques gouttes d'ONIXOL Dr. Scholl soulagent l'endolorissement et la douleur. ONIXOL ramollit la partie incarnée de l'ongle, calme les tissus enflammés et favorise la repousse naturelle de l'ongle. En vente partout.
Dr Scholls ONIXOL

LOCATION D'AUTOS
LES PRIX LES PLUS BAS
$5 par jour 5¢ par mille
TAUX à la SEMAINE et MOIS
SPECIAL POUR WEEK-END
$9.95 et plus 5¢ le mille
du VENDREDI 5 hrs P.M.
au LUNDI 9 hrs A.M.
BELAIR RENTAL SERVICE LTÉE
1169, AV. BERNARD OUEST
277-1134
ACME RENT-A-CAR
6245, CÔTE-DE-LIESSE
636-0033

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

HOMMES
ET FEMMES DE 16 A 45
songez à votre avenir
Inscrivez-vous aux cours
MACHINES IBM
Programmation — Circuit — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT
De 9 hres A.M. à 9 hres P.M.
861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal (près station Métro)
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines IBM.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G-4

Vous ne connaissez sûrement pas ce fauteuil enchanté



Fantastique! Un somptueux fauteuil moderne incorporant les haut-parleurs stéréo et toutes les commandes. Détendez-vous et laissez-vous emporter, seul à seul avec la musique de Beethoven ou de Brubeck, sans ce sentiment de claustration que donnent les écouteurs. La musicalité, aussi, est meilleure puisque vous entendez les deux canaux, des deux oreilles. Vous vous croiriez dans la salle de concert. Bien que conçu expressément pour CIRCA 703, le fauteuil d'écoute s'adapte parfaitement à tous les stéréophones Electrohome.

...ni ce stéréo enchanteur!

Qui aurait songé à un meuble rond pour un stéréo... sinon Electrohome? Une splendeur, n'est-ce pas? Et la musicalité est celle que vous ne pouvez attendre que d'un Electrohome, grâce à ses haut-parleurs Satellite spéciaux diffusant sur 360°. Oui, 360°! Une autre anticipation de l'avenir qu'Electrohome vous offre aujourd'hui. Voyez le CIRCA 703 et les autres appareils stéréo haute fidélité en meubles de style classique, colonial ou moderne chez votre marchand.

En Ontario: fauteuil, $299; stéréo, $599. Prix légèrement plus élevés dans l'Est et dans l'Ouest.

ELECTROHOME
anticipe l'avenir pour vous donner maintenant les meilleurs appareils.

Ameublement J.G. Bigras Ltée
5150 boul. Sauvé Laval Ouest
627-2611

Ameublement Phil Joly
121 rue Blainville Ste-Thérèse-de-Blainville
625-2631

Beaulieu & Gladu Inc.
4589 est, rue Ste-Catherine
255-7787

BROSSEAU ELECTRONIQUE
3266 Grande Allée Laflèche
676-3941

Ludger Cyr Inc.
Toujours à la page
5386 est, rue Jean-Talon
725-4731

J. A. Drapeau Enrg.
TV Service
3870 est, rue Ste-Catherine
523-3482

H. Durocher Electronique Ltée
10,185, 54e Avenue Rivière-des-Prairies
665-3240 - 665-3894

Fifth Avenue Dept. Stores
4932 rue Wellington Verdun
769-4531

Claude Fortin
2550 est, rue Beaubien
728-3673

Claude Gagné Meubles
321 boul. des Prairies Laval-des-Rapides
669-7141

Galerie du Meuble St-Michel Inc.
1396, ch. Chambly Ville Jacques-Cartier
677-6964

Gratton TV Service Limitée
2478 est, Fleury
381-9861

Gravel Frères RADIO-TÉLÉVISION
1416 rue Joliette — 523-2109

Meubles Lagacé Ltée
3825 boul. Lévesque Chomedey - Laval
681-6401

Laurex Electronique Inc.
5510 boul. Charleroi (coin de Jean Meunier)
322-6524

Pierre Lefebvre Inc.
11787 est, N.-Dame Pointe-aux-Trembles
645-1648

Legault ELECTRIQUE
6274 Christophe-Colomb
271-4221

Réal Letourneau T.V.
650 boul. Fort St-Louis Boucherville
655-8022

Hervé Ouellette Ltée
3475 est, rue Ontario
525-8686

Radiola LTÉE
1401, rue Peel coin Ste-Catherine
288-4161

Radio Lorenz
115 O., Ste-Catherine
Place des Arts
849-8900

J.A. ST-Amour LTÉE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

S. Verdon Ltée
191, boul. Ste-Rose
Ste Rose — 625 2107

J. Verrette Enrg.
01184 Charlevoix Pointe St Charles
932 8809

J. Roméo Vinet Inc.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V — 351-9110

Gouvernement du Québec

Ministère de la Voirie

Appels d'offres

Démolition de onze (11) bâtisses, Ville de Montréal.

182-A-2519	938-942 Atwater
182-A-2531	944-950 Atwater
182-A-2492	952-954 Atwater
182-A-2523	10-18 Selby
182-A-2488	35-45 Brooke
182-A-2534	47-51 Brooke
182-A-2543	50-60 Selby
182-A-2507	62-72 Selby
182-A-2498	74-78 Selby
182-A-2513	160-162 Selby
182-A-2528	164-168 Selby

Le soumissionnaire devra fournir un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances au montant de $4,000.00 pour garantir l'exécution des travaux.

Le soumissionnaire devra s'engager à démolir ces bâtisses dans un délai de 6 semaines de calendrier.

Clôture des soumissions à 11 heures du matin (heure normale de l'Est), le 28 novembre 1967.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements, s'adresser :

Bureau de la
Route Transcanadienne
7170 boul. St-Laurent,
Suite 300, Montréal

Le Sous-Ministre,
Eddy Monette, Ing.

Le transport des écoliers doit relever du ministère des Transports —M. Fernand Lizotte

par Michel-G. TREMBLAY

"Remettre le bébé du ministère de l'Education, soit la responsabilité du transport des écoliers, à ses véritables parents, soit le ministère des Transports et des Communications".

C'est M. Fernand Lizotte, ministre des Transports et des Communications, qui a fait cette déclaration au représentant de LA PRESSE quelques minutes avant son discours devant les membres de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, au cours duquel il a souligné que "l'éparpillement administratif est toujours plus coûteux et moins efficace". Le transport de voyageurs par voie routière doit être soumis à une politique uniforme, qu'il s'agisse d'écoliers ou de travailleurs, d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

Au sujet d'une telle politique d'ensemble en ce qui a trait à tout le secteur du transport des voyageurs, M. Lizotte a rappelé des recommandations de leur mémoire présenté à la Commission d'enquête sur le transport des écoliers à savoir principalement la responsabilité de la Régie des transports du transport des écoliers.

M. Lizotte a soutenu que les contrats de transport d'écoliers devraient être confiés à un transporteur public dans les villes et, où la faible densité de la population ne permet pas l'exploitation d'un service de transport public, à un entrepreneur privé.

"Que les propriétaires d'autobus d'écoliers se rassurent ! Les normes que nous exigerons et les règlements que nous imposerons, en plus d'assurer la sécurité des écoliers, seront de nature à protéger les propriétaires consciencieux." Le ministre a tenu à faire cette mise au point devant les membres de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec parce que, selon lui, il est évident que la recommandation de son ministère à la Commission d'enquête sur le transport des écoliers s'appliquait exclusivement aux propriétaires d'autobus des villes.

"Les lacunes que nous constatons dans le transport des écoliers ne sont pas dues au fait qu'il soit confié en grande partie à des entrepreneurs privés, mais au fait que les dispositions de la loi sont tout à fait insuffisantes."

Le système de transport des écoliers au Québec laisse grandement à désirer et le ministère s'en rend compte depuis assez longtemps, a affirmé le député de L'Islet qui a ajouté que "les recommandations de son ministère s'inspirent, non pas de données théoriques, mais de constatations pratiques faites par le personnel des services d'administration et de surveillance".

Par ailleurs, le ministre qui prenait la parole au banquet de clôture de l'Association a lancé un appel aux participants qui devraient collaborer aux politiques du "ministère qui ne veut pas faire cavalier seul". "Le ministère tient à élaborer sa politique en coopération avec les corps intermédiaires et les associations qui opèrent dans les domaines de sa juridiction."

"Nous sommes pour le dialogue", a-t-il déclaré en terminant et il a remercié les membres de l'Association qui se préoccupent activement de la sécurité routière.

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL



** Théorie des patrons
** Gradation, ajustement
** Croquis, style
** Histoire du costume
** Couture commerciale
** Chapeaux
* Moulage Haute-Couture
* Charme Féminin
* Formation mannequins
* Dessin, peinture
* Initiation aux Arts Décoratifs

**Les cours précédés de deux astérisques se donnent aussi par correspondance.

3 heures de cours à votre choix données gratuitement sur demande.

Ecole Thérèse Gauthier INC.
ECOLE ETABLIE DEPUIS 15 ANS
4510 de LAROCHE, Montréal 34
(angle Mont-Royal)
Tél. 527-1387

Prospectus gratis sur demande

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TELEPHONE .....
PR 6/11/67

Les anciens élèves de 9 communautés religieuses entendent se prononcer sur la réforme du système scolaire

par Claude GRAVEL

SAINTE-ROSE — Une association des anciens élèves et amis de 9 communautés de religieux enseignants est en voie de formation au Québec.

Cette association groupera quelque 50,000 personnes et entendra donner le point de vue des parents catholiques de la province, principalement en ce qui touche l'éducation.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Jean Dufort, président de la Fédération canadienne des clubs et amicales Saint-Gabriel, au cours d'un congrès annuel réunissant 300 délégués.

On remarquait une dizaine d'observateurs représentant les anciens d'autres communautés religieuses, d'hommes et de femmes, au cours de ce congrès qui se déroulait sous le thème : "Education, affaire de tous".

M. Dufort a signalé que les fédérations d'anciens de communautés religieuses sont maintenant parvenues à maturité et qu'il est probable que leur fusion sera complétée d'ici six à huit mois.

"Nous en sommes rendus au point où il faut prendre position en éducation. Nous sommes catholiques et on est à la veille de nous demander de le faire savoir, de le faire comprendre."

M. Dufort a expliqué que 9 fédérations d'anciens des régions de Montréal et de Québec songent maintenant à former un nouveau corps intermédiaire qui fera des représentations auprès du ministère de l'Education.

Il a noté que la présence du religieux enseignant était toujours nécessaire dans nos écoles et que ce dernier pouvait travailler en collaboration avec le professeur laïc à l'éducation des enfants.

Le conférencier au banquet de clôture du congrès, le Frère Albert Tremblay, président de la Fédération des frères éducateurs, a dit que l'avenir des frères enseignants de la province de Québec n'est pas aussi sombre que certains veulent le faire croire.

"Même si nos familles religieuses sont éprouvées actuellement au Québec, l'optimisme a sa place. Les départs sont plus nombreux, mais pas au point où certains alarmistes le crient. Et puis, pendant qu'il pleut au Québec, il fait soleil ailleurs."

Le Frère Tremblay a fait remarquer que les frères éducateurs, au nombre de 47,500 en 1945, étaient 55,500 en 1955, et totalisaient l'an dernier 73,240 membres à travers le monde. "Un accroissement de 25,000 membres en moins de 20 ans, est-ce là le fait d'un organisme anémique et menacé de fin prochaine ?"

Le conférencier, notant que de nombreux changements s'opéraient actuellement dans les communautés de religieux, a noté que le jeune frère qui entrera bientôt dans l'enseignement possédera une et même deux licences d'enseignement.

"Il s'est opéré chez nous, même avant le Concile, une clarification et une purification des objectifs. Une attention et un respect plus grands sont accordés aux valeurs essentielles, et nous faisons preuve d'une souplesse d'adaptation plus grande face aux autres valeurs."

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Montréal-Québec



par le Rapido vous voyagez

en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

• 3 Rapidos par jour — aller-retour.
• Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
• Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
• A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour!
Billet simple de voiture coach, les jours de tarif Rouge:
$4.20

CN

ANNONCE

si VOTRE DENTIER bouge...

Saupoudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

COSE

COURS JOUR ET SOIR

METHODE DU CHEMINEMENT CRITIQUE (CPM) — CERTIFICAT 9B

• JOUR — 5 jours consécutifs — 9:00 A.M. à 5:00 P.M. — 30 heures. 27 novembre au 1er décembre.
• SOIR — Mercredi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M. — 30 heures. Commençant le 29 novembre.

GESTION DES APPROVISIONNEMENTS — CERTIFICAT 8B

• SOIR — Lundi et jeudi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M. — 30 heures. Commençant le 30 novembre.

STATISTIQUES INDUSTRIELLES — CERTIFICAT 2S-1

• SOIR — Mardi de chaque semaine — 7:00 P.M. à 10:00 P.M. — 30 heures. Commençant le 21 novembre.

Demandez notre prospectus décrivant les cours et les modalités d'inscription

LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE
685, rue Cathcart, suite 911, Montréal 2 — Tél. 866-5786

MAINTENANT
plus d'argent à gagner!
plus de prix à gagner!
plus de chances de gagner!

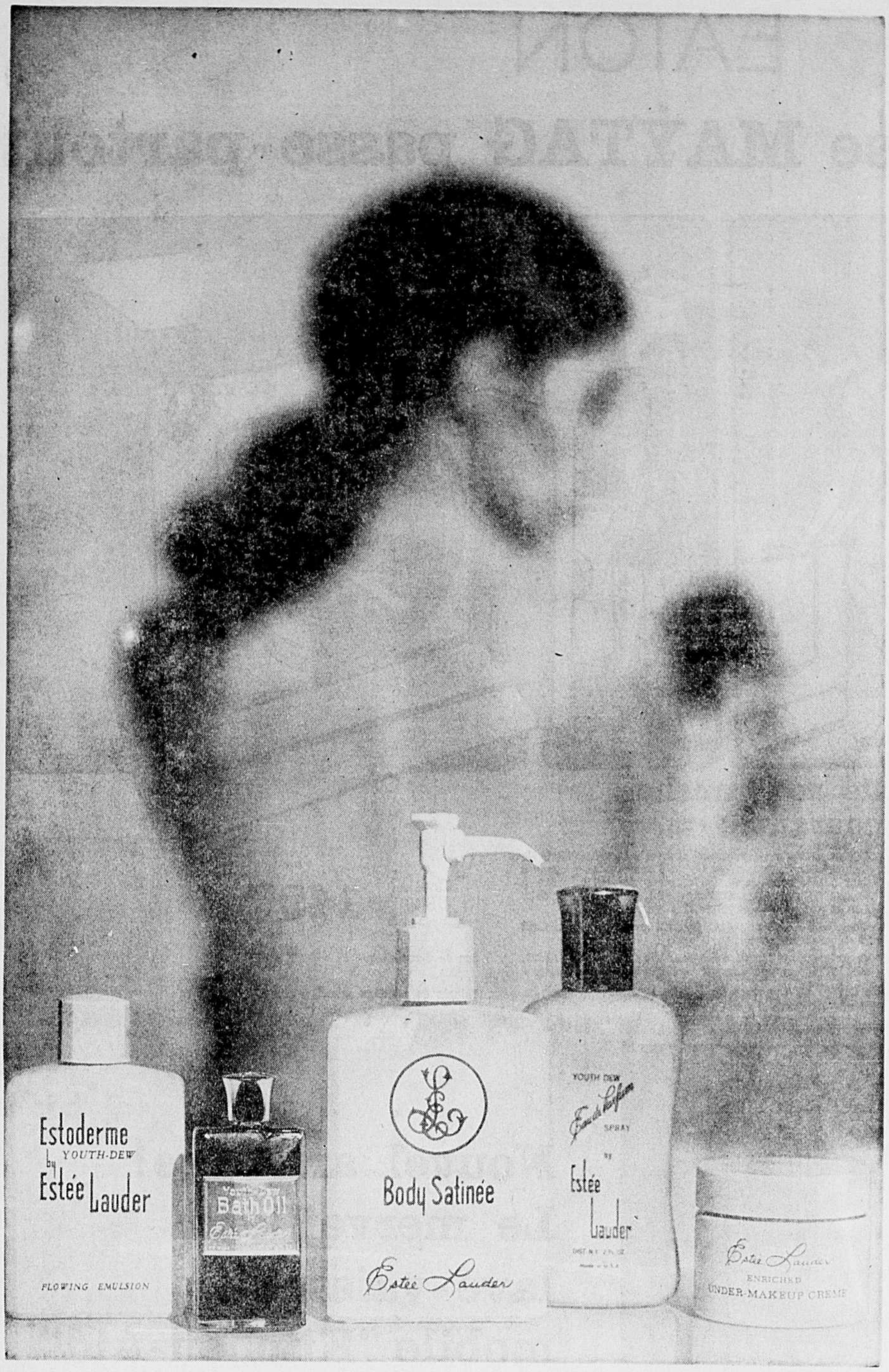
AVEC LES
NOUVEAUX
Jetons
Matinée

UN JETON OR PEUT VOUS VALOIR*
$5000
ARGENT $100 BRONZE $5 VERT $1



*Pour avoir droit au prix, vous devez être âgé de 18 ans et plus et pouvoir répondre correctement à une question de qualification.

Matinée...
La cigarette
la plus douce
au canada



Estée Lauder prend un soin précieux de votre peau

Rien est négligé. Le teint est radieux et naturel ; la peau est douce, souple et délicieusement parfumée pour le corps. Les merveilleuses crèmes d'ESTEE LAUDER, les huiles riches et les luxueux produits de toilette prennent soin de votre peau de la tête aux pieds. Deux conseillères de beauté attitrées ESTEE LAUDER sont actuellement chez EATON en ville. Venez les consulter. Elles se feront un plaisir de vous faire connaître la ligne complète de beauté d'ESTEE LAUDER dont une partie seulement est représentée ici.

"Youth Dew" Body Satinée : une lotion veloutée et parfumée pour le corps. **4 oz.** **4.00**

"Estoderme" Youth Dew : une émulsion hydratante crémeuse pour le soin de l'épiderme pendant la journée. **2 oz.** **3.00**

Huile de bain "Youth Dew" : A l'heure du bain, parfume et adoucit votre peau. **½ oz.** **5.25**

Crème de base ultra-riche : une crème-voile protectrice pour un aspect parfait du maquillage. **2 oz.** **8.00**

Eau de parfum-aérosol "Youth Dew" : une fragrance jeune et captivante en atomiseur. **2 oz.** **6.50**

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire



Un "trio de voyage" en cadeau

Il se compose d'un lait démaquillant crémeux, d'une lotion faciale rafraichissante et de l'émulsion "Estoderme" Youth Dew. Les trois produits de base indispensables à la beauté de votre épiderme, présentés dans un coffret compact incassable pour le voyage. Le "trio de voyage" vous est remis sans frais supplémentaires avec tout achat de 5.00 ou plus de produits ESTEE LAUDER chez EATON en ville, aujourd'hui et jusqu'au samedi 11 novembre.

EATON

Le mardi 7 novembre, au neuvième étage chez EATON, inauguration de l'exposition de

PEINTURES et SCULPTURES

à laquelle ont participé 45 artistes canadiens de renom, pour la **ONZIEME VENTE D'ART AUX ENCHERES** qui aura lieu le mardi 21 novembre à 20 h. à l'hôtel Windsor commanditée par le

CHAPITRE
HERMAN ABRAMOWITZ
D'HADASSAH

pour venir en aide à ses oeuvres de bienfaisance

Droit d'entrée à l'enchère : 2.00 (comprenant les rafraichissements)

L'EXPOSITION SE POURSUIVRA JUSQU'AU 20 NOVEMBRE

---

la BOUTIQUE du PETIT PANIER ROUGE

La Boutique du petit panier rouge

Tous ces petits riens qui illuminent une pièce, qui agrémentent une table, qui décorent une crèche ou égaient un arbre sont là, miroitants, à notre sémillante Boutique : rubans à cadeaux, bougeoirs et bougies multicolores, boucles et rosettes, objets décoratifs et cartes emboîtées . . . Prenez le temps de choisir et partez sûrs d'avoir fait un choix judicieux, car tout à LA BOUTIQUE DU PETIT PANIER ROUGE fait chaud au coeur.

EATON en ville (rayon 208) deuxième étage, près de l'ascenseur de front, ou à Pointe-Claire, au rez-de-chaussée

---

CARTES DE NOËL PERSONNALISÉES

Boutique des cartes de souhaits personnalisées

Pour formuler vos voeux à vos parents et amis les plus chers, que pourriez-vous choisir de plus précis que des cartes de souhaits personnalisées ? A notre Boutique tout de rouge tendue, vous choisirez en tout confort, la formule, la scène et le format qui respectent le mieux votre conception du voeu . . . et vous avez un vaste choix ! "Sélection EATON" et de nombreuses autres portent toutes une marque personnelle, en anglais ou en français, qui ne saurait passer inaperçue.

EATON en ville seulement (rayon 208) deuxième étage, près de la Boutique "Adam"

---

la BOUTIQUE des DÉCORATIONS de NOËL

Boutique des décorations de Noël

Une profusion, un feu d'artifice d'idées-décorations pour le temps des festivités prochaines ! De différentes parties du globe nous arrivent mille et une merveilles de NOEL qui caractériseront mieux vos réceptions. Des arbres de différents formats et matières, des lumières hautes en couleurs, des décorations étonnantes et autres nouveautés saisonnières n'attendent que votre choix. Tout est émerveillement !

EATON en ville (rayon 208) au sixième étage, près des ascenseurs arrière, et à Pointe-Claire, deuxième étage

---

Eaton ouvre de 9 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi jusqu'a 21 h. Les commandes téléphoniques sont acceptées dès 8 h. COMPOSEZ 842-9211

A chacun son projet du Centenaire !

par Lise BLAIS

A chacun son projet du Centenaire ! Ceux-ci ont accompli le tour de la Gaspésie en faisant de l'auto-stop à genoux, ceux-là sont venus à l'Expo en vélo, alors que Mmes Zidulbéa et Dubitsky, pour leur part, ont transformé leur sous-sol en "salon du Centenaire" !



photo LA PRESSE

Mme Goldie Dubitsky exécute ici une retouche sur une des peintures murales de son Salon du Centenaire. Elle a intitulé cette scène : "Patineurs d'autrefois".

"Tout le monde faisait quelque chose pour célébrer l'événement; nous avons donc décidé de mettre notre violon d'Ingres à profit," de dire Mme Dubitsky. Et le violon d'Ingres de ces deux dames c'est la peinture. A deux, elles ont peint, sur les murs du sous-sol de leur résidence d'Outremont, des scènes canadiennes. Puis en aménageant ici une causeuse antique, là un vieux phonographe à manivelle, plus loin une table à café, peu à peu, la salle a revêtu un aspect original pour devenir par la suite un véritable petit salon commémoratif.

On se doit d'ajouter que Mme Zidulbéa est une ancienne diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal tandis que sa locataire et amie, est peintre amateur depuis nombre d'années.

"Nous aurions bien aimé présenter notre salon à l'exposition des projets du Centenaire qui se tiendra bientôt au centre d'achat Rockland, mais comment transporter nos murs jusque là ? . . ." nous demande ironiquement Mme Dubitsky et elle poursuit," "Nous avons pensé mettre notre réalisation à profit et c'est pourquoi nous demandons aux parents, amis ou voisins qui viennent visiter de déposer vingt-cinq sous dans une cruche; nous entendons remettre l'argent ainsi recueilli à la Société du cancer et à la Fondation du coeur lors de leur prochaine campagne de souscription."

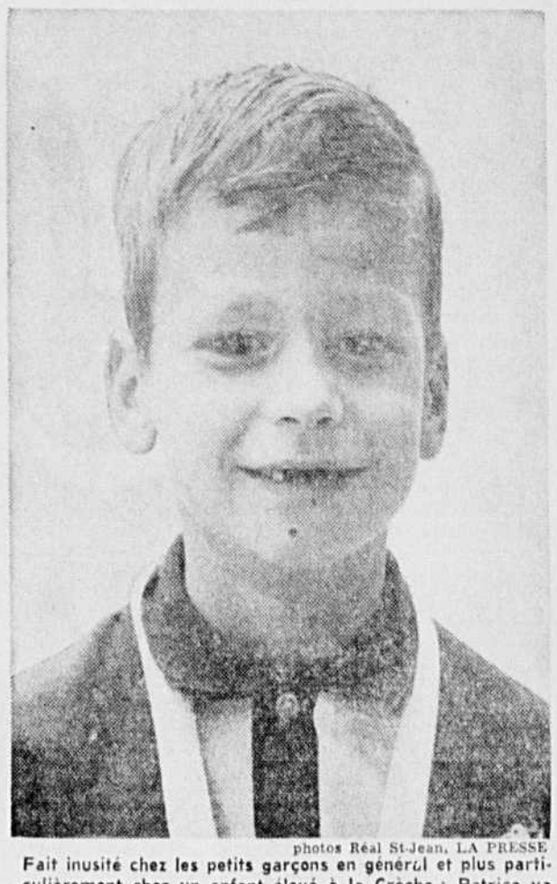
On ne compte plus le nombre de ceux qui ont réalisé "leur" projet du Centenaire; mais assez rares, tout de même, sont ces initiatives personnelles qui vont contribuer à soutenir des oeuvres de bienfaisance. Le fait vaut la peine d'être souligné.

Un foyer pour chaque enfant

De concert avec la Société d'adoption, LA PRESSE poursuit sa campagne en vue de trouver un foyer nourricier ou d'adoption — aux enfants qui se trouvent à la Crèche. L'an dernier, 975 ENFANTS ONT ETE ADOPTES et 214 ont été placés en foyer nourricier. Les parents qui projettent sérieusement de prendre un enfant dans leur foyer n'auront qu'à communiquer avec la Société d'adoption et de protection de l'enfance, 874 est, rue Sherbrooke. Tél. : 527-2331. Aujourd'hui, nous vous présentons Paulo et Patrice. Eux aussi sont à la recherche d'une famille



Tout blond, tout rose, tout joufflu, voici Paulo, trois ans. A la Crèche de la Réparation, on le dit très intelligent, actif et du genre "soupe au lait". Paulo, indépendant et débrouillard, n'accepte pas facilement qu'on lui vienne en aide. "Je suis capable tout seul", dit-il, quand quelqu'un essaie de lui couper sa viande ou de boutonner son manteau. Paulo, c'est connu, n'aime pas l'heure du dodo . . . ni descendre de l'autobus quand le temps est venu. Il raffole des bonbons. Il souffre de bronchite asthmatique mais n'a pas fait de crise depuis longtemps. Adopté, Paulo serait le bout-en-train de toute la maisonnée. Qui viendra le chercher ?



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Fait inusité chez les petits garçons en général et plus particulièrement chez un enfant élevé à la Crèche : Patrice va baiser discrètement la main d'une personne qu'il aime. Grand pour son âge et très mince, ce petit garçon ne passe jamais inaperçu même s'il est timide et réservé. Très affectueux, Patrice ne se livre cependant pas facilement mais quand il aime quelqu'un, c'est pour longtemps. Patrice a fait une grande découverte l'été dernier : il a connu la campagne et il en garde de nombreux souvenirs. Durant les quelques minutes passées avec lui, nous avons remarqué son sourire enfantin, un besoin très vif d'affection et son sens de l'observation. Patrice s'épanouirait vraiment dans une famille. Comme il a déjà cinq ans, il serait grand temps qu'il quitte la Crèche.

Trude Sekely : un bon conseil, n'écoutez pas tous les conseils !

par Lise BLAIS

"Aujourd'hui on n'a plus raison de craindre de perdre sa ligne par suite d'une grossesse. Si on se conforme aux diètes prescrites par son médecin et qu'on se donne la peine de faire des exercices de culture physique on pourra multiplier les grossesses en conservant, ou presque, sa taille de jeune fille." C'est ainsi que s'exprimait Mme Trude Sekely au cours de l'interview qu'elle nous accordait, à l'occasion du lancement de son nouveau livre : La maman et son nouveau-né. Mme Sekely est une figure bien connue dans le domaine des cours préparatroires à l'accouchement naturel. Elle dirige son propre studio de gymnastique en plus de dispenser des cours dans plusieurs hôpitaux de Montréal.

"La préparation à l'accouchement a beaucoup évoluée depuis une dizaine d'années", nous confie-t-elle ; "je me souviens qu'à l'époque les futures mamans avaient de la difficulté à intéresser leur mari au phénomène de l'enfantement, mais aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux ceux qui assistent leur femme jusque dans la salle d'accouchement."

Pour Mme Sekely, il ne fait pas de doute que la naissance d'un enfant est une expérience qu'il faut partager pleinement à deux. "Pour la femme, l'homme incarne la force autant physique que morale ; il est donc bon, pour elle, de le sentir présent dans ces moments plus difficiles. Parce qu'on devient mère, il ne faut pas laisser le mari pour compte," affirme-t-elle. En somme, partager les mêmes souffrances, c'est se préparer à goûter aux mêmes joies.

Nouvelle vie à trois

L'ouvrage que vient de faire paraître Mme Sekely est justement conçu pour initier la nouvelle maman à sa petite famille. **La maman et son nouveau-né** est un livre qui tente de combler un vide. Comme l'explique l'auteur : "Ce petit livre n'est point un manuel des soins à donner au bébé, il en existe plusieurs et d'excellents. Par contre, il offre à la toute nouvelle maman une description de la vie avec le nouveau-né durant les premières semaines de son existence."

L'auteur vise plutôt à prévenir les mamans de ce qui les attend "après", car à l'heure actuelle elles trouvent beaucoup d'assistance "avant", mais lorsque bébé est arrivé, elles sont subitement laissées à elles-mêmes, devant agir comme une mère, sans l'être encore entièrement. Les périodes de transition sont toujours des moments difficiles où on a spécialement besoin d'être guidée et encouragée, peut-on y lire.

Ce guide pour la nouvelle maman vient donc compléter une trilogie du même auteur qui avait déjà publié **Gymnastique féminine*** et **Pour vous future maman***.

* Les éditions de l'homme.

sur votre bloc notes

Parties de cartes

L'Association des étudiantes infirmières de l'hôpital de la Miséricorde organise sa partie de cartes annuelle qui aura lieu le jeudi 16 novembre à 8 h. du soir, dans les salles de l'hôpital, 1051 rue St-Hubert. Nombreux prix de présence. Pour renseignements, on peut communiquer avec Soeur Marie Stella, ou avec Mlle Nicole Boivin en composant 842-7181, poste 245. Invitation à tous.

* * *

Une partie de cartes aura lieu le 29 novembre prochain, à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 1981 est, rue Rachel, à 8 h. du soir. Cette soirée a pour but de venir en aide aux Pères missionnaires Jésuites canadiens. Il y aura de nombreux prix de présence. Les billets sont en vente au presbytère de l'Immaculée-Conception, et le 29 novembre au soir, à la porte.

Prix de concours livré après 75 ans d'attente

TORONTO (PCf) — Une femme qui avait gagné un service à thé en argent il y a 75 ans à la suite d'un concours vient de recevoir son prix.

Winnifred Watson, à l'âge de douze ans avait gagné le premier prix dans un concours organisé par le journal *Evening Star*, aujourd'hui le *Toronto Star*, qui vient de célébrer son soixante-quinzième anniversaire.

Au cours d'une entrevue, Mme Watson expliqua pourquoi elle n'avait pas réclamé son prix dans le temps : J'étais terrifiée tout simplement, dit-elle. Mon père était un pasteur méthodiste et je craignais qu'il ne considère le concours comme un jeu de hasard, défendu.

Ayant entendu dire que le *Star* allait célébrer un anniversaire, Mme Watson téléphona au journal pour raconter l'anecdote. Et comme après soixante-quinze ans on ne pouvait retracer le service à thé original, on lui en envoya un autre, sans plus.

Au Musée d'art contemporain

L'inauguration de l'exposition des concours artistiques du Québec, se tiendra au Musée d'art contemporain, 4040 est, rue Sherbrooke, le mercredi 8 novembre prochain, à vingt heures trente. L'exposition se terminera le 10 décembre.

Notre coloriste "Oréal de Paris" choisira une teinte qui vous embellira, consultation sans frais



Permanentes "Oreal de Paris" :
- "modeling" régulier $25 pour $15
- "10 minutes" régulier $18 pour $10

ultra-rapide : sans rouleau, ni séchoir notre coupe "bouclante" $3.50

CARTES CREDICO et DINER'S

WANNER'S

COIFFURE — BEAUTE — BOUTIQUE

1194 ouest, Sainte-Catherine 866-7636

Fourrures

MANTEAUX DE VISON

PEAUX HORIZONTALES

Offrez-vous une fourrure vraiment exceptionnelle ! Choisissez le vison, la fourrure la plus soyeuse qui soit !

ARCTIC BLACK • HOMO TAUPE • SILVER BLUE • RANCH FONCE • PASTEL • NOIR

$595 à $895

Venez au carrefour de la fourrure

Laberge Chevalier ET COMPAGNIE LTEE Fourrures

1475, rue AMHERST 521-2126

Près du boul. de Maisonneuve

LOCATION de TENUES de GALA



Si l'invitation porte la mention "l'habit est de rigueur", rendez-vous chez SAUVÉ FRÈRES SERVICE COMPLET DE VENTE ET LOCATION DE TENUES DE GALA POUR TOUS GENRES DE CÉRÉMONIES.

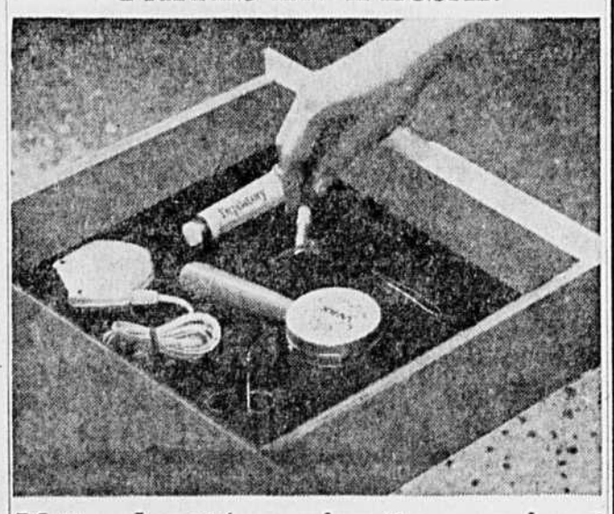
SAUVÉ FRÈRES (1967) LIMITÉE

Au troisième étage

À MONTRÉAL: 6554, rue Saint-Hubert (près Beaubien) 273-6392

À SAINT-HYACINTHE: 1624, rue des Cascades, 773-7424

FAITES-EN L'ESSAI!



Mettez de côté vos pincettes, rasoirs et crèmes dépilatoires pendant un mois.

par Dorothy Gregory

Si vous croyez être la seule femme sur quatre à ne pas avoir le problème des poils superflus, faites cette expérience.

Mettez de côté, pour un mois entier, les pincettes, le rasoir, la cire ou les décolorants. Le mois écoulé, examinez très attentivement la pousse de vos poils superflus : l'endroit où ils poussent, leur couleur, leur épaisseur et leur longueur. Venez alors à la clinique Gregory pour un examen sérieux par nos techniciennes qui sont très habiles et très expertes. Pourquoi faire cette expérience, direz-vous ? Pour trois bonnes raisons :

1) Au cours d'un séjour à l'hôpital, vous pouvez être obligée de passer un mois ou plus sans utiliser de produits chimiques ou autres pour l'épilation des poils superflus.

2) Il peut vous être impossible ou ennuyeux d'utiliser des crèmes dépilatoires pour une longue période de vacances à la campagne.

3) Vous vous devez de connaître exactement l'importance du problème de poils superflus, si jamais vous en avez. Votre apparence et votre personnalité y gagneront avantageusement. Ainsi renseignée, vous pouvez décider intelligemment si oui ou non vous devez faire quelque chose pour remédier aux problèmes de poils superflus.

La clinique Gregory élimine tout problème par l'épilation radicale des poils superflus. C'est la solution la plus adéquate à tout problème de poils superflus . . . si rapide et à si bas prix que vous pouvez facilement vous la permettre . . . si confortable que vous pouvez lire ou dormir durant le traitement . . . si sûre car cette méthode est acceptée par tout le monde médical.

Maintenant que Gregory a rendu sa méthode dépilatoire pratique et à portée de toutes les bourses, vous ne pouvez vous astreindre à utiliser des méthodes temporaires et désuètes.

C'est maintenant qu'il vous faut mettre de côté vos pincettes, rasoirs et produits chimiques pour un mois. Venez ensuite à la clinique Gregory pour un examen et une démonstration gratuits.

Pourquoi ne pas venir aujourd'hui ?

Le rendez-vous n'est pas nécessaire. Nos heures de clinique sont : 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m., samedis, de 9 h. a.m. à 2 h. p.m.

EN VILLE : 301 Edifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Ste-Catherine. Tél. : 861-9741.

SNOWDON : 5253 boul. Décarie, à côté du Théâtre Snowdon. Tél. : 481-3522.

PLAZA ST-HUBERT : Suite 300-301, 6339, rue St-Hubert. Tél. : 272-9664.

"Superbes fourrures depuis plus d'un quart de siècle"



Nous sommes fiers d'offrir

Un bel assortiment de vison, seal d'Alaska, loutre canadienne, mouton gris, castor et plusieurs autres magnifiques fourrures.

A PRIX SPECIAUX

Facilités de paiement

Arthurs LIMITED Fourreurs exclusifs

1171, rue STE-CATHERINE OUEST (angle Stanley) — VI. 5-5181





Bal de l'Association Belgique - Canada

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

L'Association Belgique-Canada qui fête le trentième anniversaire de sa fondation cette année tenait son bal annuel samedi soir à l'hôtel Château Champlain. Cette manifestation mondaine était également un hommage à l'ambassadeur de Belgique au Canada qui rentrera bientôt dans son pays après avoir séjourné sept ans à Ottawa. Sur la première photo prise au bal, samedi soir, dans l'ordre habituel, Son Exc. l'ambassadeur de Belgique, le baron Guy Daufresne de la Chevalerie qui a été nommé commissaire général du pavillon belge à l'exposition universelle d'Osaka; Madame Jules Dupré, présidente du comité féminin; la baronne Daufresne de la Chevalerie; Me Jules Dupré président de l'Association Belgique-Canada.

Parmi les distingués invités qui devaient prendre place à la table d'honneur lors du dîner qui précédait le bal Belgique-Canada, on reconnait, assises : la baronne Nothomb; Madame Léon Lortie et Madame Marcel Swinnen; debout, dans le même ordre : M. Marcel Swinnen, consul général de Belgique à Montréal; M. Léon Lortie, président du Conseil des arts (Montréal) et le baron Nothomb.



photo LA PRESSE

Cocktail des diplômés de Polytechnique

L'Association des diplômés de Polytechnique tenait son cocktail annuel samedi soir, à l'hôtel Reine Elizabeth. Sur la photo prise à cette occasion, dans l'ordre habituel, C. Paul D. Normandeau, ingénieur et directeur industriel de la Société générale de financement, invité d'honneur à ce cocktail ; Madame René Gingras; Madame Paul D. Normandeau et M. René Gingras.

Lenora Slaughter donne sa démission

ATLANTIC CITY (PA) — La directrice du concours "Miss Amérique", Lenora Slaughter, abandonne son poste pour cause de sante.

Depuis 5. ans, elle a travaillé à l'organisation de ce concours de beauté, le plus ancien aux Etats-Unis, qui se tient annuellement dans la vaste salle des congrès à Atlantic City, New Jersey.

Au cours des années, cette manifestation a pris de l'envergure et les récompenses qui, autrefois, pouvaient être des engagements aux spectacles de vaudeville, représentent maintenant une liste complète de bourses d'étude. A cause de ces changements, et aussi en tenant compte de l'habile direction de Miss Slaughter, le concours attire aujourd'hui un grand nombre de jeunes filles, même les plus timides qui aspirent à une vie rangée.

On peut se demander quelle sera la réaction d'une Miss Amérique qui pendant une année, aura été adulée du public, et d'autre part toujours protégée par un chaperon, et qui devra, par la suite, se diriger toute seule pour se lancer dans l'existence.

Un sondage non officiel, effectué auprès de 27 gagnantes du titre Miss Amérique, a révélé que ces jeunes filles qui dans certains cas, avaient éprouvé quelques difficultés après leur année de "règne", ont par la suite connu le succès et le bonheur.

Mlle Lenora Slaughter est fière de ses "élèves", et rien ne saurait la contrarier davantage que d'entendre accuser les gagnantes du concours de ne pouvoir faire un succès de leur mariage. Se portant à leur défense, elle dit que le fait d'avoir porté le titre de Miss Amérique n'entre pas en ligne de compte. "C'est tout simplement qu'il y a un plus grand nombre de divorces qu'autrefois", précise-t-elle.

Réunion annuelle

L'amicale Ignace-Bourget tiendra sa réunion annuelle le samedi 11 novembre à trois heures, à l'Ecole normale Ignace-Bourget, 10,500 avenue du Bois de Boulogne. Invitation cordiale à toutes les anciennes. Pour renseignements, composer 622-1638 ou 389-8795.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

La fée des étoiles

Michèle Richard, vedette de la radio et de la télévision canadienne, est devenue samedi, pour des centaines d'enfants "La fée des étoiles" à l'occasion de l'ouverture de la Cité des jouets chez Dupuis.



Maxime & Michel

HAUTE COIFFURE
PLACE VILLE MARIE

LES SALONS MAXIME SONT FIERS D'OFFRIR À LEUR CLIENTÈLE DE RICHES SALONS DE HAUTE COIFFURE, MAGNIFIQUEMENT DÉCORÉS, SITUÉS PLACE VILLE MARIE, AU CENTRE COMMERCIAL WILDERTON, PLACE VICTORIA, PLACE BONAVENTURE ET PLACE ALEXIS NIHON. NOUS COIFFONS LES PLUS JOLIES FEMMES AU MONDE...LES MONTRÉALAISES

JOURS DE SPECIAUX
du 6 au 11 novembre
inclusivement
à toutes nos succursales



Manteaux (unis)

$1.19

merveilleusement nettoyés et pressés
(Manteaux de pluie exclus)

paul
SERVICE STORES LTD

L'AIR PROPRE

PAUL a pour clientèle des femmes et des hommes élégants qui veulent une apparence impeccable. Le chic éclatant des vêtements merveilleusement nettoyés et pressés vous assurera les mêmes résultats, à vous-même comme aux vôtres. Permettez à PAUL de vous rendre la vie plus agréable avec l'AIR PROPRE. Ce service vous est offert à 100 magasins PAUL du voisinage, y compris 70 magasins exploités en franchise. IL Y EN A SUREMENT UN PRES DE CHEZ VOUS.

SERVICE TOUT A VOTRE PORTEE
Nettoyage à sec / Blanchissage de chemises / Réparation de vêtements
Entreposage / Teinture / Tissage / Imperméabilisation
SURVEILLEZ LES SUPER SPECIAUX DE PAUL
POUR LE MAGASIN DE VOTRE VOISINAGE, TEL. 271-4751
POUR RENSEIGNEMENTS SUR LES FRANCHISES — EN VILLE OU HORS DE LA VILLE
APPELEZ M. M.-R. MONETTE — 271-4751

AUBAINES
DE LA SEMAINE

Sauvé Frères



A la BOUTIQUE DU PETIT BONHOMME, au deuxième étage

CHAUDE CANADIENNE pour bambin
Confectionnée en tweed de laine à texture de fantaisie; glissière et boutons. Chaude doublure. Capuchon amovible. Gris, brun ou bourgogne. Tailles 4 à 6x... Ordinairement 17.98
$13.98
AUBAINE DE LA SEMAINE

ELEGANT COMPLET pour bambin
En nylon extensible. Veston à devant croisé et boutons métalliques. Pantalon sans revers et chandail à col roulé. Motif de fantaisie sur fond bleu; bourgogne sur fond vert; royal sur marine.
Tailles 2 à 3x, ordinairement $20.98
AUBAINE DE LA SEMAINE $16.98
4 à 6x, ordinairement $22.98.
AUBAINE DE LA SEMAINE $18.98

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE

★ Stationnement gratuit à l'arrière du magasin
★ A la sortie BEAUBIEN du métro

A MONTREAL : 6554, rue Saint-Hubert 273-6392
A SAINT-HYACINTHE : 1624, rue des Cascades 773-7424

la vie féminine

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront en général favorisés dans le domaine intellectuel et celui des affaires, mais ils ne seront pas exempts d'un climat souvent troublé d'agitation, d'impultivité, voire de violence. Ils devront en tout temps faire preuve de vigilance. Le plan sentimental ne présente pas de dangers et sera plus fécond.

votre horoscope

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous devrez profiter de vos loisirs pour examiner la cause de certains échecs et procéder aux changements nécessaires. Soyez calme et patient. Dormez largement pour récupérer, mangez peu le soir. Attention au surmenage.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Mettez à profit ce jour de détente pour faire une diète au moins relative ou une cure de fruits... qui vous désintoxiquera. Reposez-vous. Faites attention à ne point être entêté à tenir compte de ce qu'on vous dira.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous ferez bien de vous relaxer le plus possible et de mettre vos soucis en vacances pour la journée. Il faut avoir l'esprit libre pour travailler. Montrez-vous gai et plaisantez. Respirez le plus possible.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Reposez-vous de façon intelligente, c'est-à-dire détendez vos muscles et vos nerfs et faites le vide dans votre mental ; ensuite vous pourrez, l'esprit rafraîchi, faire le bilan de vos activités. Trouvez des prévenances pour l'être aimé.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous risquez, surtout si vous êtes de la fin du signe, d'être arrêté par des obstacles insurmontables ; en ce cas, profitez de ce dimanche pour bien réfléchir aux moyens de vaincre cette obstruction. Inutile de faire le fier.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Votre besoin d'activité peut s'extérioriser dans des exercices physiques ou des sports, à moins que vous ne dévoriez les kilomètres au volant de votre auto ; en ce cas, soyez prudent. Pourquoi manquer d'audace ? Vous pouvez tenter votre chance.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Cherchez à voir de quelle manière vous pourriez être aidé dans vos activités professionnelles et, utilisez ce jour à rechercher des concours possibles. Vous devez faire effort pour modifier votre attitude.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Essayez de démêler la vérité sur vos activités professionnelles et renoncez à toutes les illusions... Il s'agit de voir clair. Sentiments très passionnés et ardents, mais qui risquent de ne pas rencontrer toute la réciprocité voulue.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Ne perdez pas l'occasion d'utiliser cette journée de repos pour faire des visites, vous déplacer et voyager, vous détendre tout en faisant des plans. Votre force attractive sera très grande. Bonne vitalité et forte résistance.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Lisez attentivement les rapports relatifs à vos affaires et à vos activités professionnelles et mettez par écrit ce qui vous semble le plus important. Il y aura une vie très intense sur le plan affectif. Un peu de nervosité.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Faites le point de vos activités et voyez ce qui doit être sujet à des modifications et ce qui doit rester sans changement. Rapprochement possible grâce à des amis... Le coeur a besoin de repos. Relaxez-vous le plus souvent possible.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ce jour de repos doit vous inciter à examiner de près les difficultés que vous devrez affronter et les meilleurs moyens d'y parvenir. Surtout ne jetez point d'huile sur le feu. Tâchez de tout apaiser. Distrayez-vous de façon reposante.



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Santé

On me dit que la température normale du corps humain, prise avec nos thermomètres, est dé 98 et trois-cinquièmes. Or, je fais toujours le matin entre 99 et 2 à 4. Suis-je malade ? Cela me détraque à chaque vérification. Par ailleurs après souper, je suis en bas de la normale. Qu'en pensez-vous ? — Ginette.

Je consulterais un bon médecin de médecine interne, afin de savoir s'il n'y a pas quelque foyer d'infection. Et tout simplement, je casserais le thermomètre et n'en achèterais jamais d'autre pour longtemps. Il y a quand même un bout pour s'imaginer que... qui, que, quoi, dont, où... Ce que nos mères redoutaient le plus, le mal imaginaire, est bien souvent la cause initiale de toutes les dépressions nerveuses. Il y a le long de mon chemin une personne qui ne sait jamais dire autre chose à tout le monde comme à chacun : "Tiens, ce matin, vous avez l'air fatigué". Je fais toujours un détour pour la fuir, parce que fatiguée ou non, je m'arrange pour ne pas en avoir l'air... C'est une discipline qui vaut toutes les autres. Et un remède qui empêche toute envie de se laisser aller aux facilités de la glissade.

Education politique

Dans un pays comme le nôtre, où nous avons toujours dû nous accorder avec seulement deux partis politiques, nous sommes bien coincés. Tout est décidé et consommé en haut lieu par les chefs de parti et ensuite, c'est du crois ou meurs. Où allons-nous de ce pas, et comment rendre valeur ou faire confiance à quelques hommes de qualité qui donneraient un meilleur rendement s'il pouvaient émarger à des cadres trop rigides ? — Pierrot.

Dans ce qu'on appelle couramment la politique, il y a deux chemins parallèles : la législation d'abord, l'administration ensuite. Pour établir une législation, il faut une grande connaissance des lois existantes dans tel cadre, pour un peuple particulier, et ce qu'il a pu faire avec ces lois dans leur réalisation.

Cette législation doit rigoureusement tenir compte de l'administration qui en découlera. Il faut donc des structures administratives permanentes qui, dans la mesure du possible, ne sont nullement attachées à ce qu'on est convenu d'appeler du patronage. Depuis une trentaine d'années, et de moins en moins on ne déménage pas un bureau de poste parce que le gouvernement a changé avant-hier et que... "attends la semaine prochaine, ça va y aller !" L'éducation politique se fait. Tout bon serviteur (homme ou femme) de fonction publique comprend ou améliore la législation et l'administre avec le plus grand sens possible de justice distributive sans cesse purifiée.

Beaucoup de personnes, en dehors des cadres de suffrage universel, peuvent être serviables en exprimant leurs points de vue, leurs idées par les moyens de communication moderne : presse, radio, télévision, sans oublier la constante influence du "bouche à oreille" souvent bien plus efficace qu'on ne le croit : cela, c'est véritablement de l'éducation au jour le jour, richesse permanente en marche, et qui finira bien par être tangible dans le choix d'hommes de qualité, compétents et souples, mieux que partisans aveugles aux préjugés sclérosants. L'accord avec un chef constitue un ordre appréciable ; mais tout n'est pas "coupé carré" et "taillé à la grand'hache". Le bienfait peut être dans la nuance... cachée, mais harmonieuse en fond de teint.

Retraite fermée pour les dames

Les Pères Montfortains, de la maison de retraites fermées du Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 4300 rue Bossuet (angle 5875 Sherbrooke est) annoncent une retraite pour dames, du 17 au 19 novembre. L'ouverture de la retraite est à 8 h. 30 le vendredi soir et la clôture à 3 h. le dimanche après-midi. Pour renseignements, composer 254-5376.

MAINTENANT... VOS VÊTEMENTS DE SUÈDE ET DE CUIR peuvent être néttoyés avec éclat

Grâce à notre procédé exclusif "SUEDERIZING"
- Les vêtements demeurent souples
- Les couleurs reprennent vie
- Les taches sont enlevées délicatement
- Les doublures froissées redeviennent lisses et brillantes
- Les gants en chevreau redeviennent comme neufs

Services de Nettoyage
miss brown
637-6741
Commandes postales:
4930 O., rue Sherbrooke, Montréal 6

Tenue de Gala à Louer

Pour un habit de cérémonie d'une grande élégance, utilisez notre
SERVICE DE LOCATION
Le plus grand choix au Canada à des prix de location économique
- Habit de gala
- Tuxedo
- Jaquette
- Directeur
- Veston blanc
- Ensemble junior
- Accessoires

Classy tenue de gala inc.
● Service disponible dans toute la province

Ouvert jusqu'à 6 h... SAUF les jeudis et vendredis : jusqu'à 9 h. du soir. Jeudis et vendredis jusqu'à 10 h. à la Plaza Alexis Nihon.
- 1227, carré Phillips — 861-3625
- 4806, av. du Parc — 272-5704
- 6984, rue St-Hubert — 271-1166
- 5320, ch. Queen Mary — 482-6560
- Plaza Alexis Nihon — 931-3333



SODA Dans votre bain, il aide à vous détendre

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

DUBO DUBON DUBONNET
Un apéritif à la française
IMPORTÉ DE FRANCE
EN VENTE PARTOUT
COC, 30 Kléber, Paris 16, France.



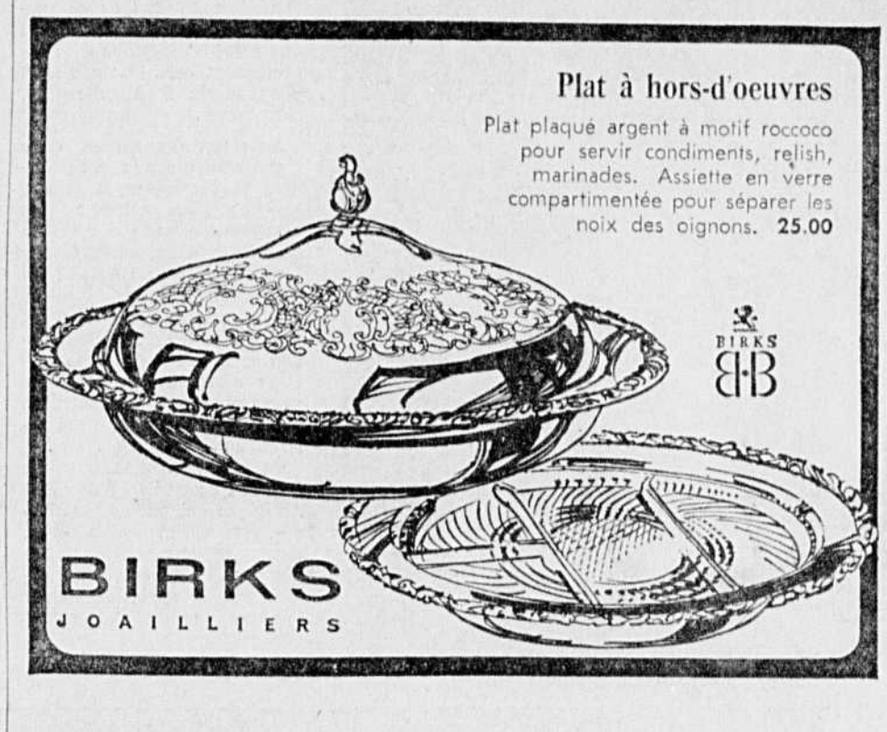
NECESSAIRE D'ENTRETIEN GODDARD POUR LE MARBRE

Polit, reconditionne, détache

Tout nouveau d'Angleterre... pour conserver belles vos surfaces en marbre, pour restaurer le marbre antique. Le détacheur absorbe les taches de graisse. Le reconditionneur enlève les marques réfractaires d'acide, aliments ou breuvages. Le poli (pour marbre, pierre, métal, céramique, Arborite) donne aux surfaces un fini protecteur riche et lustré.

Nécessaire complet incluant linge à polir et mode d'emploi : 5.95
Poli pour marbre Goddard seul : 1.95

BIRKS
JOAILLIERS



Plat à hors-d'oeuvres
Plat plaqué argent à motif roccoco pour servir condiments, relish, marinades. Assiette en verre compartimentée pour séparer les noix des oignons. 25.00

BIRKS
JOAILLIERS

COMMENT FAIRE DISPARAITRE LES TACHES BRUNES DE VIEILLISSEMENT
pour vous aider à conserver votre air jeune?
par Adrian Mitchum

Les taches brunes causent un réel problème esthétique. Elles dévoilent votre âge à tout le monde—souvent même prématurément. Que fait-il faire? Les faire disparaître grâce à ESOTERICA, cette crème médicamentée développée scientifiquement. L'action d'ESOTERICA se situe sous l'épiderme et non à la surface. La médication pénètre sous la peau, détruit les dépots de pigmentation (cause des taches brunes de vieillissement, les taches de rousseur, etc.), en facilitant leur dissolution et leur disparition. ESOTERICA m'a grandement aidé moi-même et elle vous aidera sûrement à conserver votre air jeune. J'aime ESOTERICA à cause de sa texture non graisseuse et son apparence cosmétique. Aussi douce qu'une crème à mains ou qu'un support de poudre; absorption rapide. Laisse une sensation de fraîcheur et un apparence jeune. Laissez à ESOTERICA le soin de faire disparaître ces taches brunes, signe divulgateur de votre âge—redonnez à votre peau sa jeunesse et sa fraîcheur.

$2.25
disponible dans toutes les pharmacies

P.S.: En plus de la formule régulière d'ESOTERICA, vous pouvez aussi vous procurer ESOTERICA Triple Force pour les cas rebelles et ESOTERICA Faciale qui redonne à une peau sèche la lubrification dont elle a besoin.



BIRKS

Birks présente
Le Dorchester

C'est exclusivement chez Birks que vous trouverez "Le Dorchester"... le sac à main classique en cuir que vous pouvez porter avec orgueuil et plaisir... le jour, le soir, en tout temps.

Il est de belle fabrication, doublé de suède, et est muni d'un grand porte-monnaie à large cadre. En cuir maroquin ou de veau. Noir, brun ou marine.
Une exclusivité Birks.

19.50



BIRKS
JOAILLIERS



BRACELETS-MODE EN OR*

De jeunes et élégants qu'ils étaient, les bracelets sont devenus une habitude contemporaine. Portez-les seul, groupés ou combinés avec d'autres bracelets. Ne manquez pas de voir notre vaste collection, prix de 28.00 à 110.00

*or naturel 9 kt



Délicieuses et gourmandes...

elles adorent les gâteaux, les tartes, les beignes, les biscuits et les 29 sortes de pain que les boulangers POM préparent chaque jour dans leurs cuisines pour leur plus grand régal. Dès aujourd'hui, demandez à POM d'être votre boulanger !

Nous faisons plus de produits délicieux que toute autre boulangerie à Montréal

Les boulangers POM
HARRISON BROTHERS LIMITED

LUNETTES auditives
• MARQUES REPUTEES •
• Dépositaire des minuscules appareils auditifs •
"FIDELITY ELECTRONIC DU CANADA



Piles de tous genres
Accumulateur de plus
Spécial $18.00

Yeux artificiels en plastique faits sur mesure.

6528 St-Denis
(Au nord de Beaubien)
CR. 2-9572 — 272-9014

BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS

J.A. Racette

Square Phillips ● Dorval ● Rockland ● Fairview ● Place Versailles ● Place Longueuil ● Place Bonaventure

Morgan

Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Nouvelle Boutique

"CENTRE DE SKI"

chez Morgan au deuxième

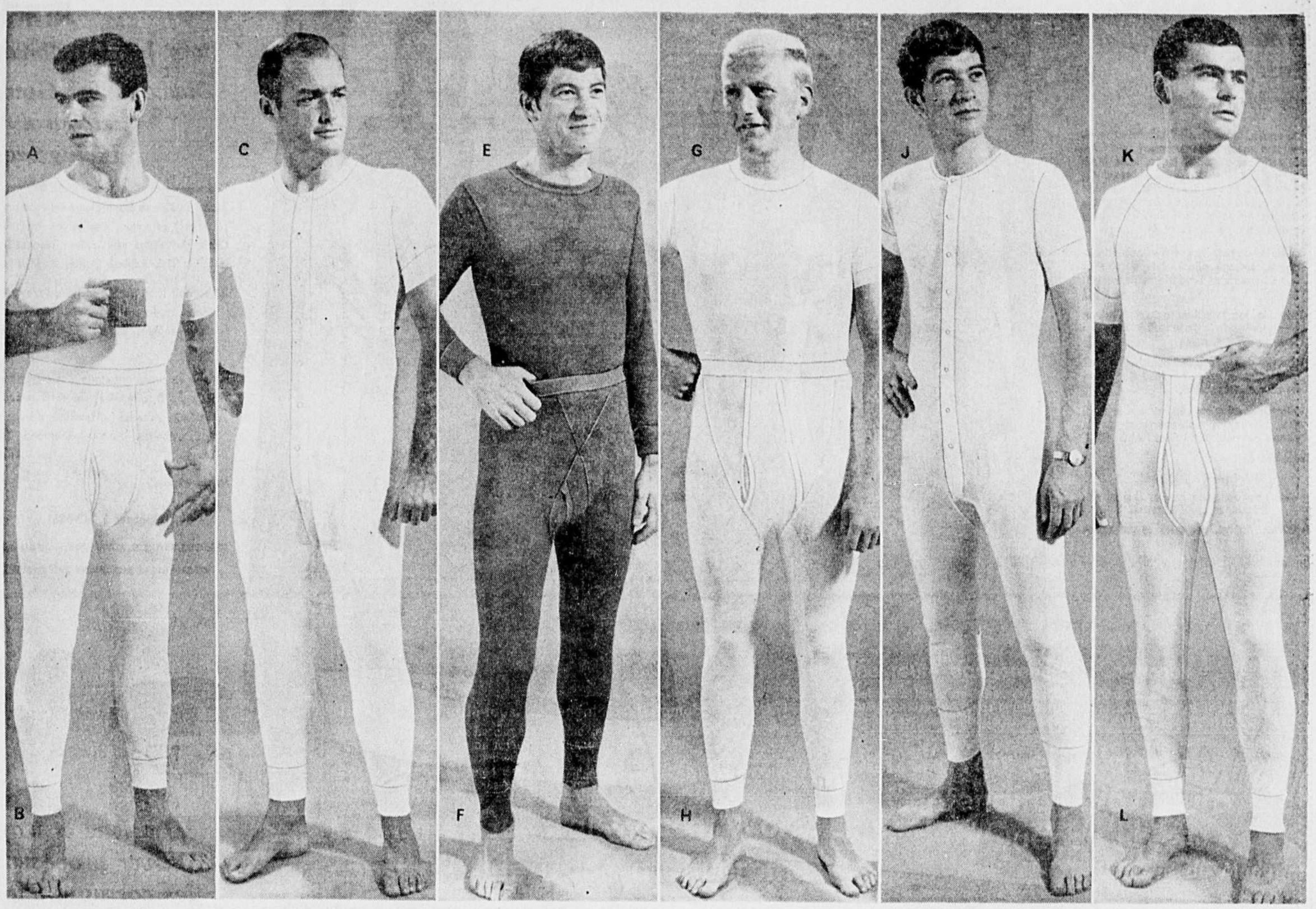
Où vous trouverez de tout pour tous... vestes, anoraks, pantalons, tricots, modes d'après-ski et accessoires... bottines, skis et fixations... pour dames, hommes, enfants, débutants et moniteurs.

Centre de ski... au deuxième

Sous-vêtements de belle qualité pour hommes

MORGAN vous invite à choisir parmi sa collection complète. Vous trouverez les sous-vêtements d'hiver qui vous conviennent, texture moyenne ou épaisse... des marques assurant le maximum de confort, de bien-être, de santé et le minimum d'entretien.

Faites provision, venez ou téléphonez à 842-6261



Marque **"Watson"** *sous-vêtements en coton croisé... par Penmans*

A. Tee-shirt à manches courtes avec encolure ajustée. Blanc. Tailles: P.M.G. **2.50** EG. **2.75**

B. Caleçon long avec taille élastique. Blanc. Tailles 30 à 44. **3.50**

C. Combinaison longue, manches courtes, boutonnage avant. Blanc. Tailles: 36 à 44. **5.95**

D. Caleçon longueur moyenne avec taille élastique. Blanc. Tailles 30 à 40. **2.50**

Centre-ville seulement



Marque **"Duofold"** *sous-vêtements sport, chauds sans pesanteur*

E. Pullover à manches longues. En coton/nylon/laine à envers coton. Irrétrécissable. Rouge flamme. Tailles: 36 à 44. **7.00**

F. Caleçon long aussi en coton/nylon/laine avec envers de coton et taille élastique. Rouge flamme. Tailles 32 à 44. **7.00**

(Magasin centre-ville seulement)

Marque **"Stanfield"** *sous-vêtements tricot mixte laine 50% et coton 50%*

G. Tee-shirt à manches courtes. Encolure ajustée. Tricot irrétrécissable de belle tenue, bande indéformable et renforcée de nylon à l'encolure. Couleur crème. Tailles P.M.G. **4.00** EG. **4.50**

H. Caleçon long. Taille élastique, fond double. Couleur crème. Tailles 30 à 44. **5.00**

Marque **"Harvey Wood"** *tricot laine Kroy*/nylon d'épaisseur moyenne*

J. Combinaison longue à manches courtes et long boutonnage avant. Couleur crème. Tailles 36 à 46. **13.50**

L. Caleçon long. Taille élastique. Couleur crème. Tailles 30 à 44. **7.00**

K. Tee-shirt à manches courtes. Encolure ajustée. Couleur crème. Tailles 36 à 46. **5.50**

M. Gilet athlétique en fin tricot jersey; laine Kroy* à 90% et nylon 10%. Couleur crème. Tailles 36 à 46. **4.00**

N. Short "Mid Way" Taille élastique. Tissu irrétrécissable. Couleur crème. Tailles 32 à 44. **5.50**

Centre-ville seulement

* Marque déposée



Téléphoner à 842-6261

ARTICLES POUR HOMMES — RAYON 28 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard (à moins d'avis contraire)

Morgan magasin pour hommes

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

CEL-CIL

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

vous apporte les nouvelles fibres de demain avec les vêtements de détente et la lingerie d'aujourd'hui



Arnel*
pour les vêtements de détente "Inséparables" par Molyclaire

Cette année, la mode de l'intimité est vraiment une mode d'appartement, extrêmement raffinée, élégante, jeune, mais féminine, douce. Réalisés en un tissu brossé Arnel*-et-nylon, ils sont lavables à la machine et ne demandent jamais de repassage. Choix de coloris nouveaux : mandarine ou bleu écume. Tailles petite, P. et M.

A. Chemise de nuit longue à manches trois-quarts, corsage plissé style empire et large bordure de broderie motif tulipes. **$12**

B. Peignoir long assorti en matelassé, même garniture broderie de tulipes à l'encolure et aux poignets. **$25**

C. Chemise de nuit courte à manches courtes bouffantes, encolure carrée. Jolie parure de soutache importée. **$8**

D. Peignoir court assorti en matelassé, manches bouffantes trois-quarts et même parure géométrique. Tailles P.M.G. **$17**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

LINGERIE ET PEIGNOIRS, RAYONS 44 et 57, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Arnel*
pour les déshabillés Diamond Tea Gown et Carolyn Loungwear

Des vêtements "de rêve" pour la femme moderne. Coupe étudiée dans un tissu brossé Arnel* et nylon, douillet et moelleux. Choix de teintes ravissantes : rose melon ou bleu ciel. Tailles : petite, P, M et G.

E. Peignoir long paré d'un noeud cravate à l'encolure, frange de laine avant et autour des manches. Signée Carolyn Loungwear. **$35**

F. Robe de chambre longue à corsage plissé de style Empire, paré de deux noeuds. Broderie soutache à l'encolure, devant et aux manches. Marque Diamond Tea Gown. **$42**

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

PEIGNOIRS, RAYON 57, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE ET AUX QUATRE SUCCURSALES





Darlene et Kay Silver proposent les corsages d'un goût sobre et élégant en

Arnel* et Celara*

Corsages tricot de jersey d'Arnel facile d'entretien signés **Kay Silver.** Les trois en parfaite harmonie avec tout vêtement sport, de ville ou séparable. Tailles 10 à 18.

A. Modèle sans manches, encolure drapée. Imprimé abstrait aux tons de brun. **$10**

B. Modèle sans manches, col roulé, imprimé abstrait aux tons de brun. **$10**

C. Modèle à manches longues, col rond. Imprimés fleuris en brun, vert, bleu. **$11**

Par **Darlene.** Corsages sans manches "Romatita" dont la fantaisie est charmante, tricotés en fils d'acétate Celara*. Tailles 34 à 40.

D. Modèle sobre à encolure ajustée, rayures verticales en : marine/blanc, noyer/sable. **$8**

E. Tricot Ottoman, boutonnage côté, doubles rayures horizontales. Marine/blanc, noyer sable ou chartreuse /jaune. **$15**

F. Corsage sans manches classique à devant double boutonnage, triples rayures horizontales, parure soutache et boutons miniatures. Nouvelle longueur. Chartreuse/blanc, noyer/stable ou marine/jaune. **$15**

G. Jupe droite entièrement doublée en harmonie avec tous les corsages. Marine, noyer ou chartreuse. Tailles 10 à 18. **$16**

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BLOUSES, RAYON 14, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Autres réclames MORGAN

HEURES D'OUVERTURE	CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

CAHIER No 3 / PAGES 25-38 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES / BANDES DESSINEES / LOISIRS

MONTREAL, LUNDI 6 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 257

Yémen: le maréchal Sallal est renversé par un coup d'Etat

SANAA. (PA,AFP,UPI) — Le nouveau régime républicain du Yémen, qui a pris le pouvoir dans un coup d'Etat non sanglant hier, s'est donné pour tâche de réconcilier les fonctions rivales et de mettre fin à la guerre civile qui sévit dans ce pays depuis cinq ans.

Le coup d'Etat s'est déroulé en l'absence du président Abdullah Sallal, qui se trouvait à Bagdad, en route pour Moscou. Le nouveau président intérimaire est le cadi Abdel Rahman Iriani, qui avait été libéré de prison au Caire le mois dernier, à la suite d'un accord entre l'Egypte et l'Arabie séoudite pour l'arrêt des hostilités entre républicains et royalistes. Iriani s'était apparemment réconcilié avec Sallal et avait été nommé président intérimaire pendant le voyage de ce dernier .

Selon l'agence de presse du Moyen-Orient, Iriani a dit que des contacts ont été établis avec les tribus pro-royalistes en vue de les ramener dans le giron républicain.

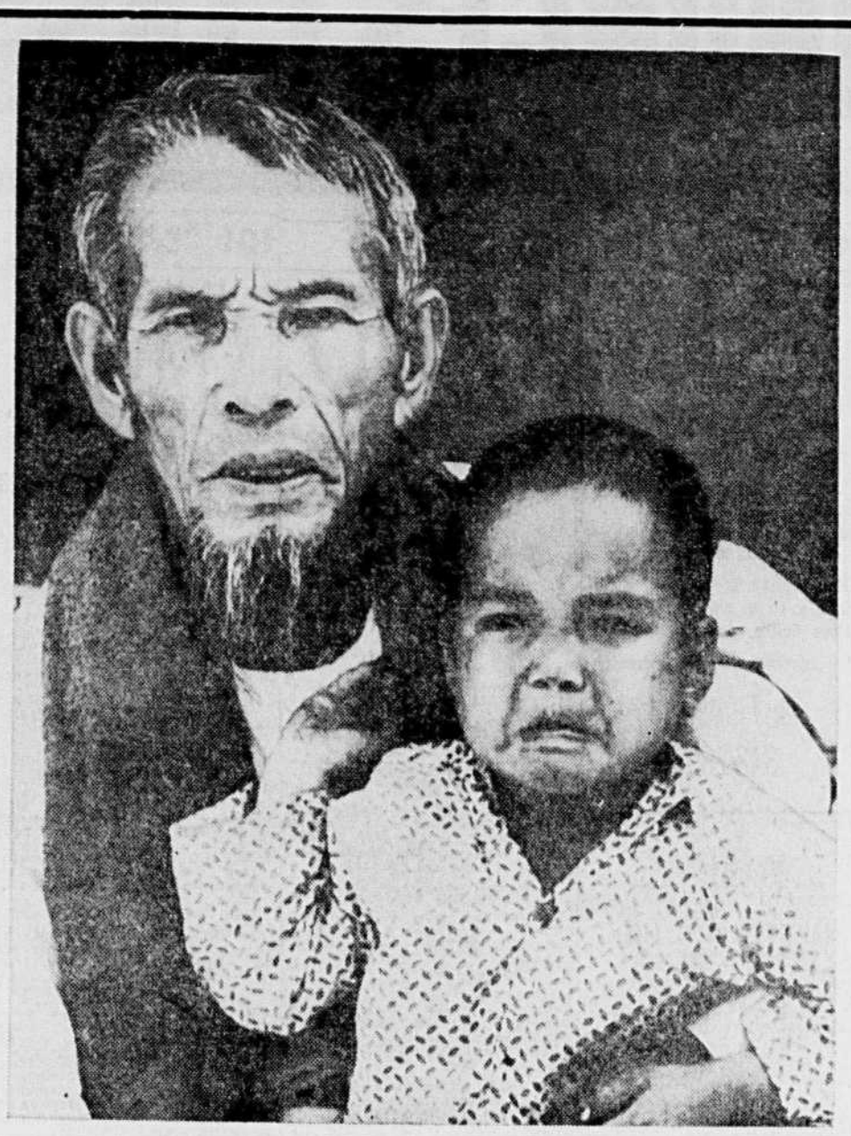
Le nouveau premier ministre, Moshen El Ainy, a dit que toutes les tribus ont exprimé leur appui au noveau régime. Il a précisé que le Yémen suivra une politique de "bon voisinage" avec tous les Etats arabes, y compris l'Arabie séoudite, qui appuyait les royalistes dans la guerre civile qui durait depuis que le maréchal Sallal avait dirigé le renversement de la monarchie, en 1962.

El Ainy, ancien ministre des Affaires étrangères, dirigera un cabinet formé de 13 civils et d'un militaire.

C'est au moment le plus crucial pour l'avenir du Yémen que l'armée républicaine, en accord semble-t-il avec les "républicains modérés", dont le cadi El Iriani, a pris le pouvoir à Sanaa pour se débarrasser de certains dirigeants intransigeants, notamment le maréchal Sallal, hostiles à l'accord égypto-séoudite de Khartoum.

Ce coup d'état militaire, surprenant toutes les capitales arabes, s'est déroulé, selon Radio-Sanaa, sans coup férir et "sans verser une goutte de sang". Les forces armées républicaines se sont emparées sans difficultés apparentes, de tout l'appareil de contrôle du pays, notamment de la capitale d'où les dernières forces égyptiennes venaient d'être évacuées, les aérodromes étant investis et les ports fermés.

Un "conseil présidentiel républicain yéménite" composé de trois membres a été créé hier.



téléphoto PA

A quand la fin du cauchemar ?

Sous le regard inquiet de ce Vietnamien, des troupes américaines traversent un village situé près de Tam Ky, au nord-est du Sud-Vietnam, pour attaquer des unités nord-vietnamiennes occupant une position à la sortie de ce village. Quelques minutes plus tard, les "GI's" ont été reçus par une rafale d'armes légères.

La guerre civile se poursuit à Aden, où l'armée arabe est incapable de rétablir l'ordre

ADEN. (Reuter, AFP, UPI) — Les combats se poursuivent aujourd'hui entre factions arabes rivales dans un quartier d'Aden en dépit des efforts de l'armée sud-arabique pour y établir un cessez-le-feu.

Après des combats au mortier, à la grenade et à la mitrailleuse, dans le quartier de Cheikh Othman, un cessez-le-feu fut annoncé hier soir. Il faisait suite à une marche de quelque 2,000 Arabes, surtout des femmes et des enfants, qui ont réclamé à grands cris la fin des combats.

Au moins 15 autres Arabes ont été tués et 42 blessés hier dans cette guerre civile et la police arabe estime que depuis vendredi les pertes se chiffrent par 70 morts et 250 blessés dans ce protectorat britannique qui doit accéder à l'indépendance à la fin de novembre.

Depuis que l'armée sud-arabique a pris la relève des troupes britanniques, le mois dernier, elle s'est montrée incapable de tenir la situation en main et de maintenir l'ordre.

En prévision de l'indépendance, deux factions nationalistes — Le Front de libération nationale et le Front pour la libération du Sud-Yémen occupé (FLOSY) — se disputent le pouvoir et se livrent "une guerre d'extinction totale". L'armée sud-arabique a convoqué une nouvelle session du comité de réconciliation des deux groupes, pour mettre fin aux hostilités.

Il semble toutefois que le FLN soit convaincu qu'il peut triompher du FLOSY dans la guerre civile et dicter les conditions d'un gouvernement national après le retrait des Britanniques d'Aden, entre le 15 et le 30 novembre. Le FLN contrôle 15 des 16 Etats de la Fédération d'Arabie du Sud et ses forces rongent la résistance du FLOSY et du sultan dans le 16e Etat.

Les Anglais considèrent la situation désespérée. Les troupes britanniques ont reçu l'ordre de ne pas intervenir, sauf pour se défendre. Elles aident toutefois à soigner les blessés.

L'URSS est en fête malgré les violentes attaques de la Chine

MOSCOU. (AFP-UPI-PA) — Discours et pageants de toutes sortes se poursuivent depuis quatre jours à travers l'Union soviétique pour marquer le 50e anniversaire de la révolution. Le clou de la fête sera, demain, un immense défilé sur la Place Rouge. La Chine, qui refuse de participer à ces fêtes, lance attaque sur attaque contre les dirigeants soviétiques qu'elle accuse de ne pas être dignes de célébrer le 50e anniversaire de la révolution.

Dans un éditorial de quelque 8,500 mots publié hier à Pékin, les Chinois rendent un vibrant hommage à Lénine et à Staline, mais attaquent avec une extrême violence les dirigeants actuels du Kremlin. "Les renégats Brejnev, Kossyguine et compagnie, dit l'éditorial, ont maintenant l'impudence de s'ériger en successeurs de la cause de la révolution d'octobre... La seule place qui leur incombe est dans la poubelle de l'histoire."

M. Nicolas Podgorny, président du praesidium suprême de l'URSS, a reçu aujourd'hui au Kremlin les chefs des missions diplomatiques accréditées en Union soviétique.

Le chef de l'Etat soviétique a exprimé aux ambassadeurs et aux chargés d'affaires étrangers ses remerciements pour les voeux et les bons souhaits qu'ils lui ont transmis au nom des peuples qu'ils représentent en Union soviétique.

Une centaine de partis communistes étrangers ont envoyé des délégués à Moscou pour marquer le 50e anniversaire. L'arrivée aujourd'hui de Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, porte à deux le nombre des pays non communistes qui participent à la fête. L'autre est la Finlande, représentée par M. Urho Kekkonen, président du pays.

La session spéciale consacrée au 50e anniversaire de la révolution s'est terminée samedi sur une note que les observateurs croient un peu décevante pour les dirigeants soviétiques.

A la séance de vendredi, M. Léonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, avait lancé un nouvel appel pour une conférence mondiale des partis communistes. Mais cet appel n'a trouvé qu'un faible écho parmi les quelque 6,000 délégués de 95 pays qui assistaient à la réunion. La plupart des chefs de délégations invités à prendre la parole n'ont fait aucune allusion à la tenue d'une telle conférence.

Les travaux de la session se sont terminés sans qu'un seul Cubain n'ait pris la parole. Ce n'est qu'hier que cette délégation s'est manifestée pour la 1ère fois lorsque M. Ramon Machado Ventoura a prononcé une brève allocution à l'usine Moskvitch à Moscou.

Cette attitude de Cuba ne manque pas de susciter de nombreux commentaires tant dans les milieux communistes que les milieux occidentaux.

Affrontement au Congrès américain au sujet du système antimissiles

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le système de défense antimissiles que les Etats-Unis ont décidé de mettre en place semble être à l'origine d'une dure bataille que se livreront le Congrès et l'administration du président Johnson. Des doutes sur l'efficacité du système "Sentinel" face au système de bombardement orbital divulgué récemment par l'Union soviétique ont déclenché le débat.

De même, un rapport publié par 15 membres du comité républicain de la Chambre des représentants chargé des alliances transatlantiques, affirme qu'un tel système risque d'entraîner la dislocation de l'OTAN et recommande aux USA d'explorer sans tarder, avec leurs alliés, la possibilité de mettre au point un système antimissiles (ABM) dans le cadre de l'OTAN.

Le groupe républicain, dirigé par M. Paul Findlay (Illinois), souligne que les Etats-Unis se doivent de participer avec leurs alliés au développement d'un système de défense qui servirait les intérêts de la communauté atlandique tout entière et suggère que tous les membres de l'OTAN coopèrent pour le financement et la construction d'un tel système de défense antimissiles commun. Il ajoute que les installations européennes seraient d'une utilité directe aux Etats-Unis car les radars situés en Europe pourraient avertir immédiatement d'un éventuel lancement de missiles émanant de l'URSS permettant ainsi l'interception de ces missiles à l'extérieur des frontières américaines.

Le radar "au-delà de l'horizon" sera à partir du mois de février prochain le principal instrument de défense sur lequel comptent les Etats-Unis contre la 'bombe orbitale fractionnelle" soviétique en cours de développement.

Ce système, sur lequel les techniciens se penchent depuis plusieurs années a déjà donné une idée de son efficacité en fournissant aux services américains des renseignements qui ont permis de détecter les travaux en cours en Union soviétique pour la création d'un système de bombardement orbital, dont M. McNamara a révélé l'existence vendredi.

Dès le mois de février prochain a précisé le chef du Pentagone, le réseau de radar "au-delà de l'horizon" sera opérationnel et permettra de détecter tout lancement de bombe orbitale et de donner un préavis d'alerte de 15 minutes, à peu près égal à celui que fournit l'actuel système de radar pour les fusées intercontinentales.

Les "bombes orbitales" que l'URSS met au point actuellement auraient pour principal objectif les bombardiers de l'aviation stratégique. Avec un préavis de 15 minutes, les escadrilles qui, à partir des 40 bases existantes à travers le monde, sont constamment en vol pourraient être immédiatement dirigées vers des objectifs ennemis, tandis que celles encore à terre auraient le temps de prendre l'air.

Les pilotes américains s'en prennent à une cible jusqu'ici interdite en banlieue d'Hanoï

d'après Reuter, PA, UPI

Une autre cible a été biffée aujourd'hui de la liste interdite par les autorités du Pentagone alors que des appareils de l'Aviation américaine reçurent l'autorisation de bombarder un ensemble d'édifices d'entreposage situés à plus d'un demi-mille de l'aéroport international de Hanoï, annonce un porte-parole militaire américain.

Le quartier où s'entassent ces entrepôts s'appelle Gia Thuong, et s'étend à quelque trois quarts de mille de l'aéroport de Gia Lam, cible qui, comme les docks du port de Haïphong, demeure interdite aux raiders américains.

Les entrepôts de Gia Thuong longent la principale voie ferrée qui relie Hanoï à la Chine, et par où arrivent les fournitures militaires destinées aux troupes nord-vietnamiennes qui se battent au Sud-Vietnam. Les entrepôts se trouvent également situés entre deux ponts stratégiques, soit le Canal-des-Rapides et le Paul-Doumer, deux structures qui ont été maintes fois attaquées par les appareils américains ces dernières semaines.

Selon un porte-parole américain, Gia Thuong est le plus grand centre d'entreposage militaire au Nord-Vietnam. Il comporte 72 entrepôts, onze hangars de service, et huit immeubles réservés à l'administration.

En plus des entrepôts, les Américains ont attaqué des sites antiaériens situés à trois milles du centre de Hanoï ainsi que l'aérodrome de Phuc Yen, au nord-ouest de la capitale, où, après avoir endommagé deux MIGs-17 au sol, un F-105 américain a été abattu (le 726e depuis le début des raids au Nord).

Le FNL a décidé de libérer trois prisonniers de guerre américains, dont un au moins est de race noire, afin qu'ils soient remis à leurs familles ou "à des organisations progressistes américaines". Plusieurs doutent qu'on tienne compte de ce dernier voeu.

Près de 3,000 civils vietnamiens, fuyant les zones désolées de la "rue Sans Joie", au nord de Hué, ont été pris en charge par des unités américaines de "marines" et d'infanterie et transportés à Phong Diem où ils ont été installés dans des camps de réfugiés.

Samedi, des agents du service d'espionnage américain à Saïgon ont rapporté que "les fanatiques Vietcong et Nord-Vietnamiens qui s'acharnent contre les GIs à Loc Minh, près de la frontière du Cambodge, sont conseillés par des experts de l'armée chinoise". S'appuyant sur ces rapports, les B-52 sont aussitôt partis étendre leurs tapis de bombes dans les parages.

Sur le plan diplomatique, on apprend que le vice-président Humphrey a demandé à l'Indonésie de servir d'intermédiaire dans la guerre du Vietnam.

Selon un porte-parole officiel d'Indonésie, le général Suharto se voit très bien dans le rôle de médiateur entre Hanoï et Washington. Selon l'agence de nouvelles indonésienne ANTARA, le général Suharto a assuré le vice-président Humphrey que l'Indonésie était désireuse d'agir comme pacificatrice, pourvu que "les deux côtés impliqués dans le conflit en viennent à désirer sérieusement une médiation".

Hussein expliquera à Washington la position "raisonnable" des Arabes

NEW YORK (PA, AFP, UPI) — Le roi Hussein, de Jordanie, a dit hier qu'il présenterait aux autorités américaines, cette semaine, la position "raisonnable" des Arabes, tout en laissant entendre que les Arabes consentent à reconnaître le droit d'Israël d'exister et d'emprunter le canal de Suez et le détroit de Tirana, s'ils obtiennent des dispositions avantageuses dans le règlement de la guerre arabo-israélienne de juin dernier.

Le jeune souverain a fait ces déclarations à l'émission télévisée "Face the nation" du réseau CBS, avant de se rendre à Washington pour des entretiens avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk aujourd'hui, et avec le président Johnson mercredi.

Depuis la guerre de 1948 et l'armistice de 1949 faisant suite à la création de l'Etat d'Israël, les pays arabes ont toujours refusé de reconnaître Israël. Ils soutiennent être toujours en guerre avec Israël et que partant, ils peuvent exercer leurs droits de belligérants.

Cependant, le roi Hussein a précisé qu'en vertu de l'entente intervenue à la conférence de Khartoum en septembre, les dirigeants arabes offrent maintenant de "reconnaître le droit de tous de vivre en paix et en sécurité" au Moyen-Orient. Toutefois, ils estiment qu'ils ont atteint la limite des concessions possibles, et que c'est au Conseil de sécurité de l'ONU d'entreprendre tous les efforts possibles pour aboutir à une solution pacifique.

Le roi Hussein a d'autre part démenti des récentes déclarations de M. Levi Eshkol, premier ministre d'Israël, selon lesquelles il aurait été disposé à négocier directement avec Israël avant la conférence de Khartoum. Le roi Hussein a affirmé que cela n'avait jamais été son intention et que de toutes façons, un règlement du conflit intéressait l'ensemble des pays arabes et non la Jordanie seulement.

L'armée congolaise chasse les mercenaires de Bukavu

KINSHASA, Congo (PA, AFP) — Les troupes du gouvernement congolais ont capturé Bukavu, et les mercenaires qui détenaient la ville depuis le 8 août, ont pris la fuite et passé la frontière du Ruanda, annonçait hier le gouvernement congolais.

A Genève, la Croix-Rouge internationale précise qu'environ 130 mercenaires blancs, 900 soldats rebelles katangais et une centaine de femmes et d'enfants ont traversé le lac Kivu samedi soir pour se rendre au Ruanda.

Un porte-parole de la Croix-Rouge a dit que des préparatifs sont en cours pour évacuer ces divers groupes du Ruanda, mais n'a pas indiqué quelle serait leur destination.

Le ministre de l'Information, M. Jean-Jacques Kande, a précisé que l'armée congolaise avait pris la ville samedi soir. C'est la semaine dernière que les Congolais avaient lancé une violente attaque accompagnée de bombardements au mortier et de raids aériens.

Le "New York Times" refuse une annonce "pacifiste" de 424 intellectuels américains

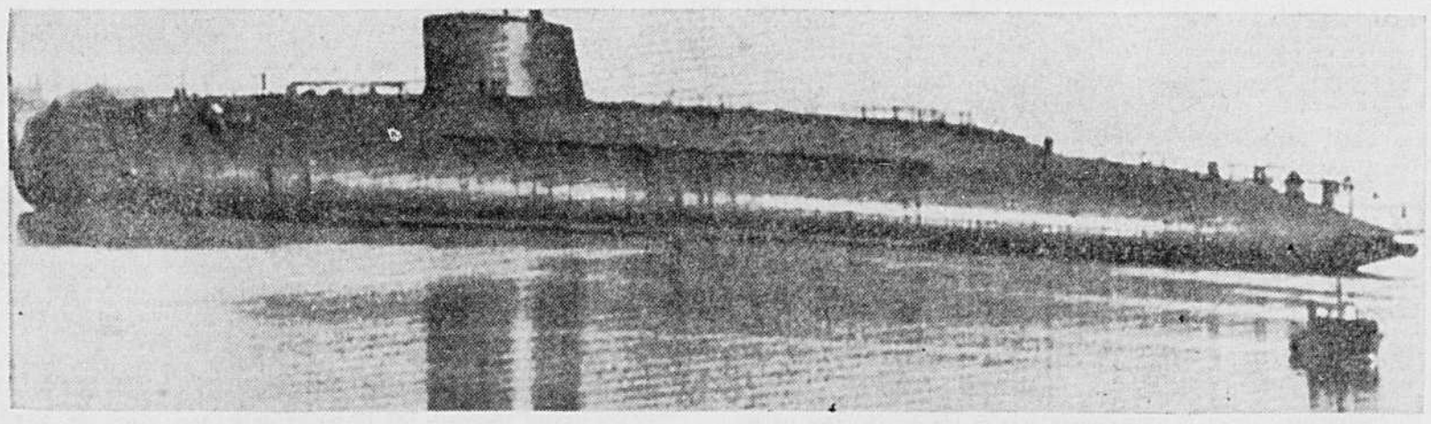
d'après AFP et UPI

Le "New York Times" a refusé hier de publier une annonce présentée par 424 écrivains et journalistes (dont sept travaillant pour le "New York Times"), qui y déclarent refuser de payer la partie de leurs impôts allant à l'effort de guerre américain et lancent un appel à la généralisation de cette forme de protestation contre la guerre au Vietnam.

Le journal a estimé que le refus de payer ses impôts étant un délit, il se rendrait complice d'un tel acte d'insubordination civique en publiant l'annonce.

Les signataires, réunis dans le mouvement "écrivains et journalistes protestent contre les impôts de guerre", ont décidé de proposer leur annonce à d'autres journaux et périodiques et tout d'abord au "Washington Post", qui accepta l'an dernier un appel similaire émanant du CNVA (comité d'action non violente), qui avait été précédemment refusé par le "New York Times". Ils ont également l'intention, s'ils ne peuvent faire paraître leur annonce dans un journal américain de tenter de la faire publier par des journaux à l'étranger.

Les signataires s'engagent à ne pas payer 23 pour cent de leurs impôts (l'équivalent du budget consacré à la guerre du Vietnam) et à refuser de payer toute future augmentation fiscale susceptible d'aller à l'effort de guerre.



A peine lancé, un sous-marin Polaris s'échoue

LONDRES (AFP) — Huit remorqueurs tenteront aujourd'hui, à la marée montante, de dégager le sous-marin nucléaire britannique porteur de fusées Polaris, le "Repulse" qui s'est échoué dans la vase samedi peu après son lancement. A Barrow-in-Furness (Lancashire) les premières tentatives de renflouement auxquelles participaient plus tard trois remorqueurs ont totalement échoué.

Les autorités responsables craignaient même que le sous-marin ne se couche sur le côté lorsque la marée aurait atteint son plus haut niveau. Il semble toutefois, que le "Repulse" qui se trouve dans environ 18 pieds d'eau, ne bougera pas.

Le "Repulse" avait été lancé devant plus de 4,000 personnes par Lady Zuckerman, l'épouse de sir Solly Zuckerman, conseiller scientifique du gouvernement britannique. Le sous-marin avait glissé lentement, sans incident, dans le chenal de Walney.

"Ce n'est qu'une heure plus tard qu'il s'est échoué sur de la vase.

"Ce sont probablement des poutres en bois, entraînées par le "Repulse", qui ont bloqué le sous-marin", a déclaré un porte-parole du chantier naval de Barrow-in-Furness.

Le lancement du submersible a été marqué par d'autres incidents : quelque 700 personnes ont manifesté à Barrow-in-Furness pour protester contre le programme naval atomique britannique et contre le lancement du "Repulse". Une quarantaine d'entre eux, qui s'étaient assis sur la route menant aux chantiers navals, ont été arrêtés. 31 de ces manifestants ont été condamnés à des amendes de six dollars pour obstruction de la voie publique.

Le "Repulse" est le troisième sous-marin atomique britannique porteur de fusées Polaris. Les deux premiers, le "Renown" et le "Resolution" ont été lancés — sans incident — respectivement en septembre 1966 et en février 1967. Le "Revenge" doit être lancé dans quelques mois.

Le "Repulse", 7,000 tonnes, construit par la firme Vickers", a plus de 490 pieds de long. Il sera équipé de 16 fusées Polaris dont la portée dépasse 2,500 milles, et de six tubes lance-torpilles. Sa vitesse atteindra 20 noeuds en surface et 25 noeuds en immersion.

VACANCES D'HIVER



Snow Cruiser '68

VOUS en fera voir ...

★ Démarrage facile
★ Contrôle Cruis-A-Matic
★ Très silencieux
★ Plus léger, plus rapide
★ Sûreté avant tout

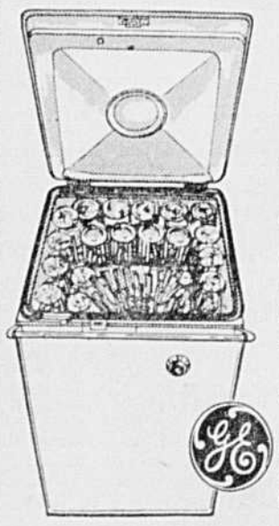
MARCHE ARRIERE

W.H. Benoit

W. H. BENOIT INC.
544, DES LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
388-9207
JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. P.M.
TERMES FACILES



Vous aussi vous aurez cette impression de LIBERTE quand vous aurez été libérée de la corvée de la vaisselle ... profitez de ce bas prix et économisez !



LAVEUSE MOBILE POUR LA VAISSELLE

Capacité de 14 couverts. Modèle pratique monté sur roulettes. Distributeur automatique de détersif. Paniers mobiles qui facilitent la disposition de la vaisselle.

Ordinairement $249.95

AUBAINE JEAN-C. LeBLANC $216

AUTRES AUBAINES A NE PAS MANQUER

Jean C. Le Blanc
AMEUBLEMENT INC.

5826, RUE SAINT-HUBERT — 272-1122
SORTIE ROSEMONT DU METRO • STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ADAM (Raoul) — A St-Lambert, le 4 novembre 1967, est décédé M. Raoul Adam, célibataire, fils de feu Joseph Adam et de feu S. Richard. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, Ave Lorne, St-Lambert,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, angle Queen et Alexandra, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Hervé) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, 8 mois, est décédé M. Hervé Brosseau, époux de Corinne Lemieux, demeurant à 1119 Island, père de Mme André Foucault (Jeannine) et 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3563 Boul. LaSalle,
à 2 hrs, pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUCKSHAW (Hamilton) "Bertram" — A Ste-Rose, le 4 novembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Bertram (Bert) Bruckshaw, époux de Jeannette Trudell. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme veuve Sadie Bruckshaw et son frère Harold. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église de Ste-Rose de Laval, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOT (Rolande) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 14 ans, 5 mois, est décédée Mlle Rolande Cadot, fille de Claire Gibeau et de Charlemagne Cadot. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs, Lise, Monique (Mme Jean-Pierre Bois) et 1 frère Daniel. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAYER (Gonzague) — A Terrebonne, le 5 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gonzague Chayer, époux de Délima Grenon, demeurant à 123 rue Gagnon à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756 rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Arthur) — Aux-Cèdres, le 2 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Arthur Corbeil, époux de feu Eva Quévillon, père de Léon, époux de Georgette Dufresne, Albert, époux de Valéda Desrochers. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société
Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Joseph, de Soulanges (village), où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Arsène) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Arsène Dubé, époux de feu Alice Bédard, demeurant au 820 Rouville, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Judes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGROSEILLIERS (Joseph) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Desgroseilliers, époux de Laurette Chaput, demeurant 2ième Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Jean) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean Desrochers, voyageur dans les chapeaux, époux de Blanche Soucy, demeurant à 1341 Lemoyne, Chambly. Il laisse dans le deuil, son fils Christian, sa mère Mme J.-O. Desrochers, 4 soeurs: Mme Paul Ouimet (Pierrette), Mme Jacques Gauthier (Claire), Mme Harry McLintock (Marthe), Mme Gilles Lapierre (Gisèle), et un frère, André. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Anna) — A Ville Ile-Perrot, le 3 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Omer Dufour, née Anna Bélanger, demeurant au 330, boul. Perrot. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
96, boul. Perrot
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER-ST-PIERRE (Aldora) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Amédée Durocher, née Aldora Brin, épouse en 1ères noces de feu Eugène St-Pierre, mère de M. Roland St-Pierre et de Mme Gérard Aubin (Berthe). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Thomas) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Thomas Dussault, époux de Germaine Carmel, demeurant à 5122 Monsabré, père de Bernard, époux de Monique Pion, Guy, époux de Denise Fontaine et de Carmel, épouse de Richard Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Fabiana) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Fabiana Lamarre, épouse de feu Wilfrid Gagné, ex-épicier de Montréal, autrefois du 5024 rue Fabre. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand
4223 rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

GROULX (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Albert Groulx, née Marie-Jeanne Harper, demeurant à 4411 Earnscliffe Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Adrien) — A Louiseville, le 3 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adrien Hénault, époux de feu Nativa Landry, autrefois de Montréal, demeurant à St-Barthélemy, comté Berthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (Jean-Réal) — Subitement à St-Anicet, comté de Huntingdon, le 4 novembre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Réal Hétu, époux de Solange Prud'homme, demeurant à 1415 rue Notre-Dame à St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Georges A.) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges A. Laliberté, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, époux d'Eva Léonard, demeurant à 8 rue Smith, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Visuville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Joseph) — A Longueuil, le 4 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Lalumière, époux de Gertrude Potvin, demeurant à 147 Boul. de Normandie, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Victoria) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Adélard Lamoureux, née Victoria Des Rivières, demeurant à 505 Parc Marguerite Bourgeois, mère de M. et Mme Gustave Lamoureux, M. et Mme Paul Lamoureux, M. et Mme Armand Lamoureux, M. Roger Lamoureux, M. et Mme Philippe Fortin (Emilienne), M. et Mme Gérard Lamoureux, M. et Mme Arthur Lamoureux, M. Gaston Joyal et les petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Philippe) — A l'Hôpital St-Luc, le 4 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Philippe Lapointe, fils de J. H. Honoré Lapointe, et de Marie-Anne Drouin, demeurant à 66 Boul. Lemoyne, Longueuil. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Réal, ses soeurs Yvette, Marie-Paule, Ida, Madeleine, Thérèse et Suzanne. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
70, Boul. Lemoyne, Longueuil,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Frère Rosario) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Frère Rosario Lapointe de la Communauté des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. et Mme Dimitrius Lapointe. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison Provinciale des Pères Blancs 11,100 Boul. de l'Acadie, Montréal à 2 hrs 15, pour se rendre à la chapelle du Noviciat, 4410 Boul. St-Martin, Chomedey, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction F. Brisebois Inc.)

LAROCQUE (Henri) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri Larocque, époux de Gilberte Yelle, demeurant au 823 Laporte, père de Jocelyne et André. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jean-Paul) — Subitement à Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Latour, marguillier de St-Louis-de-France, époux de Lucille Bouchard, père de Suzanne (Mme Gérald Trudeau). Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807 rue Roy est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Joséphine) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Gaudias Leclerc, née Joséphine Petit, demeurant à 2615 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Marguerite) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Arthur Lépine, née Marguerite Taillon, épouse en 1ères noces de feu Joseph Brunet, demeurant à 5316 Garnier. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Anastase) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Anastase Longpré, ex-marchand, époux de feu Albina David. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Wilfrid Trottier (Dorina), M. et Mme Ovilien Bertrand (Léonie), M. et Mme Armand Martin (Marie-Rose), M. et Mme René Larose (Rita), M. et Mme Gérard Longpré (Lucille Ethier), M. et Mme Paul Longpré (Rollande Bertrand) et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Lucien) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Lusignan célibataire, fils de feu Clovis Lusignan et de feu Séphora Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joséphine) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Florian Martin, née Joséphine Sarazin, demeurant au 7410 av. Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Yvonne Martineau, infirmière, fille de feu Joseph Martineau, et de feu Elmire Alard, demeurant à 3484 Ste-Catherine est, soeur de feu le Notaire Frédéric Martineau et de Mlle Blanche Martineau. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Alfred, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Alice) — A St-Basile-le-Grand, le 4 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Angelbert Mongeau, née Alice Gauthier, demeurant à 128, rue Principale, à St-Basile. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231 Boul. Laurier à Beloeil,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTBLEAU (Mary) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Montbleau, née Mary Desmarais, demeurant à 5902 De Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTY (Aimée) — A Montréal, le 4 novembre 1967, est décédée Mme Aimée Laurin, épouse de feu Roméo Monty. Elle laisse dans le deuil 1 fils, docteur Lomer Monty, 2 filles, Mme Hector Ricard (Carmel), Mme Paul Lambert (Louise), 1 belle-fille, Mme Lomer Monty, 1 beau-fils, docteur Paul H. Lambert de Fall River, Mass. et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOORE (Earl A.) — A Cité des Deux-Montagnes, le 4 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Earl A. Moore, époux d'Anne Bonin, père de Edgar, Edythe (Mme Niven), Audrey (Mme O'Reilly), Eulice (Mme Hart), William, Donald et Gordon, demeurant à 230, 20ième Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant à 1 hrs 30 p.m. aux salons
Donat Martin et Fils,
1004, Chemin d'Oka,
Cité des Deux-Montagnes
et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Josephat) — A LaSalle, le 3 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Josephat Morin, époux d'Aldéa Poirier, demeurant à 134, lière Ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Rita) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Gérard Nantel, née Rita Arpin, demeurant à 2585 rue Baldwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3193 rue Ontario Est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire de Tétreaultville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Marguerite) — A L'Epiphanie, le 4 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Achille Papineau, née Marguerite Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch et Frères,
5, rue Leblanc, à L'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale de L'Epiphanie où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Henri) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Pelletier, époux d'Alice Ouimet, père de Jeanne, demeurant à 4705 rue Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Vjauville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REED (Graziella) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Graziella Brasseau, épouse de feu Alphonse Reed, demeurant à 6575 Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAULT (M.-Jean-Baptiste) — A Dorion, le 5 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. M.-Jean-Baptiste Rheault, époux de Clara St-Arnault, demeurant au 221 rue Galt à Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Gaudreau,
12, rue St-Charles,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église de Ste-Trinité à Dorion où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STAMKEVICIUS (John) — A l'hôpital de Maisonneuve, le 5 novembre 1967, est décédé M. John Stamkevicius, époux de Thérèse Morel, demeurant à 6869, 36ième Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ième Ave., Rosemont,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Paul) — Subitement, à Côteau-Landing, le 5 novembre 1967, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Paul St-Laurent, à l'emploi de la Compagnie McCullum Transport, à Coteau Landing, époux de Pauline Bériault. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard et Fils,
de Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie



Le Frère Rosario Lapointe, P.B.

Le Frère Rosario Lapointe, de la Société des Pères Blancs d'Afrique, est décédé subitement à Montréal, le 4 novembre, à l'âge de 57 ans. Le défunt est le fils de M. et de feu Mme Démétrius Lapointe de Saint-André de Kamouraska. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs.

Entré chez les Pères Blancs en 1927, le Frère Lapointe devait prononcer son serment perpétuel de missionnaire en 1937. Il occupa divers postes où il exerça ses talents de techniciens; en Algérie, de 1930 à 1937; au Canada de 1938 à 1946; en Ouganda de 1946 à 1965.

Rentré au Canada pour refaire une santé chancelante, le Frère Lapointe agit comme portier de la Procure du 1640m, rue Saint-Hubert, à Montréal.

Le défunt est exposé à la Maison Provinciale des Pères Blancs, 11100 Boulevard l'Acadie, à Montréal. Tél. : 331-3520), 31-3520).

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 3 heures. Départ de la Maison Provinciale à 2 h. 15, pour la chapelle du Noviciat des Pères Blancs, 4410 boulemard St-Martin, Chomedey, Ville de Laval.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

Décès du juge Léon Casgrain

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — M. Léon Casgrain, juge à la retraite de la Cour supérieure et ancien procureur général de la province, est décédé hier à l'âge de 75 ans.

Né à Rivière-Ouelle en 1892, il avait été admis au Barreau en 1916 et était devenu conseiller du roi en 1926. Elu député libéral du comté de Témiscouata à l'Assemblée législative en 1927, il a continué à représenter ce comté qui est devenu par la suite Kamouraska-Rivière-du-Loup, jusqu'en 1944. Il avait été vice-président de l'Assemblée législative en 1936 et ministre d'Etat dans le cabinet Godbout de 1939 à 1942, alors qu'il avait démissionné du cabinet mais avait conservé son siège à la Chambre.

Nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Rimouski en 1948, il avait pris sa retraite le 13 août dernier.

Elections municipales

Des élections municipales ont eu lieu hier à Saint-Jean, Joliette, Beauharnois, Trois-Rivières-Ouest et Donnacona. De nombreux conseillers ont toutefois été élus par acclamation, antérieurement, lors de la présentation des candidats.

A JOLIETTE deux conseillers ont obtenu le renouvellement de leur mandat et un autre a été élu, lors des élections dans trois des neufs quartiers de la ville.

Les conseillers réélus sont MM. J.-Marcel Drainville et Lucien Malo. Le nouveau venu à l'hôtel de ville est M. Georges Rondeau. Tous trois avaient comme opposants des anciens conseillers, MM. Donat Malo, Roland Nadeau et Hector Généreux.

Lors de la présentation des candidats, le maire Camille-A. Roussin et les conseillers Jean Bélair, Charles Désy, René Chaput, Roger Goulet, Roland Rivest et Lionel Coutu avaient été élus par acclamation. Le mandat est maintenant d'une durée de trois ans.

A SAINT-JEAN, M. Maurice Régnier a été élu au seul poste de conseiller qui était contesté. Il a défait son opposant, M. Gérard Brodeur, avec une écrasante majorité; il a recueilli 1,189 voix contre 344.

A BEAUHARNOIS, M. Joël Deschamp a été élu conseiller municipal après avoir défait M. Raymond Morrissette. Lors de la présentation des candidats, M. Charles-René Gagnon avait été élu maire par acclamation ainsi que MM. Rodolphe Savard, Hervé Lafond, Olier Primeau, Laurent Leduc, Douglas MacKey, Jean-Jacques Marchand et Chlodomir Lemieux, conseillers.

Maire depuis 16 ans à TROIS-RIVIERES-OUEST, M. Jules Montour a été réélu à son poste. Son opposant, M. François Aubry, n'a récolté que 25 pour cent des voix. Le président des élections communique que 1,097 contribuables ont voté. La liste comprenait 1,974 noms. Les conseillers Jacques Dugré et Eddy Charpentier ont été réélus. Leurs opposants ont été MM. Paul-Emile Ouellet et Dollard Hamel. On a antérieurement élu par accamation les conseillers Elzéar Saint-Arnault, Henri Guilbert, Paul Jacob et Gaston Cormier.

Décès de M. L. THOMAS B. DE GROSBOIS

Le 4 novembre 1967 est décédé à l'âge de 83 ans, au Sanatorium de Macamik, Louis Thomas Boucher de Grosbois époux de Josephine Pinchaud décédée. Il laisse dans le deuil ses 2 filles Hélène (Mme Laval Goulet) et Madeleine (Mme Jacques Dumont), toutes deux d'Amos, Québec, ses gendres et petits-enfants. M. de Grosbois était connu à Montréal en qualité de comptable agréé avant de s'établir à Amos. Les funérailles et l'inhumation auront lieu mardi à Amos. ●

La dévotion à sainte Philomène a duré plus d'un siècle et demi

SHERBROOKE — Pendant un siècle et demi un nombre incalculable de dévôts ont prié avec ferveur sainte Philomène et beaucoup en ont été récompensés par des faveurs et même des miracles : on comprend que la "disparition" officielle de cette sainte, que l'on avait appelée la "grande thaumaturge du 19e siècle" ait causé quelque perturbation.

Au congrès de l'ACFAS, M. Pierre Savard professeur à l'Université de Montréal, a retracé l'historique de cette dévotion qui se répandit rapidement en Europe et dans les Amériques.

La découverte des restes de la sainte remonte au tout début du 19e siècle. En mai 1802, des archéologues découvrent, dans le cimetière de Priscille, en Italie, un tombeau intact avec des ossements assortis d'une ampoule de verre dite de sang. La fiole est jugée indice suffisant qu'on se trouve en présence d'un martyr. Sur les trois tuiles fermant le tombeau on lit l'inscription : LUMENA PAS TECUM FI. En s'avisant que les trois tuiles ont pu être inversées, on replace la première tuile à la fin et on obtient PAS TECUM FILUMENA. Les ossements peuvent ainsi être ceux d'une jeune fille du nom de Philomène.

En 1805, le curé de la paroisse de Mugnano-del-Cardinale obtient des reliques de la sainte pour son église, où elles sont transportées en grande pompe : c'est ce curé qui lancera la dévotion à sainte Philomène.

Par la suite, la sainte multiplie ses faveurs et elle révèle même sa vie et son martyre, bien que la tradition ne connaisse aucune sainte de ce nom à Rome. En 1832, dans une révélation à une religieuse de Naples, Philomène apprend que son nom est grec, qu'elle était même fille d'un roi de Grèce. L'empereur Dioclétien ayant voulu en faire une de ses épouses, elle a refusé, ce qui lui a valu le martyre. La sainte précise même qu'elle est morte un 10 août. Révélations qui allaient être en 1833 revêtues d'un imprimatur du Saint-Office.

L'intérêt que portent les Papes à la dévotion à sainte Philomène témoigne de son importance et contribue à en faciliter l'expansion. En France, cette dévotion connaît un vif succès, grâce à Pauline Jaricot, de Lyon, qui était revenue guérie d'un pèlerinage à Mugnano.

Il semble que ce soit elle qui ait fait connaître sainte Philomène au curé d'Ars, Jean-Marie Vianney; la célébrité du curé d'Ars accéléra encore la dévotion à sainte Philomène.

Sur dix filles, neuf s'appellent Philomène

C'est en 1835 qu'à Québec et à Montréal on commence à s'intéresser à la sainte. En 1834, le chapelain des Ursulines de Québec avait ramené d'Italie une relique qu'il installe dans la chapelle du monastère. Dès 1837, l'abbé Holmes, de Québec, écrit à un ami à Paris que sur dix filles qu'il baptise il y en a neuf qui s'appellent Philomène.

C'est également en 1835 que cette nouvelle dévotion fut introduite à Montréal, par Mgr Ignace Bourget, secrétaire de l'évêque Lartigue. Peu après les Jésuites et les Oblats répandent eux aussi cette dévotion.

Le prêtre canadien qui allait se faire le grand apôtre de sainte Philomène fut l'abbé André-Charles-Henri Paquet, curé de Sainte-Pétronille, sur l'île d'Orléans, de 1874 à 1889. Il avait obtenu des reliques et il organisa un véritable sanctuaire où se faisaient des pèlerinages; il publie des livrets et opuscules, vend des cordons de sainte Philomène.

La vogue de ces cordons fut particulièrement très grande dans les couvents puisque sainte Philomène était la protectrice de la vertu des jeunes filles et qu'elle aidait pendant la période difficile des examens.

Recherches à Polytechnique sur une nouvelle méthode de traitement des eaux usées

SHERBROOKE — Des expériences faites à l'Ecole Polytechnique ouvriront peut-être un jour la voie à des méthodes complètes de traitement des eaux usées, de façon à ce que les usines d'épuration rejettent une eau qui ne favorise point la prolifération des plantes aquatiques.

Au congrès de l'ACFAS, samedi, M. Roger Labonté, professeur agrégé de génie sanitaire à Polytechnique, a rendu compte des travaux pour une maîtrise en sciences faits sous sa direction par M. Gérard Gauthier, ingénieur-chimiste ; ces travaux sont si complexes qu'ils avaient déjà été le sujet d'une thèse de maîtrise en sciences de M. Raymond Mayer, maintenant professeur de génie chimique à Polytechnique.

En bref, il s'agit d'utiliser la photosynthèse ou action du rayonnement solaire sur les plantes vertes pour la fixation des composés azotés et phosphorés.

Le traitement des eaux usées se fait généralement, en un premier temps, par simple décantation des solides en suspension, ce qui enlève 35 pour 100 des matières organiques. Un traitement secondaire permet de se débarrasser des matières organiques qui n'ont pas déposé ou qui sont en solution. On a recours à des bactéries qui transforment les matières organiques en matières inorganiques; les plantes aquatiques et surtout les algues, par l'intervention du rayonnement solaire, font exactement l'inverse, tout en fournissant aux bactéries l'oxygène dont elles ont besoin.

Ces traitements laissent une eau limpide mais qui en certains cas est loi nd'être inoffensive. Le traitementtertiaire expérimenté à Polytechnique a pour but d'enlever l'azote et le phosphore, surtout ce dernier. On conserve lesalgues dont la concentration accélère le processus.

Dans sa communication, M. Labonté a signalé que dans certains cas on enlève de 60 à 82 pour 100 du phosphore, et de 80 à 94 pour 100 de l'azote, avec une constance remarquable.

940 AUTOS A VENDRE

$20 COMPTANT, $36 PAR MOIS

Pontiac Parisien



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Parti pour la gloire

Les chroniqueurs de mon espèce doivent une fière chandelle à M. Drapeau. Avec l'Expo, ils ont eu matière à commenter, à développer d'infinies variations sur un même thème. La merveilleuse aventure que le maire de Montréal nous a fait courir avait besoin de troubadours et de publicistes.

Je croyais, comme bien d'autres de mes confrères, devoir tirer l'échelle et revenir à nos vieux couplets traditionnels : les rhumes d'automne, l'éducation des enfants et les emplettes des fêtes. J'avais l'impression, en écrivant ma chronique de la semaine dernière, d'entonner la coda, d'avoir fait sonner mon dernier tutti.

C'était bien mal connaître la musique et monsieur le Maire. J'oubliais qu'il allait y avoir une troisième pièce à l'oeuvre, pour en assurer la symétrie, quelque chose comme un mouvement perpétuel.

Quant à notre premier magistrat, je minimisais sa foi qui transporte les montagnes et crée des îles. Il réussit maintenant à nous convaincre que la Terre des Hommes doit être plus qu'un fait divers de civilisation : une réalité permanente. Et monsieur Johnson d'entériner. Son gouvernement en sera pour le pain et le beurre. Le mécénat, ça existe donc !

Le rêve de M. Drapeau fait beaucoup jaser. (En passant, il est intéressant de noter que cet homme-là nous ferait le plus magistral ministre de la Culture. Il commencerait par obtenir un budget qui ne serait pas fait des miettes qui tombent de la grosse miche de l'Education . . .) J'entends beaucoup de gens que les ambitions "irréalistes" du Maire rendent taciturnes. A ce sujet, je rappellerai que si Périclès avait écouté tous les béotiens d'Athènes, il n'y aurait pas eu de ses travaux qui s'appellent l'Acropole et Eleusis.

Le rapprochement Montréal-Athènes n'est pas gratuit. Il a été fait par une grande personnalité étrangère, en visite à Montréal. Un jumelage des deux villes par une diagonale à travers le temps me paraissait osé. Mais ne voilà-t-il pas que notre valeureux maire évoque l'agora antique. On finit par le croire. Il y a entre ces deux cités un autre troublant rapport : le duumvirat Drapeau-Saulnier trouve sa réplique athénienne avec Périclès-Ephialtès, à la différence que le nôtre n'a pas encore aboli l'Aréopage des conseillers municipaux. Certains disent que c'est tout comme.

Il y a un peu plus de cinq ans, du temps de M. Sarto Fournier, la Métropole et la Ville-Reine se faisaient des moulinets. Montréal stagnait pendant que sa rivale prenait du poil de la bête. En 1967, cet antagonisme est un souvenir. Notre ville a changé de catégorie. Elle se mesure aux plus grandes, sous bien des aspects. Toronto n'a que son Hôtel-de-ville pour exciter notre envie. On ne voit que lui depuis quelque temps. Monsieur Dennison sent bien que l'enjeu est perdu, qui demande de l'aide pour son Exposition nationale. Trop tard ! Montréal est en orbite trop loin devant. Toronto ne peut récupérer d'elle que ses bancs, ses fontaines, ses boîtes à fleurs et ses poubelles. Elle se condamne ainsi à n'être jamais Sparte.

Sans s'en apercevoir et, surtout, sans le vouloir, nos deux grands administrateurs entraînent leur ville vers une double indépendance. Monsieur Drapeau n'a-t-il pas dit que ses ambitions politiques resteront circonscrites à sa ville ? Or, il le déclare au moment où son étoile est au plus brillant dans le ciel fédératif. Qu'il renonce à faire carrière à cette minute précise dit assez bien l'empire qu'il entend exercer sur son île et la part d'autonomie qu'il entend lui gagner. Quand l'ineffaçable M. Hanley rêve de Montréal se faisant prin-"chimérise" pas, il anticipe avec une juste intuition.

Pour parler à la mode, disons que l'accession de Montréal à la souveraineté suit un cours irréversible. Montréal se voit forcée de retourner au vieux concept des cités-états. Elle draine tout vers elle : économie et culture, les argents et les idées. Sa course ne peut plus être freinée, son appétit de même. Pour ce Minotaure, il n'y a pas de Thésée, ni à Ottawa, ni à Québec.

Un syndicat souhaite la négociation au niveau de toute l'industrie chimique

Un projet visant à l'établissement du système de négociation collective à l'échelle de l'industrie entière, soit au nom des 15,000 membres du Syndicat international des travailleurs de l'industrie chimique, a été approuvé par le comité exécutif de ce syndicat réuni à Montréal au cours du week-end.

Le président du syndicat, M. Walter Mitchell, a déclaré que son groupe désire voir tous les employés canadiens de cette industrie négocier un contrat unique au lieu du système actuel qui consiste à négocier un contrat séparé pour les employés de chaque usine.

Le rapport de M. Mitchell dit qu'au moyen de ce système de négociation, la direction pourrait normaliser à la fois les salaires et les bénéfices marginaux.

Mais comme le syndicat a déjà signé des contrats collectifs avec plusieurs compagnies, cela soulève le problème de la synchronisation des accords déjà existants, a-t-il dit.

Parité

M. Mitchell a dit que l'un des principaux objectifs du syndicat consiste à obtenir pour ses membres la parité des salaires avec ceux des travailleurs de l'industrie de l'automobile et ceux des aciéries.

Contrat pour deux jetées dans le lac St-Louis

OTTAWA (PCf) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a annoncé hier qu'un contrat de $191,588 avait été accordé à la Fondation Company of Canada de Toronto pour la construction de deux jetées dans le lac St-Louis.

Ces jetées porteront des feux de direction destinés à guider les navires et s'ajouteront aux bouées qui ont balisé dans le passé le chenal navigable qui traverse le lac St-Louis.

Elles constitueront en particulier une solution à la difficulté qui se présentait lorsque des glaçons dérivants, à la fin de la saison de navigation, rendaient impossible la tâche de garder les bouées lumineuses en état de fonctionnement.

La construction des jetées devrait être terminée pour le début de juillet 1968.

Voyez
L'EXPOSITION CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU '67



Véritable foire aux idées d'avant-garde

Un marché sensationnel qui vous inspirera des idées originales pour moderniser le fonctionnement de votre bureau. Vous pourrez y admirer et voir fonctionner l'équipement de bureau le plus perfectionné: machines électroniques, appareils de communication et autres, ainsi que des meubles de bureau.

Visitez sans faute cette exposition. Allez-y pour vos affaires et pour votre agrément

6, 7, 8, 9 NOV.
Place Bonaventure, Montréal

LUN., MAR. ET MER. DE MIDI À 10H P.M. ET JEU. DE MIDI À 6H P.M.

Les "femmes d'affaires" seront invitées d'honneur le mercredi. On leur présentera le défilé de mode Cel-Cif, des fleurs et des prix.

Admission par inscription. Tous les gens d'affaires sont les bienvenus.

Présenté par l'Association canadienne des manufacturiers d'équipement commercial.

Nouveau! De Park & Tilford

voici le 1840 Reserve



Vous le trouverez splendide!

Pour qu'un homme change de marque, il lui faut un whisky d'une suprême excellence. Voilà exactement ce qu'est le whisky "1840 Reserve". Nouveau de nom seulement, le "1840 Reserve" se pique d'être un heureux mélange de deux whiskys parfaitement vieillis – un de 5 et un de 12 ans. Le résultat: un goût vraiment léger qui comble vos espérances! Demandez le "1840 Reserve". Vous serez vite convaincu: le nouveau "1840 Reserve" est splendide!

CANADIAN PARK & TILFORD DISTILLERIES LTD.
CANADA

CARRIÈRES et PROFESSIONS

VENDEUR DYNAMIQUE

Recherché par Maison d'édition en pleine expansion. Domaine offrant de grandes possibilités. (Edition et matériel didactique connus et demandés). Conditions très intéressantes. Mise au courant rapide.

Ecrire à case 10325 LA PRESSE

COMPTABLE AGRÉÉ

Une firme de comptables agréés de Montréal désire s'adjoindre un comptable agréé susceptible de devenir associé. Le candidat doit être bilingue et posséder une bonne expérience de la vérification.

Ecrire

Case 10,320, La Presse

ENTRETIEN MÉNAGER DANS UN HOPITAL

POSITION : Chef du service comprenant 40 personnes.
AGE : 30 à 40 ans.
EXPERIENCE REQUISE : Etablissement et revision des programmes.
Sélection, entraînement et direction du personnel du service.
Connaissances des produits et de l'équipement.
Rédaction des rapports
Préparation et contrôle des budgets
Adresser "curriculum vitae" au

DIRECTEUR DU PERSONNEL
5689 boul. Rosemont, Mtl. 36

ADMINISTRATION et ANALYSE en MATIÈRES FINANCIERES

Une corporation nationale d'importance dans l'industrie pétrolière et chimique requiert les services d'un jeune homme agressif et souple jouissant d'une expérience en comptabilité industrielle. L'âge idéal se situe entre 25 et 35 ans.
La fonction s'identifie d'une part à l'administration, d'autre part, à la solution de problèmes pertinents à la comptabilité et aux systèmes. Le candidat choisi se verra confier la surveillance d'un petit groupe de soutien et travaillera en relation directe avec la Direction.
Il devra efficacement traiter une variété de problèmes quotidiens dans les sphères suivantes :

1. Procédures du bureau
2. Crédit et Collections
3. Traitement des commandes et facturation
4. Attributions spéciales en comptabilité

Une excellente occasion pour un jeune homme vigilant d'accroître rapidement ses connaissances des procédures générales des affaires et son aptitude à résoudre les problèmes.
Nous recherchons particulièrement une personne bilingue, jouissant d'une formation au niveau universitaire et d'une expérience commerciale d'au moins cinq années.
Veuillez répondre par écrit et fournir des renseignements complets relativement à la formation, l'expérience et le traitement à

CASE 10329 LA PRESSE

GERANT D'ADMINISTRATION ET DE COMPTABILITE

Une filiale d'une importante compagnie pétrolière canadienne requiert les services d'une personne "senior" au poste de Gérant d'Administration et de Comptabilité. Cette fonction exige des connaissances étendues et de l'expérience dans les domaines suivants :

- Surveillance et coordination des opérations comptables d'une firme à succursales multiples
- Fort volume de facturation, crédit et collections
- Entraînement et appréciation du personnel.

Les candidats doivent s'exprimer avec facilité dans les deux langues. L'âge idéal se situe entre 30 et 40 ans. Bien qu'un degré en comptabilité soit désirable, égale considération sera accordée aux candidats non détenteurs d'un diplôme, mais attestant une expérience valable dans la gestion des questions administratives et comptables.

Faire parvenir curriculum vitae à

CASE 10328 LA PRESSE

INGENIEURS
TECHNICIENS SENIORS EN MECANIQUE — ELECTRICITE

Expérience dans bureau d'ingénieurs conseils en mécanique-électricité absolument essentielle.
Postes permanents et intéressants disponibles en mécanique, en électricité et en surveillance de ces travaux.
Faire application par écrit. Toutes les applications seront traitées confidentiellement.

Suite 115
5585 Monkland, Mtl. 28 Qué.

CARRIÈRE DANS LA PUBLICITÉ

Un hebdomadaire à fort tirage requiert les services de publicitaire avec un minimum d'expérience. Agressif, positif, déterminé à augmenter son revenu. Bonnes commissions, bénéfices marginaux, etc.

Envoyez curriculum vitae à :

CASE 10323, LA PRESSE

OPPORTUNITÉ EN COMPTABILITÉ
A 35 MILLES DE MONTREAL

Nous requérons les services d'un comptable bilingue, possédant l'expérience des procédures du coût de revient et de la comptabilité en général, et anxieux d'accéder éventuellement à une position supérieure.

Idéalement, le candidat étudierait présentement à un niveau assez avancé et serait membre d'une association de comptables.

Veuillez fournir en toute confiance, tous les détails relatifs à l'expérience, l'éducation et le salaire désiré à :

CASE 10322, LA PRESSE

TECHNICIENS EN TELECOMMUNICATIONS

Emplois vacants dans la division technique de CANADIAN OVERSEAS TELECOMMUNICATION CORPORATION, Montréal, pour techniciens compétents ayant expérience de planification technique dans un ou plusieurs des domaines ci-après mentionnés des télécommunications internationales :

Telex, systèmes de communications par télégraphie ou téléphone.

Emplois stables comportant attrayant programme d'assurance collective et de retraite, excellentes occasions de promotions. Salaire à débattre selon compétence et expérience. Discrétion assurée aux réponses. Veuillez écrire au

GERANT DU PERSONNEL,
CANADIAN OVERSEAS TELECOMMUNICATION CORPORATION
625, rue Belmont, Montréal 3, P.Q.

VENTES et MARKETING

Représentant des Ventes — $6,500
Une énorme compagnie internationale de savons et produits alimentaires recherche un représentant des ventes pour sa division industrielle. Aucune expérience de vente nécessaire, mais une solide éducation et des aptitudes sérieuses pour la vente sont de rigueur. Bilinguisme très important. **Appelez Jacques Racette.**

Représentant des Ventes — Cantons de l'Est — $7,500
Une compagnie majeure d'instruments chirurgicaux et d'équipement de laboratoire requiert les services d'un représentant. Le candidat, pour être considéré, doit posséder un degré en sciences être bilingue et être âgé de 25-35 ans. L'expérience de la vente n'est pas absolument nécessaire. Salaire selon les qualifications. **Appelez E.-R. Joannette.**

Livres, Fournitures et Systèmes de bibliothèques — $10,000
Une firme américaine qui s'installe au Canada recherche un représentant des ventes pour visiter les bibliothèques scolaires, municipales, etc., dans la province de Québec. Le représentant choisi aura préférablement un degré universitaire et une expérience de vente au niveau exécutif i.e. machine de bureau, vente au gouvernement, etc. Une auto sera fournie et toutes les dépenses seront payées en surplus d'un excellent salaire. **Appelez Gary Wilson.**

Représentant des Ventes — $9,000 — $12,0000
Un manufacturier d'équipement pour centres de santé et hôpitaux recherche un représentant bilingue pour la province de Québec. Les clients consistent d'architectes, d'ingénieurs conseils et de personnel d'hôpital. Degré universitaire préféré, âge 25-35 ans. **Appelez E.-R. Joannette.**

Ciments précontraints — $15,000
Cette entreprise d'envergure recherche un gérant de vente bilingue, préférablement avec un degré en génie civil. Le candidat doit posséder une bonne expérience à ce niveau et beaucoup d'aptitudes pour l'administration. Un excellent salaire est offert. L'auto et les dépenses seront payées en plus des bénéfices sociaux usuels. **Appelez Gary Wilson.**

Gérant Général — Transport — $17,000
Une excellente compagnie nationale recherche pour une de ses subsidiaires un gérant général qui sera responsables de la division transport et du matériel roulant des autres divisions. Le candidat sera de langue française, bilingue, gradué universitaire et doué d'expérience de gérance dans ce domaine. **Appelez Jacques Racette.**

SELECTION SERVICES LIMITÉE
CONSEILLERS EN EMPLOI
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL
MONTRÉAL 861-8371 · TORONTO 924-8111 · VANCOUVER 685-4231

Joignez-vous à ce commerce international au chiffre d'affaires imposant
Occasion exceptionnelle ne se présentant qu'une fois dans la vie
SCHERTLE ART GALLERIES

L'une des chaînes de commerces lucratifs les plus importantes et progressant le plus rapidement d'Amérique ; connaissant présentement un immense succès dans 30 Etats américains.
Cette organisation vient maintenant s'établir au Canada. Chaque concession est des plus profitable. Possédez votre propre commerce qui se révélera une source de revenu annuel presque incroyable.
Une importante compagnie nationale dans le domaine des arts au chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars vous offre :

1. Une concession dans la région de votre choix. L'usage exclusif de ses systèmes de marque de commerce et de copyright.
2. Inventaire éprouvé fourni par des spécialistes professionnels du marché des oeuvres d'art.
3. Initiation experte au gérant et aux employés.
4. Une galerie d'exposition complète comprenant de superbes peintures originales d'artistes européens.

Aucune expérience nécessaire. Les associés, à participation active ou non, sont protégés par des garanties uniques. Mise de fonds minimum de $9,500. Conditions faciles pour régler le solde.

Téléphoner à
Albert Hurwitz
Directeur de la mise en marché
215 LO. 9-3434
ou écrire à
SCHERTLE INTERNATIONAL LTD.
21 South 21st Street
Philadelphie, Penn.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous apreniez, par la suite l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000 Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Téléphonez à 874-7245 7246 ou 7258
Demandez
Mlle PAULETTE FREGEAU ou
Ecrivez à LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢ | Montréal, lundi 6 novembre 1967 / saint Léonard, ermite / 83e année, No 257 / 4 cahiers / 48 pages / Météo: clair et froid / Min. 30 / Max. 40

L'ACFAS réclame à nouveau un Conseil de la recherche

— Page 8

Le conflit de la CTM

La CSN félicite Pepin

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux a réaffirmé, durant le week-end, sa confiance en son président, M. Marcel Pepin et défendu l'attitude qu'il a adoptée durant la grève des employés de la Commission des transports de Montréal.

Les quelque 125 membres du bureau confédéral, l'autorité suprême de la CSN, ont également adopté une résolution dénonçant rigoureusement le bill 1 qui a mis fin à la grève de la CTM.

Ces décisions ont été prises samedi, dans la capitale provinciale, lors d'une réunion à huis clos, convoquée pour faire le point sur le conflit de la CTM.

Aucun vote de confiance n'a été pris au cours de la réunion quant à l'attitude qu'a adoptée le président de la CSN, M. Marcel Pepin durant la grève. Cependant, le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a révélé, au cours d'une conférence de presse donnée à la suite de la réunion, qu'une résolution adressant des félicitations aux employés de la CTM a été adoptée. Cette même résolution adresse des félicitations aux dirigeants de la CSN pour l'attitude qu'ils ont adoptée durant la grève et ce sont ces remerciements qui sont interprétés comme un vote de confiance.

Dans un communiqué émis à la suite de la rencontre, le bureau confédéral de la CSN a également fait une longue déclaration pour défendre l'attitude des dirigeants de la CSN durant la grève.

La déclaration vise en particulier les attaques des dirigeants de la ville de Montréal et de la Commission des transports de Montréal ainsi que les critiques formulées par certains éditorialistes.

"L'offensive lancée contre la CSN au temps de la grève de la CTM ne fut pas seulement une campagne destinée à contraindre un syndicat à accepter l'inacceptable, dit le communiqué. Ce fut une lutte contre la CSN et contre ses dirigeants. Cette lutte a été brutale, mais elle a été raffinée aussi.

"D'une part, poursuit le communiqué, on a reproché à la direction de la centrale d'avoir machiné la grève de la CTM et de tenir les syndiqués en grève, au point que la grève des transports fut représentée par nombre de journaux comme une grève de Marcel Pepin. D'autre part, et tout à l'opposé, on a reproché à la direction de la

Voir CSN en page 2

Comment éviter les grèves, selon la CSN

Voici les mesures que la CSN suggère au gouvernement afin d'éviter les grèves dans le secteur public :

— accélérer le règlement des griefs durant la durée des conventions collectives;

— doter le gouvernement des mécanismes nécessaires pour traiter des relations de travail et y nommer des fonctionnaires compétents;

— faire échec au patronage;

— abandonner l'idée de se conformer servilement aux conceptions et aux désirs de l'entreprise privée en matière de relations de travail;

— accepter l'idée de la promotion des employés des services publics, de manière à attirer toutes les compétences nécessaires dans le secteur public;

— mettre sur pied, de concert avec les syndiqués, les modes de participation nécessaires à une saine administration du travail.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Cent ans

Il y a 100 ans aujourd'hui, le Parlement canadien se réunissait pour la première fois. Cet anniversaire doit être marqué de façon spéciale aujourd'hui, à Ottawa. On s'attend à entendre les plus belles pièces de rhétorique de la part des leaders politiques, la sanction royale devait être donnée au Sénat à un certain nombre de lois et l'on doit projeter la première d'un film de l'ONF sur le Parlement.

Un bagnard réussit cet exploit "impossible": s'évader de la forteresse de l'île de Ré

PARIS. — (AFP) — Une chasse à l'homme sans précédent par son ampleur, un ratissage auquel participent quelque 150,000 policiers, ont été déclenchés semedi matin, dès qu'il fut connu qu'un détenu, particulièrement dangereux, Claude Tenne, avait réussi la plus sensationnelle des "grandes premières". Il s'était évadé du pénitencier de l'île de Ré.

Claude Tenne est un des "Enfants perdus" de la douloureuse affaire algérienne. Parachutiste de la Légion étrangère, il avait fait partie d'un commando d'assassins qui avait tué, à Alger, le 31 mai 1961, le commissaire central Roger Gavoury, chargé de la répression anti-OAS. Il avait porté au commissaire les coups de poignard mortels. Il fut condamné à la réclusion perpétuelle. Deux de ses complices furent condamnés à mort et exécutés.

L'île de Ré fait face aux ports de La Rochelle et de La Palisse dont la sépare un bras de mer de quelque deux kilomètres de large. Les murs du pénitencier, une forteresse bâtie par Vauban, le fameux ingénieur militaire de Louis XIV — alors imprenable du dehors — sont considérés comme infranchissables à partir du dedans. Personne ne s'était jamais évadé de ce bastion. C'est le Sing-Sing et l'Alcatraz français. Au temps où les condamnés aux travaux forcés purgeaient leur

voir EVASION en page 2



téléphoto PA

Match nul (2 à 2) et... plusieurs points de suture!

Cette bagarre générale a éclaté hier soir à Boston, en deuxième période, peu après que Brian Conacher, des Maple Leafs de Toronto, eut blessé Bobby Orr, des Bruins, d'un coup de coude à la figure. On reconnaît... les deux hommes en haut, à droite, devant le juge des lignes Walt Atanas. Tous les joueurs qui ont quitté le banc de leur club sont passibles d'une amende.

— Nos informations page 39

Le conflit LaMarsh-Ouimet

Pearson interposera son autorité

OTTAWA — Le premier ministre Pearson devait interposer son autorité aujourd'hui dans le différend qui oppose Mlle Judy LaMarsh au président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet.

Le premier ministre a modifié son horaire durant le week-end, revenant dans la capitale fédérale plus tôt que prévu. M. Pearson entendait passer la nuit à Toronto samedi et retourner à Ottawa dimanche après avoir pris la parole au congrès mondial des Jeunes Chambres.

Un porte-parole du premier ministre a déclaré que M. Pearson est entré samedi afin d'avoir plus de temps pour étudier le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion canadienne.

Un proche de Mlle LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, a soutenu de son côté qu'elle ne serait nullement en cause dans le changement apporté à l'itinéraire du premier ministre.

Durant le week-end, Mlle LaMarsh et M. Ouimet ont tous deux laissé reposer leur plume et se sont retirés dans leur foyer respectif. Aucun d'eux n'entend quitter présentement son poste, a-t-on fait savoir en réponse à certaines sources qui laissaient entrevoir cette possibilité.

La première tâche qui attendait les Communes, aujourd'hui, était l'étude en deuxième lecture de l'approbation de principe du projet de loi sur la radiodiffusion. Les députés de l'opposition entendaient exiger de nouveau du secrétaire d'Etat qu'elle dévoile les noms de ceux qui pourissent la bonne administration de Radio-Canada.

Protestations de l'UCJLF et de l'ACSJ

L'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF) et l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes (ACSJ) dans un communiqué conjoint réprouvent vivement les propos tenus par Mlle LaMarsh.

"Mlle LaMarsh est le ministre responsable de Radio-Canada devant la Chambre des communes. Il est dans son pouvoir de modifier la composition de la direction de Radio-Canada. Nous comprenons mal pourquoi elle choisit de lancer publiquement des accusations très graves contre ses propres hauts fonctionnaires, sans les préciser d'aucune façon. Ce faisant, elle ne corrige en rien les maux qu'elle a cru détecter et qu'elle aurait pu elle-même éliminer avant aujourd'hui, et d'autre part, elle crée au sein de la Société un climat de panique et de suspicion."

Quant au principe qu'a émis Mlle LaMarsh, à savoir que Radio-Canada devait être un facteur d'unité nationale, l'UCJLF et l'ACSJ sont d'avis que la tâche de la Société est d'exprimer la réalité canadienne. "Mais il arrive justement que les Canadiens ne s'entendent pas sur ce que doit être l'unité nationale. Si la Société Radio-Canada accomplit correctement son travail, elle reflétera ces divergences profondes qui animent depuis ses débuts la Confédération canadienne".

Voir PEARSON en page 2

Carrière déplore le monopole des "intellectuels" à Radio-Canada

par Claude BRUN

VAL-DAVID — Le financier montréalais Marc Carrière a dénoncé samedi soir l'importance qu'accorde Radio-Canada (et LA PRESSE) à ceux qu'il a appelé les "intellectuels" et les pseudo-intellectuels", mais en même temps il a reproché à ses propres collègues hommes d'affaires leur absence des débats qui agitent le Québec.

Il a badiné sur les littérateurs à $150 de la radio et de la télévision d'Etat, et à même lancé à la fin de son discours : je ferme boutique et je me fais "intellectuel" !

M. Carrière s'adressait aux membres de l'Association des détaillants de bois du Québec, réunis en congrès en fin de semaine à Val-David, dans les Laurentides.

"Je voudrais bien, a fait remarquer le président de Marc Carrière Limitée, de la maison Dupuis et frères et de plusieurs autres entreprises du Québec, voir M. René Lévesque diriger mes entreprises. Je ne mets pas en doute sa compétence intellectuelle, mais j'aimerais bien voir comment il s'y prendrait pour les diriger dans un Québec isolé du reste du Canada !"



M. Marc Carrière

M. Carrière s'étonne que les hommes d'affaires du Québec assistent indifférents à la montée de diverses idéologies.

"Je me demande, a-t-il dit, s'il ne faudrait pas se décider un jour à faire maison nette au Québec. J'ai bien peur que l'on a failli jusqu'ici à nos responsabilités, que l'on a manqué

Voir CARRIERE en page 2

AUJOURD'HUI

Les municipalités devraient participer à la planification

Dans un mémoire remis aux autorités fédérales, la Fédération canadienne des maires et des municipalités dit qu'il est essentiel que les "collectivités urbaines" puissent participer directement, avec le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, aux décisions politiques et à la planification de l'aménagement du territoire.

— Page 3

Elections municipales

Des élections municipales ont eu lieu hier dans plusieurs villes du Québec. De nombreux conseillers avaient déjà été élus par acclamation, lors de la présentation des candidats.

— Page 3

Hockey amateur

La nouvelle Fédération de hockey amateur du Québec est née de l'inertie de l'AHAQ.

— Page 39

Pour conserver le Québec : un Canada indépendant

Douglas Fullerton souligne que l'économique n'est pas le seul facteur en jeu dans le débat constitutionnel. Pour répondre aux nombreux désirs des Québécois, Fullerton estime que seul un Canada indépendant peut rapprocher les deux fondateurs. Mais cela n'est pas sans beaucoup exiger des Canadiens anglais.

— Page 46

La police abat un présumé bandit qui refuse de se rendre

Un policier de Montréal a abattu ce matin un présumé bandit qui tentait de s'enfuir de son domicile malgré le barrage de policiers qui avaient encerclé la maison où il s'était réfugié.

La victime, Pierre Berthelet âgé de 31 ans, était soupçonné d'être un des membres du groupe de bandits qui ont dévalisé la Banque Canadienne Nationale au 755, ouest, rue Jarry, la semaine dernière.

Ce suspect était sous la surveillance de la police depuis plusieurs heures lorsque, ce matin, un limier a aperçu sa voiture stationnée en face du 10964 rue St-Laurent dans le nord de la métropole.

En moins de cinq minutes, l'immeuble était cerné par de nombreux détectives et policiers du poste no 20. Le présumé bandit a été sommé de quitter la maison les mains en l'air mais a refusé de se rendre.

Le suspect a tenté de s'échapper par une fenêtre du deuxième étage. Un policier l'a aperçu et a fait feu sur lui, l'atteignant dans la région du coeur. L'homme s'est écroulé au sol. Il a été transporté à l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville où les médecins ont constaté sa mort.

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Arts et spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 37
Calendrier des pionniers / 7
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 36
Editorial / 4
Finance / 46 - 47
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 37
Mots croisés / 30
Nouvelles internationales / 25
Radio et télévision / 10
Sports / 40 à 44
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 19

CKAC 73

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢ | Montréal, lundi 6 novembre 1967 / saint Léonard, ermite / 83e année, No 257 / 4 cahiers / 48 pages / Météo: clair et froid / Min. 30 / Max. 40

L'ACFAS réclame à nouveau un Conseil de la recherche

— Page 8

Le conflit de la CTM

La CSN félicite Pepin

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux a réaffirmé, durant le week-end, sa confiance en son président, M. Marcel Pepin et défendu l'attitude qu'il a adoptée durant la grève des employés de la Commission des transports de Montréal.

Les quelque 125 membres du bureau confédéral, l'autorité suprême de la CSN, ont également adopté une résolution dénonçant rigoureusement le bill 1 qui a mis fin à la grève de la CTM.

Ces décisions ont été prises samedi, dans la capitale provinciale, lors d'une réunion à huis clos, convoquée pour faire le point sur le conflit de la CTM.

Aucun vote de confiance n'a été pris au cours de la réunion quant à l'attitude qu'a adoptée le président de la CSN, M. Marcel Pepin durant la grève. Cependant, le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a révélé, au cours d'une conférence de presse donnée à la suite de la réunion, qu'une résolution adressant des félicitations aux employés de la CTM a été adoptée. Cette même résolution adresse des félicitations aux dirigeants de la CSN pour l'attitude qu'ils ont adoptée durant la grève et ce sont ces remerciements qui sont interprétés comme un vote de confiance.

Dans un communiqué émis à la suite de la rencontre, le bureau confédéral de la CSN a également fait une longue déclaration pour défendre l'attitude des dirigeants de la CSN durant la grève.

La déclaration vise en particulier les attaques des dirigeants de la ville de Montréal et de la Commission des transports de Montréal ainsi que les critiques formulées par certains éditorialistes.

"L'offensive lancée contre la CSN au temps de la grève de la CTM ne fut pas seulement une campagne destinée à contraindre un syndicat à accepter l'inacceptable, dit le communiqué. Ce fut une lutte contre la CSN et contre ses dirigeants. Cette lutte a été brutale, mais elle a été raffinée aussi.

"D'une part, poursuit le communiqué, on a reproché à la direction de la centrale d'avoir machiné la grève de la CTM et de tenir les syndiqués en grève, au point que la grève des transports fut représentée par nombre de journaux comme une grève de Marcel Pepin. D'autre part, et tout à l'opposé, on a reproché à la direction de la

Voir CSN en page 2

Comment éviter les grèves, selon la CSN

Voici les mesures que la CSN suggère au gouvernement afin d'éviter les grèves dans le secteur public :

— accélérer le règlement des griefs durant la durée des conventions collectives;

— doter le gouvernement des mécanismes nécessaires pour traiter des relations de travail et y nommer des fonctionnaires compétents;

— faire échec au patronage;

— abandonner l'idée de se conformer servilement aux conceptions et aux désirs de l'entreprise privée en matière de relations de travail;

— accepter l'idée de la promotion des employés des services publics, de manière à attirer toutes les compétences nécessaires dans le secteur public;

— mettre sur pied, de concert avec les syndiqués, les modes de participation nécessaires à une saine administration du travail.



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Cent ans

Il y a 100 ans aujourd'hui, le Parlement canadien se réunissait pour la première fois. Cet anniversaire doit être marqué de façon spéciale aujourd'hui, à Ottawa. On s'attend à entendre les plus belles pièces de rhétorique de la part des leaders politiques, la sanction royale devait être donnée au Sénat à un certain nombre de lois et l'on doit projeter la première d'un film de l'ONF sur le Parlement.

Un bagnard réussit cet exploit "impossible": s'évader de la forteresse de l'île de Ré

PARIS. — (AFP) — Une chasse à l'homme sans précédent par son ampleur, un ratissage auquel participent quelque 150,000 policiers, ont été déclenchés samedi matin, dès qu'il fut connu qu'un détenu, particulièrement dangereux, Claude Tenne, avait réussi la plus sensationnelle des "grandes premières". Il s'était évadé du pénitencier de l'île de Ré.

Claude Tenne est un des "Enfants perdus" de la douloureuse affaire algérienne. Parachutiste de la Légion étrangère, il avait fait partie d'un commando d'assassins qui avait tué, à Alger, le 31 mai 1961, le commissaire central Roger Gavoury, chargé de la répression anti-OAS. Il avait porté au commissaire les coups de poignard mortels. Il fut condamné à la reclusion perpétuelle. Deux de ses complices furent condamnés à mort et exécutés.

L'île de Ré fait face aux ports de La Rochelle et de La Palisse dont la sépare un bras de mer de quelque deux kilomètres de large. Les murs du pénitencier, une forteresse bâtie par Vauban, le fameux ingénieur militaire de Louis XIV — alors imprenable du dehors — sont considérés comme infranchissables à partir du dedans. Personne ne s'était jamais évadé de ce bastion. C'est le Sing-Sing et l'Alcatraz français. Au temps où les condamnés aux travaux forcés purgeaient leur

voir EVASION en page 2

Le conflit LaMarsh-Ouimet

Pearson interposera son autorité

OTTAWA — Le premier ministre Pearson devait interposer son autorité aujourd'hui dans le différend qui oppose Mlle Judy LaMarsh au président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet.

Le premier ministre a modifié son horaire durant le week-end, revenant dans la capitale fédérale plus tôt que prévu. M. Pearson entendait passer la nuit à Toronto samedi et retourner à Ottawa dimanche après avoir pris la parole au congrès mondial des Jeunes Chambres.

Un porte-parole du premier ministre a déclaré que M. Pearson est entré samedi afin d'avoir plus de temps pour étudier le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion canadienne.

Un proche de Mlle LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, a soutenu de son côté qu'elle ne serait nullement en cause dans le changement apporté à l'itinéraire du premier ministre.

Durant le week-end, Mlle LaMarsh et M. Ouimet ont tous deux laissé reposer leur plume et se sont retirés dans leur foyer respectif. Aucun d'eux n'entend quitter présentement son poste, a-t-on fait savoir en réponse à certaines sources qui laissaient entrevoir cette possibilité.

La première tâche qui attendait les Communes, aujourd'hui, était l'étude en deuxième lecture de l'approbation de principe du projet de loi sur la radiodiffusion. Les députés de l'opposition entendaient exiger de nouveau du secrétaire d'Etat qu'elle dévoile les noms de ceux qui pourissent la bonne administration de Radio-Canada.

Protestations de l'UCJLF et de l'ACSJ

L'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF) et l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes (ACSJ) dans un communiqué conjoint réprouvent vivement les propos tenus par Mlle LaMarsh.

"Mlle LaMarsh est le ministre responsable de Radio-Canada devant la Chambre des communes. Il est dans son pouvoir de modifier la composition de la direction de Radio-Canada. Nous comprenons mal pourquoi elle choisit de lancer publiquement des accusations très graves contre ses propres hauts fonctionnaires, sans les préciser d'aucune façon. Ce faisant, elle ne corrige en rien les maux qu'elle a cru détecter et qu'elle aurait pu elle-même éliminer avant aujourd'hui, et d'autre part, elle crée au sein de la Société un climat de panique et de suspicion."

Quant au principe qu'a émis Mlle LaMarsh, à savoir que Radio-Canada devait être un facteur d'unité nationale, l'UCJLF et l'ACSJ sont d'avis que la tâche de la Société est d'exprimer la réalité canadienne. "Mais il arrive justement que les Canadiens ne s'entendent pas sur ce que doit être l'unité nationale. Si la Société Radio-Canada accomplit correctement son travail, elle reflétera ces divergences profondes qui animent depuis ses débuts la Confédération canadienne".

Voir PEARSON en page 2

Carrière déplore le monopole des "intellectuels" à Radio-Canada

par Claude BRUN

VAL-DAVID — Le financier montréalais Marc Carrière a dénoncé samedi soir l'importance qu'accorde Radio-Canada (et LA PRESSE) à ceux qu'il a appelé les "intellectuels" et les pseudo-intellectuels", mais en même temps il a reproché à ses propres collègues hommes d'affaires leur absence des débats qui agitent le Québec.

Il a badiné sur les littérateurs à $150 de la radio et de la télévision d'Etat, et a même lancé à la fin de son discours : je ferme boutique et je me fais "intellectuel" !

M. Carrière s'adressait aux membres de l'Association des détaillants de bois du Québec, réunis en congrès en fin de semaine à Val-David, dans les Laurentides.

"Je voudrais bien, a fait remarquer le président de Marc Carrière Limitée, de la maison Dupuis et frères et de plusieurs autres entreprises du Québec, voir M. René Lévesque diriger mes entreprises. Je ne mets pas en doute sa compétence intellectuelle, mais j'aimerais bien voir comment il s'y prendrait pour les diriger dans un Québec isolé du reste du Canada !"



M. Marc Carrière

M. Carrière s'étonne que les hommes d'affaires du Québec assistent indifférents à la montée de diverses idéologies.

"Je me demande, a-t-il dit, s'il ne faudrait pas se décider un jour à faire maison nette au Québec. J'ai bien peur que l'on a failli jusqu'ici à nos responsabilités, que l'on a manqué

Voir CARRIERE en page 2

AUJOURD'HUI

Les municipalités devraient participer à la planification

Dans un mémoire remis aux autorités fédérales, la Fédération canadienne des maires et des municipalités dit qu'il est essentiel que les "collectivités urbaines" puissent participer directement, avec le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, aux décisions politiques et à la planification de l'aménagement du territoire.

— Page 3

Elections municipales

Des élections municipales ont eu lieu hier dans plusieurs villes du Québec. De nombreux conseillers avaient déjà été élus par acclamation, lors de la présentation des candidats.

— Page 3

Hockey amateur

La nouvelle Fédération de hockey amateur du Québec est née de l'inertie de l'AHAQ.

— Page 39

Pour conserver le Québec : un Canada indépendant

Douglas Fullerton souligne que l'économique n'est pas le seul facteur en jeu dans le débat constitutionnel. Pour répondre aux nombreux désirs des Québécois, Fullerton estime que seul un Canada indépendant peut rapprocher les deux fondateurs. Mais cela n'est pas sans beaucoup exiger des Canadiens anglais.

— Page 46

La police abat un présumé bandit qui refuse de se rendre

Un policier de Montréal a abattu ce matin un présumé bandit qui tentait de s'enfuir de son domicile malgré le barrage de policiers qui avaient encerclé la maison où il s'était réfugié.

La victime, Pierre Berthelet âgé de 31 ans, était soupçonné d'être un des membres du groupe de bandits qui ont dévalisé la Banque Canadienne Nationale au 755, ouest, rue Jarry, la semaine dernière.

Ce suspect était sous la surveillance de la police depuis plusieurs heures lorsque, ce-matin, un limier a aperçu sa voiture stationnée en face du 10964 rue St-Laurent dans le nord de la métropole.

En moins de cinq minutes, l'immeuble était cerné par de nombreux détectives et policiers du poste no 20. Le présumé bandit a été sommé de quitter la maison les mains en l'air mais a refusé de se rendre.

Le suspect a tenté de s'échapper par une fenêtre du deuxième étage. Un policier l'a aperçu et a fait feu sur lui, l'atteignant dans la région du coeur. L'homme s'est écroulé au sol. Il a été transporté à l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville où les médecins ont constaté sa mort.



téléphoto PA

Match nul (2 à 2) et... plusieurs points de suture !

Cette bagarre générale a éclaté hier soir à Boston, en deuxième période, peu après que Brian Conacher, des Maple Leafs de Toronto, eut blessé Bobby Orr, des Bruins, d'un coup de coude à la figure. On reconnait... les deux hommes en haut, à droite, devant le juge des lignes Walt Atanas. Tous les joueurs qui ont quitté le banc de leur club sont passibles d'une amende.

— Nos informations page 39

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Arts et spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 37
Calendrier des pionniers / 7
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 36
Editorial / 4
Finance / 46 - 47
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 37
Mots croisés / 30
Nouvelles internationales / 25
Radio et télévision / 10
Sports / 40 à 44
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 19

CKAC 73

Gérin-Lajoie à Paris: "Il faut laisser décanter les problèmes québécois"

Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



PARIS — M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Education du Québec en séjour à Paris depuis plus d'une semaine, devait rencontrer aujourd'hui le ministre français de l'Education nationale.

"Mon voyage en France et mon entretien avec M. Peyrefitte sont strictement privés", a déclaré M. Gérin-Lajoie.

Interrogé sur les événements qui se produisent au sein du parti libéral, il s'est abstenu de toute prise de position, se contentant de dire: "Il faut qu'une certaine période passe pour laisser décanter les problèmes québécois."

L'ancien ministre, dont le programme est "très chargé", doit se rendre mercredi à Londres où il passera une semaine avant de rentrer au Québec.

Grégoire et ses collaborateurs

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, devait présenter, ce matin, à la presse, les membres du "Comité de souscription publique pour l'indépendance du Québec", mais il a annoncé, hier, que cette réunion n'aurait lieu que mercredi matin, juste avant son départ pour Montréal.

"Une quinzaine de Français, dont des avocats à la cour de Paris, des journalistes, des hommes politiques et des hommes d'affaires ont accepté de faire partie du comité", a-t-il déclaré, ajoutant que son activité en France s'était déroulée de "façon exceptionnelle".

"Samedi, souligne M. Grégoire, j'ai pu rencontrer M. François Mitterand à l'occasion de la session de la convention des institutions républicaines (qui constitue, avec les socialistes et les radicaux, la Fédération démocrate et socialiste dont le président est M. Mitterand).

Le chef du RN s'est déclaré très heureux de l'accueil qu'il a reçu après avoir exposé les problèmes du Québec devant la convention.

L'Agence France-Presse rapporte par ailleurs les propos que M. Grégoire a tenus à la convention

"Nous avons les moyens, a-t-il déclaré, de développer notre province qui est déjà prospère mais cela ne pourra être réalisable que lorsque nous serons autonomes."

"La gauche française, a-t-il dit, doit convenir que nous, francophones du Québec, avons le droit à l'autodétermination."

Il a expliqué que le Québec est capable de supporter son autonomie car il exporte beaucoup plus qu'il n'importe, précisant que son industrie est prospère.

"Hélas, aujourd'hui nous n'avons pas le contrôle de notre commerce extérieur, c'est le gouvernement fédéral qui le détient et tous les impôts et toutes les taxes que nous payons font vivre les autres provinces canadiennes", a-t-il dit.

M. Grégoire a noté que lorsque le général de Gaulle était allé au Canada en 1960 il n'y avait pas eu de réaction car, à cette époque le Québec n'était pas prêt à l'indépendance.

"En 1967 a-t-il assuré le Québec est conscient de ses richesses et de ses possibilités. Il a droit à ses libertés et c'est la France le pays le plus sympathique du monde qui doit l'aider.

"La gauche française, a-t-il ajouté devant un Québec moderne qui est capable de vivre seul et qui compte collaborer utilement avec les autres provinces canadiennes se doit, si elle veut justifier son renom, de l'aider à obtenir son autodétermination."

L'intervention de M. Grégoire a été très applaudie.

Le reste de la séance, qui s'est terminée peu après une heure du matin, a été principalement consacré aux problèmes européens.

Tragédies du rail et de l'air en G.-B.: près de 100 morts

LONDRES (AFP, UPI, PA)— Un convoi de voyageurs, qui filait à quelque 80 milles à l'heure, a déraillé hier soir dans la périphérie sud de Londres. Le dernier bilan publié aujourd'hui par Scotland Yard fait état de 51 morts, dont plusieurs enfants, et de 139 blessés.

Une longue rupture de rail a été découverte par les experts près de l'endroit où le train, l'express Londres-Hastins, a déraillé. Elle pourrait être la cause de la tragédie. "Il est déjà clair qu'aucun blâme ne peut être imputé au conducteur ou au chef de train ni à aucun aiguilleur", a déclaré un porte-parole des chemins de fer britanniques.

Les médecins ont dû pratiquer deux opérations majeures sur les lieux mêmes de la catastrophe dans le but de sauver des blessés. Le train, qui roulait dans la pluie et le brouillard, n'était qu'à 10 minutes de sa destination, la gare Charing, au moment de la tragédie.

La catastrophe s'est produite à quelques milles à peine de l'endroit où il y a 10 ans, en décembre 1957, également dans le brouillard, un train avait déraillé sur la même voie, faisant 90 morts et 175 blessés, après avoir télescopé un autre convoi.

Des ambulances en grand nombre ainsi que des fourgons à incendie ont été dépêchés de Londres et les banlieues environnantes, mais les ambulances ont dû attendre que des équipes de pompiers dégagent un chemin à travers les carcasses d'acier, à l'aide de torches à acétylène.

Tragédie de l'air

D'autre part, douze heures après la catastrophe de la Caravelle de la société Air Ibéria qui a coûté la vie à 37 personnes, les experts s'efforcent maintenant de déterminer les circonstances de l'accident.

Vingt-cinq Britanniques, deux Américains, deux Espagnols et un Australien figurent parmi les 30 passagers de cette Caravelle qui s'est écrasée samedi soir près de Fernhust, en Angleterre. Les sept membres d'équipage, tous de nationalité espagnole, ont également trouvé la mort dans l'accident.

L'appareil s'est écrasé sur une colline boisée de quelque 900 pieds de hauteur.

Par ailleurs, un appareil "Convair 880" est tombé hier matin, dans la mer, peu après avoir décollé de l'aéroport de Hong-kong avec 127 personnes à bord. De l'épave de l'appareil, qui est restée en partie à flot, les sauveteurs ont retiré un mort, 33 blessés et 93 personnes indemnes.

Philippines

Le bilan des pertes provoquées il y a deux jours aux Philippines par le typhon "Emma" ne fait que commencer à se préciser. On craint que les 212 passagers qui étaient à bord du traversier "Mindoro" n'aient perdu la vie quand des vents de 125 milles à l'heure ont coulé le bateau de 300 tonneaux.

Le typhon, qui a traversé les Philippines, a fait des ravages surtout dans les cinq provinces du nord. Après son passage, 26,000 familles (ou près de 140,000 personnes) étaient sans abris. 106 personnes sont mortes ou portées disparues dans cette région.

Au moins 11 personnes ont perdu la vie sur les routes d'Italie en fin de semaine alors que des pluies diluviennes ont fait déborder les fleuves Venise et Pô. Plusieurs routes ont alors été inondées, causant une multitude d'accidents.

Levesque: "la guerre du Vietnam est criminelle"

VANCOUVER (d'après PC) — "La guerre du Vietnam est criminelle et inhumaine, elle est la plus injustifiable des guerres de notre siècle".

Ainsi parlait René Lévesque, dimanche, devant un millier de personnes réunies à Vancouver pour réclamer la paix au Vietnam.

L'homme politique québécois a accusé le gouvernement du Président Johnson et le peuple américain en général de mener le combat au moyen de demi-vérités, de déformations et de mensonges.

Il a dit que seule la destruction massive des Juifs par Hitler pouvait encore dépasser en horreur ce qui se passait actuellement au Vietnam.

"Les Américains sont en train de se pratiquer, en hommes et en matériel, en vue d'améliorer leurs armes et en vue d'augmenter les profits de l'industrie de guerre".

"C'est un exercice technique, a-t-il ajouté. Les hommes s'entretuent par ordinateur. On calcule le taux des tués et l'indice du coût de cette opération. On attribue une médaille à celui qui pourrait faire baisser le coût d'opération. Actuellement, c'est $3 milliards par mois que cela coûte aux Etats-Unis".

Le député de Montréal-Laurier a ensuite parlé de la rentabilité électorale de la guerre du Vietnam. Il a affirmé que la seule politique qui vaille aux Etats-Unis, en fait de guerre, était le nombre de votes que cela peut amener ou éloigner.

M. Lévesque a relié la dernière vague d'émeutes raciales au fait qu'il y a trois fois plus de soldats noirs sur le champ de bataille que de soldats blancs. Il a dit que les Noirs américains servaient de chair à canons pour les Etats-Unis.

Les Canadiens français sont plus amers que jamais

— Maurice Sauvé

TORONTO (PC) — Les Canadiens français sont convaincus qu'ils ne participent pas effectivement à la vie sociale et économique du Canada et aux décisions gouvernementales et sont "plus désenchantés, désillusionnés, frustrés et amers" que jamais, a déclaré samedi M. Maurice Sauvé, ministre fédéral.

M. Sauvé, ministre des Forêts et du Développement rural, a déclaré à une réunion de l'Association libérale du district de Toronto, que la réforme constitutionnelle n'était qu'une partie de la réponse.

Le problème fondamental est "... de savoir, si dans toute la société canadienne, il existe suffisamment de Canadiens anglais de bonne volonté pour partager avec les Canadiens français ce qui jusqu'ici a été leurs prérogatives de pouvoir."

Il a déclaré que les Canadiens français doivent posséder des chances égales d'avancement et de responsabilité. Ils représentent maintenant 13.3 pour cent des hauts fonctionnaires et seuls une industrie canadienne, sur 100 compagnies importantes, est dirigée par un Canadien français, a-t-il dit.

Allard: Moscou n'a pas proposé de "contacts militaires" au Canada

OTTAWA. (PC-AFP) — Le général Jean V. Allard, chef d'état-major des forces canadiennes, a qualifié de complètement erronnés les rapports publiés hier dans le "Sunday Telegraph" de Londres et selon lesquels l'Union soviétique l'aurait invité à Moscou pour discuter de la possibilité d'établir des contacts militaires bilatéraux.

Le journal londonien précisait que le gouvernement soviétique avait invité le général Allard à participer aux fêtes marquant le 50e anniversaire de la révolution et qu'Ottawa avait rejeté l'invitation au nom du général quand les autorités canadiennes ont appris que le Canada était le seul pays à avoir reçu une telle invitation.

De son côté, le ministère français des armées a carrément démenti la rumeur voulant que des troupes soviétiques soient à l'entraînement en France. Il a de plus affirmé qu'il n'y a pas eu d'autres contacts entre les états-majors français et soviétiques depuis les conversations tenues en France le mois dernier à l'occasion de la visite du maréchal M. Zakharov, vice-ministre de la défense de l'URSS.

Paul VI pourra reprendre bientôt ses activités

CITE DU VATICAN. (AFP, PA, UPI) — Pour la première fois depuis son opération, samedi, le souverain pontife a discuté aujourd'hui les affaires de l'Eglise. Il a également reçu la visite de ses deux frères.

Pendant 45 minutes, le pape Paul VI a conféré avec le cardinal Amleto Cicognani, secrétiare d'Etat du Vatican et, plus tard, il a vu ses frères, le sénateur Ludovico Montini et le docteur Francesco Montini.

Le retour à la santé de Paul VI, qui a subi samedi une opération à la prostate, se fait à un rythme tel que les autorités médicales chargées de ses soins croient qu'il pourra reprendre certaines de ses activités habituelles plus tôt que prévu.

Il est possible, dit-on, au Vatican, qu'il puisse apparaître brièvement à sa fenêtre dès dimanche prochain pour bénir la foule qui, chaque dimanche midi, se masse sur la Place Saint-Pierre. Auparavant, on croyait qu'il faudrait attendre au moins un mois.

LA MÉTÉO

MINIMUM: 30
MAXIMUM: 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Québec, Ottawa et Cantons de l'Est: généralement clair, froid persistant. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal: 30 et 40; à Ottawa: 25 et 40; à Québec: 25 et 35; à Sherbrooke: 25 et 35.

Régions du St-Maurice et des Laurentides: généralement nuageux avec rafales de neige et froid persistant.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

CSN de n'avoir pas de contrôle suffisant sur les travailleurs et de se laisser mener par eux.

"Qu'on sache une fois pour toutes que notre mouvement est fondé sur les principes suivants, dit le communiqué: les syndicats affiliés à la CSN sont des corps libres, autonomes et leurs assemblées générales sont souveraines. Juridiquement et pratiquement, nos syndicats prennent les décisions qu'ils jugent bonnes. Historiquement, la CSN, depuis au moins vingt ans, a toujours appuyé la décision des assemblées générales de faire la grève ou de ne pas la faire, et ce, à la limite de ses possibilités financières. La CSN respecte les assemblées générales. Les travailleurs doivent décider de leur propre sort. Les syndicats ainsi compris sont les seuls endroits où le peuple ne soit pas mené par les prétendues élites. La CSN n'a jamais dit et ne dira jamais qu'elle aiderait à l'exécution de n'importe quelle décision, mais elle a toujours dit et dira toujours qu'elle n'empêchera jamais et ne peut juridiquement empêcher de s'exercer la souveraineté des syndicats qui lui sont affiliés.."

Bill 1

Quant au bill 1 qui fut adopté par l'Assemblée législative pour mettre fin à la grève, les dirigeants de la CSN ont fait savoir qu'une résolution dénonçant son approbation a été adoptée.

La résolution précise que le bill viole les droits des travailleurs et leur impose un système de concription.

Elle demande en outre aux dirigeants de la CSN d'entreprendre une campagne afin d'en faire connaître toute la portée au public et aux membres de la CSN. Cette campagne donnera probablement lieu à des rencontres avec les députés et accélerera la mise en place des comités d'action politique de la CSN.

Pour ce qui est du droit de grève dans le secteur public, qui a été remis en cause à l'occasion de la grève des employés de la CTM, le bureau confédéral de la CSN a réaffirmé qu'il demeure en faveur de son maintien; aussi, il a ajouté qu'il s'oppose aux mesures qui peuvent en limiter son exercice telles que l'injonction et les projets de loi d'exception.

Selon le bureau, ces mesures sont mal dirigées et induisent l'Etat à ne rien faire pour prévenir les conflits et améliorer ses services de relation de travail. Elles lui permettent également de laisser pourrir des situations anormales, qui sont des ferments de grève et elles l'encouragent à pratiquer des politiques comme celles qui paraissent lui inspirer l'étrange devoir d'obéir aux directives de l'entreprise privée, laquelle, selon la CSN, tient à maintenir au niveau le plus bas les salaires et autre constitutions de travail.

Tout en rejetant l'arbitrage comme moyen de solution des conflits de travail, le bureau confédéral a enfin suggéré plusieurs mesures pour régler la question des grèves.

La réunion du bureau confédéral a également donné lieu à une résolution demandant a la CSN de poursuivre ses efforts en vue d'établir un front commun avec les autres centrales syndicales du Québec dans le domaine de la fonction publique.

CARRIERE

SUITE DE LA PAGE 1

de courage et d'énergie pour faire entendre la voix du bon sens."

M. Carrière a déploré l'agitation des esprits et de l'opinion publique. "Il y a bien d'autres choses à discuter que de la constitution", a-t-il dit.

Il a déridé son auditoire en disant que la constitution, ça ne se mange pas. "On peut vivre sans constitution comme on peut vivre avec une constitution améliorée."

Le conférencier a affirmé que le peuple veut plutôt du pain et du beurre.

Il a invité les hommes d'affaires du Québec à faire entendre leurs opinions dans la controverse. Il a dénoncé l'individualisme qui, selon lui, caractérise les hommes d'affaires d'aujourd'hui, rançon de la facilité des années précédentes.

Non seulement a-t-il invité les hommes d'affaires du Québec à faire valoir leurs opinions dans les journaux, à la radio et à la télévision, mais aussi il les a pressés d'intervenir directement auprès du gouvernement provincial. Il s'est alors demandé combien d'hommes d'affaires avaient pris la peine d'écrire au premier ministre pour le féliciter du choix de M. Marcel Faribault, homme que M. Carrière a salué comme le plus beau cerveau du Québec et du pays.

Pour sa part, il a dit qu'il ne supporterait plus en silence les effets d'un conflit ouvrier à Montréal. Il a rappelé que la dernière grève des conducteurs d'autobus avait fait perdre à l'une de ses entreprises, la maison Dupuis et frères, quelque $150,000 de profit. "Tout cela parce que l'un des deux antagonists a décidé de faire des grimaces à l'autre, a commenté le conférencier en faisant allusion à MM. Marcel Pepin et Lucien Saulnier.

"A l'heure actuelle, il y a des lois pour la protection de la société. Mais ces lois, de faire remarquer M. Carrière, on ne les fait pas respecter."

Un peu plus tard, il a fait une autre allusion au monde syndical, s'étonnant qu'en dépit de leur faible nombre, 22 pour cent des travailleurs au Québec et 20 pour cent au Canada, les travailleurs organisés puissent tenir tête et braver le monde des affaires. "C'est inouï qu'un million deux cent mille syndiqués sur six millions de travailleurs cherchent à nous mener", a-t-il fait remarquer. Il a souhaité que des hommes d'affaires se lèvent un jour et qu'ils fassent valoir aux gouvernements l'opinion qui est la sienne, à savoir que la grève est un instrument dépassé.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

"Dans notre esprit, poursuit le communiqué, il ne fait aucun doute que Radio-Canada n'a pas à détruire ou à bâtir ce qu'on appelle l'unité nationale. Son rôle n'en est pas un de propagande. C'est un outil qui doit servir à informer les Canadiens sur eux-mêmes et sur le monde."

Le communiqué termine: "Nous laissons au gouvernement le soin de se défaire d'un ministre encombrant et de procéder aux changements imminents à la direction de Radio-Canada. Quant aux accusations de propagande lancées contre le réseau français, peut-être la solution se trouve-t-elle dans une enquête où les principaux intéressés ne seraient pas à la fois juges et parties".

EVASION

SUITE DE LA PAGE 1

peine à La Guyane, le pénitencier de Ré était l'antichambre du bagne. Depuis que le bagne de Cayenne a été supprimé, c'est à Ré que les condamnés purgent leur peine. Cinquante et un "condamnés politiques", c'est-à-dire ayant été mêlés à des complots contre le régime, tels que Tenne, comptent parmi les "pensionnaires" de Ré.

51-4=48

Vendredi soir, trois de ces détenus apprennent qu'ils sont bénéficiaires du récent décret d'amnistie et qu'ils ont une heure et demie pour préparer leur départ. Ce sont Gérard Ventin, Jean-Paul Battaglini et Lazlo Varga. Varga est très lié avec Tenne. Ce dernier s'enfermera dans la malle cantine de Varga et sortira ainsi, recroquevillé, de la citadelle. C'est alors que la solidarité du bagne va encore jouer. Il s'agit de démontrer que 51 moins quatre égale 48: à la soupe du soir, les "48" déclencheront un tel vacarme que l'appel se passera dans le désordre et que l'absence de Tenne ne sera pas remarquée avant le matin. Cette négligence a d'ores et déjà valu au gardien-chef et deux surveillants d'être relevés de leurs fonctions.

Quant à Tenne, il était sorti de la cantine, avait pris le bac qui relie l'île au continent et s'était évanoui dans la nature. Il avait seize heures d'avance sur le "plan Rex", ce dispositif exceptionnel qui met en état d'alerte toutes les polices du pays.

Pour compliquer encore la tâche des forces de l'ordre, c'était fin de semaine, avec, sur les routes, son afflux de touristes du dimanche. Des dizaines de milliers de voitures ont été ainsi contrôlées sans résultat autre que des embouteillages monstres et quelque menu fretin au fond de la nasse.

Ce sont des témoignages spontanés qui ont peut-être mis la police sur la trace de l'activiste évadé. Quatre personnes sont convaincues que c'est lui qu'elles ont vu, las et errant, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la région de Pontchartrain, dans la grande banlieue parisienne. Il demandait le chemin de Chartres

Claude Tenne a 31 ans, il est diminué physiquement par les séquelles d'une ancienne blessure au ventre. Il s'est marié en prison où il pouvait recevoir la visite de sa femme. Il a deux enfants âgés de 5 et 3 ans.

ANNONCE

La mort sur deux roues

Saviez-vous que, pour la même distance parcourue, la motocyclette tue cinq fois plus que l'automobile? Pourtant, cela n'entame pas l'engouement des jeunes pour ces engins à deux roues. Chaque année, le nombre d'accidents augmente avec les immatriculations. Lisez Sélection du Reader's Digest de novembre, et renseignez-vous sur les moyens qui pourraient rendre la motocyclette moins meurtrière. Un article à ne pas manquer!

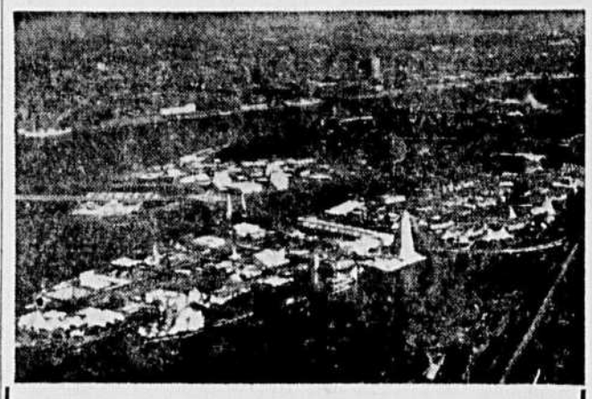
Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's ORANGE
FRUITS VERITABLES

Pensez Pontiac, pensez Buick
Pensez ROCHELEAU dans l'est
PONTIAC
BUICK
OU
FIREBIRD
C'EST DE LA QUALITE
SERVICE PIÈCES
ROCHELEAU
AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, NOTRE-DAME • 645-1651
Facilités de stationnement

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ: 279-8551

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.

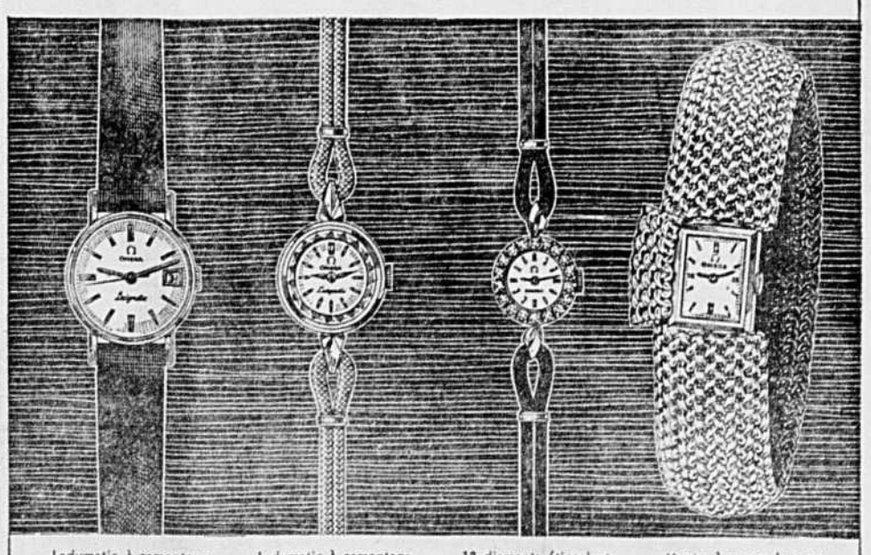
TABLE DE CUISINE
"UTILITE"
sur roulettes — 3 tablettes
prise de courant
$8.50
Blanc — émail
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot



"Photo de l'année" EXPO 67
ILLUSTREE EN COULEUR, PRETE A ENCADRER
FORMAT: 19" x 25" — $2.00 12" x 16" — $1.25
COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME Tél.: 849-1424 ou 849-7211
CALLAGHAN-BAGSHAW INC.
417, RUE ST-PIERRE, MONTREAL, QUE.
S.V.P. me faire parvenir:
——— 19" x 25" ——— 12" x 16" J'inclus $———
Nom .....
Adresse .....
Tél. .....



Pour un cadeau qu'elle n'oubliera jamais... choisissez une montre Oméga de renommée mondiale dans la collection Mappin's



Ladymatic, à remontage automatique, dateur,, en acier inoxydable. Imperméable ... $160
Dessus jaune .. $165
Ladymatic à remontage automatique, boîtier or blanc ou jaune, 14 carats. Cristal saphir à facettes $190
18 diamants étincelants enjolivent cette montre classique, ronde. Or blanc 14 carats $425
Montre à couvercle avec bracelet maillé en or jaune 14 carats. Le couvercle se lève pour donner l'heure $850

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.
Il y a plus de 200 montres Omega dans la collection de Mappin
Mappin's
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie, Téléphone 866-7431

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL. LUNDI 6 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 257



Léo Ouellet l'emporte sur Paul-Emile Petit à la mairie de St-Léonard

par Claude MASSON

Les citoyens de St-Léonard ont un nouveau maire, mais son équipe sera minoritaire au conseil municipal.

M. Léo Ouellet, un homme d'affaires âgé de 42 ans, a triomphé de M. Paul-Emile Petit, qui sollicitait un troisième mandat à la mairie, par une majorité de 321 voix.

Deux autres candidats du Parti du progrès municipal dirigé par M. Ouellet ont aussi été élus comme conseillers : MM. Robert Boivin et Mario Barone. Ce dernier, qui est considéré comme l'âme dirigeante qui a mené le PPM à une demi-victoire, occupait son siège de conseiller depuis quatre ans déjà.

Le Parti de l'unité civique de l'ex-maire Petit a fait réélire quatre candidats : MM. Armand Augé et Réal Côté pour un deuxième mandat et MM. Jean-J. Leclerc et Roger Prud'homme pour un troisième mandat.

Un peu plus de 50 p. 100 des 8,500 électeurs se sont présentés aux urnes. La police municipale a effectué dix arrestations au cours de la journée.

La défaite dans un seul quartier

L'analyse du vote indique que M. Paul-Emile Petit et le Parti de l'Unité civique ont été défaits dans un seul quartier. En effet, dans les quartiers centre et nord, M. Petit a bénéficié d'une majorité de 421 voix sur M. Ouellet.

Mais dans le quartier sud, où vivent principalement des citoyens de nationalité italienne, M. Petit a été écrasé par son adversaire qui a reçu 742 voix de plus que lui.

M. Petit a accepté calmement la défaite. Il a tenu à féliciter ses adversaires. Il a refusé de commenter sa défaite avant de faire une analyse complète des résultats.

Le vainqueur, M. Léo Ouellet, a remercié les électeurs en français, en anglais et en italien. Son bras droit, M. Mario Barone, a profité d'un message aux partisans du Parti du progrès municipal pour accuser le maire Petit et son équipe d'avoir fait travailler hier 300 policiers dans l'intention de surveiller les candidats, les organisateurs et les partisans du PPM.



M. Léo OUELLET,
nouveau maire de St-Léonard

Voici le résultat complet de l'élection :

Mairie

M. Léo Ouellet : 2,297 ; M. Paul-Emile Petit : 1,976. Majorité de M. Ouellet : 321.

Quartier nord

Siège no 1 : MM. Réal Côté ; 860 ; Réal Favreau : 483.

Siège no 2 : MM. Armand Auger : 868; Robert-M. Benoit: 473.

Quartier centre

Siège no 3 : MM. Jean-L. Leclerc : 456; Maurice Bouchard: 444.

Siège no 4 : MM. Roger Prud'homme : 472; André Tanguay : 422.

Quartier sud

Siège no 5 : MM. Robert Boivin : 1,360; Paul Chalifoux: 630.

Siège no 6 : MM. Mario Baronne : 1,340 ; Giuseppe Fargnoli : 650.

A Jacques-Cartier

A Jacques-Cartier, des élections partielles avaient lieu à deux postes de conseillers. Les deux candidats appuyés par le maire Roland Therrien, MM. Fernand Bouffard et Roméo Paré, ont remporté la victoire.

Au siège no 3, M. Fernand

Voir OUELLET en page 6



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Meurtre dans un cabaret

Un récidiviste de 27 ans, Arthur Muffle, d'adresse inconnue, a été abattu de deux coups de feu, vers minuit hier matin, à l'intérieur du Café Cupidon, au 2212 est, boul. Henri-Bourassa. L'attentat serait survenu en présence d'une vingtaine de clients du cabaret, au terme d'une violente discussion entre la victime et un inconnu qui a soudainement sorti un revolver et a fait feu à trois reprises. Une balle s'est logée dans la tête de Muffle, une autre dans le ventre et la troisième s'est égarée. Le blessé a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur, où il a succombé, vers 4 h. hier après-midi. Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, qui enquêtent dans cette affaire, détiennent un suspect âgé de 21 ans. La victime, selon la police, avait déjà été relâchée, faute de preuves, à la suite d'un hold-up. On voit ici le cabaret où a eu lieu le crime.

La formation des policiers: la Fraternité est d'accord avec le directeur Gilbert

La Fraternité des policiers de Montréal reconnaît depuis longtemps la nécessité d'établir des normes en vue du recrutement et de la formation des policiers. Aussi, est-elle entièrement de l'avis de M. Jean-Paul Gilbert, directeur du Service de la police de Montréal, à l'effet qu'une éventuelle loi de police, en créant une commission de police chargée de cette normalisation, améliorerait la situation actuelle.

La Fraternité entend toutefois rappeler que, depuis ses débuts, elle s'est toujours opposée à la création d'une commission de police, car, comme elle l'a déjà dit dans un mémoire présenté à la commission Blier en mai 1964, "en tant que fraternité, nous sommes d'opinion que les négociations doivent se faire avec les personnes responsables élues par le peuple et non avec des intermédiaires nommés sur une commission qui, au fait, ne sont pas responsables en ligne directe".

Il y a toujours danger, en effet, qu'une commission de police créée à l'écart du mécanisme électoral soit dotée de tous les pouvoirs et qu'elle puisse, un jour ou l'autre, en arriver à faire modifier le code du travail de façon préjudiciable aux policiers.

Pas seulement les chefs de police

A condition, par conséquent, que les représentants syndicaux des policiers et non seulement les chefs de police soient appelés à participer à son élaboration, pourvu aussi qu'elle ne porte en rien atteinte à la liberté d'association et à l'unité syndicale chez tous les policiers et qu'elle ne vise, en créant cette commission, qu'à normaliser le recrutement et la formation de ces derniers, une loi de police ne saurait donc qu'être éminemment souhaitable, et cela, dans le plus bref délai.

De plus, avant de dire que la nouvelle loi mettra les policiers du Québec sur le même pied que ceux des autres provinces, il faudrait songer que seulement deux provinces ont présentement une loi de police et qu'au point de vue syndical les policiers du Québec disposent d'un pouvoir de négociation bien supérieur à celui obtenu par leurs confrères des autres provinces.

D'autre part, aux propos de M. Gilbert selon lesquels l'actuel manque de formation n'est nullement imputable aux policiers mais à l'indifférence gouvernementale, on se rappellera que la Fédération des policiers municipaux a déjà réclamé la création d'un campus universitaire policier dont le premier but serait le perfectionnement des policiers dans tous les domaines relevant de leur compétence.

La Fraternité des policiers de Montréal, par l'entremise de son président, le capitaine Jean-Paul Picard, profite également de l'occasion pour souligner le bien-fondé et la pertinence des remarques du directeur du Service de la police de Montréal, alors qu'il faisait ressortir, devant les membres de la Société de criminologie du Québec, l'abus de critiques dont sont trop souvent victimes les policiers et la possibilité qu'il y aurait pour des organismes sociaux de corriger certaines attitudes négatives des citoyens à l'égard du corps policier.

Les municipalités veulent se faire entendre au sein des conseils intergouvernementaux

OTTAWA — Il est essentiel que les "collectivités urbaines" puissent participer directement, avec le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, aux décisions politiques et à la planification de l'aménagement du territoire.

Telle est l'opinion exprimée par la Fédération canadienne des maires et des municipalités dans le mémoire annuel qu'elle présentait aujourd'hui au gouvernement fédéral, à Ottawa.

La délégation qui a remis le mémoire au premier ministre Pearson et à son cabinet était dirigée par le président de la Fédération, M. Vincent M. Dontzer, maire d'Edmonton.

Le document précise que les besoins des sociétés urbaines se font de plus en plus lourds et que, pour les satisfaire, la voix des municipalités doit se faire entendre, avec celle des autorités provinciales, au sein des conseils intergouvernementaux.

Le mémoire parle, d'autre part, de la nécessité de modérer les dépenses publiques. Il déclare qu'il est essentiel, pour y parvenir, d'établir de façon précise les objectifs et les priorités que les programmes publics visent à satisfaire et qu'il est impossible d'appliquer des programmes vraiment efficaces sans une coordination parfaite de la planification et des objectifs politiques.

En ce qui a trait à la crise du logement, le mémoire propose un programme en trois points :

— développement considérable de la construction de logements subventionnés, pour les familles se trouvant dans une situation difficile;

— programme de trois ans prévoyant des stimulants directs pour favoriser la construction d'habitations à bon marché;

— efforts concertés du fédéral, des provinces et des municipalités pour faire baisser le prix des terrains de lotissement.

Les stimulants seraient dans le genre de la subvention accordée par Ottawa, autrefois, pour les maisons construites en hiver. L'aide demandée par la Fédération varierait de $500, pour les maisons coûtant entre $15,000 et $20,000, à $1,500 pour les maisons se vendant à moins de $10,000. La Fédération demande également le rétablissement de l'ancienne subvention de $500 pour les maisons construites en hiver.

Dans un autre domaine, la Fédération craint que l'adoption des recommandations de la Commission Carter sur la fiscalité n'entraîne une dégradation du marché des obligations.

"Le régime fiscal qu'elle propose et qui inciterait les investisseurs à placer leurs capitaux en actions d'entreprises privées, souligne le mémoire, réduirait l'attrait des obligations à revenu fixe." Il en résulterait des taux d'intérêt plus élevés, surtout pour les municipalités, qui doivent payer des intérêts plus forts que les autres gouvernements.

Le mémoire attire aussi l'attention du gouvernement fédéral sur diverses autres ques-

voir MUNICIPALITES en p. 6

14 morts, dont douze sur les routes

Quatorze personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Québec. Douze d'entre elles ont été victimes de la route et les deux autres se sont noyées.

Huit des victimes étaient âgées de 20 ans ou moins et six étaient de sexe féminin.

Voici le triste bilan :

Olivier Gauthier, 17 ans, fils de M. et Mme Jean-Henri Gauthier, du 367 rue Evangéline, à Jonquière s'est tué, vers 8h.30 hier soir, quand la moto sur laquelle il voyageait sur le siège arrière est entrée en collision avec une auto, à St-Jérôme-de-Métaboutchouan, comté du Lac-St-Jean. Son compagnon, Jean-Jacques Lebel, 23 ans, qui conduisait la moto, est dans un état critique à l'hôpital.

Mme Lucien Brouillard, 30 ans, de St-Cyrille, comté de Drummond, s'est tuée, vers 5 h. 45 hier matin, dans un accident de la circulation survenu sur la route no 20, près de St-Germain-de-Grantham-Ouest. Cinq autres personnes ont été blessées dans cet accident.

M. Normand Dufour, 26 ans, du 4325 rue Wesley, à St-Hubert, a succombé, vers 7 h. 30 samedi soir, à l'hôpital Général de Verdun, aux blessures subies, vers 5 h. 40 samedi après-midi, quand son auto dont il avait perdu la maîtrise, s'est écrasée contre le garde-fou du pont Champlain.

Pierrette Dumarais, 6 ans, de Rivière-Morris, comté de Gaspé, tuée par une auto, vers 4 h. 30 samedi après-midi, en traversant la route no 6-A, en

Voir MORTS en page 6

Pte-aux-Trembles :

début de scrutin confus

Plusieurs faits insolites ont marqué le début de la journée des élections municipales à Pointe-aux-Trembles.

Dès neuf heures, ce matin, les représentants des candidats à la mairie qui étaient prêts à entrer dans les bureaux de votation nos 6 et 7, situés à l'angle de la rue Parent et 18e avenue, n'auraient pu pénétrer dans ceux-ci avant les électeurs eux-mêmes.

Devant une telle confusion,

voir SCRUTIN en page 6

Vol de huit tableaux évalués à $250,000

Un amateur de peintures de grands maîtres, M. Ulrich Steiner, domicilié à l'appartement 501 de l'immeuble portant le no 3455, rue Stanley, a été dépouillé en fin de semaine de ses toiles les plus précieuses.

Il fixe la valeur de sa perte à près d'un quart de million de dollars.

La police précise que durant l'absence de M. Steiner en fin de semaine, des cambrioleurs, utilisant des rossignols, sont entrés chez lui et ont tout bouleversé, arrachant huit toiles de leurs cadres afin de les emporter plus facilement.

Rejoint par téléphone ce matin, la victime a révélé qu'elle n'avait pas terminé l'inventaire de ses possessions et qu'une liste détaillée serait remise à la police dès demain.

La police de Montréal se retire de l'Expo

Les agents de la police municipale ont quitté depuis minuit samedi soir les terrains mêmes de l'Expo, mais leurs confrères assignés au poste de l'île Ste-Hélène continuent leurs patrouilles comme ils le font depuis toujours.

Seuls les policiers déplacés spécialement pour la durée de l'Expo ont repris depuis samedi soir leurs anciennes fonctions dans les rues de la métropole.

Durant les six derniers mois, les policiers surnuméraires n'étaient responsables que de la sécurité du public, tandis que la surveillance de l'emplacement proprement dit était du ressort des agents de sécurité de l'Expo. Ces derniers assurent maintenant à eux seuls la surveillance des terrains et des bâtiments.

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
7 jours par semaine
24 heures par jour
845-7251
Confiez vos ordonnances à la Pharmacie Montréal, cueillette et livraison gratuites 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
PHARMACIE MONTRÉAL
JEAN P. DUQUET L. PH.
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson's
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242



Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 306 — VI. 9-6449

CERTIFICATS D'ÉPARGNE
6%*
VOUS RECEVEZ $10. POUR $7.35 INVESTIS
Vos épargnes augmentent de 36% en 6 ans. Vous pouvez acheter, en multiples de $10., autant de Certificats d'Épargne que vous le désirez: c'est une excellente façon d'épargner systématiquement. Ces Certificats sont garantis et encaissables en tout temps. Demandez de plus amples renseignements à votre gérant.
*Intérêt simple
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846–Membre: Société d'Assurance Dépôt du Canada
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

RABAIS
SANS PRÉCÉDENT SUR
17 DÉMONSTRATEURS
PROFITEZ DU SPÉCIAL DES DERNIERS JOURS
Omer Barré
VERDUN LTÉE
5987, avenue Verdun — 768-2551
Ouvert jusqu'à 10 h. le soir
PONTIAC — BUICK — ACADIAN
VAUXHALL — VIVA — CAMIONS GMC

Vous enviez son succès !

En voici le secret !
L'ELEGANCE...
grâce au service de nettoyage impeccable
JOLICOEUR
COMPOSEZ
LA. 1-2161
ATTENTION !
Le nettoyage et l'entretien des vêtements de daim (ou suède) demandent des soins spéciaux. Ne les confiez pas à n'importe qui. Fiez-vous à notre maison établie
DEPUIS 1907
LES NETTOYEURS Jolicoeur
1907 — 1967 60 ANNÉES DE PROGRÈS
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 6 NOVEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 257

Une révolution cinquantenaire

DEPUIS quelques jours, une atmosphère de fête règne sur l'immense territoire de l'URSS, équivalant au sixième des terres habitées. 235 millions de Russes célèbrent dans la joie un grand anniversaire historique, celui de la Révolution de 1917. Pendant ces "dix jours qui ébranlèrent le monde" (selon le titre de l'ouvrage classique de l'Américain John Reed) le régime absolutiste qui gouvernait la Russie depuis un millénaire s'écroula sous les coups redoublés d'une avant-garde des révolutionnaires. Une ère nouvelle, pleine de bouleversements imprévus, s'ouvrait pour la Russie et pour le monde.

Cinquante ans après la Révolution d'octobre, il n'est pas facile de dresser en quelques lignes un bilan objectif des réalisations, des exploits, des erreurs et des lacunes d'un régime qui, en moins d'un demi-siècle, a transformé de fond en comble la Russie tsariste. Chacun, selon son penchant, est porté à exagérer le côté positif ou négatif de la Révolution des Soviets. Il existe encore en URSS des différences de niveau de vie, notamment entre le simple ouvrier d'usine et le haut fonctionnaire, mais elles sont sûrement moins accentuées qu'il y a un demi-siècle. L'amélioration des conditions de vie est réelle, même si elle est difficilement comparable à celle dont ont bénéficié les populations des pays industrialisés de l'Ouest pendant la même période.

Si l'on fait exception pour l'astronautique et quelques autres domaines spécialisés, c'est sans contredit en éducation que le régime soviétique a montré ses capacités. Il y a cinquante ans, les trois quarts des Russes étaient analphabètes. Aujourd'hui tous les Russes, du plus jeune au plus vieux, savent lire et écrire. Ils dévorent, littéralement, chaque année, une énorme production littéraire et scientifique qui fait rougir d'envie les éditeurs des grands pays capitalistes. La soif d'apprendre de la masse russe est apparemment insatiable.

"A l'intérieur", écrit Michel Tatu dans son livre "Le pouvoir en URSS", "la société soviétique est devenue une société moderne, servie par une armée de chercheurs, de savants, d'ingénieurs et de techniciens. Il manque à cette société, pour prendre le tournant de la nouvelle révolution industrielle, pour déboucher vers cette société d'abondance à laquelle elle aspire, le climat de libre recherche, d'initiative qu'aucune planification ne saurait jamais remplacer."

A vrai dire, malgré tous les efforts de ses dirigeants, en particulier de M. Khrouchtchev, l'URSS n'a pas encore réussi à se débarrasser du lourd héritage que Staline lui a laissé en mourant, après l'avoir gouvernée d'une main de fer pendant trois décennies. Même si on cherche à effacer son image des mémoires et des ouvrages historiques, le "dernier tsar de la Russie" reste présent. L'économie, malgré la réforme de 1965, attend encore sa déstalinisation. La vie littéraire, les recherches historiques, philosophiques, sociologiques, restent entravées par toutes sortes de tabous aux allures de survivance.

Dans le wagon plombé qui le transporta d'Allemagne en Russie aux premiers mois de 1917, Lénine rêvait d'étendre la révolution communiste au monde entier, à la faveur de la guerre mondiale. Léon Trotsky, son compagnon et disciple, nourrissait le même rêve. Mais Joseph Staline, le réalisateur, entretenait des idées plus pratiques. Il avait résolu de consolider le régime à l'intérieur du pays avant de songer aux aventures extérieures. L'épreuve de la seconde Guerre mondiale devait confirmer la justesse de ses prévisions.

Parmi les chapitres à peu près imprévus de la révolution communiste mondiale il faut citer la rupture et le conflit mortel entre l'URSS et la Chine populaire. Il y a une dizaine d'années à peine, rares étaient ceux qui appréhendaient un tel développement dans l'évolution de ce grand mouvement historique.

En inaugurant vendredi les fêtes du jubilé d'or soviétique, M. Léonide Brejnev n'a pas manqué de dénoncer encore une fois devant 6,000 délégués et les représentants de 95 partis communistes nationaux, "l'orientation chauvine du groupe de Mao Tsé-toung, cause d'un vif préjudice au mouvement communiste international..."

Il y a dix ans, pourtant, lors des fêtes du 40e anniversaire de la Révolution d'octobre, le leader révolutionnaire chinois était venu à Moscou faire cette proclamation solennelle : "Nous sommes ensemble pour toujours et il n'existe aucune force au monde qui puisse nous séparer". Mais ces jours-ci, Radio-Pékin déclare qu'en fêtant le cinquantenaire de leur révolution, "les Soviétiques célèbrent en même temps leurs propres funérailles". O fragilité des serments humains !

Cyrille FELTEAU

L'avancement des sciences

TENU à Sherbrooke cette année, le congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) a vu défiler à sa tribune beaucoup de spécialistes. Il a donné au ministre des Affaires culturelles l'occasion de rappeler que "l'avancement des sciences devient capital pour l'avenir du Québec".

M. Jean-Noël Tremblay regrette l'exode de nos savants hors des frontières du Québec. Tout en reconnaissant que l'Etat est un peu responsable de cette saignée, le ministre se refuse à imputer seulement au Québec cette déficience du passé "car nous ne disposions pas, dit-il, des pouvoirs nécessaires pour encourager et maintenir chez nous les outils essentiels à l'édification d'une véritable nation".

Reconnaissons-le sans ambages, l'exode des cerveaux est un phénomène universel. Les efforts entrepris par les pays qui tentent de garder ou de rapatrier leurs meilleurs spécialistes ne prévalent pas toujours contre les offres alléchantes faites par l'étranger. De plus, en Amérique du Nord, c'est l'entreprise privée, munie de moyens considérables, qui exerce le mécénat à la fois le plus étendu et le moins désintéressé.

L'évolution même de la science moderne, qui, pour chaque discipline, fait appel à une multitude de collaborations venant de tous pays, a imposé en quelque sorte le concept d'une science supra-nationale. Les recherches sur le cancer, par exemple, faites dans tel ou tel pays, ne sont pas ignorées des savants des autres pays.

Pourtant, la participation de notre collectivité au mouvement scientifique universel sera mieux assurée, si elle reçoit l'encouragement des pouvoirs publics. Culture et science ne sont plus étrangères l'une à l'autre, puisque c'est le ministre des Affaires culturelles lui-même qui félicite les lauréats des prix scientifiques du Québec pour l'année en cours. (MM. Paul-Antoine Giguère et Georges Just).

La mentalité a évolué. Elle ne croit plus aux seules valeurs littéraires. Puisse la science inspirer aussi la passion de l'exactitude et de la précision à une culture qui s'est trop longtemps satisfaite de confortables approximations.

Grâce au film et aux autres moyens nouveaux de diffusion des connaissances; grâce aux soucis plus modernes de l'éducation officielle, la jeunesse comprendra plus tôt que ses aînés cette grande vérité : pour la nation, comme pour l'individu, savoir, c'est pouvoir.

Guy CORMIER

Laval, ville courageuse

UN tableau assez pessimiste de la situation des 55 villes de banlieue qui depuis une quinzaine d'années ont poussé comme des champignons autour de Montréal a été brossé samedi au congrès de l'ACFAS par M. Claude Langlois, directeur du service d'urbanisme de Laval et président québécois de l'Association canadienne d'urbanisme.

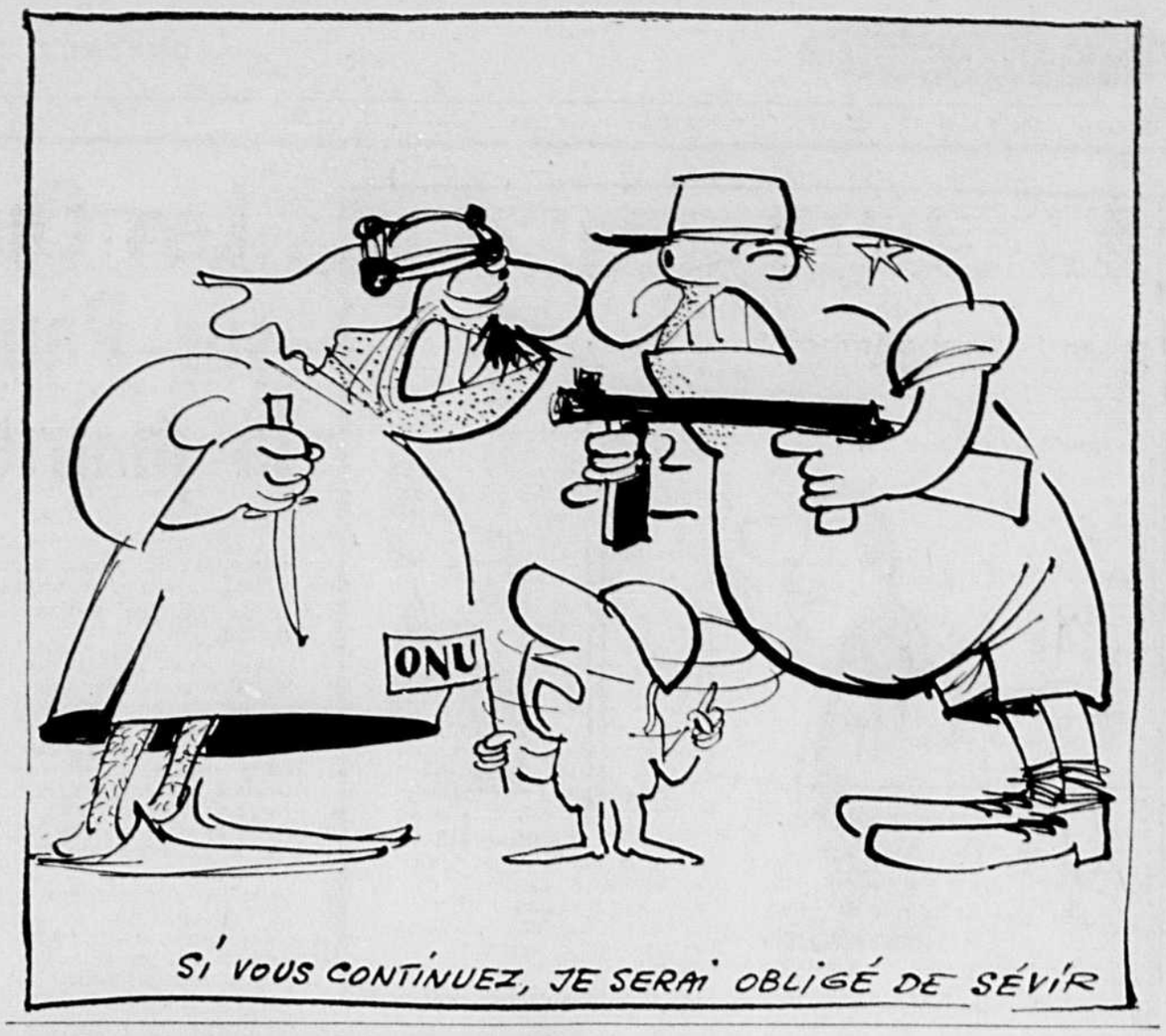
Rarement les méfaits d'une spéculation débridée et de spéculateurs aussi habiles qu'éhontés — lesquels activèrent la création de ces "embryons urbains" et hâtèrent leur plongeon dans de vastes programmes de services publics trop lourds pour leurs capacités — ont-ils été exposés avec autant de réalisme. "Lorsque le gouvernement a créé Laval en 1965, a dit M. Langlois, il n'avait pas d'autre choix que celui de préconiser une politique de fusion des municipalités, les spéculateurs contrôlant de 85 à 90 p.c. du terrain de l'Ile Jésus, bien que 20 p.c. seulement du territoire de l'Ile fût construit."

Les Québécois dans leur ensemble n'ont pas à être fiers de la naïveté dont ils ont fait preuve et aussi de l'insouciance qu'ils ont démontrée en cédant à "tour de bras" (comme ils l'ont fait d'ailleurs pour leurs antiquités) leurs terrains à n'importe quel acheteur qui leur en offrait un bon prix. Le résultat, M. Langlois l'a résumé d'une façon dramatique en affirmant qu'en 1960, près de 75 p.c. du territoire du comté de L'Assomption, 60 à 70 p.c. de celui de la Rive sud, 90 p.c. de celui qui est situé entre la rivière des Mille-Iles et Saint-Jérôme et de 75 à 80 p.c. du terrain disponible dans les Laurentides était déjà entre les mains de spéculateurs. (Et le scandale des terrains de Ville LaSalle nous a éclairés, à nos dépens, sur les méthodes de la majorité de ces gens-là.) Malgré tout et bien qu'on ne puisse changer une situation de fait, M. Langlois estime qu'avec ses 14 villes fusionnées, Laval est en meilleure posture pour contrôler la spéculation foncière sur son territoire et il observe déjà sur ce plan des résultats encourageants.

Parce que Laval est une ville courageuse qui met en pratique le dicton "Aide-toi, le ciel t'aidera", elle mérite de recevoir pendant les années très difficiles de son "homogénéisation" un solide coup de main du gouvernement. Nous souhaitons vivement qu'elle puisse être dotée sans trop de retard du centre hospitalier de 1191 lits dont elle aura besoin et dont la création constitue l'une des principales recommandations du volumineux rapport Paiement. Ce comité a d'ailleurs démontré sans l'ombre d'un doute que les Lavallois ne pourront dépendre indéfiniment des institutions extérieures pour 94 p.c. de leurs besoins.

Le projet global de "cité sanitaire", véritable campus hospitalier et universitaire au coeur de Laval, qui figure au rapport est certes passablement ambitieux et le temps est peu favorable aux entreprises de $30 millions, mais l'hôpital pourrait en représenter le premier pas. L'oreille du ministre de la Santé fut cette semaine très attentive ; celle du ministre... des Finances le sera-t-elle autant ?

Renaude LAPOINTE



VOUS AVEZ LA PAROLE

Mesure de nature à nuire à l'aviculture au Québec

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture à Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai 19,000 poulets de gril et j'ai su qu'un projet de plan conjoint de la volaille avait été soumis et accueilli par une créature du gouvernement, la toute puissante Régie des marchés agricoles du Québec. Il parait que le projet et surtout son contenu ont été acceptés sans retouche par la Régie des marchés, organisme de surveillance créé par le gouvernement provincial.

Ce n'est pas tout, il y aurait plébiscite avant l'adoption définitive du projet et c'est là qu'on s'amuse. Imaginez qu'aux termes du projet soumis et accepté sans plus celui qui pourra se prononcer sur le plan, c'est n'importe quel propriétaire d'une ou plusieurs volailles vivante (s) destinée(s) à la revente.

Ainsi, je m'emploie depuis des années à faire de l'aviculture une spécialité et une affaire susceptible de faire vivre son homme et voilà qu'une bonne dame d'Outremont, de Westmont ou de Rosemère s'achètera une poule pour la fin de semaine et ira, grâce à son vote, décider du sort de l'aviculture du Québec.

Imaginez par ailleurs que, le 7 septembre, dernière journée prévue pour les inscriptions en vue du plébiscite fixé pour le 12, la Régie annonçait que la date des inscriptions était retardée au mois de novembre prochain. Cela me parait étrange et, qu'on le veuille ou non, le nombre de producteurs inscrits le soir du 7 septembre, à 17 heures, n'atteignait pas la moitié du nombre de personnes inscrites à cette date sur la liste électorale et il était physiquement impossible d'atteindre la moitié requise pour que le propet de plan fut adopté le 12 septembre.

Pourquoi la date du vote pour le 12 septembre, si on était assuré, dès le 7, que le projet de plan conjoint de la volaille était voué à un échec, a-t-il été reporté à novembre, sinon pour permettre à je ne sais quel groupe de tenter de faire passer le plan à tout prix. On vient de poser au Québec un geste sans précédent qui fait fi de la démocratie.

Il y a environ 300 véritables éleveurs au Québec et 7,200 pseudo - producteurs ont été inscrits par un seul groupe pour décider du sort de l'aviculture au Québec. On manque de sérieux quelque part.

Cependant 300 producteurs de volailles, si le plan était adopté, devront faire vivre les dirigeants du plan conjoint à être adopté, car le plan doit être administré par les producteurs, et j'en suis. C'est donc dire que chaque volaille sera appelée à contribuer à faire vivre le plan. Si donc un élevage devait être suivi d'une perte, il faudrait ajouter par exemple 1-2 cent par volaille aux sommes déjà perdues.

C'est quand même le législateur et le ministre de l'Agriculture actuel qui sont capables d'aider ou de couler l'aviculture.

Il nous restera à nous occuper de nos affaires et d'en appeler au ministre actuel de l'Agriculture pour qu'il prenne ses responsabilités dans le contexte actuel.

Si tout est dans la manière, l'organisme créé par le gouvernement pour surveiller les plans conjoints agit de façon étrange, c'est le moins qu'on pjuisse dire.

Pensez-vous, Monsieur le ministre, que j'ai le droit de me poser des questions sur ce qui intéresse l'agriculture en général et l'aviculture en particulier.

Maurice Tremblay,
Frelighsburgh

Si nous voulons réussir nous devons mobiliser nos épargnes

Monsieur le Rédacteur,

Si nous ne sommes pas contents de ne posséder que moins de 20% des investissements au Québec, soyons assez sincères pour nous reconnaitre coupables.

Arrêtons de nous plaindre et commençons à agir. Collectivement nous sommes un peuple pauvre et nous sommes les responsables.

Nos paroles n'ont pas de suite et nous avons plus confiance aux étrangers qu'à nous-mêmes. Nous sommes un peuple abruti et conditionné à la dépendance politique et économique.

N'attendons pas que les Canadiens anglais et les Américains travaillent au rayonnement de la culture française, il est normal pour eux de considérer leurs propres intérêts d'abord.

Mais nous pouvons espérer que les Québécois vont cesser de jouer le jeu des dupes et des imbéciles et de vivre solidaires comme tous les peuples du monde.

Nous devons mobiliser nos épargnes chez nous et faire en sorte que nos dépenses et investissements profitent à notre peuple.

L. Robitaille,
Ville Mont-Royal.

Un programme fort apprécié des radiophiles

Monsieur le Rédacteur,

La Société généalogique Canadienne française désire exprimer ses plus sincères félicitations à Radio-Canada pour le programme qu'elle a mis à l'horaire l'été dernier, intitulé : "Du Saint-Laurent aux sources françaises".

Les nombreux échos que nous en avons eus prouvent que le public fut vivement intéressé.

Nous souhaitons ardemment que le programme se poursuive et nous espérons qu'il nous sera possible de l'entendre de nouveau sur nos ondes bientôt.

Mme Maurice Beaulieu,
secrétaire de la Société généalogique canadienne française.

l'opinion canadienne

Sélections d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Le séparatisme, force destructrice

THE SPECTATOR (Hamilton) — Quelle que soit la façon dont il s'y est pris, le premier ministre Pearson a maintenant apporté une contribution bien personnelle à la préservation de l'Etat canadien. Rares sont ceux qui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, ne seront pas d'accord avec la déclaration de M. Pearson quand il affirme que la nation canadienne est constituée de deux peuples fondateurs de cultures différentes, l'une de langue anglaise, l'autre d'expression française. De grâce, qu'on permette à la culture française minoritaire de s'épanouir et de prospérer ! De grâce, que le Canada anglais se montre hospitalier dans les autres provinces envers ces gens qui apportent une telle contribution à notre identité canadienne.

Par la même occasion, qu'on cesse cependant de nous ennuyer avec ces propos sur le séparatisme et le statut particulier pour la province de Québec et qu'on condamne le mouvement séparatiste pour ce qu'il est, une force destructrice tournée vers le passé.

Adopter une attitude positive

THE STAR, (Windsor) — Le premier ministre, M. L. B. Pearson, a dénoncé le séparatisme sans ménagement. Cela se passait à Montréal devant un auditoire libéral qui lui a fait une ovation retentissante.

Cela devrait l'encourager de même que les autres leaders canadiens, tant fédéraux que provinciaux, aussi bien libéraux, conservateurs que néo-démocrates, de même que les personnes de toutes les classes de la société, à se montrer plus résolus qu'ils ne l'ont été par le passé.

Non seulement M. Pearson a-t-il carrément rejeté le séparatisme, mais également le "statut particulier" ainsi que les autres formules qui se valent toutes. On ne devrait pas permettre aux séparatistes d'obtenir indirectement ce qu'ils ne peuvent accomplir directement.

Cependant, M. Pearson reconnait, comme ses compatriotes devraient le faire, qu'il ne suffit pas d'être contre le séparatisme. Il faut également adopter une attitude positive.

Une façon de procéder c'est de démontrer à la population canadienne-française qu'elle est chez elle n'importe où au Canada, tout comme les Anglo-Canadiens se sentent bien chez eux au Québec. Ce pays appartient à nous tous et il en est ainsi pour toutes les régions.

Il y a eu en fait de l'inégalité. Les Anglo-Canadiens peuvent vivre au Québec en y conservant tous leurs droits en ce qui a trait à leur langue et à l'éducation, etc. Cependant, quand des Canadiens français quittent le Québec — sauf quelques exceptions — leurs enfants ne peuvent fréquenter des écoles françaises.

L'argument le plus convaincant contre le séparatisme est que cette option serait contraire aux propres intérêts des Canadiens français, sur le plan économique comme dans d'autres domaines. Le séparatisme créerait un ghetto où les chances seraient beaucoup plus limitées qu'elles le sont à l'heure actuelle...

Triomphe du bon sens au N.-B.

THE PROVINCE (Vancouver) — Dans les années difficiles, Charles Van Horne aurait peut-être remporté une victoire facile au Nouveau-Brunswick. Ce beau parleur flamboyant, ce démagogue de l'ancien temps avait promis mer et monde aux électeurs sans se préoccuper de savoir qui paierait les factures.

Mais le Nouveau-Brunswick moderne a eu la sagesse de se débarrasser de lui. Non seulement la province a-t-elle fait échec à la tentative des conservateurs d'accéder au pouvoir, mais leur chef a été défait dans sa propre circonscription de Restigouche.

Par contraste, le vainqueur, le premier ministre libéral Louis Robichaud, n'avait promis rien de plus qu'un travail acharné qui aboutirait éventuellement à un niveau de vie comparable à celui des autres provinces...

C'est tout à l'honneur des électeurs du Nouveau-Brunswick qui ont fait preuve de bon sens en faisant la différence qui s'imposait entre l'homme qui leur promettait la lune, sans même un versement initial, et celui qui leur a déclaré franchement que la route de l'amélioration est généralement parsemée d'obstacles.

En faveur d'un seul Canada

THE FREE PRESS, (Winnipeg) — ... Les Canadiens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, doivent regarder la réalité bien en face en admettant que la structure d'un pays unifié ne peut être négligée indéfiniment avec impunité ou avec sécurité. On doit affronter résolument, chaque fois qu'ils surgissent, les défit répétés lancés par des démagogues irresponsables qui cherchent la notoriété en suscitant de la scission et de la division du pays.

Le Canada pourrait fort bien payer cher le refus de voir ces dangers. Il ne peut y avoir qu'un seul Canada si nous voulons préserver notre héritage national non seulement pour les Canadiens français mais aussi pour les Canadiens d'origine britannique, irlandaise, ukrainienne, italienne et islandaise et pour tous les autres groupes ethniques qui composent la mosaïque canadienne.

Que le Québec veuille préserver sa culture, sa langue et ses coutumes, cela est tout à fait compréhensible et entièrement accepté par toutes les autres provinces. Ce but légitime ne soulève aucune objection. Cependant, dans la poursuite de cet objectif, les pouvoirs essentiels de la constitution ne peuvent être défiés ou baboués. Les tentatives faites par Québec de ne pas tenir compte d'Ottawa ou de l'insulter en agissant comme il l'entend en relations extérieures ou en défiant l'autorité d'Ottawa dans d'autres domaines ne sont certes pas de nature à contribuer à renforcer l'unité nationale ou à encourager la sympathie des autres provinces qui sont déterminées à voir à ce que leurs propres droits ne soient pas soumis à l'érosion.



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Le coût de l'Expo, honte nationale

— le premier ministre Bennett

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré samedi à la Ligue du Crédit social de sa province que l'énorme déficit acculé par l'Expo 67 était une "honte nationale".

Le premier ministre s'est attaqué violemment à la manière dont le gouvernement libéral fédéral a contrôlé les finances de l'Expo, lors d'un discours prononcé à l'occasion de la clôture du congrès de deux jours de la ligue.

"L'Expo a été formidable, dépassant tout ce qu'on avait prévu, a dit le premier ministre. Mais si vous savez que vous allez obtenir du succès, vous préparez un budget en conséquence qui se réflète dans le rapport financier."

M. Bennett a déclaré que les libéraux avaient d'abord prévu un déficit budgétaire de $30,000,000 pour l'exposition mondiale. Leur estimation s'élève maintenant à $250,000,000 et "ce sera plus de $400,000,000" quand le rapport financier final aura été préparé.

"Les libéraux sont la cause de cet état de choses, a lancé le premier ministre, et c'est une honte nationale."

Le premier ministre a consacré la plus grande partie de son discours de 40 minutes à s'attaquer aux politiques financières des libéraux qui, dit-il, mènent le pays au désastre.

Cinq adolescents arrêtés à la suite d'une tentative de cambriolage à Eastman

Quatre adolescents âgés de 18 à 20 ans et une adolescente de 17 ans devaient comparaître ce matin en Cour municipale, à Eastman, comté de Shefford, pour répondre à une accusation de tentative de cambriolage.

Les jeunes gens avaient stationné leur auto près de l'église d'Eastman, y laissant l'adolescente, et s'étaient ensuite rendus devant une quincaillerie pour y tenter de commettre leur vol, vers 4 h. 30 hier matin.

Mais, quand ils ont brisé la vitre de la quincaillerie, le curé s'est approché de sa fenêtre et les a vus au moment où ils tentaient de s'introduire par effraction.

Il a aussitôt communiqué avec le chef de police d'Eastman, M. Gaston Laramée, qui s'est rendu sur les lieux et a tiré deux coups de feu en guise d'avertissement. Les quatre adolescents ont alors pris la fuite dans les bois, derrière la quincaillerie.

Réunissant une quinzaine de volontaires, le policier s'est lancé à leur poursuite. Les quatre jeunes gens ont rapidement été cernés et capturés. Ils étaient tous trempés.

La police a trouvé des fusils dans l'auto des suspects, qui, selon leur propre aveu, auraient tenté de voler des munitions pour aller à la chasse.

Plus de 40 arrestations dans quatre descentes

Les agents de l'Escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, sous les ordres du lieutenant Eugène Casel, ont surpris 25 adolescents et une cinquantaine d'autres personnes qui ne pouvaient pas s'identifier sur-le-champ, vers minuit et demi samedi matin, au cours d'une descente au Café Only, situé au 65 ouest, rue Ste-Catherine.

Les 50 personnes qui ne pouvaient s'identifier faute de papiers ont été relâchées après enquête, tandis que les 25 adolescents âgés de 16 à 20 ans qui se trouvaient dans le cabaret, parmi lesquels on comptait plus d'une quinzaine de jeunes filles, ont été détenus pendant quelques heures avant d'être relâchés.

Ils seront appelés à comparaître par voie de sommation.

Des serveuses

Quatre serveuses du Café Astoria, situé au 3609 boul. St-Laurent, ainsi que le gérant de l'établissement, ont été relâchés sous un cautionnement de $50 chacun samedi matin, quand devant le juge Roland Langlois, les serveuses ont nié leur culpabilité à l'accusation de s'être assises à la table de clients.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 16 novembre prochain. Elles ont été appréhendées, vers 11 h. vendredi soir, en vertu du nouveau règlement 3416 de la elvil de Montréal.

Onze personnes se sont reconnues coupables, samedi matin, en Cour municipale, d'avoir été trouvées dans une maison de jeu. Elles ont dû s'acquitter d'une amende de $25 plus les frais ou huit jours de prison.

Le présumé tenancier, un certain Giovanni Pietandrea, du 96 rue Souligny, qui a été appréhendé chez lui vendredi soir en même temps que les onze autres personnes, a nié sa culpabilité. Il a pu reprendre sa liberté contre un cautionnement de $300.

Enfin, André Bouchard, du 6965 rue de l'Epée, appt 4, qui a été trouvé vendredi soir, par l'Escouade de la moralité nord, en possession de 460 billets de loterie "Continental" sur le hockey à $1 chacun, a été libéré sous un cautionnement de $100 samedi matin, en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 22 novembre.

OUELLET

SUITE DE LA PAGE 3

Bouffard, qui sollicitait un second mandat, a défait M. Paul Briand, président de l'Association des propriétaires, par une majorité écrasante de 571 voix. Environ 37 p. 100 des électeurs ont profité de leur droit de vote.

Au siège no 5, M. Roméo Paré, déjà commissaire d'école, qui se présentait pour la première fois comme conseiller municipal, a remporté la victoire sur ses deux adversaires, MM. Germain Bertrand, ancien candidat à la mairie, et Robert Meunier. Sa majorité a été de 185 voix.

Aujourd'hui, il y a des élections municipales à Pointe-aux-Trembles, à Châteauguay-Centre et à Pincourt.



MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

face de la maison de ses parents.

Rollande Cadotte, 14 ans, fille de M. et Mme Claude Cadotte, du 3103 boul. Lapointe, a succombé hier matin à l'hôpital Maisonneuve, aux blessures subies, samedi soir, dans un accident de la circulation survenu à l'intersection des rues Ste-Claire et Des Ormeaux.

Mlle Jeanne MacDonald, 24 ans, du 367 square Dieppe, à St-Jean d'Iberville, originaire du Nouveau-Brunswick, s'est tuée, vers 3 h. samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 9-B, à St-Luc, comté de St-Jean.

M. Wellie Boucher, 60 ans, du 5160 rue Iberville, a succombé, vers 10 h. 40 samedi soir, à l'hôpital Maisonneuve, aux blessures subies vingt minutes plus tôt quand il avait été heurté par l'auto d'un présumé chauffard, en face du 5180 rue Iberville. La Sûreté municipale détient le présumé chauffard.

M. Réjean Gagnon, 20 ans, fils de M. et Mme Lucien Gagnon, de St-Raphaël, comté de Bellechasse, a succombé, vers 1 h. hier matin, à l'hôpital d'Armagh, comté de Bellechasse, quelques heures après que sa voiture eut capoté dans une courbe, sur la route no 25, près d'Armagh.

M. Léonce Pelletier, 48 ans, de St-Damase-de-L'Islet, tué par une auto, vers 1 h. 10 samedi matin, près de chez lui.

M. Jean-Louis Lagueux, 46 ans, de St-Frédéric, dans la Beauce, s'est tué, vers 6 h. 30 vendredi soir, quand son auto a dérapé et a capoté en bordure de la route no 23, à Valley-Jonction.

Daniel Larochelle, 17 ans, de la Route rurale no 5, à Lac-Mégantic, comté de Frontenac, tué par une auto, vers 7 h. vendredi soir, à Nantes, près de chez lui.

Louise Demers, 14 ans, de Gatineau, comté de Hull, a succombé, vers 11 h. vendredi soir, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull, aux blessures subies une heure plus tôt lorsqu'elle avait été heurtée par l'auto d'un chauffard, en face du 460 boul. Labrosse, à Gatineau. Sa campagne, Sharon Scharfe, 14 ans, de Gatineau, a légèrement été blessée dans le même accident. Le présumé chauffard a été appréhendé, samedi matin, par la Sûreté municipale de Gatineau.

VICTIMES DE L'ONDE

Linda Plourde, 10 ans, fille de M. et Mme Joseph-Aimé Plourde, du 680 rue Marchand à Québec, s'est noyée, vers 7 h. 45 samedi soir, dans la piscine intérieure du patronage St-Vincent-de-Paul, situé sur la Côte Notre-Dame, à Québec. La fillette venait d'effectuer un dernier plongeon avant de quitter la piscine. Elle n'est pas remontée à la surface et, quand on l'a repêchée, il était déjà trop tard.

André Bournival, 15 ans, fils de M. et Mme Edgar Bournival, de la Baie de Shawinigan, s'est noyé, vers 3 h. hier après-midi, quand sa chaloupe a chaviré dans la rivière St-Maurice, en aval du barrage de La Gabelle, à une dizaine de milles au sud-est de Shawinigan. L'accident est survenu quand on a ouvert les pelles du barrage, la pression d'eau étant devenue trop forte. Un compagnon de la victime, Roger Tremblay, 15 ans, a pu regagner la rive à la nage. Le corps du jeune Bournival n'avait pas encore été repêché hier soir.

SCRUTIN

SUITE DE LA PAGE 3

les délégués autorisés des candidats ont réclamé la fermeture de ces deux bureaux de scrutin.

Jusqu'à ce que le président d'élection intervienne, deux heures plus tard, les bureaux de votation nos 6 et 7 n'ont reçu aucun voteur.

A 11 heures, le président d'élection, M. André Letendre, accompagné de Me Didier Leroux, se sont rendus à ces bureaux de scrutin et ont déclaré que le vote devait reprendre.

Le vote a effectivement repris.

Les candidats à la mairie sont MM. Louis-Philippe St-Pierre, le maire actuel, Rémi Goulet, un conseiller municipal au cours du dernier mandat, et M. Jean Langelier, un ancien maire qui est revenu sur les rangs.

MUNICIPALITES

SUITE DE LA PAGE 3

tions. Il demande que :

— les autorités fédérales et provinciales cherchent des moyens de ne plus utiliser l'impôt foncier pour financer l'éducation primaire et secondaire;

— des directives et de l'aide soient fournies aux municipalités pour résoudre les problèmes de la pollution et des rebuts solides non combustibles;

— que l'aide accordée pour construire des viaducs éliminent les passages à niveau soit considérablement augmentée.

FAITS divers

Fuyard rattrapé après une rapide chasse à l'homme

Un jeune homme de 24 ans a été appréhendé, samedi après-midi, à Lavaltrie, après une chasse à l'homme d'une douzaine de minutes qui s'est déroulée sur une bonne distance à des vitesses vertigineuses.

L'incident aurait débuté sur la route no 48 reliant St-Félix-de-Valois à Joliette, quand un policier aurait demandé au conducteur de descendre de son auto à la suite d'une infraction.

Refusant d'obéir, le jeune conducteur aurait appuyé sur l'accélérateur, traversant la ville de Joliette en trombe, sans aucun dommage, et continuant sa route vers Lavaltrie. La police à ses trousses, le jeune conducteur a finalement perdu de l'assurance au volant et son auto a enfoncé une clôture avant de s'immobiliser dans le champ d'une ferme de Lavaltrie.

Quand les policiers l'ont cueilli, ils ont laissé aller l'autre occupant de l'auto, contre lequel aucune accusation n'a été portée. Le conducteur devait comparaître ce matin sous deux chefs d'accusation.

Capturés en possession d'une mitraillette

Six individus aux cheveux longs devaient comparaître ce matin pour répondre à une accusation de port d'arme illégal.

Il s'agit de jeunes gens qui ont été appréhendés au début de la fin de semaine alors qu'ils circulaient dans un vieux véhicule ayant déjà servi de corbillard.

L'arrestation a été faite à l'intersection des rues Clark et Milton. Le groupe venait de quitter le café "Cyrano de Bergerac", boul. St-Laurent. Sous le siège avant du véhicule, la police a trouvé une mitraillette de gros calibre.

Cambriolages de la fin de semaine

Des cambrioleurs se sont emparés de quatre rouleaux de tapis estimés à plus de $2,500 dans un garage servant d'entrepôt et appartenant à M. Bertrand Demers, au 4593 rue Rivard.

Des bijoux et des fourrures valant plus de $7,500 ont été volés chez M. Norman Gold, au 2960 avenue Maplewood, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Des individus se sont emparés de $1,500 en argent dans le coffre-fort du fleuriste Lucien Delage, du 4900 rue Louis-Veuillot, en plus de $400 d'articles divers.

Chez M. Joseph Blitt, au 5380 rue Brodeur, un vol de bijoux de $2,425 a été commis par effraction.

Plus de $850 en bijoux et un appareil de télévision ont été volés chez M. T.M. Douglas, au 7425 rue Canora, appt 208.

Divers articles évalués à $700 ont été volés chez M. Paul Mainville, au 3439 rue St-Hubert ; un vol de $600 en articles de valeur a été commis chez M. Guy Lemay, au 1677 rue St-Denis, appt 9, et chez M. Richard Gaulin, au 6965 rue Chabot, des cambrioleurs se sont emparés de $543 en objets divers.

Vol de vêtements valant $20,000

Des cambrioleurs ont pénétré dans la manufacture Hanna, 9399, St-Laurent, en perçant un orifice dans un mur de briques à l'arrière, puis ont raflé une forte quantité de vêtements valant $20,000.

Dans le réfrigérateur de la Salaison Roy, 2430, Frontenac, on a pris $2,000 de victuailles et $100 dans la caisse.

Dans un camion de Simon's Cigar, 700, Hodge, Ville Saint-Laurent, immobilisé en face du no 6300, 39e, Rosemont, on a volé $2,500 de cigares.

Dans la boutique d'artisanat Soleil, 430, rue Bonsecours, des voleurs se sont emparés d'une enveloppe contenant $600 en billets de banque et $400 en chèques.

Accusé du vol de 2 tableaux

M. Maurice Steziano, de Montréal, comparaissait samedi matin aux Sessions de la Paix sous l'accusation de vol d'auto et de deux tableaux qui vaudraient environ $100,000, ainsi que de recel de ces objets. Il a protesté de son innocence. Le juge Paul Hurteau a fixé à vendredi la date de l'enquête préliminaire sur cette affaire et refusé tout cautionnement à l'accusé.

Celui-ci aurait été arrêté au moment où il aurait conduit une auto volée dans laquelle la police aurait trouvé les deux tableaux en cause, dont l'un serait de Gainsborough. L'accusé était déjà en liberté provisoire par rapport à une autre affaire, celle de possession d'armes.

Un présumé acolyte, du nom de Jacques Saint-Onge, devrait subir sous peu son procès, sous l'accusation de vol des tableaux.

Attentat dans une taverne

Un homme de 23 ans, M. R. Labonté, a été tailladé au visage et a eu l'oreille partiellement coupée, vers 11 h. vendredi soir, à la taverne Midway, au 1219 boul. St-Laurent.

M. Labonté prenait une consommation paisiblement, selon le rapport de la police, quand un voisin de table s'est brusquement approché, a brisé un verre et lui a lacéré le visage.

La victime a reçu les premiers traitements à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Vol avec violence

Un homme de 39 ans, M. Lucien Frégeault, du 3711 est, rue Ste-Catherine, a été blessé d'un coup de couteau à la main, tôt samedi matin, quand il a voulu résister à deux individus armés d'un revolver et d'un couteau, qui lui demandaient de lui remettre sa montre et son portemonnaie.

M. Frégeault a reçu une dizaine de points de suture à l'hôpital Maisonneuve. L'attentat est survenu à l'intersection des rues Ste-Catherine et Nicolet. Les bandits se sont quand même emparés de la montre-bracelet de M. Frégeault et des $120 qu'il avait sur lui.

Outils valant plus de $11,500 volés dans des véhicules

Des outils de tous genres valant plus de $11,500 ont été volés dans un camion appartenant à M. Yves Caisse, qui était en stationnement près de chez lui, au 1685 est ,rue Sauvé.

Dans l'auto de M. René Martel, du 3867 rue Mentana, qui était en stationnement en face de chez lui, des individus se sont emparés d'un assortiment d'outils évalué à plus de $800.

Un voleur s'empare d'une enveloppe contenant $1,300

Le barman de la taverne Laperrière, située au 2047 est, rue Mont-Royal, M. Bertrand Masse, 30 ans, a été attaqué par un individu armé qui lui a enlevé une enveloppe contenant la somme de $1,300, vers minuit et demi hier matin.

M. Masse a été attaqué au moment où il allait déposer cette enveloppe dans un dépôt de nuit de la succursale de la Banque Royale du Canada au 1801 est, rue Mont-Royal.

Le bandit a pris la fuite dans une auto qui était occupée par trois autres individus à l'allure suspecte. Selin le barman, le quatuor se serait attablé à la taverne quelques heures plus tôt.

Les recommandations du rapport Picard déjà en vigueur dans le port

Les recommandations contenues dans le rapport Picard ont été mises en vigueur dès hier dans le port de Montréal, et ce, en accord avec les termes du mandat de la commission.

"Nous avons acquiescé à la demande de la section 375 de l'UID, groupant les débardeurs de Montréal, qui voulait obtenir congé hier afin de pouvoir expliquer aux hommes les modifications apportées à leur contrat de travail," a déclaré le commodore Marcel Jetté, directeur exécutif de la Fédération des armateurs du Canada.

"Cependant, les recommandations relatives à la sécurité de l'emploi entraient en vigueur le premier dimanche qui suivait la remise du rapport, c'est-à-dire hier."

La Fédération des armateurs a annoncé la mise sur pied de comités chargés d'appliquer les recommandations du rapport Picard ayant trait à la sécurité de l'emploi, la rotation des équipes et la caisse de sécurité de l'emploi. Les diverses sections de l'UID (l'Union internationale des débardeurs) participent également à ces travaux d'étude.

Les débardeurs acceptent les recommandations

Les débardeurs de Montréal ont accepté hier les recommandations de la Commission Picard, chargée par Ottawa d'enquêter sur les conditions de travail existant dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Jean-Marc St-Onge, président de l'unité montréalaise de l'Association internationale des débardeurs, a fait connaître aux membres les nouveaux règlements de travail recommandés par le rapport Picard.

Les recommandations comprennent la réduction du nombre des membres d'une équipe de débardeurs ainsi que des meilleures conditions de travail, un code de sécurité, des périodes de repos et un salaire hebdomadaire garanti considéré comme étant le plus élevé de tous ceux payés dans les ports des Grands Lacs.

La Commission Picard avait été instituée à la suite d'une grève perlée de cinq semaines qui avait empêché le mouvement des navires dans ces trois ports au cours du printemps de 1966.

Une des conclusions du rapport Picard consiste à réduire à 16 le nombre de membres d'une équipe, en plus d'un contremaître, à Montréal, alors qu'il était de 17 pour le chargement et de 19 pour décharger les marchandises, en plus d'un contremaître dans chaque cas, et d'un ou deux opérateurs de convoyeur.

Les étudiants de l'Université Sir George Williams veulent l'abolition du régime sec!

Le comité des directeurs de l'Université Sir George Williams, qui compte environ 15,000 étudiants et dont les bâtiments s'élèvent au centre de la métropole, doit être incessamment saisi d'une recommandation visant à la tolérance de la consommation d'alcool par des étudiants dans les murs de l'institution.

Elaborée par un comité de représentants des étudiants des cours de jour et du soir, la recommandation fait suite à une requête de l'Association des étudiants de l'université.

Les auteurs de la recommandation affirment qu'un sondage a notamment révélé que seulement 3 p. 100 des étudiants ne buvaient pas d'alcool avant l'âge requis par la loi, que 74 p. 100 prenaient leur premier petit verre à la connaissance de leurs parents et que 64 p. 100 avaient même pour ce faire l'approbation des auteurs de leurs jours. Seulement 2 p. 100 ne consommaient jamais d'alcool.

"Ces observations reflètent la maturité des étudiants et leur préparation à assumer des responsabilités d'adultes," a commenté le président de l'Association des étudiants de Sir George Williams, M. Jeff Chipman.

En plus des résultats du sondage, la recommandation s'accompagne d'avis émis sur la question par des responsables d'universités de diverses régions du Canada et des Etats-Unis, de rapports sur les régimes en vigueur dans d'autres universités, ainsi que d'écrits du R.P. Gérard McDonough, du collège Loyola, et d'un avocat de Toronto, Me Robert O. Snyder.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

NEW DAWN — SHAMPOOING COLORANT — Rég. 2.25 — PRIX REDUIT 1.39
ASPIRIN — BAYER — 200 comprimés — Rég. 1.65 — PRIX REDUIT 1.19
SEL DE FRUIT ENO — Rég. 1.19 — Grand format — PRIX REDUIT .87
CEPACOL — LIQUIDE 14 OZ — Rég. 1.40 — PRIX REDUIT 1.09
MODESS — SERVIETTES SANITAIRES — Boîte de 48's — Rég. 1.95 — PRIX REDUIT 1.55

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes
BAS pour VARICES

URINOIRS PORTATIFS
Pour incontinence— caoutchouc naturel, lavable.
Facile à porter le jour et la nuit.
De $15.00 à $25.00

BANDES ET CORSETS
Abdominaux ou sacro-iliaques ou lombaires pour hommes et femmes.
$4.50 à $35.00

BANDES pour HERNIES
Inguinale-scrotale ou ombilicale, avec ceinture élastique ou à ressorts. Simple ou double.
$8.95 à $33.00

BAS élastiques pour VARICES
En sheer-nylon façonné. D'un fabricant reconnu. Légères imperfections.
Rég. $18.85 SPECIAL $11.50

TRACTION CERVICALE
Pour traitement des disques cervicaux et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison.
Complet $14.50

COLLETS CERVICAUX
en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.
$5.50 à $12.25

5 AJUSTEURS ET AJUSTEUSES DIPLOMES

LIVRAISON ville et banlieue
FACILITES DE CREDIT
à notre succursale située dans le grand magasin DUPUIS

ADORN SPRAY — Rég. $2.95 — PRIX REDUIT 2.59
AGAROL 16 oz — Rég. $1.45 — PRIX REDUIT 1.19
GERITOL TONIQUE — 24 OZ OU 80 COMPRIMES — Rég. $5.19 — PRIX REDUIT 3.84
PARAMETTES AYERST — 20 OZ, SIROP — Rég. $5.50 — PRIX REDUIT 3.19
CONTAC-C 24 capsules — Rég. $2.69 — PRIX REDUIT 2.39
FROSST "217" — 100 comprimés — Rég. $1.68 — PRIX REDUIT 1.49
SIROP COCILLANA COMPOSE 16 oz — Rég. $1.40 — PRIX REDUIT 0.69
ANTIPHLOGISTINE — RUB — Tube — Rég. $1.39 — PRIX REDUIT 0.98
TAMPAX Boîte de 40's — REGULIER ou SUPER — Rég. $1.75 — PRIX REDUIT 1.49
PARAMETTES AYERST — 125 comprimés — Rég. $6.00 — PRIX REDUIT 3.29

HUMIDIFIEZ
le bureau, la maison, la chambre d'enfant, la chambre du malade avec le tout NOUVEL HUMIDIFICATEUR VAPOMASTER HANKCRAFT no 210 de couleur bleue.
CESSEZ DE RESPIRER DE L'AIR SEC
L'humidité soulage gorge sèche, troubles des sinus, toux, saignement du nez, peau sèche, chocs électriques statiques. Un plein contenant d'eau dure plus de 16 heures. Silencieux. Arrête automatiquement. A l'épreuve du feu.
Rég. $7.95 en SPECIAL à $4.85
2 pour $9.39

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 6.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc...
Prise de sang à domicile sur demande
Laboratoire à succursale • 921 est, Sainte-Catherine • 842-9622

AUTOUR du MONDE

L'URSS est en fête en dépit des accusations chinoises

MOSCOU. (AFP-UPI-PA) — Discours et pageants de toutes sortes se poursuivent depuis quatre jours à travers l'Union soviétique pour marquer le 50e anniversaire de la révolution. Le clou de la fête sera, demain, un immense défilé sur la Place Rouge. La Chine, qui refuse de participer à ces fêtes, lance attaque sur attaque contre les dirigeants soviétiques qu'elle accuse de ne pas être dignes de célébrer le 50e anniversaire de la révolution.

Dans un éditorial de quelque 8,500 mots publié hier à Pékin, les Chinois rendent un vibrant hommage à Lénine et à Staline, mais attaquent avec une extrême violence les dirigeants actuels du Kremlin. "Les renégats Brejnev, Kossyguine et compagnie, dit l'éditorial, ont maintenant l'impudence de s'ériger en successeurs de la cause de la révolution d'octobre... La seule place qui leur incombe est dans la poubelle de l'histoire."

USA : le débat sur les antimissiles s'amorce au Congrès

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le système de défense antimissiles que les Etats-Unis ont décidé de mettre en place semble être à l'origine d'une dure bataille que se livreront le Congrès et l'administration du président Johnson. Des doutes sur l'efficacité du système "Sentinel" face au système de bombardement orbital divulgué récemment par l'Union soviétique ont déclenché le débat.

De même, un rapport publié par 15 membres du comité républicain de la Chambre des représentants chargé des alliances transatlantiques, affirme qu'un tel système risque d'entraîner la dislocation de l'OTAN et recommande aux USA d'explorer sans tarder, avec leurs alliés, la possibilité de mettre au point un système antimissiles (ABM) dans le cadre de l'OTAN.

Ford octroie $15.7 millions à l'étude de la surpopulation

NEW YORK. (AFP) — La Fondation Ford, créée par le magnat de l'automobile Henry Ford et son fils Edsel, a annoncé hier l'octroi de dons totalisant 15,700,000 dollars qui seront consacrés aux problèmes de la population mondiale.

1,600,000 dollars ont été accordés à l'organisme privé américain "Population Council" dont la division bio-médicale créera un nouveau centre de recherches qui porteront sur les singes.

"Population Council" recevra également 5 millions de dollars, répartis sur trois ans, pour lui permettre d'élargir son programme d'assistance technique au planning familial dans les pays sous-développés.

Le don de 5 millions de dollars servira en grande partie à financer les programmes de base du "Population Council" assurés par des divisions démographique et technique.

Le Congo annonce qu'il a triomphé des mercenaires

KINSHASA, Congo (PA) — Le gouvernement congolais affirme qu'il a défait tous les mercenaires qui ont menacé le pays, tant le groupe qui a détenu la ville de Bukavu depuis le 8 août dernier que ceux qui ont envahi l'Angola la semaine dernière.

Dans un communiqué publié hier, le gouvernement déclare que les forces rebelles de Bukavu avaient traversé le lac Kivu pour gagner le Ruanda et que les envahisseurs s'enfuyaient à nouveau vers l'Angola après la victoire congolaise dans la province du Katanga.

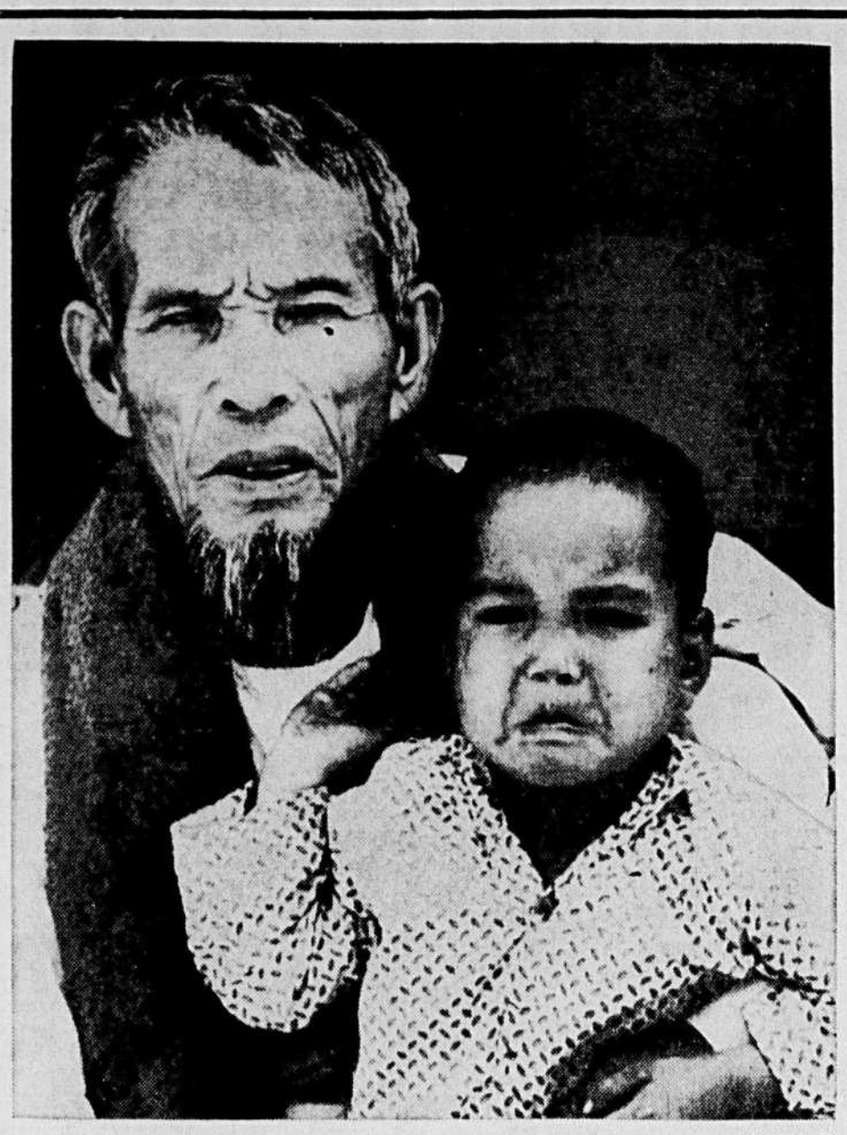
A Genève, la Croix-Rouge internationale précise que 130 mercenaires blancs et 900 soldats rebelles Katangais, accompagnés d'une centaine de femmes et d'enfants, se sont enfuis au Ruanda. On tente présentement de les évacuer grâce à deux avions qui sont partis de Zambie.

Attentats terroristes à Hong-kong

HONG-KONG (PA) — Un inspecteur britannique de police a été tué et 21 personnes blessées hier soir, dans l'explosion d'une bombe terroriste devant un restaurant. Six autres personnes, y compris cinq policiers et un suspect terroriste ont été blessées par des engins terroristes dans la journée. L'inspecteur tué tentait d'extraire une bombe d'un sac quand l'engin a explosé. Une centaine d'autres bombes ont été désamorcées par la police dans divers endroits de la colonie britannique.

Meurtre et sadisme

NEW YORK (AFP) — Stephen Weinstein, 29 ans, soupçonné de meurtre et de sadisme dans l'affaire de l'assassinat de John Walker Green, le jeune étudiant de 18 ans de l'Université de Pennsylvanie, dont le corps décomposé a été trouvé mardi, dans une malle flottant sur le fleuve Delaware, a été arrêté samedi à New York. L'autopsie de Green, qui avait disparu le 22 octobre, a révélé qu'il avait été étranglé après avoir été drogué, battu, mordu et avoir subi des agressions sexuelles.



téléphoto PA

A quand la fin du cauchemar ?

Sous le regard inquiet de ce Vietnamien, des troupes américaines traversent un village situé près de Tam Ky, au nord-est du Sud-Vietnam, pour attaquer des unités nord-vietnamiennes occupant une position à la sortie de ce village. Quelques minutes plus tard, les "GI's" ont été reçus par une rafale d'armes légères.

Les pilotes américains s'en prennent à une cible jusqu'ici interdite en banlieue d'Hanoï

d'après Reuter, PA, UPI

Une autre cible a été biffée aujourd'hui de la liste interdite par les autorités du Pentagone alors que des appareils de l'Aviation américaine reçurent l'autorisation de bombarder un ensemble d'édifices d'entreposage situés à plus d'un demi-mille de l'aéroport international de Hanoï, annonce un porte-parole militaire américain.

Des MIGs ennemis ont tenté d'empêcher les pilotes américains de s'approcher des entrepôts. Au cours de l'engagement aérien qui s'ensuivit, les Américains ont réussi à descendre deux de ces MIGs (le 97e et le 98e de la guerre).

Le quartier où s'entassent les entrepôts s'appelle Gia Thuong, et s'étend à quelque trois quarts de mille de l'aéroport de Giam Lam, cible qui, comme les docks du port de Haïphong, demeure interdite aux raiders américains.

Les entrepôts de Gia Thuong longent la principale voie ferrée qui relie Hanoï à la Chine, et par où arrivent les fournitures militaires destinées aux troupes nord-vietnamiennes qui se battent au Sud-Vietnam. Les entrepôts se trouvent également situés entre deux ponts stratégiques, soit le Canal-des-Rapides et le Paul-Doumer, deux structures qui ont été maintes fois attaquées par les appareils américains ces dernières semaines.

Selon un porte-parole américain, Gia Thuong est le plus grand centre d'entreposage militaire au Nord-Vietnam. Il comporte 72 entrepôts, onze hangars de service, et huit immeubles réservés à l'administration.

En plus des entrepôts, les Américains ont attaqué des sites antiaériens situés à trois milles du centre de Hanoï ainsi que l'aérodrome de Phuc Yen, au nord-ouest de la capitale, où, après avoir endommagé deux MIGs-17 au sol, un F-105 américain a été abattu (le 726e depuis le début des raids au Nord).

Près de 3,000 civils vietnamiens, fuyant les zones désolées de la "rue Sans Joie", au nord de Hué, ont été pris en charge par des unités américaines de "marines" et d'infanterie et transportés à Phong Diem où ils ont été installés dans des camps de réfugiés.

Samedi, des agents du service d'espionnage américain à Saigon ont rapporté que "les fanatiques Vietcong et Nord-Vietnamiens qui s'acharnent contre les GIs à Loc Minh, près de la frontière du Cambodge, sont conseillés par des experts de l'armée chinoise". S'appuyant sur ces rapports, les B-52 sont aussitôt partis étendre leurs tapis de bombes dans les parages.

Sur le plan diplomatique, on apprend que le vice-président Humphrey a demandé à l'Indonésie de servir d'intermédiaire dans la guerre du Vietnam.

Selon un porte-parole officiel d'Indonésie, le général Suharto se voit très bien dans le rôle de médiateur entre Hanoï et Washington. Selon l'agence de nouvelles indonésienne ANTARA, le général Suharto a assuré le vice-président Humphrey que l'Indonésie était désireuse d'agir comme pacificatrice, pourvu que "les deux côtés impliqués dans le conflit en viennent à désirer sérieusement une médiation".

Le "New York Times" refuse une annonce "pacifiste" de 424 intellectuels américains

d'après AFP et UPI

Le "New York Times" a refusé hier de publier une annonce présentée par 424 écrivains et journalistes (dont sept travaillant pour le "New York Times"), qui y déclarent refuser de payer la partie de leurs impôts allant à l'effort de guerre américain et lancent un appel à la généralisation de cette forme de protestation contre la guerre au Vietnam.

Le journal a estimé que le refus de payer ses impôts étant un délit, il se rendrait complice d'un tel acte d'insubordination civique en publiant l'annonce.

Les signataires, réunis dans le mouvement "écrivains et journalistes protestent contre les impôts de guerre", ont décidé de proposer leur annonce à d'autres journaux et périodiques et tout d'abord au "Washington Post", qui accepta l'an dernier un appel similaire émanant du CNVA (comité d'action non violente), qui avait été précédemment refusé par le "New York Times". Ils ont également l'intention, s'ils ne peuvent faire paraître leur annonce dans un journal américain de tenter de la faire publier par des journaux à l'étranger.

Les signataires s'engagent à ne pas payer 23 pour cent de leurs impôts (l'équivalent du budget consacré à la guerre du Vietnam) et à refuser de payer toute future augmentation fiscale susceptible d'aller à l'effort de guerre.

L'armée est incapable de rétablir l'ordre à Aden

ADEN. (Reuter, AFP, UPI) — Les combats se poursuivent aujourd'hui entre factions arabes rivales dans un quartier d'Aden en dépit des efforts de l'armée sud-arabique pour y établir un cessez-le-feu.

Après des combats au mortier, à la grenade et à la mitrailleuse, dans le quartier de Cheikh Othman, un cessez-le-feu fut annoncé hier soir. Il faisait suite à une marche de quelque 2,000 Arabes, surtout des femmes et des enfants, qui ont réclamé à grands cris la fin des combats.

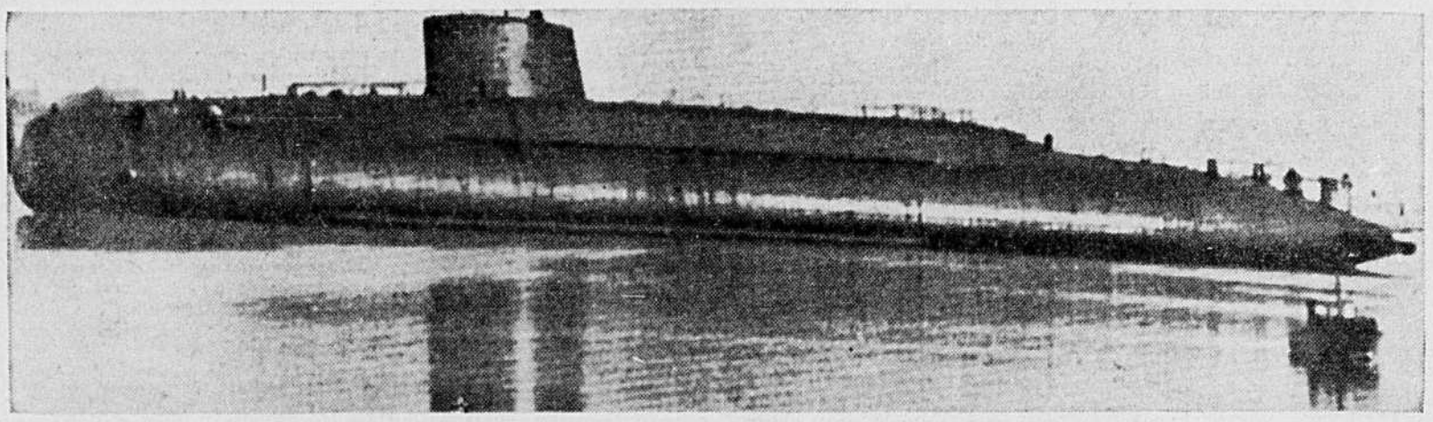
Au moins 15 autres Arabes ont été tués et 42 blessés hier dans cette guerre civile et la police arabe estime que depuis vendredi les pertes se chiffrent par 70 morts et 250 blessés dans ce protectorat britannique qui doit accéder à l'indépendance à la fin de novembre.

Depuis que l'armée sud-arabique a pris la relève des troupes britanniques, le mois dernier, elle s'est montrée incapable de tenir la situation en main et de maintenir l'ordre.

En prévision de l'indépendance, deux factions nationalistes — Le Front de libération nationale et le Front pour la libération du Sud-Yémen occupé (FLOSY) — se disputent le pouvoir et se livrent "une guerre d'extinction totale". L'armée sud-arabique a convoqué une nouvelle session du comité de réconciliation des deux groupes, pour mettre fin aux hostilités.

Il semble toutefois que le FLN soit convaincu qu'il peut triompher du FLOSY dans la guerre civile et dicter les conditions d'un gouvernement national après le retrait des Britanniques d'Aden, entre le 15 et le 30 novembre. Le FLN contrôle 15 des 16 Etats de la Fédération d'Arabie du Sud et ses forces rongent la résistance du FLOSY et du sultan dans le 16e Etat.

Les Anglais considèrent la situation désespérée. Les troupes britanniques ont reçu l'ordre de ne pas intervenir, sauf pour se défendre. Elles aident toutefois à soigner les blessés.



A peine lancé, un sous-marin Polaris s'échoue

LONDRES (AFP) — Huit remorqueurs tenteront aujourd'hui, à la marée montante, de dégager le sous-marin nucléaire britannique porteur de fusées Polaris, le "Repulse" qui s'est échoué dans la vase samedi peu après son lancement. A Barrow-in-Furness (Lancashire) les premières tentatives de renflouement auxquelles participaient plus tard trois remorqueurs ont totalement échoué.

Les autorités responsables craignaient même que le sous-marin ne se couche sur le côté lorsque la marée aurait atteint son plus haut niveau. Il semble toutefois, que le "Repulse" qui se trouve dans environ 18 pieds d'eau, ne bougera pas.

Le "Repulse" avait été lancé devant plus de 4,000 personnes par Lady Zuckerman, l'épouse de sir Solly Zuckerman, conseiller scientifique du gouvernement britannique. Le sous-marin avait glissé lentement, sans incident, dans le chenal de Walney.

Ce n'est qu'une heure plus tard qu'il s'est échoué sur de la vase.

"Ce sont probablement des poutres en bois, entraînées par le "Repulse", qui ont bloqué le sous-marin", a déclaré un porte-parole du chantier naval de Barrow-in-Furness.

Le lancement du submersible a été marqué par d'autres incidents : quelque 700 personnes ont manifesté à Barrow-in-Furness pour protester contre le programme naval atomique britannique et contre le lancement du "Repulse". Une quarantaine d'entre eux, qui s'étaient assis sur la route menant aux chantiers navals, ont été arrêtés. 31 de ces manifestants ont été condamnés à des amendes de six dollars pour obstruction de la voie publique.

Le "Repulse" est le troisième sous-marin atomique britannique porteur de fusées Polaris. Les deux premiers, le "Renown" et le "Resolution" ont été lancés — sans incident — respectivement en septembre 1966 et en février 1967. Le "Revenge" doit être lancé dans quelques mois.

Le "Repulse", 7,000 tonnes, construit par la firme Vickers", a plus de 490 pieds de long. Il sera équipé de 16 fusées Polaris dont la portée dépasse 2,500 milles, et de six tubes lance-torpilles. Sa vitesse atteindra 20 noeuds en surface et 25 noeuds en immersion.

Le Canada s'oppose à la production d'engins nucléaires "pacifiques"

GENEVE. (PC) — Le délégué du Canada a rejeté aujourd'hui comme "absurde" un amendement du Brésil selon lequel les pays signataires d'un traité contre la dissémination des armes nucléaires auraient le droit de fabriquer des engins nucléaires à des fins pacifiques.

En défendant le projet américano-soviétique à la conférence sur le désarmement, le général E. L. M. Burns a insisté sur le fait que les explosions nucléaires "pacifiques" ne peuvent être techniquement distinguées des expériences à des fins militaires. "Aussi, l'effet de l'amendement proposé par le Brésil serait que, tout en interdisant nominalement l'acquisition ou la production d'armes nucléaires, le traité le permettrait en réalité, à condition que le pays producteur affirme que ces engins visent des fins pacifiques... Le traité ainsi amendé serait une absurdité," a ajouté le gén. Burns.

En rejetant cet argument, le délégué du Brésil, M. Azeredo da Silveira, a soutenu que le traité ne devrait pas nuire au développement économique et social d'un pays et que, si des contrôles appropriés étaient établis, il n'y avait pas de raison pour interdire les engins nucléaires à des fins civiles.

Le gén. Burns a comparé le raisonnement du Brésil à celui d'un homme à qui on interdirait l'alcool, mais qui promettrait de ne pas boire de cognac ou de vodka, mais seulement du whisky pour des fins médicales.

A cela, le délégué brésilien a répliqué que le Brésil ne demandait pas le droit de boire du whisky. "Nous voulons tout simplement boire du coca-cola," a-t-il dit.

Israël accuse la Jordanie de complicité dans le sabotage

d'après PA, AFP, UPI

Un journal israélien accuse aujourd'hui la Jordanie d'avoir ouvert un barrage d'artillerie dimanche dans le but de couvrir le mouvement de saboteurs qui tentent de s'infiltrer en Israël, et a lancé l'avertissement qu'il y aurait des représailles. Des porte-parole israéliens affirment qu'Amman est sûrement au courant de l'infiltration de ces éléments terroristes.

Aujourd'hui, le calme est revenu à la frontière après deux jours de provocations.

Un porte-parole jordanien a déclaré que c'est Israël qui a ouvert le feu hier matin, dirigeant ses canons de 106mm sur des campements jordaniens à Tel Al-Arabian et Deir Abi-Saïd. Les Jordaniens ont forcément répliqué, dit-il. De plus, ils ont envoyé des renforts sur la rive orientale du Jourdain, face à la région de Beith-Shean où a eu lieu, hier matin, un violent duel d'artillerie entre les deux clans.

On apprend ce matin à Jérusalem que le gouvernement israélien a envoyé une note au Conseil de sécurité protestant contre la protection que les autorités jordaniennes accordent aux membres des organisations terroristes opérant en Israël. Tel-Aviv considère qu'après quelque 25 attentats commis dans la région de Beith-Shean, la situation est devenue intolérable.

A la requête du Foreign Office, le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, s'est entretenu ce matin à Londres avec M. George Brown du rôle que les Nations unies pourraient jouer éventuellement dans la solution du conflit israélo-arabe.

Cet entretien imprévu a permis aux deux hommes d'examiner les faits entourant les dernières tentatives des membres non-permanents du Conseil de sécurité en vue de mettre au point une résolution acceptable par cet organisme ainsi que par les parties directement intéressées.

Paraissant à l'émission américaine "Face the Nation" hier soir, le roi Hussein de Jordanie a dit qu'il présenterait aux autorités américaines la position "raisonnable" des Arabes, lesquels, selon lui, sont prêts, depuis le sommet de Khartoum, à reconnaître le droit d'Israël d'exister et d'emprunter le canal de Suez et le détroit de Tirana, s'ils obtiennent des dispositions avantageuses dans le règlement de la guerre arabo-israélienne de juin dernier.

Yémen: le maréchal Sallal est renversé par un coup d'Etat

SANAA. (PA,AFP,UPI) — Le nouveau régime républicain du Yémen, qui a pris le pouvoir dans un coup d'Etat non sanglant hier, s'est donné pour tâche de réconcilier les fonctions rivales et de mettre fin à la guerre civile qui sévit dans ce pays depuis cinq ans.

Le coup d'Etat s'est déroulé en l'absence du président Abdullah Sallal, qui se trouvait à Bagdad, en route pour Moscou. Le nouveau président intérimaire est le cadi Abdel Rahman Iriani, qui avait été libéré de prison au Caire le mois dernier, à la suite d'un accord entre l'Egypte et l'Arabie séoudite pour l'arrêt des hostilités entre républicains et royalistes. Iriani s'était apparemment réconcilié avec Sallal et avait été nommé président intérimaire pendant le voyage de ce dernier.

Selon l'agence de presse du Moyen-Orient, Iriani a dit que des contacts ont été établis avec les tribus pro-royalistes en vue de les ramener dans le giron républicain.

Le nouveau premier ministre, Moshen El Ainy, a dit que toutes les tribus ont exprimé leur appui au noveau régime. Il a précisé que le Yémen suivra une politique de "bon voisinage" avec tous les Etats arabes, y compris l'Arabie séoudite, qui appuyait les royalistes dans la guerre civile qui durait depuis que le maréchal Sallal avait dirigé le renversement de la monarchie, en 1962.

El Ainy, ancien ministre des Affaires étrangères, dirigera un cabinet formé de 13 civils et d'un militaire.

C'est au moment le plus crucial pour l'avenir du Yémen que l'armée républicaine, en accord semble-t-il avec les "républicains modérés", dont le cadi El Iriani, a pris le pouvoir à Sanaa pour se débarrasser de certains dirigeants intransigeants, notamment le maréchal Sallal, hostiles à l'accord égypto-séoudite de Khartoum.

Ce coup d'état militaire, surprenant toutes les capitales arabes, s'est déroulé, selon Radio-Sanaa, sans coup férir et "sans verser une goutte de sang". Les forces armées républicaines se sont emparées sans difficultés apparentes, de tout l'appareil de contrôle du pays, notamment de la capitale d'où les dernières forces égyptiennes venaient d'être évacuées, les aérodromes étant investis et les ports fermés.

VACANCES D'HIVER



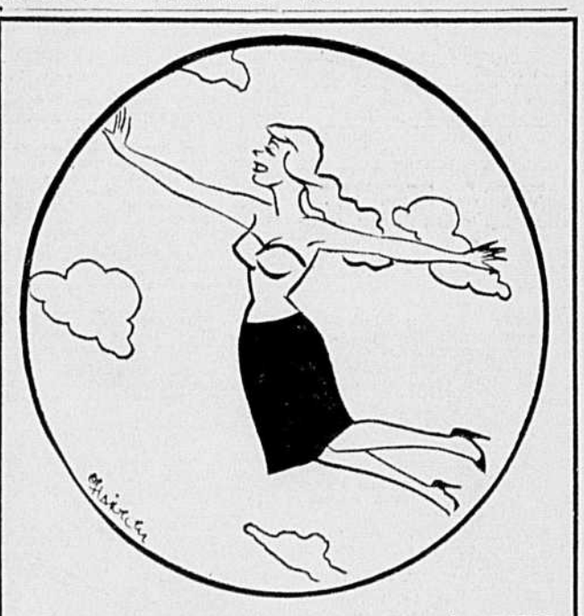
Snow Cruiser '68

VOUS en fera voir...

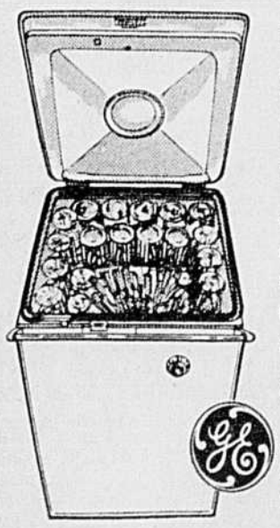
★ Démarrage facile
★ Contrôle Cruis-A-Matic
★ Très silencieux
★ Plus léger, plus rapide
★ Sûreté avant tout

MARCHE ARRIERE

W.H. BENOIT INC.
544, DES LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval
388-9207
JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. P.M.
TERMES FACILES



Vous aussi vous aurez cette impression de LIBERTE quand vous aurez été libérée de la corvée de la vaisselle... profitez de ce bas prix et économisez !



LAVEUSE MOBILE POUR LA VAISSELLE

Capacité de 14 couverts. Modèle pratique monté sur roulettes. Distributeur automatique de détersif. Paniers mobiles qui facilitent la disposition de la vaisselle.

Ordinairement $249.95

AUBAINE JEAN-C. LeBLANC $216

AUTRES AUBAINES A NE PAS MANQUER

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC.

5826, RUE SAINT-HUBERT — 272-1122

SORTIE ROSEMONT DU METRO • STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ADAM (Raoul) — A St-Lambert, le 4 novembre 1967, est décédé M. Raoul Adam, célibataire, fils de feu Joseph Adam et de feu S. Richard. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, Ave Lorne, St-Lambert,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, angle Queen et Alexandra, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Dr Thomas) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé Dr Thomas Brault, ancien médecin de la Cie de Transport de Montréal, et ancien gouverneur de la Société des Oliviers, époux de feu Rose Laporte. Il laisse 2 fils, Jean et Marc-Aurèle. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis.
Avis des funérailles plus tard.

BROSSEAU (Hervé) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, 8 mois, est décédé M. Hervé Brosseau, époux de Corinne Lemieux, demeurant à 1119 Island, père de Mme André Foucault (Jeannine) et 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 Boul. LaSalle,
à 2 hrs, pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUCKSHAW (Hamilton) "Bertram" — A Ste-Rose, le 4 novembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Bertram (Bert) Bruckshaw, époux de Jeannette Trudeil. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme veuve Sadie Bruckshaw et son frère Harold. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église de Ste-Rose de Laval, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOT (Rolande) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 14 ans, 5 mois, est décédée Mlle Rolande Cadot, fille de Claire Gibeau et de Charlemagne Cadot. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs, Lise, Monique (Mme Jean-Pierre Bois) et 1 frère Daniel. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAYER (Gonzague) — A Terrebonne, le 5 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gonzague Chayer, époux de Délima Grenon, demeurant à 123 rue Gagnon à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756 rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Arthur) — Aux-Cèdres, le 2 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Arthur Corbeil, époux de feu Eva Quévillon, père de Léon, époux de Georgette Dufresne, Albert, époux de Valéda Desrochers. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société
Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Joseph, de Soulanges (village), où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Germaine) — A St-Hyacinthe, le 5 novembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme J.-Adélard Cormier, née Germaine Lapointe; demeurant à 530 St-Michel. Outre son époux, elle laisse 3 fils : Jean-René, Gilles et Germain, 2 filles Mme Georges Martin (Monique) et Mme Robert Campbell (Hélène). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1105, rue Girouard
pour se rendre à l'église du Christ-Roi, de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Jacques) — A Verchères, le 5 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Jacques Dansereau, époux de Gabrielle Printemps. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGROSEILLIERS (Joseph) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Desgroseilliers, époux de Laurette Chaput, demeurant 2ième Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Jean) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean Desrochers, voyageur dans les chapeaux, époux de Blanche Soucy, demeurant à 1341 Lemoyne, Chambly. Il laisse dans le deuil, son fils Christian, sa mère Mme J.-O. Desrochers, 4 soeurs : Mme Paul Ouimet (Pierrette), Mme Jacques Gauthier (Claire), Mme Harry McLintock (Marthe), Mme Gilles Lapierre (Gisèle), et un frère, André. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Arsène) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Arsène Dubé, époux de feu Alice Bédard, demeurant au 820 Rouville, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Judes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de M. L. THOMAS B. DE GROSBOIS

Le 4 novembre 1967 est décédé à l'âge de 83 ans, au Sanatorium de Macamik, Louis Thomas Boucher de Grosbois époux de Josephine Pinchaud décédée. Il laisse dans le deuil ses 2 filles Hélène (Mme Laval Goulet) et Madeleine (Mme Jacques Dumont), toutes deux d'Amos, Québec, ses gendres et petits-enfants. M. de Grosbois était connu à Montréal en qualité de comptable agréé avant de s'établir à Amos. Les funérailles et l'inhumation auront lieu mardi à Amos. ●

DUFOUR (Anna) — A Ville Ile-Perrot, le 3 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Omer Dufour, née Anna Bélanger, demeurant au 330, boul. Perrot. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
96, boul. Perrot
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER-ST-PIERRE (Aldora) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Amédée Durocher, née Aldora Brin, épouse en 1ères noces de feu Eugène St-Pierre, mère de M. Roland St-Pierre et de Mme Gérard Aubin (Berthe). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Thomas) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Thomas Dussault, époux de Germaine Carmel, demeurant à 5122 Monsabré, père de Bernard, époux de Monique Pion, Guy, époux de Denise Fontaine et de Carmel, épouse de Richard Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Fabiana) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Fabiana Lamarre, épouse de feu Wilfrid Gagné, autrefois du 5021 rue Fabre. Mère de Jeanne (Mme Albert Bellemarre), Yvette (Mme Jean Madore). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 8 h. 20, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN-BELISLE (Emélie) — A St-Laurent, le 5 novembre 1967, à l'âge de 85 ans 9 mois, est décédée Emélie Sanscartier, épouse en 1ères noces de feu Raoul Gosselin, et en 2èmes noces de feu Delphis Lapointe et en 3èmes noces de feu Zénon Bélisle, mère de Léo, Laurette (Mme Hervé Brisebois), Conrad, Aimée (Mme Lionel Achim), Cécile (Mme Eugène Cormier). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Albert Grouix, née Marie-Jeanne Harper, demeurant à 4441 Earnscliffe Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUSSAUME (Gilberte) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Armand Gussaume, née Gilberte Paulin, demeurant 2935, Fletcher. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. A. Langlois,
3623 Hochelaga
jusqu'à 10 heures mardi soir, et sera réexposée mercredi aux salons funéraires Bulger, à Shipperman, N.B. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant à l'église paroissiale de Lameque, N.B. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Adrien) — A Louiseville, le 5 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adrien Hénault, époux de feu Nativa Landry, autrefois de Montréal, demeurant à St-Barthélemy, comté Berthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (Jean-Réal) — Subitement à St-Anicet, comté de Huntingdon, le 4 novembre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Réal Hétu, époux de Solange Prud'homme, demeurant à 1415 rue Notre-Dame à St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Marcel) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Marcel Hudon, frère de Fleurette (Mme J. Vottiriou), Paul-Emile et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas & Ouimet,
4898 avenue du Parc
pour se rendre à l'église St. Michael the Archangel, coin St-Urbain et St-Viateur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Camille) — A Ste-Geneviève, le 4 novembre 1967 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Camille Lacroix, époux de feu Bernadette Nadon. Les funérailles auront lieu le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault,
16114, boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Georges A.) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges A. Laliberté, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, époux d'Eva Léonard, demeurant à 8 rue Smith, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Joseph) — A Longueuil, le 4 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Lalumière, époux de Gertrude Potvin, demeurant à 147 Boul. de Normandie, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Victoria) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Adélard Lamoureux, née Victoria Des Rivières, demeurant à 505 Parc Marguerite Bourgeois, mère de M. et Mme Gustave Lamoureux, M. et Mme Paul Lamoureux, M. et Mme Armand Lamoureux, M. Roger Lamoureux, M. et Mme Philippe Fortin (Emilienne), M. et Mme Gérard Lamoureux, M. et Mme Arthur Lamoureux, M. Gaston Joyal et les petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Philippe) — A l'Hôpital St-Luc, le 4 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Philippe Lapointe, fils de J. H. Honoré Lapointe, et de Marie-Anne Drouin, demeurant à 66 Boul. Lemoyne, Longueuil. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Réal, ses soeurs Yvette, Marie-Paule, Ida, Madeleine, Thérèse et Suzanne. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
70, Boul. Lemoyne, Longueuil,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Frère Rosario) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Frère Rosario Lapointe de la Communauté des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. et Mme Dimitrius Lapointe. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la
Maison Provinciale des Pères Blancs
11,100 Boul. de l'Acadie, Montréal
à 2 hrs 15, pour se rendre à la chapelle du Noviciat, 4410 Boul. St-Martn, Chomedey, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction F. Brisebois Inc.)

LAROCQUE (Henri) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri Larocque, époux de Gilberte Yelle, demeurant au 823 Laporte, père de Jocelyne et André. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jean-Paul) — Subitement à Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Latour, marguillier de St-Louis-de-France, époux de Lucille Bouchard, père de Suzanne (Mme Gérald Trudeau). Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807 rue Roy est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Anna) — A Montréal, le 6 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Philippe Leblanc, née Anna Leblanc, demeurant à 10912 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
Montréal-Nord
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Joséphine) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Gaudias Leclerc, née Joséphine Petit, demeurant à 2615 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Marguerite) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Arthur Lépine, née Marguerite Taillon, épouse en 1ères noces de feu Joseph Brunet, demeurant à 5316 Garnier. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais
Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Anastase) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Anastase Longpré, ex-marchand, époux de feu Albina David. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Wilfrid Trottier (Dorina), M. et Mme Ovilien Bertrand (Léonie), M. et Mme Armand Martin (Marie-Rose), M. et Mme René Larose (Rita), M. et Mme Gérard Longpré (Lucille Ethier), M. et Mme Paul Longpré (Rollande Bertrand) et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Lucien) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Lusignan célibataire, fils de feu Clovis Lusignan et de feu Séphora Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joséphine) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Florian Martin, née Joséphine Sarazin, demeurant au 7410 av. Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Yvonne Martineau, infirmière, fille de feu Joseph Martineau, et de feu Elmire Alard, demeurant à 3484 Ste-Catherine est, soeur de feu le Notaire Frédéric Martineau et de Mlle Blanche Martineau. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Alfred, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Alice) — A St-Basile-le-Grand, le 4 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Angelbert Mongeau, née Alice Gauthier, demeurant à 128, rue Principale, à St-Basile. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231 Boul. Laurier à Beloeil,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTBLEAU (Mary) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Montbleau, née Mary Desmarais, demeurant à 5902 De Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTY (Aimée) — A Montréal, le 4 novembre 1967, est décédée Mme Aimée Laurin, épouse de feu Roméo Monty. Elle laisse dans le deuil 1 fils, docteur Lomer Monty, 2 filles, Mme Hector Ricard (Carmel), Mme Paul Lambert (Louise), 1 belle-fille, Mme Lomer Monty, 1 beau-fils, docteur Paul H. Lambert de Fall River, Mass, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOORE (Earl A.) — A Cité des Deux-Montagnes, le 4 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Earl A. Moore, époux d'Anne Bonin, père de Edgar, Edythe (Mme Niven), Audrey (Mme O'Reilly), Eulice (Mme Hart), William, Donald et Gordon, demeurant à 230, 20ième Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant à 1 hrs 30 p.m. aux salons
Donat Martin et Fils,
1004, Chemin d'Oka,
Cité des Deux-Montagnes
et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Josephat) — A LaSalle, le 3 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Josephat Morin, époux d'Aldéa Poirier, demeurant à 134, lière Ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUFFE (Arthur) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé Arthur Mouffe, époux de Madeleine Moreau, fils de Mme veuve Oscar Mouffe. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Rita) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Gérard Nantel, née Rita Arpin, demeurant à 2585 rue Baldwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'égliss Ste-Claire de Tétreaultville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Marguerite) — A L'Epiphanie, le 4 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Achille Papineau, née Marguerite Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch et Frères,
5, rue Leblanc, à L'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale de L'Epiphanie où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Henri) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Pelletier, époux d'Alice Ouimet, père de Jeanne, demeurant à 4705 rue Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRINCE (docteur Jean-Baptiste) — A l'hôpital Général de Verdun, après une courte maladie, le 5 novembre 1967, à l'âge de 90 ans 9 mois, est décédé le docteur Jean-Baptiste Prince, époux de Marie-Antoinette Archambault. Il laisse dans le deuil 3 fils, Georges, le docteur Jacques Prince, André ; 1 fille, Mme Jean-Paul Lemieux (Marguerite) ; 2 brus, Mme Georges Prince (Pierrette Lafortune), Mme Jacques Prince (Thérèse Reed) ; son gendre le docteur Jean-Paul Lemieux, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons aux oeuvres du Cardinal Léger seraient appréciés.

RACINE (Bibiane) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 5 novembre 1967, est décédée Mlle Bibiane Racine, fille de Joseph Racine, et de feu Florentine Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx,
173 boul. Ste-Anne
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Plaines, où le service sera célébré à 4 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REED (Graziella) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Graziella Brasseau, épouse de feu Alphonse Reed, demeurant à 6375 Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAULT (M.-Jean-Baptiste) — A Dorion, le 5 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. M.-Jean-Baptiste Rheault, époux de Clara St-Arnault, demeurant au 221 rue Galt à Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église de Ste-Trinité à Dorion où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Elianne) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 6 novembre 1967 à l'âge de 64 ans, est décédée Elianne Robillard (Soeur Marie Lucie), des soeurs Réparatrices du Divin-Coeur, fille de Moise Robillard, et de Cerdelia Charbonneau, de Ste-Emilie-de-l'Energie. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la maison mère des soeurs
Réparatrices-du-Divin-Coeur
14135, rue Cherrier,
Pointe-aux-Trembles,
pour se rendre à la chapelle de la communauté, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STAMKEVICIUS (John) — A l'hôpital de Maisonneuve, le 5 novembre 1967, est décédé M. John Stamkevicius, époux de Thérèse Morel, demeurant à 6869, 36ième Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ième Ave., Rosemont,
à 9.30 h., pour se rendre à l'église St-Casimir lithuanian church, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Paul) — Subitement, à Côteau-Landing, le 5 novembre 1967, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Paul St-Laurent, à l'emploi de la Compagnie McCullum Transport, à Coteau Landing, époux de Pauline Bériault. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard et Fils,
de Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès du juge Léon Casgrain

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — M. Léon Casgrain, juge à la retraite de la Cour supérieure et ancien procureur général de la province, est décédé hier à l'âge de 75 ans.

Né à Rivière-Ouelle en 1892, il avait été admis au Barreau en 1916 et était devenu conseiller du roi en 1926. Elu député libéral du comté de Témiscouata à l'Assemblée législative en 1927, il a continué à représenter ce comté qui est devenu par la suite Kamouraska-Rivière-du-Loup, jusqu'en 1944. Il avait été vice-président de l'Assemblée législative en 1936 et ministre d'Etat dans le cabinet Godbout de 1939 à 1942, alors qu'il avait démissionné du cabinet mais avait conservé son siège à la Chambre.

Nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Rimouski en 1948, il avait pris sa retraite le 13 août dernier.

Nécrologie

Le Frère Rosario Lapointe, P.B.

Le Frère Rosario Lapointe, de la Société des Pères Blancs d'Afrique, est décédé subitement à Montréal, le 4 novembre, à l'âge de 57 ans. Le défunt est le fils de M. et de feu Mme Démétrius Lapointe de Saint-André de Kamouraska. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs.



Entré chez les Pères Blancs en 1927, le Frère Lapointe devait prononcer son serment perpétuel de missionnaire en 1937. Il occupa divers postes où il exerça ses talents de techniciens; en Algérie, de 1930 à 1937; au Canada de 1938 à 1946; en Ouganda de 1946 à 1965.

Rentré au Canada pour refaire une santé chancelante, le Frère Lapointe agit comme portier de la Procure

La suspension est levée

Le Rosemont surclasse la Palestre, 15 à 3

Une réunion d'urgence entre les dirigeants du club Rosemont, de la ligue Métropolitaine et de l'Association de hockey amateur du Québec, a permis hier aux Bombardiers de se conformer aux règles de l'AHAQ et de livrer leur match à la Palestre Nationale. Mais la situation du Rosemont n'en est pas moins confuse.

Les Bombardiers ont surclassé la Palestre 15 à 3, hier, et les dirigeants de la Palestre, Maurice English et Jacques St-Pierre, ont ordonné un exercice plus que matinal. Les joueurs de la Palestre devaient être sur la glace du centre Sauvé à 6 h. ce matin.

Le trio formé de Michel Chaurest, Jean Fauteux et Dan O'Brien a connu le plus de succès chez les vainqueurs. Chaurest a obtenu quatre buts et deux passes, Fauteux, trois buts et cinq assistances, et O'Brien, un but et 3 assistances. François Maurois, avec deux buts, Jeff Barry, Claude Piché, Gilles Pageon, Roger Constantineau et Robert Cloutier, avec un chacun, ont réussi les autres.

Claude Paul a enfilé deux buts pour les vaincus. Guy Chapedelaine a obtenu l'autre.

Toutefois ,l'éligibilité de quatre joueurs du Rosemont reste encore en doute et ce problème doit être l'objet d'une réunion spéciale cette semaine.

A St-Jérôme les Saints de Laval ont blanchi les Alouettes au compte de 6-0 alors que Normand Martel a livré son premier match devant le filet du Laval. L'instructeur Arthur Lessard a réussi à négocier une entente avec le Canadien junior afin de rapatrier le gardien.

Grâce à cette victoire, les Saints ont repris seuls possession du premier rang au classement de la ligue Métropolitaine jr "A".

Gilles Gagnon a marqué deux buts tandis que Barry Griffis, le nouveau venu Ron Riley ,Pierre Demers et Denis Greffard, en ont obtenu un chacun.

Dans l'autres match, les Castors de Montréal-Nord ont eu raison des Maple Leafs de Verdun, 5 à 3.

Ted Gerela, la meilleure recrue

REGINA (PC) — Le botteur de précision et demi offensif Ted Gerela, des Lions de Vancouver, a reçu le trophée Beattie Martin à titre de meilleure recrue canadienne de la Conférence de l'Ouest.

En révélant le résultat du scrutin, le secrétaire Bob Gillies, de la Conférence de l'Ouest, a souligné que Gerela avait reçu 33 votes, suivi de Mike Law, des Eskimos d'Edmonton, avec 28, Chip Barrett, des Blue Bombers de Winnipeg, avec 22, et Ken Ferguson, également des Lions, avec 18.

Le trophée est accordé au joueur recevant le plus de votes des rédacteurs et commentateurs de football des cinq villes représentées dans la Conférence de l'Ouest de la ligue Canadienne.



Cette scène s'est répétée 14 fois

Les Carabins, qui se préparent à leur début de saison dans la ligue Interuniversitaire, ont remporté une victoire de 14-2 aux dépens de l'équipe de l'Université Sherbrooke, samedi soir, dans un match hors concours présenté au Stade d'hiver de l'Université de Montréal.

Wysong gagne le tournoi hawaiien

HONOLULU (PA) — Dudley Wysong a remporté l'omnium hawaïen, doté de bourses de $100,000, hier, au premier trou supplémentaire, aux dépens de Billy Casper.

Casper avait calé un birdie au dernier trou régulier en rejoignant Wysong, qui dominait depuis la deuxième ronde.

Wysong a réussi la normale 4 au premier trou supplémentaire tandis que Casper ratait son coup roulé, après avoir explosé d'une trappe de sable.

La seule autre victoire de Wysong remontait à l'omnium de Phoenix l'an dernier.

Les deux meneurs avaient terminé les 72 trous avec des 284, soit trois coups de mieux que Doug Sanders, Babe Kiskey, Deane Beman et Tom Weiskopf.

L'ex-champion Ted Makalena, de Honolulu, qui avait explosé à 78 dans la première ronde, a terminé avec un total de 288, sur un pied d'égalité avec George Archer, Steve Spray et Harold Henning.

Arnold Palmer n'a pu faire mieux que 292 en 17e place.

Attitude énergique du juge Claire Smith à l'endroit de Findley

par André TRUDELLE

Gilles Lachance était hier après-midi un homme heureux.

Il y a quelques jours à peine, il était décidé à mettre complètement fin à la saison de son trotteur Jill Fedor. La jument de 4 ans, qui lui appartient à lui et à Paul Bernard, avait participé à 22 courses cette année et ses gains dépassaient les $16,500. Ce n'était pas si mal.

A son dernier départ, le cheval avait fait un manque et terminé au septième rang. Gilles connaissait des difficultés à l'entraînement avec le trotteur mais décida en fin de compte de l'inscrire une autre fois en course.

Placé au 3e rang pendant l'épreuve, derrière Carson Hanover et Jonairo, Jill Fedor a bien répondu au coup de guide de son pilote et il est venu gagner en 2:06.1, en dépit du temps froid de 38 degrés.

Le cheval a maintenant accumulé plus de $27,000 en deux ans, et Gilles en est très heureux.

Autre raison de se réjouir pour Gilles, son frère Michel lui est devenu un précieux collaborateur. Pendant que Gilles s'est rendu à Liberty Bell, lundi dernier, puis à Harrisburg, Michel a gagné trois courses, deux le même soir.

Gilles a porté son total de victoires à 161 pour l'année en cours. Il est peu probable maintenant qu'il puisse atteindre 200 pour la troisième année consécutive, mais avec ou sans ce total, Gilles calcule qu'il a connu une bonne saison.

Star's Lo et Divad, deux favoris auprès de la foule de près de 12,000 spectateurs, hier après-midi, se sont classés 7e et 5e.

Dans la course principale d'hier, Blossom Time, des écuries Miron, a finalement remporté la victoire. Blossom Time avait été battu 4 fois de suite, deux fois par Score Time, une fois par Walvis Bay et une autre fois par Gay Parader, terminant toujours au 2e rang. Cette fois-ci, Blossom Time a battu et Walvis Bay et Gay Parader, portant son total de gains à plus de $35,000.

Le président des juges Claire Smith a imposé une suspension de 15 jours au docteur vétérinaire John Findley, de la Ferme Madawaska, trouvé coupable d'interférence alors qu'il pilotait le trotteur Renfrew County.

Findley a refusé de comparaître devant les juges, préférant se rendre à l'encan de Harrisburg. Mais le président Claire Smith a tenu son bout. Il a suspendu Findley pendant 5 jours pour l'infraction commise en course, 5 jours pour avoir refusé de comparaître et 5 autres jours pour paroles irrévérencieuses à son égard. La suspension de 15 jours a débuté samedi et prendra fin le 19 novembre.

Smith, incidemment — il mérite des félicitations pour son attitude énergique — a terminé son contrat de 200 jours avec la CTA et il a été remplacé par H.O. Jerry. Georges-Emile Houle et Roger Roberge seront ses adjoints.

Samedi soir, la course principale a été gagnée par le trotteur Laurie's Mon, en 2:05.2. Laurie's Mon a battu le favori Stereo Hanover. Ce soir, Sharp'N Smart fera la lutte à l'inscription de Phyllis Gold et de Autumn Frost, dans le Futurité de la UHHA. L'enjeu sera de $11,412.

NOTES... Sébastien Brisson, secrétaire de la **UHHA**, a annoncé que le banquet annuel de l'association des propriétaires et entraîneurs, aura lieu un samedi, le 27 janvier, à l'hôtel **Reine Elisabeth**... il est rumeur que la saison prochaine débutera dimanche, 28 janvier, si le gouvernement provincial approuve la demande de **Blue Bonnets**... il y aurait 4 programmes par semaine, les dimanche après-midi, lundi, mercredi et vendredi soir... les 14 directeurs de la zone locale de la **CTA** se réuniront le 10 novembre (vendredi)

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Mtl-Nord à Laval

HIER

LIGUE AMERICAINE

Providence 3 — Hershey 3
Rochester 4 — Québec 2
Springfield 5 — Vancouver 2
Buffalo 3 — Portland 2

LIGUE PROVINCIALE Sr

Hull 1 — Sherbrooke 0
Granby 6 — Drummondville 7
St-Hyacinthe 4 — Victoriaville 3

LIGUE Sr "B" DU QUEBEC

Cowansville 1 — Laprairie 6
St-Michel 4 — J.-Cartier 5
Iberville 6 — Pte-aux-Tr. 1

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

Niagara Falls 2 — Kitchener 8
Peterborough 4 — Toronto 8
London 1 — Canadien Jr 5
Ottawa 1 — St. Catharines 9

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

Drummondville 4 — T.-Rivières 3
Sorel 1 — Thetford 3
Québec 1 — Shawinigan 7

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Palestre 3 — Rosemont 15
Verdun 3 — Mtl-Nord 5
Laval 6 — St-Jérôme 0

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

Rive Sud 6 — Chambly 2
Montréal 2 — Notre-Dame 5

LIGUE LAVAL Jr

Pont-Viau 6 — Chomedey 7
Duvernay 9 — Ste-Dorothée 3
Laval-des-R. 2 — St-François 2

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Hershey 2 — Baltimore 5
Québec 0 — Cleveland 1
Vancouver 3 — Rochester 3
Providence 3 — Springfield 4
Buffalo 1 — Seattle 2

LIGUE PROVINCIALE Sr

Hull 6 — Granby 4

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

London 4 — Oshawa 3

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

T.-Rivières 5 — Québec 8

LIGUE SANS CONTACT

Mott 6 — Duquette 5
Vimont 10 — Deslauriers 3

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	6	2	0	38	22	12
Hershey	5	3	1	44	32	11
Providence	4	5	1	41	58	9
Baltimore	3	5	1	27	29	7

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	8	2	0	32	25	16
Buffalo	5	5	0	37	38	10
Rochester	4	3	2	36	31	10
Québec	4	6	0	34	36	8

LIGUE PROVINCIALE Sr

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	9	3	0	55	42	18
Victoriaville	7	2	2	49	34	16
Hull	6	5	1	51	46	13
St-Hyacinthe	5	5	1	39	41	11
Granby	2	8	0	40	50	4
Sherbrooke	1	9	2	40	61	4

LIGUE Sr "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	6	0	0	35	19	12
Laprairie	3	1	0	22	14	6
J.-Cartier	3	3	0	31	28	6
Pte-aux-Tr.	2	4	0	27	35	4
St-Michel	1	3	0	20	23	2
Cowansville	1	5	0	24	40	2

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	8	1	0	53	23	16
Toronto	7	2	0	59	33	14
Kitchener	7	2	0	60	29	14
Hamilton	5	4	1	40	33	11
Canadien Jr	5	3	0	30	22	10
London	4	5	1	30	40	9
St. Catharines	4	7	0	37	39	8
Oshawa	3	4	1	29	32	7
Peterborough	1	7	2	29	53	4
Ottawa	1	10	1	20	83	3

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Thetford	9	2	0	60	33	18
Drummondville	9	3	0	51	37	18
Sorel	5	6	0	53	54	10
Québec	5	8	0	55	78	10
T.-Rivières	4	9	0	57	67	8
Shawinigan	3	7	0	37	15	6

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Laval	5	2	0	35	24	10
Palestre	4	2	0	25	29	8
Mtl-Nord	3	2	0	21	23	7
Rosemont	3	3	0	36	28	6
Verdun	2	4	0	27	27	4
St-Jérôme	1	5	1	18	31	3

LIGUE SANS CONTACT

	G	P	N	P	C	Pts
Mott	3	0	0	19	14	6
Vimont	1	2	0	18	13	2
Duquette	1	2	0	12	14	2
Deslauriers	1	2	0	12	20	2

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive Sud	4	0	0	24	3	8
St-Hubert	2	1	2	15	13	6
Verdun	2	1	1	14	13	5
Notre-Dame	2	2	1	12	19	5
Chambly	0	3	1	11	18	1
Montréal	0	3	1	12	23	1

LIGUE LAVAL Jr

	G	P	N	P	C	Pts
Chomedey	3	0	0	18	11	6
Coll. Laval	2	0	0	7	4	4
Laval-des-R.	2	0	1	11	7	3
Ste-Rose	1	1	0	7	5	2
Pont-Viau	1	2	0	16	8	2
Duvernay	1	2	0	16	13	2
St-François	0	2	1	5	11	1
Ste-Dorothée	0	3	0	5	26	0

DEPUIS UN DEMI-SIECLE

CANADA TIRE CIE LIMITEE

DISTRIBUTEUR DE

PNEUS

PNEUS KELLY SPRINGFIELD TIRES

ACHETEZ DES

PNEUS

Kelly Explorer, 4 plis, tout nylon, sans chambre



	NOIR	BLANC
650 x 13	19.43	21.90
700 x 13	20.22	22.72
735 x 14	20.97	23.58
775 x 14	22.54	25.39
825 x 14	25.32	28.47
775 x 15	22.54	25.39
815 x 15	25.32	28.47

AUSSI PNEUS DE MARQUE SPECIALE

PNEUS A NEIGE
775 x 14
825 x 14
775 x 15
815 x 15

11.95 chacun
noir sans chambre
Installation gratuite

PNEUS A FLANCS BLANCS 12.95 chacun

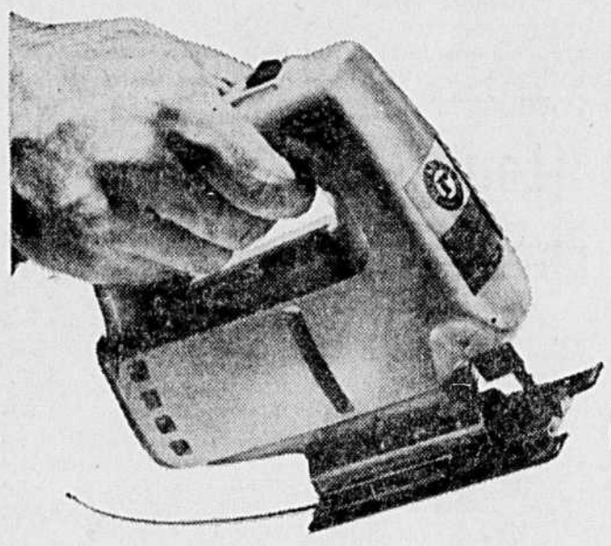
CANADA TIRE CIE LIMITEE

Les magasins du 1025 est et 5150 ouest, rue Jean-Talon sont ouverts jusqu'à 9 h. le soir jeudi et vendredi

690 OUEST, ST-JACQUES (face place Victoria) 845-5152

1025 EST, JEAN-TALON (angle Christophe-Colomb) 271-3551

5150 OUEST, JEAN-TALON (près Décarie) 731-7766



Puissance et précision sous la main avec les outils Rockwell

maintenant à prix d'aubaine

La voilà revenue, l'époque où les marchands Rockwell n'épargnent aucun effort pour vous offrir les outils électriques les plus puissants et les plus précis à des prix incroyablement bas. Par exemple cette scie sauteuse Green Line modèle 60 à $29.97: une économie de $7.00. Ou encore cette perceuse Green Line modèle 55, de ⅜", pour seulement $26.97. Vous pouvez donc vous procurer ces fameux outils incassables, à l'épreuve des chocs et des pannes, portant la garantie indéfinie exclusive contre le bris ou le grillage, à de vrais prix d'aubaine. Les économies ne s'appliquent pas seulement à la série Green Line. Les outils Beaver offrent aussi des aubaines comme ce rabais de $42.75 sur la scie circulaire de 8" à arbre inclinable modèle 1262X avec socle, poulie, courroie trapézoïdale et moteur de ½ CV. Elle est prête à servir et se vend actuellement $119.50. Des douzaines d'autres outils Rockwell sont aussi en vente. Le marchand Rockwell de votre localité les a tous. Passez le voir sans tarder.



Rockwell MANUFACTURING COMPANY OF CANADA, LIMITED
7609, rue Saint-Hubert, Montreal, (P.Q.)

Acme Saw Filing & Supply Co. Ltd.
363 Place Youville
849-7044

Craig Plumbing & Heating Supplies
Montréal, Drummondville, Longueuil, Valleyfield, Joliette, Cornwall

OMER DESERRES
1406 St-Denis
6955 St-Hubert
288-0251

Albert Dyotte Inc.
7348 St-Hubert
273-1755

Eastern Machinery & Equipment Ltd.
5100 Hochelaga
255-3621

C. O. Gervais & Frère Ltée
150 Richelieu
St-Jean
346-6865 — 658-2252

Lebeau Builders Supply Inc.
147, rue Notre-Dame
Charlemagne 581-3010-3011

B & L Paquette Enrg.
9607 Papineau
389-7647
Aiguisage de scies

QUINCAILLERIE PASCAL HARDWARE
Disponibles dans toutes nos succursales

Quincaillerie Alvo
15 boul. des Laurentides
Pont-Viau — 669-7178

Ravary LIMITÉE
3767 est, rue Ste-Catherine
527-2311

Gaston Rivard Enrg.
8627 Hochelaga
351-5570

Thibault Desjardins Limitée
116, rue Turgeon
Ste-Thérèse — 435-9547

val royal
BUILDING MATERIALS LTD.
11401 BOULEVARD PIE-IX
322-7341
12200 BOULEVARD LAURENTIEN
334-5320
6200 BOULEVARD TASCHEREAU
676-0311

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Cgn 11 h.
Abitibi	—	8¾	8⅝	—
Alcan	800	25½	25½	25½
Algoma	—	21⅜	21	—
Alliance	—	10	10	—
Alcan 4¼	—	35	34½	—
Asbestos	—	22	22	—
Atl Sug	—	10⅛	10	—
Bq CN	—	10⅛	10⅛	—
Bq d'Epargne	—	10	9⅞	—
Bq Imp-C	—	12⅛	12	—
Bq Mont	700	11⅝	11⅜	11⅝
Bq N-E	—	13½	13⅛	—
Bq PC	—	8⅝	8½	—
Bq Roy	—	14⅜	14¼	—
Bq Tor-D	—	13⅜	13	—
Bell Phone	—	44⅞	44¼	—
Brazil	—	12⅜	12⅛	—
BA Oil	300	37	37	37
BC Forest	—	19½	19½	—
Brinco	—	340	340	340
CAE	—	12	12	—
Cal Pow	—	23⅜	23	—
Can Cem	—	34¾	34	—
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Iron	—	18¼	18¼	—
C Brew	200	7⅛	7⅛	7⅛
Chum A	—	19	18⅞	—
CI Pow	—	32¾	32¾	—
CI P 5.2%	—	17	17	—
C Marconi	—	6¼	6¼	—
CPR	—	61¾	60¾	—
CPR 4% P	—	10⅜	10¼	—
C Refract	—	12¾	12⅜	—
Central Del	200	21½	21½	21½
Chemcell	—	8⅞	8⅝	—
Cominco	—	26½	26¼	—
Cons Bath	—	28½	27¾	—
C Bath W	—	490	490	—
Consu Glass	—	13	13	—
Couvrette	—	5	5	—
Crain RL	—	47¼	47¼	—
Crush Int	—	11¾	11⅝	—
Denison	—	82½	82½	—
Dist Seag	—	36½	36	—
Dome Pete	—	54	54	—
D Coal Pr	—	13¼	13¼	—
Do Fasco	—	21	20½	—
D Glass Pr	—	12¼	12¼	—
Dosco	—	7½	6⅞	—
Domtar	—	12¼	11⅞	—
D Text	—	20¾	20¼	—
Du Pont	—	26¾	26¼	—
Dupuis A	—	6¼	6¼	—
Fam Play	—	41	39⅝	—
F Collection	—	11¼	11	—
Fraser	—	18½	18⅜	—
Fr Pete	—	700	700	—
Glengair	—	230	225	—
GL Paper	500	19½	19½	19½
Harding (A)	—	7⅜	7⅜	—
Hawk Sidd	—	295	285	—
Hollinger	—	24	24	—
Home (A)	—	22½	22¼	—
Home (B)	—	25¼	25	—
Horne Pf	—	230	330	—
H Smith Pr	—	33	33	—
Hud Bay M	—	59½	58¼	—
HBC	—	20	20	—
Husky Oil	—	21⅛	21	—
Imp Oil	200	65½	65½	65½
Imp Tob	—	12¾	12⅝	—
Ind Accp	—	19⅞	19½	—
Inglis	—	11⅜	11	—
Inland NG	—	10	10	—
It Nickel	—	113	112	—
It Util	—	37⅜	37⅜	—
I Util Pr	—	38	37⅝	—
Inter PL	—	21½	21½	—
Invst Gr A	—	8¼	8	—
Jamaica PS	—	18	17¾	—
Labatt	—	14⅜	14⅜	—
Lau Fin	—	485	475	—
Levy Ind	—	33½	33⅜	—
Lobla wA	—	7⅛	7⅛	—
Loblaw B	—	7¼	7	—
Loeb M	—	13⅜	13⅜	—
McLaren A	—	16½	16½	—
McMillan	—	26	24½	—
Marit Tel	—	21½	21½	—
Massey F	400	18½	18½	18½
Melchers	—	31	30½	—
McAllister	—	10⅛	10⅛	—
Melch drts	500	140	140	140
Molson A	—	19⅞	19⅝	—
Molson B	—	21½	21¾	—
Mtl Trust	200	12¾	12⅝	12¾
Moore Crp	—	30	29¾	—
Morse RA	—	22½	22½	—
Morse Pr	—	53½	53½	—
Nat Cntain	—	7	7¾	—
NB Tel	—	14¼	14¼	—
NFLD Lgt	—	9¼	9¼	—
Noranda	—	51½	50⅝	—
North C Gas	200	11½	11½	11½
NS LP	—	9⅝	9	—
Ogilvie	—	11½	11⅜	—
Pac Pete	—	18⅜	18½	—
Pow Corp	—	9	9	—
Price	200	10½	10½	10½
Que Phone	—	15⅜	15¼	—
Rio Algom	—	34⅜	34⅜	—
Ronalds F	300	16½	16½	16½
Rothmans	—	22⅜	22¼	—
Royal Trust	—	19	19	—
Scott LaS	—	33¼	33⅜	—
Shelyl Can	—	29⅞	29¾	—
Shell I Pr	—	31⅜	31¾	—
Shell I w	200	13	13	13
Shop Save	—	13¼	13¼	—
Simpsons	—	34	33¾	—
Sogemines	—	15⅜	15⅜	—
SS Steel	—	9	9	—
Steel Can	200	20½	20½	20½
Steibg A	—	19	19	—
Texaco Can	—	29⅜	29¾	—
T Grp (A)	—	7¾	7¾	—
Tr-C Corp	300	6½	6½	6½
Tr-C PL	—	26½	26½	—
Tr-C PL Pr	—	46	46	—
Tr Mt PL	—	20½	20½	—
Trust G Pr	—	22½	22½	—
Union Oil	—	48¾	48¾	—
Un. Westburne	—	6¾	6⅝	—
Versafood	—	10¼	10	—
Wajax	—	16½	16½	—
Walk GW	—	34½	32½	—
Weldood	—	11⅜	11⅜	—
WCoast Tr	—	23¼	23¼	—
W Pac Pd	—	66	6	—
Weston (A)	—	15¾	15¾	—
Zeller's	500	33	33	33

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Cgn 11 h.
Agassiz	—	45	44	—
Ajax	—	10	10	—
Alscope	500	210	210	210
Alsof	—	5	4½	—
Ameranium	—	4	4	—
Am Mero Ent	—	195	175	—
Anglo-Scan	—	11	11—	—
Baker Talc	3500	33	31½	31½
Bateman	500	7	7	7
Beauce PI	—	12	12	—
Beld-Cort	—	7	7	—
Bellechasse	—	12	12	—
Bruce-Presto	7000	11	11	11
Bruneau	—	17	17	—
Burnt Hill	8000	67	67	67
Camflo	—	325	325	—
C Interurban	—	340	340	—
C Security A	—	285	270	—
Cannon Mines	—	16	16	—
Carbec	9700	390	385	390
Cartier-Que	—	9	8	—
Cassidy's	500	6¼	6¼	6¼
Chemalloy	—	525	495	—
Chipman	—	9½	9½	—
Commodore	—	230	225	—
C Canorama	—	13	13	—
C Manitoba	—	45	41	—
C New Pac	—	29	20	—
CQ Smelt	—	240	238	—
C Virginia	—	58	58	—
Corgemines	—	68	67	—
Crusade	—	26	26	—
Credu	—	30	30	—
Devil's Elbow	—	20	20	—
Dolsan	—	14	12½	—
Dom Exp	1000	20	20	20
Domco	—	12	12	—
Dumont	—	20	20	—
Eagle Gold	—	152	150	—
Empire Min	—	12	12	—
Fab Met	—	8	8	—
Fiscol	—	7⅛	7⅛	—
Fleet Mfg	—	160	160	—
Fontana	—	5	5	—
FT Reliance	—	30	30	—
Fox Lake	500	7	7	7
Glen Lake	—	210	205	—
Grissol	—	380	380	—
Guardian Min	4000	62	61	61
Gui-Por Ur	—	28	28	—
Imbrex	—	6	6	—
Inland Ch	—	6	6	—
Inspiratn	400	125	125	125
Int. Norvalie	—	15	15	—
Intp Dred	—	4	4	—
James Bay	2000	55	54	55
Kenting Av	—	24⅛	23¾	—
Kiena	—	63	61	—
Kodiac Pet	—	95	90	—
Laduboro	—	43	43	—
Lemieux Cp	—	28	26	—
Lingside	—	5½	5½	—
Louanna G	—	21	20	—
Moatachwan	1000	275	224	275
Merrill	—	155	150	—
Medepsa	—	230	230	—
Mir Mines	2000	24½	23	24½
Mistango	—	14	14	—
Molyb	—	162	162	—
Mt Pleast	—	12	11	—
Muscocho	—	19	18	—
NAut Vnd	—	150	150	—
N Formq	—	4	4	—
N Glacier	2000	27	27	27
NA Rare	—	22	20	—
Opem Ex	1000	33½	33½	33½
Pat Silver	—	24	22	—
Paudash	—	4	4	—
Peace Riv	—	760	730	—
Pennbec	8000	10	9	9
Peso S	—	161	161	—
Phoenix O	—	320	320	—
Pine Ridge	—	20	18	—
Pitt Gold	—	3½	3½	—
Pow C 2 Pr	—	9½	9¼	—
Prime Potash	—	9	9	—
Que Chib	500	50	50	50
Q Cobalt	—	160	150	—
Queenston	—	10	10	—
Rouyn Ex	—	11	11	—
RA Pete B	—	101	95	—
Rusty L	—	9	9	—
StL Colum	—	200	200	—
Shawining Mng	—	32	32	—
Silver Reg	1000	16	16	16
Silver Sum	—	13	13	—
S Dufault	—	22	20	—
Spartan Air	—	115	110	—
Std Gold	—	12	11½	—
Sturgeon	—	43	43	—
Subeo	—	165	160	—
Suptest P	—	27⅝	27⅝	—
Superpack	—	9¼	9¼	—
Surlaga	—	80	80	—
Tache	—	8	8	—
Tazin	—	17	16	—
Terrex Mng	—	21	21	—
Tor & LI	—	315	315	—
U Asbestos	—	790	770	—
Un Obalski	3500	151	150	151
Upton Copp	—	35	35	—
V Der H	—	300	300	—
Wabasso	—	16	16	—
Westairs	—	13½	13	—
West Hill	500	29	29	29
West Tin	4500	20	20	20

Devises étrangères

SERVICE de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Pays	Unité mon.	En monnaie canadienne
Af. du Sud (Rép.)	Rand	1.50
Af. française	Franc CFA	.0044
Allemagne-Ouest	Deutsc. M.	.2688
Antilles anglaises	Dollar	.6342
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Bermudes	Livre	3.0208
Birmanie	Kyat	.2274
Bolivie	Peso	.0968
Brésil	Cruzie. N.	.4000
Bulgarie	Lew	.9188
Ceylan	Roupie	.2258
Chili	Escudo	.1720
Colombie	Peso	.0664
Costa-Rica	Colon	.1634
Danemark	Couronne	.1548
Egypte	Livre	2.4940
Equateur	Sucre	.0348
Espagne	Peseta	.0180
Etats-Unis	Dollar	1.07½
Fidji	Livre	2.7413
Finlande	Mark	.2580
France	Franc	.2194
Grèce	Drachme	.0361
Guatemala	Quetzal	1.0858
Haïti	Gourde	.2177
Hollande	Florin	.2990
Honduras (Rép.)	Lempira	.5375
Honduras (Brit.)	Dollar	.7579
Hongrie	Forint	.0909
Indes	Roupie	.1427
Indonésie	Rupiah	.0247
Irak	Dinar	3.0100
Iran	Rial	.0151
Islande	Krona	.0296
Israël	Livre	.3601
Italie	Lire	.001728
Jamaïque	Livre	2.9987
Japon	Yen	.002975
Liban	Livre	.3354
Malaisie	Dollar	.3495
Mexique	Peso	.0861
Nicaragua	Cordoba	.1537
Norvège	Couronne	.1503
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.4910
Pacifique (co. fr.)	Franc CPF	.0151
Pakistan	Roupie	.2248
Panama (Rép.)	Balboa	1.0750
Paraguay	Guarani	.0087
Pérou	Sol	.0280
Philippines	Peso	.2749
Porto-Rico	Dollar	1.0750
Portugal	Escudo	.0374
Rép. Dominicaine	Peso	1.0750
Roumanie	Leu	.1791
Royaume-Uni	Livre St.	2.9910
Salvador, El	Colon	.4300
Singapour	Dollar	.3495
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2485
Syrie	Livre	.2688
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Turquie	Livre	.1215
URSS	Rouble	1.1946
Uruguay	Peso	.0004
Venezuela	Bolivar	.2396
Yougoslavie	N Dinar	.0860

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

Beurre : Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs : 18¾ à 19½ ; autre catégorie pour nourrissage 14½ à 14¾.

Poudre de lait de beurre : Pour nourrissage 14¼ à 14½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec, 1.10 à 1.15 les 50 livres, I.P.E. 1.90 à 2.00 les 75 livres, 1.40 à 1.45 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres ; N.B. 1.15 à 1.20 les 50 livres, .32 à .34 les 10 livres.

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra,gros 54.5, A-gros 48.7, A-moyens 41.2, A-petits 31.0.

fruits et LEGUMES

MONTREAL, (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves : .35 à .50 la douzaine de paquets; $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Brocoli : $2 la douzaine.

Carottes : .60 à .75 la douz. de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres, $1.75 pour 24 cellos de 2 livres.

Chicorée-escarole : $1.25 la douz.

Choux verts : .75 à .80 la douz., **choux rouges** $1.50 pour 18, Savoy $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la douzaine.

Choux-fleurs : no 1 $2.50 la douz., no 2 $1.50 à $1.75 la douzaine.

Epinards : $2 le boisseau.

Hubbard : $2 le boisseau.

Marreau : $1.50 la douzaine.

Oignons : jaunes, $2 les 50 livres, rouges $2.25, jaunes moyens $1.50, petits .40 pour 10 livres.

Pommes de terre : $1.10 à $1.15 les 50 livres, lavées $1.50 le boisseau de 50 livres.

Panais : $2.50 à $3.50 le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Persil : .50 à .60 la douzaine.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Radis : .75 à .80 la douz. de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga : $1.50 à $1.75 les 50 livres, no 2 $1.25 les 50 livres, $1.75 le minot.

Salsifis : $1.75 la douzaine.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.38	2.60
Andreae Equity	3.48	3.80
All Cdn Com	7.74	8.46
All Cdn Div	9.56	10.45
All Cdn Ven	8.00	8.74
American Growth	6.66	7.28
Associate Investors	4.98	5.03
Beaubran	37.44	40.66
Canada Growth	6.90	7.58
Canada Security	4.65	5.11
Cdn Gas Energy	12.47	13.67
Cdn Investment Fund	3.92	4.30
Cdn Scudder Fund	16.70	16.70
Cdn Sec Growth	7.20	7.80
Cdn Trusteed	4.49	4.91
Canafund	52.86	55.50
Champion Mutual	6.92	7.52
Collective Mutual	6.65	7.23
Commonwealth Intl	10.44	11.44
Commonwealth Intl Lev	11.68	12.80
Corporate Investors	5.77	6.31
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.80	5.28
xDividend Shares	3.56	3.91
Dominion Compound	4.23	4.60
xDreyfus	14.58	15.91
Entarea Investment	4.96	5.01
European Growth	7.30	7.99
Exec. Inv. Int. Ltd.	7.58	7.96
Executive Fund of Cda	7.40	7.77
Federated Financial	5.16	5.64
Federated Growth	7.64	8.35
xFidelity Trend	32.80	35.65
Fonds Collectif A	6.42	6.98
Fonds Collectif B	5.08	5.24
Fonds Collectif C	8.63	9.38
Fonds Desjardins A	4.91	—
Fonds Desjardins B	4.54	—
Fraser	12.72	12.78
Gis Compound	8.82	9.64
Gis Income	3.98	4.35
Growth Equity	6.66	7.28
Growth Oil and Gas	19.04	—
Guardian Growth	7.48	8.18
Harvard	10.87	11.88
Investors Growth	9.99	10.87
Investors Intl Mutual	7.28	7.91
Investors Mutual	5.08	5.53
Keystone Canada	9.13	10.03
xKeystone Cust S-1	21.83	23.82
xKeystone Cust S-4	7.07	7.72
xKeystone Cust K-2	7.81	8.61
Le Fonds P.E.P.	3.98	4.32
xLexington Research	16.43	17.96
Molson M Fund	4.40	4.62
Mutual Accumulating	5.27	5.76
Mutual Bond	8.24	8.61
Mutual Growth	5.82	6.36
Mutual Income	5.94	6.50
Natrusco	12.16	12.66
Natural Resources	7.08	7.74
xOne William Street	16.82	16.82
Pension Mutual	11.91	13.02
Pret et Rev.	7.04	7.70
Provident Mutual	6.45	7.02
xPutnam Growth	14.30	15.63
Radisson	4.32	4.75
Regent Fund	9.57	10.46
Royfund	5.09	5.25
Spec	11.85	13.02
xTV Electronics	9.53	10.39
Timed Investment Fund	6.10	6.13
United Accumulative	10.72	11.72
Universal Savings Equity	5.52	6.03
Western Growth	4.94	5.40
York Fund of Canada	3.86	4.20

x—Fonds américains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	98¾
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	99¾	100¼
5 1er juin	1971	95¾	96¾
5 1er juillet	1970	97¾	98¼
4¼ 1er sept.	1972	91¼	92¼
4½ 1er oct.	1973	92¾	93¾
5½ 1er oct.	1975	93½	94½
3½ 1er juin	1976	79	80
5½ 1er oct.	1980	91¾	92¾
4½ 1er sept.	1983	79½	80½
5¼ 1er mai	1990	85½	87½
5¾ 1er sept.	1992	92½	93½
5½ 1er oct.	1969	99¼	99¾
CNR 5½ 15 dec.	1971	96¾	97¾
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94½	95½
CNR 1er fev. 4	1981	75¾	76¾
CNR 5¾ 1er jan.	1985	91½	93½
CNR 1er oct.	1987	82	84
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 av.	1991	82¾	84¾
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	89¾	91¾
NB 6¼ 15 nov.	1991	86¾	87¾
Ont Hy 6 15 juil.	1988	90¾	91¾
Ont 5¾ 1er mars	1986	88¼	89¼
Que 6½ 1er oct.	1978	92¼	93¼
Que 6½ 1er oct.	1991	90¼	91¼
Que Hy 6 15 oct.	1979	87¼	88¼
Q Hy 6 15 juil.	1990	84¼	85¼
Terr 6¼ 1er juin	1991	86¼	87¼
Sask 6¼ 1er oct.	1986	90¾	91¾
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	91
Vncv 5½ 15 dec.	1980	83½	85
Tor M 6½ 1er nov	1986	90	92
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	139	—
Cdn Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98¼	99¼
Alum of C 4½	1973	87½	89½
Alg Steel 5¼	1978	85	87
BA Oil 5⅛	1977	82½	84½
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	79	81
CB Alm 5¾	1980	87½	89½
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	91½	93½
Eaton Acc 5¾	985	83½	85½
Imp Oil 6¾	1987	95	97
Ind Accp 6¾	1984	94	96
Roy T Mart 6	1975	89	91
Roynat 6¾	1981	87	89
Shell Oil 5⅞	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	89	91
Triud 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	84	86
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas T 5¾	1985	87	—
Ang Can Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 6¼	1978	93½	95½
Bell Tel 5½	1982	84	86
Bell Tel 5¾	1984	85	87
Bell Tel 3¾	1979	72	74
Bell Tel 6⅛	1987	88½	90
Bell Tel 6¾	1992	96¾	97½
Brazilian 4¼	1970	95½	—
Bowater Pw 3¾	1980	74	—
BC Telephone 6¾	1991	88	89
Calgary Pow 5¾	1982	89	—
Cdn Elec 4	1968	97½	—
Cdn West NG 5⅛	1983	85	—
Consumer G 5¾	1984	86	88
Cons Gs 5	1978	82½	—
Gs Lakes P 5¼	1977	88½	90½
Lakeland NG 6	1982	80	—
Marit Elect 5¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88	—
Northwr Ut 5¾	1988	81½	—
N Ont NG 5¾	1982	78	80
Northern Tel 5¼	1983	86¼	—
Que Ng 7	1990	94	—
Que NG 6	1988	83	—
Que Tel	1989	96	—
TC Pipeline 585	1987	80	82
Union G 5½	1977	87	89
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	82	84
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	84	86
Steinbergs Prop 6	1984	86	88

du parquet de la bourse

Tendance étroitement irrégulière

(PC) — Les cotes sont mixtes à étroitement en hausse au début de la séance à la **Bourse de Montréal** et à la **Bourse Canadienne** ce matin.

Central-del Rio a progressé de ⅜ à 21⅜ après avoir réalisé un bond de deux points vendredi. Ce titre a fluctué d'un bas de 10⅜ à un sommet de 26½ cette année et il est encore sujet à des fluctuations considérables.

Texaco a avancé de ¼ à 30. Brinco et Steel Co. of Canada étaient plus termes.

Quebec Telephone était stable à 15⅜; une tranche de 16,000 actions de ce portefeuille a été transigée. Domtar et Alcan ont faibli.

Parmi les valeurs minières et pétrolières dites spéculatives, inscrites à la Bourse Canadienne, Matachewan Canadian a progressé de deux cents à $2.75. United Obalski et Opemiska étaient fermes.

* * *

Peu de changement à **Toronto** ce matin où la tendance est étroitement en hausse.

Les autorités de la Bourse, ce matin, ont suspendu le commerce dans les actions de BIF (British International Finance Canada Ltd) et de York Lambton Corp Ltd en attendant recevoir de ces compagnies de plus amples renseignements quant à leur situation financière actuelle. La Bourse veut savoir qui contrôle la BIF maintenant et veut également savoir si son président, M. Marc Bienvenu, s'est prévalu de l'option d'achat d'un bloc de 3 millions d'actions de BIF.

* * *

WALL STREET débute dans une tendance étroitement en baisse ce matin.

Les baissiers l'emportent sur les haussiers mais la marge est plutôt étroite tandis que les indices du marché sont légèrement en baisse.

Parmi les principaux changements, Burroughs perd environ 3½ points, IBM et Control Data perdent environ 2 points chacun et Xerox plus de 1. Allis-Chalmers et American Cynamid se raffermissent.

Quelques "Blue chips" évoluent étroitement en hausse, dont G. Motors, US Steel, Bethlehem, Kennecott et Southern Pacific.

* * *

LONDRES—La tendance demeure soutenue au stock mais le mouvement de hausse des industrielles s'essoufle. Après un nouveau gain initial à l'ouverture quelques vedettes se replient partiellement par endroits. Les grands magasins toutefois sont bien disposés et des hausses se dessinent en cours de séance aux assurances. De leur côté les automobiles sont fermes. Les banques en revanche sont indécises.

* * *

PARIS—Les valeurs françaises enrégistrent cet après-midi encore beaucoup plus de baisses que de hausses. Les écarts sont toutefois, à quelques exceptions près, moins importants que ceux de la semaine dernière. L'animation du marché se ralentit de plus en plus et le volume des affaires s'en ressent. Les mêmes éléments d'information conditionnent toujours la tenue de la cote : la baisse de Wall-Street, les difficultés monétaires de la Grande-Bretagne et d'une manière générale la conjoncture économique internationale. Dans ces conditions, les professionnels estiment que ce mouvement de repli peut se prolonger.

américaine

		Haut	Bas	11 h.
Allegh Cp wts	100	11¼	11¼	11¼
Atlas Cp wts	5600	3⅛	3⅛	3⅛
Barnes Eng	200	35⅜	35⅜	35¾
Braz Lt & Pw	1400	12¼	12	12⅛
Breeze Corp	600	18¼	18⅛	18¼
Bishop Ind	1100	11½	11⅜	11⅝
Brit Pet	100	8 5/16	—	8⅜
Can Javelin	1700	7¾	7½	7½
Cominco	700	28¾	27⅞	28⅜
Cott Corp	500	11	11	11
Creole Pet	500	35⅞	35⅜	35⅜
Dynalectron	29900	32⅞	31⅝	32½
Felmont Pet	700	11⅜	11⅜	11⅜
Hunt Chem	100	41¼	41¼	41⅛
Imp Chem	2000	6½	6½	6½
Imp Oil	200	60¾	60½	60¾
La Land Exp	600	61¼	61	61
Mead Johnson	1200	33⅛	33⅛	33⅛
Molybdenum	1900	41⅜	40⅝	40⅝
Pancoastal Vtc	1600	2	1⅞	1⅞
Philips Electr	300	29¾	29¾	29¾
Scurry Rain	19300	41⅜	40	40
Rodney Mtls	1600	30¼	29⅝	30¼
Seeman Bros	1100	6½	6½	6½
Shatt Denn	400	6⅞	6⅛	6⅛
Syntex	3700	79¾	78¼	79¾
Tech Oper	3800	40	36¼	36¼
Tri Cont wts	200	48¾	48¾	48¾
Utd Asbestos	11500	7½	7 5/16	7⅜

Tigres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	8	11
Africana	35	45
Advance RL	6	9
Aconic	2	5
Albatros S	25	30
Amal Mng	5	—
Americ	—	2⅜
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	4
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	15
Beauport Holding	15	20
Bracemac	11	13
Burrex	11	14
Chibtown	1.10	1.20
Clearwater	—	20
Clero	15	20
Columbia River	30	35
Can Javelin	9½	10
Cuvier	3	5
De Lesseps	75	80
Dasson	—	10
Doral	15	25
Dubuisson	3	5
Ducros	64	74
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 6 novembre 1967 / saint Léonard, ermite / 83e année, No 257 / 4 cahiers / 48 pages / Météo: clair et froid / Min. 30 / Max. 40

L'ACFAS réclame à nouveau un Conseil de la recherche
— Page 8

Le conflit de la CTM

La CSN félicite Pepin

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux a réaffirmé, durant le week-end, sa confiance en son président, M. Marcel Pepin et défendu l'attitude qu'il a adoptée durant la grève des employés de la Commission des transports de Montréal.

Les quelque 125 membres du bureau confédéral, l'autorité suprême de la CSN, ont également adopté une résolution dénonçant rigoureusement le bill 1 qui a mis fin à la grève de la CTM.

Ces décisions ont été prises samedi, dans la capitale provinciale, lors d'une réunion à huis clos, convoquée pour faire le point sur le conflit de la CTM.

Aucun vote de confiance n'a été pris au cours de la réunion quant à l'attitude qu'a adoptée le président de la CSN, M. Marcel Pepin durant la grève. Cependant, le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, a révélé, au cours d'une conférence de presse donnée à la suite de la réunion, qu'une résolution adressant des félicitations aux employés de la CTM a été adoptée. Cette même résolution adresse des félicitations aux dirigeants de la CSN pour l'attitude qu'ils ont adoptée durant la grève et ce sont ces remerciements qui sont interprétés comme un vote de confiance.

Dans un communiqué émis à la suite de la rencontre, le bureau confédéral de la CSN a également fait une longue déclaration pour défendre l'attitude des dirigeants de la CSN durant la grève.

La déclaration vise en particulier les attaques des dirigeants de la ville de Montréal et de la Commission des transports de Montréal ainsi que les critiques formulées par certains éditorialistes.

"L'offensive lancée contre la CSN au temps de la grève de la CTM ne fut pas seulement une campagne destinée à contraindre un syndicat à accepter l'inacceptable, dit le communiqué. Ce fut une lutte contre la CSN et contre ses dirigeants. Cette lutte a été brutale, mais elle a été raffinée aussi.

"D'une part, poursuit le communiqué, on a reproché à la direction de la centrale d'avoir machiné la grève de la CTM et de tenir les syndiqués en grève, au point que la grève des transports fut représentée par nombre de journaux comme une grève de Marcel Pepin. D'autre part, en tout à l'opposé, on a reproché à la direction de la

Voir CSN en page 2

Le procès des Saltimbanques :

La défense fera appel à des "experts"

par Claude GRAVEL

Les avocats de la défense au procès des neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques ont l'intention d'amener un groupe d'experts à la barre des témoins, afin d'établir la valeur littéraire de la pièce de Pierre Moretti, "Equation pour un homme actuel".

Le procès des comédiens, accusés d'avoir présenté un spectacle obscène au pavillon de la Jeunesse de l'Expo le 25 septembre dernier, a repris ce matin devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale.

Me Bernier, un de leurs procureurs, a confié à LA PRESSE qu'il est possible que M. Jean-Paul Buissonneault, Mme Françoise Loranger, M. Pierre Moretti et deux autres person-

Voir EXPERTS en page 2



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Cent ans

Il y a 100 ans aujourd'hui, le Parlement canadien se réunissait pour la première fois. Cet anniversaire doit être marqué de façon spéciale aujourd'hui, à Ottawa. On s'attend à entendre les plus belles pièces de rhétorique de la part des leaders politiques, la sanction royale devait être donnée au Sénat à un certain nombre de lois et l'on doit projeter la première d'un film de l'ONF sur le Parlement.

Un bagnard réussit cet exploit "impossible" : s'évader de la forteresse de l'île de Ré

PARIS. — (AFP) — Une chasse à l'homme sans précédent par son ampleur, un ratissage auquel participent quelque 150,000 policiers, ont été déclenchés samedi matin, dès qu'il fut connu qu'un détenu, particulièrement dangereux, Claude Tenne, avait réussi la plus sensationnelle des "grandes premières". Il s'était évadé du pénitencier de l'île de Ré.

Claude Tenne est un des "Enfants perdus" de la douloureuse affaire algérienne. Parachutiste de la Légion étrangère, il avait fait partie d'un commando d'assassins qui avait tué, à Alger, le 31 mai 1961, le commissaire central Roger Gavoury, chargé de la répression anti-OAS. Il avait porté au commissaire les coups de poignard mortels. Il fut condamné à la reclusion perpétuelle. Doux de ses complices furent condamnés à mort et exécutés.

L'île de Ré fait face aux ports de La Rochelle et de La Palisse dont la sépare un bras de mer de quelque deux kilomètres de large. Les murs du pénitencier, une forteresse bâtie par Vauban, le fameux ingénieur militaire de Louis XIV — alors imprenable du dehors — sont considérés comme infranchissables à partir du dedans. Personne ne s'était jamais évadé de ce bastion. C'est le Sing-Sing et l'Alcatraz français. Au temps où les condamnés aux travaux forcés purgeaient leur

voir EVASION en page 2

Le conflit LaMarsh-Ouimet

Pearson interposera son autorité

OTTAWA — Le premier ministre Pearson devait interposer son autorité aujourd'hui dans le différend qui oppose Mlle Judy LaMarsh au président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet.

Le premier ministre a modifié son horaire durant le week-end, revenant dans la capitale fédérale plus tôt que prévu. M. Pearson entendait passer la nuit à Toronto samedi et retourner à Ottawa dimanche après avoir pris la parole au congrès mondial des Jeunes Chambres.

Un porte-parole du premier ministre a déclaré que M. Pearson est entré samedi afin d'avoir plus de temps pour étudier le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion canadienne.

Un proche de Mlle LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, a soutenu de son côté qu'elle ne serait nullement en cause dans le changement apporté à l'itinéraire du premier ministre.

Durant le week-end, Mlle LaMarsh et M. Ouimet ont tous deux laissé reposer leur plume et se sont retirés dans leur foyer respectif. Aucun d'eux n'entend quitter présentement son poste, a-t-on fait savoir en réponse à certaines sources qui laissaient entrevoir cette possibilité.

La première tâche qui attendait les Communes, aujourd'hui, était l'étude en deuxième lecture de l'approbation de principe du projet de loi sur la radiodiffusion. Les députés de l'opposition entendaient exiger de nouveau du secrétaire d'Etat qu'elle dévoile les noms de ceux qui pourissent la bonne administration de Radio-Canada.

Protestations de l'UCJLF et de l'ACSJ

L'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF) et l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes (ACSJ) dans un communiqué conjoint réprouvent vivement les propos tenus par Mlle LaMarsh.

"Mlle LaMarsh est le ministre responsable de Radio-Canada devant la Chambre des communes. Il est dans son pouvoir de modifier la composition de la direction de Radio-Canada. Nous comprenons mal pourquoi elle choisit de lancer publiquement des accusations très graves contre ses propres hauts fonctionnaires, sans les préciser d'aucune façon. Ce faisant, elle ne corrige en rien les maux qu'elle a cru détecter et qu'elle aurait pu elle-même eliminer avant aujourd'hui, et d'autre part, elle crée au sein de la Société un climat de panique et de suspicion."

Quant au principe qu'a émis Mlle LaMarsh, à savoir que Radio-Canada devait être un facteur d'unité nationale, l'UCJLF et l'ACSJ sont d'avis que la tâche de la Société est d'exprimer la réalité canadienne. "Mais il arrive justement que les Canadiens ne s'entendent pas sur ce que doit être l'unité nationale. Si la Société Radio-Canada accomplit correctement son travail, elle reflétera ces divergences profondes qui animent depuis ses débuts la Confédération canadienne".

Voir PEARSON en page 2

Carrière déplore le monopole des "intellectuels" à Radio-Canada

par Claude BRUN

VAL-DAVID — Le financier montréalais Marc Carrière a dénoncé samedi soir l'importance qu'accorde Radio-Canada (et LA PRESSE) à ceux qu'il a appelé les "intellectuels" et les "pseudo-intellectuels", mais en même temps il a reproché à ses propres collègues hommes d'affaires leur absence des débats qui agitent le Québec.

Il a badiné sur les littérateurs à $150 de la radio et de la télévision d'Etat, et a même lancé à la fin de son discours : je ferme boutique et je me fais "intellectuel" !

M. Carrière s'adressait aux membres de l'Association des détaillants de bois du Québec, réunis en congrès en fin de semaine à Val-David, dans les Laurentides.

"Je voudrais bien, a fait remarquer le président de Marc Carrière Limitée, de la maison Dupuis et frères et de plusieurs autres entreprises du Québec, voir M. René Lévesque diriger mes entreprises. Je ne mets pas en doute sa compétence intellectuelle, mais j'aimerais bien voir comment il s'y prendrait pour les diriger dans un Québec isolé du reste du Canada !"



M. Marc Carrière

M. Carrière s'étonne que les hommes d'affaires du Québec assistent indifférents à la montée de diverses idéologies.

"Je me demande, a-t-il dit, s'il ne faudrait pas se décider un jour à faire maison nette au Québec. J'ai bien peur que l'on a failli jusqu'ici à nos responsabilités, que l'on a manqué

Voir CARRIERE en page 2

AUJOURD'HUI

Les municipalités devraient participer à la planification

Dans un mémoire remis aux autorités fédérales, la Fédération canadienne des maires et des municipalités dit qu'il est essentiel que les "collectivités urbaines" puissent participer directement, avec le gouvernement fédéral et les autorités provinciales, aux décisions politiques et à la planification de l'aménagement du territoire.

— Page 3

Elections municipales

Des élections municipales ont eu lieu hier dans plusieurs villes du Québec. De nombreux conseillers avaient déjà été élus par acclamation, lors de la présentation des candidats.

— Page 3

Hockey amateur

La nouvelle Fédération de hockey amateur du Québec est née de l'inertie de l'AHAQ.

— Page 39

Pour conserver le Québec : un Canada indépendant

Douglas Fullerton souligne que l'économique n'est pas le seul facteur en jeu dans le débat constitutionnel. Pour répondre aux nombreux désirs des Québécois, Fullerton estime que seul un Canada indépendant peut rapprocher les deux fondateurs. Mais cela n'est pas sans beaucoup exiger des Canadiens anglais.

— Page 46

La police abat un présumé bandit

Un policier de Montréal a abattu ce matin un présumé bandit qui tentait de s'enfuir de son domicile malgré le barrage de policiers qui avaient encerclé la maison où il s'était réfugié.

La victime, Pierre Berthelet âgé de 31 ans, était soupçonnée d'être un des membres du groupe de bandits qui ont dévalisé la Banque Canadienne Nationale au 755, ouest, rue Jarry, la semaine dernière.

Ce suspect était sous la surveillance de la police depuis plusieurs heures lorsque, ce matin, un limier a aperçu sa voiture stationnée en face du 10964 rue St-Laurent dans le nord de la métropole.

En moins de cinq minutes, l'immeuble était cerné par de nombreux détectives et policiers du poste no 20. Le présumé bandit a été sommé de quitter la maison les mains en l'air mais a refusé de se rendre.

Le suspect a tenté de s'échapper par une fenêtre du deuxième étage. Un policier l'a aperçu et a fait feu sur lui, l'atteignant dans la région du coeur. L'homme s'est écroulé au sol. Il a été transporté à l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville où les médecins ont constaté sa mort.

Voir POLICE en page 2



téléphoto PA

Match nul (2 à 2) et... plusieurs points de suture !

Cette bagarre générale a éclaté hier soir à Boston, en deuxième période, peu après que Brian Conacher, des Maple Leafs de Toronto, eut blessé Bobby Orr, des Bruins, d'un coup de coude à la figure. On reconnait... les deux hommes en haut, à droite, devant le juge des lignes Walt Atanas. Tous les joueurs qui ont quitté le banc de leur club sont passibles d'une amende.

— Nos informations page 39

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 35
Arts et spectacles / 20 - 21
Bandes dessinées / 37
Calendrier des pionniers / 7
Courrier "Que faire ?" / 18
Décès, naissances, etc. / 36
Editorial / 4
Finance / 46 - 47
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 37
Mots croisés / 30
Nouvelles internationales / 25
Radio et télévision / 10
Sports / 40 à 44
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 19

CKAC 73

Gérin-Lajoie à Paris: "Il faut laisser décanter les problèmes québécois"



Pierre Saint-Germain

CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS

PARIS — M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Education du Québec en séjour à Paris depuis plus d'une semaine, devait rencontrer aujourd'hui le ministre français de l'Education nationale.

"Mon voyage en France et mon entretien avec M. Peyrefitte sont strictement privés", a déclaré M. Gérin-Lajoie.

Interrogé sur les événements qui se produisent au sein du parti libéral, il s'est abstenu de toute prise de position, se contentant de dire: "Il faut qu'une certaine période passe pour laisser décanter les problèmes québécois."

L'ancien ministre, dont le programme est "très chargé", doit se rendre mercredi à Londres où il passera une semaine avant de rentrer au Québec.

Grégoire et ses collaborateurs

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, devait présenter, ce matin, à la presse, les membres du "Comité de souscription publique pour l'indépendance du Québec", mais il a annoncé, hier, que cette réunion n'aurait lieu que mercredi matin, juste avant son départ pour Montréal.

"Une quinzaine de Français, dont des avocats à la cour de Paris, des journalistes, des hommes politiques et des hommes d'affaires ont accepté de faire partie du comité", a-t-il déclaré, ajoutant que son activité en France s'était déroulée de "façon exceptionnelle".

"Samedi, souligne M. Grégoire j'ai pu rencontrer M. François Mitterand à l'occasion de la session de la convention des institutions républicaines (qui constitue, avec les socialistes et les radicaux, la Fédération démocrate et socialiste dont le président est M. Mitterand).

Le chef du RN s'est déclaré très heureux de l'accueil qu'il a reçu après avoir exposé les problèmes du Québec devant la convention.

L'Agence France-Presse rapporte par ailleurs les propos que M. Grégoire a tenus à la convention

"Nous avons les moyens, a-t-il déclaré, de développer notre province qui est déjà prospère mais cela ne pourra être réalisable que lorsque nous serons autonomes."

"La gauche française, a-t-il dit, doit convenir que nous, francophones du Québec, avons le droit à l'autodétermination."

Il a explique que le Québec est capable de supporter son autonomie car il exporte beaucoup plus qu'il n'importe, précisant que son industrie est prospère.

"Hélas, aujourd'hui nous n'avons pas le contrôle de notre commerce extérieur, c'est le gouvernement fédéral qui le détient et tous les impôts et toutes les taxes que nous payons font vivre les autres provinces canadiennes", a-t-il dit.

M. Grégoire a noté que lorsque le général de Gaulle était allé au Canada en 1960 il n'y avait pas eu de réaction car, à cette époque le Québec n'était pas prêt à l'indépendance.

"En 1967 a-t-il assuré le Québec est conscient de ses richesses et de ses possibilités. Il a droit à ses libertés et c'est la France le pays le plus sympathique du monde qui doit l'aider.

"La gauche française, a-t-il ajoute devant un Québec moderne qui est capable de vivre seul et qui compte collaborer utilement avec les autres provinces canadiennes se doit, si elle veut justifier son renom, de l'aider à obtenir son autodétermination."

L'intervention de M. Grégoire a été très applaudie.

Le reste de la séance, qui s'est terminée peu après une heure du matin, a été principalement consacré aux problèmes européens.

Tragédies du rail et de l'air en G.-B.: près de 100 morts

LONDRES (AFP, UPI, PA)— Un convoi de voyageurs, qui filait à quelque 80 milles à l'heure, a déraillé hier soir dans la périphérie sud de Londres. Le dernier bilan publié aujourd'hui par Scotland Yard fait état de 51 morts, dont plusieurs enfants, et de 139 blessés.

Une longue rupture de rail a été découverte par les experts près de l'endroit où le train, l'express Londres-Hastins, a déraillé. Elle pourrait être la cause de la tragédie. "Il est déjà clair qu'aucun blâme ne peut être imputé au conducteur ou au chef de train ni à aucun aiguilleur", a déclaré un porte-parole des chemins de fer britanniques.

Les médecins ont dû pratiquer deux opérations majeures sur les lieux mêmes de la catastrophe dans le but de sauver des blessés. Le train, qui roulait dans la pluie et le brouillard, n'était qu'à 10 minutes de sa destination, la gare Charing, au moment de la tragédie.

La catastrophe s'est produite à quelques milles à peine de l'endroit où il y a 10 ans, en décembre 1957, également dans le brouillard, un train avait déraillé sur la même voie, faisant 90 morts et 175 blessés, après avoir télescopé un autre convoi.

Des ambulances en grand nombre ainsi que des fourgons à incendie ont été dépêchés de Londres et les banlieues environnantes, mais les ambulances ont dû attendre que des équipes de pompiers dégagent un chemin à travers les carcasses d'acier, à l'aide de torches à acétylène.

Tragédie de l'air

D'autre part, douze heures après la catastrophe de la Caravelle de la société Air Ibéria qui a coûté la vie à 37 personnes, les experts s'efforcent maintenant de déterminer les circonstances de l'accident.

Vingt-cinq Britanniques, deux Américains, deux Espagnols et un Australien figurent parmi les 30 passagers de cette Caravelle qui s'est écrasée samedi soir près de Fernhust, en Angleterre. Les sept membres d'équipage, tous de nationalité espagnole, ont également trouvé la mort dans l'accident.

L'appareil s'est écrasé sur une colline boisée de quelque 900 pieds de hauteur.

Par ailleurs, un appareil "Convair 880" est tombé hier matin, dans la mer, peu après avoir décollé de l'aéroport de Hong-kong avec 127 personnes à bord. De l'épave de l'appareil, qui est restée en partie à flot, les sauveteurs ont retiré un mort, 33 blessés et 93 personnes indemnes.

Philippines

Le bilan des pertes provoquées il y a deux jours aux Philippines par le typhon "Emma" ne fait que commencer à se préciser. On craint que les 212 passagers qui étaient à bord du traversier "Mindoro" n'aient perdu la vie quand des vents de 125 milles à l'heure ont coulé le bateau de 300 tonneaux.

Le typhon, qui a traversé les Philippines, a fait des ravages surtout dans les cinq provinces du nord. Après son passage, 26,000 familles (ou près de 140,000 personnes) étaient sans abris. 106 personnes sont mortes ou portées disparues dans cette région.

Au moins 11 personnes ont perdu la vie sur les routes d'Italie en fin de semaine alors que des pluies diluviennes ont fait déborder les fleuves Venise et Pô. Plusieurs routes ont alors été inondées, causant une multitude d'accidents.

Levesque: "la guerre du Vietnam est criminelle"

VANCOUVER (d'après PC) — "La guerre du Vietnam est criminelle et inhumaine, elle est la plus injustifiable des guerres de notre siècle".

Ainsi parlait René Lévesque, dimanche, devant un millier de personnes réunies à Vancouver pour réclamer la paix au Vietnam.

L'homme politique québécois a accusé le gouvernement du Président Johnson et le peuple américain en général de mener le combat au moyen de demi-vérités, de déformations et de mensonges.

Il a dit que seule la destruction massive des Juifs par Hitler pouvait encore dépasser en horreur ce qui se passait actuellement au Vietnam.

"Les Américains sont en train de se pratiquer, en hommes et en matériel, en vue d'améliorer leurs armes et en vue d'augmenter les profits de l'industrie de guerre".

"C'est un exercice technique, a-t-il ajouté. Les hommes s'entretuent par ordinateur. On calcule le taux des tués et l'indice du coût de cette opération. On attribue une médaille à celui qui pourrait faire baisser le coût d'opération. Actuellement, c'est $3 milliards par mois que cela coûte aux Etats-Unis".

Le député de Montréal-Laurier a ensuite parlé de la rentabilité électorale de la guerre du Vietnam. Il a affirmé que la seule politique qui vaille aux Etats-Unis, en fait de guerre, était le nombre de votes que cela peut amener ou éloigner.

M. Lévesque a relié la dernière vague d'émeutes raciales au fait qu'il y a trois fois plus de soldats noirs sur le champ de bataille que de soldats blancs. Il a dit que les Noirs américains servaient de chair à canons pour les Etats-Unis.

Comment éviter les grèves, selon la CSN

Voici les mesures que la CSN suggère au gouvernement afin d'éviter les grèves dans le secteur public:

— accélérer le règlement des griefs durant la durée des conventions collectives;

— doter le gouvernement des mécanismes nécessaires pour traiter des relations de travail et y nommer des fonctionnaires compétents;

— faire échec au patronage;

— abandonner l'idée de se conformer servilement aux conceptions et aux désirs de l'entreprise privée en matière de relations de travail;

— accepter l'idée de la promotion des employés des services publics, de manière à attirer toutes les compétences nécessaires dans le secteur public;

— mettre sur pied, de concert avec les syndiqués, les modes de participation nécessaires à une saine administration du travail.

POLICE

SUITE DE LA PAGE 1

Saisie d'armes

La police a saisi une importante quantité d'armes à feu et de munitions qui se trouvaient dans la maison. Il y avait là tout ce qu'il faut pour le parfait voleur: mitraillettes, revolvers chargés, boîtes de balles, cagoules.

Les détectives ont également appréhendé une femme qui se trouvait sur les lieux. Elle a été conduite au quartier général de la Sûreté où elle est présentement interrogée.

Un détective du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal a révélé que Berthelet utilisait probablement cette maison comme cachette temporaire.

Les policiers désiraient interroger la victime sur plusieurs vols de banque perpétrés au cours des dernières semaines.

EXPERTS

SUITE DE LA PAGE 1

nes viennent ainsi témoigner au cours du procès qui a débuté le 30 octobre.

Une mère de famille de 45 ans, Mme Rosaire Cloutier, a déclaré ce matin que l'ensemble de la pièce "Equation pour un homme actuel" lui avait donné "une impression de débauche". Premier témoin, Mme Cloutier a dit: "C'était vulgaire et indécent."

Mme Cloutier a qualifié d'"orgie sexuelle" et de "provocation sexuelle" le neuvième tableau de la pièce intitulé "Erotomanies absurdes" et qui, ont avoué les agents de l'escouade de la moralité de la police de Montréal, a nécessité l'arrestation des comédiens.

Mme Cloutier a déclaré qu'elle allait voir des spectacles "depuis de nombreuses années". Les avocats de la défense l'ont interrogée sur ses connaissances artistiques et théâtrales.

—Qu'est-ce que vous entendez par provocation sexuelle?, lui a demandé Me Bernier.

—Je crois que les attouchements sur le corps, entre hommes et femmes, c'est de la provocation sexuelle.

Paul VI pourra reprendre bientôt ses activités

CITE DU VATICAN, (AFP, PA, UPI) — Pour la première fois depuis son opération, samedi, le souverain pontife a discuté aujourd'hui les affaires de l'Eglise. Il a également reçu la visite de ses deux frères.

Pendant 45 minutes, le pape Paul VI a conféré avec le cardinal Amleto Cicognani, secrétiare d'Etat du Vatican et, plus tard, il a vu ses frères, le sénateur Ludovico Montini et le docteur Francesco Montini.

LA MÉTÉO

MINIMUM: 30
MAXIMUM: 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Québec, Ottawa et Cantons de l'Est: généralement clair, froid persistant. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal: 30 et 40; à Ottawa: 25 et 40; à Québec: 25 et 35; à Sherbrooke: 25 et 35.

Régions du St-Maurice et des Laurentides: généralement nuageux avec rafales de neige et froid persistant.

TABLE DE CUISINE
"UTILITE"
sur roulettes — 3 tablettes
prise de courant
$8.50
Blanc — émail
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

CSN de n'avoir pas de contrôle suffisant sur les travailleurs et de se laisser mener par eux.

"Qu'on sache une fois pour toutes que notre mouvement est fondé sur les principes suivants, dit le communiqué: les syndicats affiliés à la CSN sont des corps libres, autonomes et leurs assemblées générales sont souveraines. Juridiquement et pratiquement, nos syndicats prennent les décisions qu'ils jugent bonnes. Historiquement, la CSN, depuis au moins vingt ans, a toujours appuyé la décision des assemblées générales de faire la grève ou de ne pas la faire, et ce, à la limite de ses possibilités financières. La CSN respecte les assemblées générales. Les travailleurs doi-décider de leur propre sort. Les syndicats ainsi compris sont les seuls endroits où le peuple ne soit pas mené par les prétendues élites. La CSN n'a jamais dit et ne dira jamais qu'elle aiderait à l'exécution de n'importe quelle décision, mais elle a toujours dit et dira toujours qu'elle n'empêchera jamais et ne peut juridiquement empêcher de s'exercer la souveraineté des syndicats qui lui sont affiliés.."

Bill 1

Quant au bill 1 qui fut adopté par l'Assemblée législative pour mettre fin à la grève, les dirigeants de la CSN ont fait savoir qu'une résolution dénonçant son approbation a été adoptée.

La résolution précise que le bill viole les droits des travailleurs et leur impose un système de concription.

Elle demande en outre aux dirigeants de la CSN d'entreprendre une campagne afin d'en faire connaître toute la portée au public et aux membres de la CSN. Cette campagne donnera probablement lieu à des rencontres avec les députés et accélerera la mise en place des comités d'action politique de la CSN.

Pour ce qui est du droit de grève dans le secteur public, qui a été remis en cause à l'occasion de la grève des employés de la CTM, le bureau confédéral de la CSN a réaffirmé qu'il demeure en faveur de son maintien; aussi, il a ajouté qu'il s'oppose aux mesures qui peuvent en limiter son exercice telles que l'injonction et les projets de loi d'exception.

Selon le bureau, ces mesures sont mal dirigées et induisent l'Etat à ne rien faire pour prévenir les conflits et améliorer ses services de relation de travail. Elles lui permettent également de laisser pourrir des situations anormales, qui sont des ferments de grève et elles l'encouragent à pratiquer des politiques comme celles qui paraissent lui inspirer l'étrange devoir d'obéir aux directives de l'entreprise privée, laquelle, selon la CSN, tient à maintenir au niveau le plus bas les salaires et autre constitutions de travail.

Tout en rejetant l'arbitrage comme moyen de solution des conflits de travail, le bureau confédéral a enfin suggéré plusieurs mesures pour régler la question des grèves.

La réunion du bureau confédéral a également donné lieu à une résolution demandant à la CSN de poursuivre ses efforts en vue d'établir un front commun avec les autres centrales syndicales du Québec dans le domaine de la fonction publique.

CARRIERE

SUITE DE LA PAGE 1

de courage et d'énergie pour faire entendre la voix du bon sens."

M. Carrière a déploré l'agitation des esprits et de l'opinion publique. "Il y a bien d'autres choses à discuter que de la constitution", a-t-il dit.

Il a déridé son auditoire en disant que la constitution, ça ne se mange pas. "On peut vivre sans constitution comme on peut vivre avec une constitution améliorée."

Le conférencier a affirmé que le peuple veut plutôt du pain et du beurre.

Il a invité les hommes d'affaires du Québec à faire entendre leurs opinions dans la controverse. Il a dénoncé l'individualisme qui, selon lui, caractérise les hommes d'affaires d'aujourd'hui, rançon de la facilité des années précédentes.

Non seulement a-t-il invité les hommes d'affaires du Québec à faire valoir leurs opinions dans les journaux, à la radio et à la télévision, mais aussi il les a pressés d'intervenir directement auprès du gouvernement provincial. Il s'est alors demandé combien d'hommes d'affaires avaient pris la peine d'écrire au premier ministre pour le féliciter du choix de M. Marcel Faribault, homme que M. Carrière a salué comme le plus beau cerveau du Québec et du pays.

Pour sa part, il a dit qu'il ne supporterait plus en silence les effets d'un conflit ouvrier à Montréal. Il a rappelé que la dernière grève des conducteurs d'autobus avait fait perdre à l'une de ses entreprises, la maison Dupuis et frères, quelque $150,000 de profit. "Tout cela parce que l'un des deux antagonists a décidé de faire des grimaces à l'autre, a commenté le conférencier en faisant allusion à MM. Marcel Pepin et Lucien Saulnier.

"A l'heure actuelle, il y a des lois pour la protection de la société. Mais ces lois, de faire remarquer M. Carrière, on ne les fait pas respecter."

Un peu plus tard, il a fait une autre allusion au monde syndical, s'étonnant qu'en dépit de leur faible nombre, 22 pour cent des travailleurs au Québec et 20 pour cent au Canada, les travailleurs organisés puissent tenir tête et braver le monde des affaires. "C'est inouï qu'un million deux cent mille syndiqués sur six millions de travailleurs cherchent à nous mener", a-t-il fait remarquer. Il a souhaité que des hommes d'affaires se lèvent un jour et qu'ils fassent valoir aux gouvernements l'opinion qui est la sienne, à savoir que la grève est un instrument dépassé.

EVASION

SUITE DE LA PAGE 1

peine à La Guyane, le pénitencier de Ré était l'antichambre du bagne. Depuis que le bagne de Cayenne a été supprimé, c'est à Ré que les condamnés purgent leur peine. Cinquante et un "condamnés politiques", c'est-à-dire ayant été mêlés à des complots contre le régime, tels que Tenne, comptent parmi les "pensionnaires" de Ré.

51-4=48

Vendredi soir, trois de ces détenus apprennent qu'ils sont bénéficiaires du récent décret d'amnistie et qu'ils ont une heure et demie pour préparer leur départ. Ce sont Gérard Ventin, Jean-Paul Battaglini et Lazlo Varga. Varga est très lié avec Tenne. Ce dernier s'enfermera dans la malle cantine de Varga et sortira ainsi, recroquevillé, de la citadelle. C'est alors que la solidarité du bagne va encore jouer. Il s'agit de démontrer que 51 moins quatre égale 48: à la soupe du soir, les "48" déclencheront un tel vacarme que l'appel se passera dans le désordre et que l'absence de Tenne ne sera pas remarquée avant le matin. Cette négligence a d'ores et déjà valu au gardien-chef et deux surveillants d'être relevés de leurs fonctions.

Quant à Tenne, il était sorti de la cantine, avait pris le bac qui relie l'île au continent et s'était évanoui dans la nature. Il avait seize heures d'avance sur le "plan Rex", ce dispositif exceptionnel qui met en état d'alerte toutes les polices du pays.

Pour compliquer encore la tâche des forces de l'ordre, c'était fin de semaine, avec, sur les routes, son afflux de touristes du dimanche. Des dizaines de milliers de voitures ont été ainsi contrôlées sans résultat autre que des embouteillages monstres et quelque menu fretin au fond de la nasse.

Ce sont des témoignages spontanés qui ont peut-être mis la police sur la trace de l'activiste évadé. Quatre personnes sont convaincues que c'est lui qu'elles ont vu, las et errant, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la région de Pontchartrain, dans la grande banlieue parisienne. Il demandait le chemin de Chartres

Claude Tenne a 31 ans, il est diminué physiquement par les séquelles d'une ancienne blessure au ventre. Il s'est marié en prison où il pouvait recevoir la visite de sa femme. Il a deux enfants âgés de 5 et 3 ans.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

"Dans notre esprit, poursuit le communiqué, il ne fait aucun doute que Radio-Canada n'a pas à détruire ou à bâtir ce qu'on appelle l'unité nationale. Son rôle n'en est pas un de propagande. C'est un outil qui doit servir à informer les Canadiens sur eux-mêmes et sur le monde."

Le communiqué termine: "Nous laissons au gouvernement le soin de se défaire d'un ministre encombrant et de procéder aux changements imminents à la direction de Radio-Canada. Quant aux accusations de propagande lancées contre le réseau français, peut-être la solution se trouve-t-elle dans une enquête où les principaux intéressés ne seraient pas à la fois juges et parties".

ANNONCE

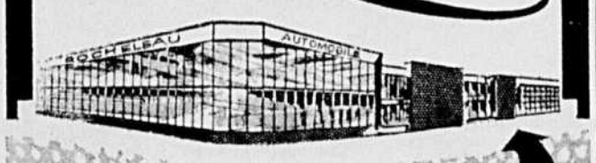
La mort sur deux roues

Saviez-vous que, pour la même distance parcourue, la motocyclette tue cinq fois plus que l'automobile? Pourtant, cela n'entame pas l'engouement des jeunes pour ces engins à deux roues. Chaque année, le nombre d'accidents augmente avec les immatriculations. Lisez Sélection du Reader's Digest de novembre, et renseignez-vous sur les moyens qui pourraient rendre la motocyclette moins meurtrière. Un article à ne pas manquer!

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's ORANGE
FRUITS VERITABLES

Pensez Pontiac, pensez Buick
Pensez ROCHELEAU dans l'est

PONTIAC
BUICK
OU
FIREBIRD
C'EST DE LA QUALITE



SERVICE PIÈCES
ROCHELEAU
AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, NOTRE-DAME • 645-1651
Facilités de stationnement



ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ: 279-8551

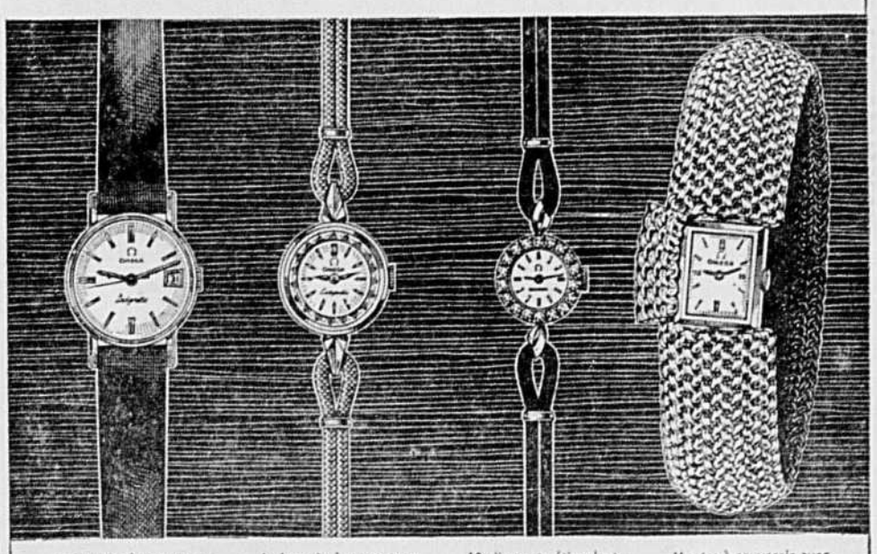


"Photo de l'année" EXPO 67
ILLUSTREE EN COULEUR, PRETE A ENCADRER
FORMAT: 19" x 25" — $2.00 12" x 16" — $1.25
COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME Tél.: 849-1424 ou 849-7211
CALLAGHAN-BAGSHAW INC.
417, RUE ST-PIERRE, MONTREAL, QUE.
S.V.P. me faire parvenir:
——19" x 25" —— 12" x 16" J'inclus $——
Nom .....
Adresse .....
Tél. .....

Les employés de la compagnie de
TELEPHONE BELL
mutés à
OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.



Pour un cadeau qu'elle n'oubliera jamais... choisissez une montre Oméga de renommée mondiale dans la collection Mappin's



Ladymatic, à remontage automatique, dateur,, en acier inoxydable. Imperméable ... $160 Dessus jaune .. $165
Ladymatic à remontage automatique, boîtier or blanc ou jaune, 14 carats. Cristal saphir à facettes $190
18 diamants étincelants enjolivent cette montre classique, ronde. Or blanc 14 carats $425
Montre à couvercle avec bracelet maillé en or jaune 14 carats. Le couvercle se lève pour donner l'heure $850

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.
Il y a plus de 200 montres Omega dans la collection de Mappin
Mappin's
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie, Téléphone 866-7431

Gérin-Lajoie à Paris: "Il faut laisser décanter les problèmes québécois"

Pierre Saint-Germain
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS



PARIS — M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Education du Québec en séjour à Paris depuis plus d'une semaine, devait rencontrer aujourd'hui le ministre français de l'Education nationale.

"Mon voyage en France et mon entretien avec M. Peyrefitte sont strictement privés", a déclaré M. Gérin-Lajoie.

Interrogé sur les événements qui se produisent au sein du parti libéral, il s'est abstenu de toute prise de position, se contentant de dire : "Il faut qu'une certaine période passe pour laisser décanter les problèmes québécois."

L'ancien ministre, dont le programme est "très chargé", doit se rendre mercredi à Londres où il passera une semaine avant de rentrer au Québec.

Grégoire et ses collaborateurs

De son côté, le chef du Ralliement national, M. Gilles Grégoire, devait présenter, ce matin, à la presse, les membres du "Comité de souscription publique pour l'indépendance du Québec", mais il a annoncé, hier, que cette réunion n'aurait lieu que mercredi matin, juste avant son départ pour Montréal.

"Une quinzaine de Français, dont des avocats à la cour de Paris, des journalistes, des hommes politiques et des hommes d'affaires ont accepté de faire partie du comité", a-t-il déclaré, ajoutant que son activité en France s'était déroulée de "façon exceptionnelle".

"Samedi, souligne M. Grégoire j'ai pu rencontrer M. François Mitterand à l'occasion de la session de la convention des institutions républicaines (qui constitue, avec les socialistes et les radicaux, la Fédération démocrate et socialiste dont le président est M. Mitterand).

Le chef du RN s'est déclaré très heureux de l'accueil qu'il a reçu après avoir exposé les problèmes du Québec devant la convention.

L'Agence France-Presse rapporte par ailleurs les propos que M. Grégoire a tenus à la convention

"Nous avons les moyens, a-t-il déclaré, de développer notre province qui est déjà prospère mais cela ne pourra être réalisable que lorsque nous serons autonomes."

"La gauche française, a-t-il dit, doit convenir que nous, francophones du Québec, avons le droit à l'autodétermination."

Il a explique que le Québec est capable de supporter son autonomie car il exporte beaucoup plus qu'il n'importe, précisant que son industrie est prospère.

"Hélas, aujourd'hui nous n'avons pas le contrôle de notre commerce extérieur, c'est le gouvernement fédéral qui le détient et tous les impôts et toutes les taxes que nous payons font vivre les autres provinces canadiennes", a-t-il dit.

M. Grégoire a noté que lorsque le général de Gaulle était allé au Canada en 1960 il n'y avait pas eu de réaction car, à cette époque le Québec n'était pas prêt à l'indépendance.

"En 1967 a-t-il assuré le Québec est conscient de ses richesses et de ses possibilités. Il a droit à ses libertés et c'est la France le pays le plus sympathique du monde qui doit l'aider.

"La gauche française, a-t-il ajoute devant un Québec moderne qui est capable de vivre seul et qui compte collaborer utilement avec les autres provinces canadiennes, se doit, si elle veut justifier son renom, de l'aider à obtenir son autodétermination."

L'intervention de M. Grégoire a été très applaudie.

Le reste de la séance, qui s'est terminée peu après une heure du matin, a été principalement consacré aux problèmes européens.

Tragédies du rail et de l'air en G.-B.: près de 100 morts

LONDRES (AFP, UPI, PA)— Un convoi de voyageurs, qui filait à quelque 80 milles à l'heure, a déraillé hier soir dans la périphérie sud de Londres. Le dernier bilan publié aujourd'hui par Scotland Yard fait état de 51 morts, dont plusieurs enfants, et de 139 blessés.

Une longue rupture de rail a été découverte par les experts près de l'endroit où le train, l'express Londres-Hastins, a déraillé. Elle pourrait être la cause de la tragédie. "Il est déjà clair qu'aucun blâme ne peut être imputé au conducteur ou au chef de train ni à aucun aiguilleur", a déclaré un porte-parole des chemins de fer britanniques.

Les médecins ont dû pratiquer deux opérations majeures sur les lieux mêmes de la catastrophe dans le but de sauver des blessés. Le train, qui roulait dans la pluie et le brouillard, n'était qu'à 10 minutes de sa destination, la gare Charing, au moment de la tragédie.

La catastrophe s'est produite à quelques milles à peine de l'endroit où il y a 10 ans, en décembre 1957, également dans le brouillard, un train avait déraillé sur la même voie, faisant 90 morts et 175 blessés, après avoir télescopé un autre convoi.

Des ambulances en grand nombre ainsi que des fourgons à incendie ont été dépêchés de Londres et les banlieues environnantes, mais les ambulances ont dû attendre que des équipes de pompiers dégagent un chemin à travers les carcasses d'acier, à l'aide de torches à acétylène.

Tragédie de l'air

D'autre part, douze heures après la catastrophe de la Caravelle de la société Air Ibéria qui a coûté la vie à 37 personnes, les experts s'efforcent maintenant de déterminer les circonstances de l'accident.

Vingt-cinq Britanniques, deux Américains, deux Espagnols et un Australien figurent parmi les 30 passagers de cette Caravelle qui s'est écrasée samedi soir près de Fernhust, en Angleterre. Les sept membres d'équipage, tous de nationalité espagnole, ont également trouvé la mort dans l'accident.

L'appareil s'est écrasé sur une colline boisée de quelque 900 pieds de hauteur.

Par ailleurs, un appareil "Convair 880" est tombé hier matin, dans la mer, peu après avoir décollé de l'aéroport de Hong-kong avec 127 personnes à bord. De l'épave de l'appareil, qui est restée en partie à flot, les sauveteurs ont retiré un mort, 33 blessés et 93 personnes indemnes.

Philippines

Le bilan des pertes provoquées il y a deux jours aux Philippines par le typhon "Emma" ne fait que commencer à se préciser. On craint que les 212 passagers qui étaient à bord du traversier "Mindoro" n'aient perdu la vie quand des vents de 125 milles à l'heure ont coulé le bateau de 300 tonneaux.

Le typhon, qui a traversé les Philippines, a fait des ravages surtout dans les cinq provinces du nord. Après son passage, 26,000 familles (ou près de 140,000 personnes) étaient sans abris. 106 personnes sont mortes ou portées disparues dans cette région.

Au moins 11 personnes ont perdu la vie sur les routes d'Italie en fin de semaine alors que des pluies diluviennes ont fait déborder les fleuves Venise et Pô. Plusieurs routes ont alors été inondées, causant une multitude d'accidents.

Levesque: "la guerre du Vietnam est criminelle"

VANCOUVER (d'après PC) — "La guerre du Vietnam est criminelle et inhumaine, elle est la plus injustifiable des guerres de notre siècle".

Ainsi parlait René Lévesque, dimanche, devant un millier de personnes réunies à Vancouver pour réclamer la paix au Vietnam.

L'homme politique québécois a accusé le gouvernement du Président Johnson et le peuple américain en général de mener le combat au moyen de demi-vérités, de déformations et de mensonges.

Il a dit que seule la destruction massive des Juifs par Hitler pouvait encore dépasser en horreur ce qui se passait actuellement au Vietnam.

"Les Américains sont en train de se pratiquer, en hommes et en matériel, en vue d'améliorer leurs armes et en vue d'augmenter les profits de l'industrie de guerre".

"C'est un exercice technique, a-t-il ajouté. Les hommes s'entretuent par ordinateur. On calcule le taux des tués et l'indice du coût de cette opération. On attribue une médaille à celui qui pourrait faire baisser le coût d'opération. Actuellement, c'est $3 milliards par mois que cela coûte aux Etats-Unis".

Le député de Montréal-Laurier a ensuite parlé de la rentabilité électorale de la guerre du Vietnam. Il a affirmé que la seule politique qui vaille aux Etats-Unis, en fait de guerre, était le nombre de votes que cela peut amener ou éloigner.

M. Lévesque a relié la dernière vague d'émeutes raciales au fait qu'il y a trois fois plus de soldats noirs sur le champ de bataille que de soldats blancs. Il a dit que les Noirs américains servaient de chair à canons pour les Etats-Unis.

Comment éviter les grèves, selon la CSN

Voici les mesures que la CSN suggère au gouvernement afin d'éviter les grèves dans le secteur public :

— accélérer le règlement des griefs durant la durée des conventions collectives;

— doter le gouvernement des mécanismes nécessaires pour traiter des relations de travail et y nommer des fonctionnaires compétents;

— faire échec au patronage;

— abandonner l'idée de se conformer servilement aux conceptions et aux désirs de l'entreprise privée en matière de relations de travail;

— accepter l'idée de la promotion des employés des services publics, de manière à attirer toutes les compétences nécessaires dans le secteur public;

— mettre sur pied, de concert avec les syndiqués, les modes de participation nécessaires à une saine administration du travail.

POLICE

SUITE DE LA PAGE 1

Saisie d'armes

La police a saisi une importante quantité d'armes à feu et de munitions qui se trouvaient dans la maison. Il y avait là tout ce qu'il faut pour le parfait voleur: mitraillettes, revolvers chargés, boîtes de balles, cagoules.

Les détectives ont également appréhendé une femme qui se trouvait sur les lieux. Elle a été conduite au quartier général de la Sûreté où elle est présentement interrogée.

Un détective du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal a révélé que Berthelet utilisait probablement cette maison comme cachette temporaire.

Les policiers désiraient interroger la victime sur plusieurs vols de banque perpétrés au cours des dernières semaines.

EXPERTS

SUITE DE LA PAGE 1

nes vienent ainsi témoigner au cours du procès qui a débuté le 30 octobre.

Une mère de famille de 45 ans, Mme Rosaire Cloutier, a déclaré ce matin que l'ensemble de la pièce "Equation pour un homme actuel" lui avait donné "une impression de débauche". Premier témoin, Mme Cloutier a dit: "C'était vulgaire et indécent."

Mme Cloutier a qualifié d'"orgie sexuelle" et de "provocation sexuelle" le neuvième tableau de la pièce intitulé "Erotomanies absurdes" et qui, ont avoué les agents de l'escouade de la moralité de la police de Montréal, a nécessité l'arrestation des comédiens.

Mme Cloutier a déclaré qu'elle allait voir des spectacles "depuis de nombreuses années". Les avocats de la défense l'ont interrogée sur ses connaissances artistiques et théâtrales.

—Qu'est-ce que vous entendez par provocation sexuelle?, lui a demandé Me Bernier.

—Je crois que les attouchements sur le corps, entre hommes et femmes, c'est de la provocation sexuelle.

Paul VI pourra reprendre bientôt ses activités

CITE DU VATICAN, (AFP, PA, UPI) — Pour la première fois depuis son opération, samedi, le souverain pontife a discuté aujourd'hui les affaires de l'Eglise. Il a également reçu la visite de ses deux frères.

Pendant 45 minutes, le pape Paul VI a conféré avec le cardinal Amleto Cicognani, secrétiare d'Etat du Vatican et, plus tard, il a vu ses frères, le sénateur Ludovico Montini et le docteur Francesco Montini.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 30
MAXIMUM : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Québec, Ottawa et Cantons de l'Est: généralement clair, froid persistant. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal : 30 et 40; à Ottawa : 25 et 40; à Québec : 25 et 35; à Sherbrooke : 25 et 35.

Régions du St-Maurice et des Laurentides: généralement nuageux avec rafales de neige et froid persistant.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

CSN de n'avoir pas de contrôle suffisant sur les travailleurs et de se laisser mener par eux.

"Qu'on sache une fois pour toutes que notre mouvement est fondé sur les principes suivants, dit le communiqué : les syndicats affiliés à la CSN sont des corps libres, autonomes et leurs assemblées générales sont souveraines. Juridiquement et pratiquement, nos syndicats prennent les décisions qu'ils jugent bonnes. Historiquement, la CSN, depuis au moins vingt ans, a toujours appuyé la décision des assemblées générales de faire la grève ou de ne pas la faire, et ce, à la limite de ses possibilités financières. La CSN respecte les assemblées générales. Les travailleurs doi-décider de leur propre sort. Les syndicats ainsi compris sont les seuls endroits où le peuple ne soit pas mené par les prétendues élites. La CSN n'a jamais dit et ne dira jamais qu'elle aiderait à l'exécution de n'importe quelle décision, mais elle a toujours dit et dira toujours qu'elle n'empêchera jamais et ne peut juridiquement empêcher de s'exercer la souveraineté des syndicats qui lui sont affiliés.."

Bill 1

Quant au bill 1 qui fut adopté par l'Assemblée législative pour mettre fin à la grève, les dirigeants de la CSN ont fait savoir qu'une résolution dénonçant son approbation a été adoptée.

La résolution précise que le bill viole les droits des travailleurs et leur impose un système de concription.

Elle demande en outre aux dirigeants de la CSN d'entreprendre une campagne afin d'en faire connaître toute la portée au public et aux membres de la CSN. Cette campagne donnera probablement lieu à des rencontres avec les députés et accélerera la mise en place des comités d'action politique de la CSN.

Pour ce qui est du droit de grève dans le secteur public, qui a été remis en cause à l'occasion de la grève des employés de la CTM, le bureau confédéral de la CSN a réaffirmé qu'il demeure en faveur de son maintien; aussi, il a ajouté qu'il s'oppose aux mesures qui peuvent en limiter son exercice telles que l'injonction et les projets de loi d'exception.

Selon le bureau, ces mesures sont mal dirigées et induisent l'Etat à ne rien faire pour prévenir les conflits et améliorer ses services de relation de travail. Elles lui permettent également de laisser pourrir des situations anormales, qui sont des ferments de grève et elles l'encouragent à pratiquer des politiques comme celles qui paraissent lui inspirer l'étrange devoir d'obéir aux directives de l'entreprise privée, laquelle, selon la CSN, tient à maintenir au niveau le plus bas les salaires et autre constitutions de travail.

Tout en rejetant l'arbitrage comme moyen de solution des conflits de travail, le bureau confédéral a enfin suggéré plusieurs mesures pour régler la question des grèves.

La réunion du bureau confédéral a également donné lieu à une résolution demandant a la CSN de poursuivre ses efforts en vue d'établir un front commun avec les autres centrales syndicales du Québec dans le domaine de la fonction publique.

CARRIERE

SUITE DE LA PAGE 1

de courage et d'énergie pour faire entendre la voix du bon sens."

M. Carrière a déploré l'agitation des esprits et de l'opinion publique. "Il y a bien d'autres choses à discuter que de la constitution", a-t-il dit.

Il a déridé son auditoire en disant que la constitution, ça ne se mange pas. "On peut vivre sans constitution comme on peut vivre avec une constitution améliorée."

Le conférencier a affirmé que le peuple veut plutôt du pain et du beurre.

Il a invité les hommes d'affaires du Québec à faire entendre leurs opinions dans la controverse. Il a dénoncé l'individualisme qui, selon lui, caractérise les hommes d'affaires d'aujourd'hui, rançon de la facilité des années précédentes.

Non seulement a-t-il invité les hommes d'affaires du Québec à faire valoir leurs opinions dans les journaux, à la radio et à la télévision, mais aussi il les a pressés d'intervenir directement auprès du gouvernement provincial. Il s'est alors demandé combien d'hommes d'affaires avaient pris la peine d'écrire au premier ministre pour le féliciter du choix de M. Marcel Faribault, homme que M. Carrière a salué comme le plus beau cerveau du Québec et du pays.

Pour sa part, il a dit qu'il ne supporterait plus en silence les effets d'un conflit ouvrier à Montréal. Il a rappelé que la dernière grève des conducteurs d'autobus avait fait perdre à l'une de ses entreprises, la maison Dupuis et frères, quelque $150,000 de profit. "Tout cela parce que l'un des deux antagonists a décidé de faire des grimaces à l'autre, a commenté le conférencier en faisant allusion à MM. Marcel Pepin et Lucien Saulnier.

"A l'heure actuelle, il y a des lois pour la protection de la société. Mais ces lois, de faire remarquer M. Carrière, on ne les fait pas respecter."

Un peu plus tard, il a fait une autre allusion au monde syndical, s'étonnant qu'en dépit de leur faible nombre, 22 pour cent des travailleurs au Québec et 20 pour cent au Canada, les travailleurs organisés puissent tenir tête et braver le monde des affaires. "C'est inouï qu'un million deux cent mille syndiqués sur six millions de travailleurs cherchent à nous mener", a-t-il fait remarquer. Il a souhaité que des hommes d'affaires se lèvent un jour et qu'ils fassent valoir aux gouvernements l'opinion qui est la sienne, à savoir que la grève est un instrument dépassé.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

"Dans notre esprit, poursuit le communiqué, il ne fait aucun doute que Radio-Canada n'a pas à détruire ou à bâtir ce qu'on appelle l'unité nationale. Son rôle n'en est pas un de propagande. C'est un outil qui doit servir à informer les Canadiens sur eux-mêmes et sur le monde."

Le communiqué termine : "Nous laissons au gouvernement le soin de se défaire d'un ministre encombrant et de procéder aux changements imminents à la direction de Radio-Canada. Quant aux accusations de propagande lancées contre le réseau français, peut-être la solution se trouve-t-elle dans une enquête où les principaux intéressés ne seraient pas à la fois juges et parties".

EVASION

SUITE DE LA PAGE 1

peine à La Guyane, le pénitencier de Ré était l'antichambre du bagne. Depuis que le bagne de Cayenne a été supprimé, c'est à Ré que les condamnés purgent leur peine. Cinquante et un "condamnés politiques", c'est-à-dire ayant été mêlés à des complots contre le régime, tels que Tenne, comptent parmi les "pensionnaires" de Ré.

51-4=48

Vendredi soir, trois de ces détenus apprennent qu'ils sont bénéficiaires du récent décret d'amnistie et qu'ils ont une heure et demie pour préparer leur départ. Ce sont Gérard Ventin, Jean-Paul Battaglini et Lazlo Varga. Varga est très lié avec Tenne. Ce dernier s'enfermera dans la malle cantine de Varga et sortira ainsi, recroquevillé, de la citadelle. C'est alors que la solidarité du bagne va encore jouer. Il s'agit de démontrer que 51 moins quatre égale 48: à la soupe du soir, les "48" déclencheront un tel vacarme que l'appel se passera dans le désordre et que l'absence de Tenne ne sera pas remarquée avant le matin. Cette négligence a d'ores et déjà valu au gardien-chef et deux surveillants d'être relevés de leurs fonctions.

Quant à Tenne, il était sorti de la cantine, avait pris le bac qui relie l'île au continent et s'était évanoui dans la nature. Il avait seize heures d'avance sur le "plan Rex", ce dispositif exceptionnel qui met en état d'alerte toutes les polices du pays.

Pour compliquer encore la tâche des forces de l'ordre, c'était fin de semaine, avec, sur les routes, son afflux de touristes du dimanche. Des dizaines de milliers de voitures ont été ainsi contrôlées sans résultat autre que des embouteillages monstres et quelque menu fretin au fond de la nasse.

Ce sont des témoignages spontanés qui ont peut-être mis la police sur la trace de l'activiste évadé. Quatre personnes sont convaincues que c'est lui qu'elles ont vu, las et errant, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la région de Pontchartrain, dans la grande banlieue parisienne. Il demandait le chemin de Chartres

Claude Tenne a 31 ans, il est diminué physiquement par les séquelles d'une ancienne blessure au ventre. Il s'est marié en prison où il pouvait recevoir la visite de sa femme. Il a deux enfants âgés de 5 et 3 ans.

ANNONCE

La mort sur deux roues

Saviez-vous que, pour la même distance parcourue, la motocyclette tue cinq fois plus que l'automobile? Pourtant, cela n'entame pas l'engouement des jeunes pour ces engins à deux roues. Chaque année, le nombre d'accidents augmente avec les immatriculations. Lisez Sélection du Reader's Digest de novembre, et renseignez-vous sur les moyens qui pourraient rendre la motocyclette moins meurtrière. Un article à ne pas manquer!

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's ORANGE
FRUITS VERITABLES

Pensez Pontiac, pensez Buick
Pensez ROCHELEAU dans l'est
PONTIAC
BUICK
OU
FIREBIRD
C'EST DE LA QUALITE
SERVICE PIÈCES
ROCHELEAU
AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, NOTRE-DAME • 645-1651
Facilités de stationnement

ALSCO FENETRES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO PORTES en aluminium
Emaillées — anodisées — naturelles
ALSCO AUVENTS en fibre de verre — grand choix de couleurs
ALSCO REVETEMENT en aluminium (clapboard) grand choix de couleurs
Fabriqués sur mesure — complètement installés. Prix très raisonnable — Paiements très faciles — Qualité et service garantis.
1530, rue BEAUBIEN E., Montréal
(Frais interurbains acceptés)
TELEPHONEZ : 279-8551

TABLE DE CUISINE
"UTILITE"
sur roulettes — 3 tablettes
prise de courant
$8.50
Blanc — émail
Société d'Escomptes
8299, St-Denis — 384-0621
angle Guizot

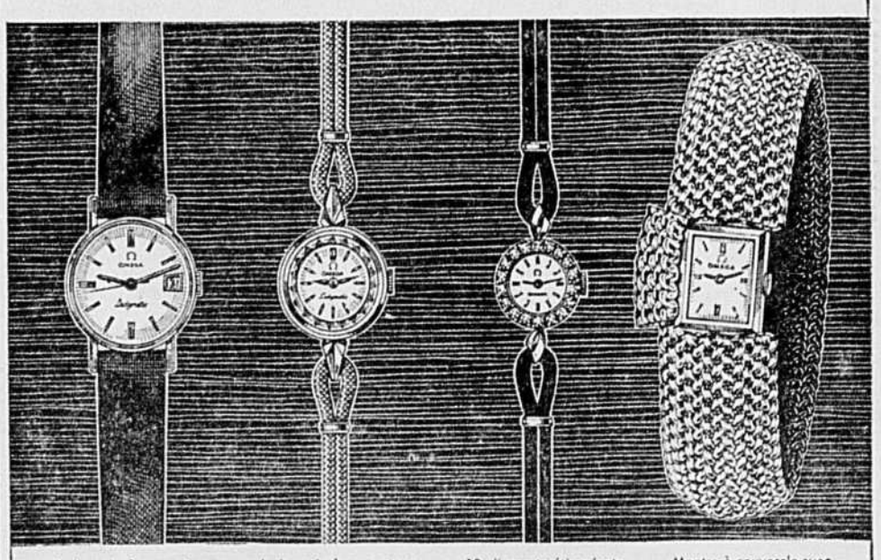
Les employés de la compagnie de TELEPHONE BELL mutés à OTTAWA
désirant des renseignements concernant le logement sont invités à écrire à Costain Estates Ltd., P.O. Box 534, RR9, Ottawa. Téléphone AC. 613 — 824-1566.



"Photo de l'année" EXPO 67
ILLUSTREE EN COULEUR, PRETE A ENCADRER
FORMAT : 19" x 25" — $2.00 12" x 16" — $1.25
COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME Tél.: 849-1424 ou 849-7211
CALLAGHAN-BAGSHAW INC.
417, RUE ST-PIERRE, MONTREAL, QUE.
S.V.P. me faire parvenir :
19" x 25" 12" x 16" J'inclus $
Nom .....
Adresse .....
Tél. .....



Pour un cadeau qu'elle n'oubliera jamais... choisissez une montre Oméga de renommée mondiale dans la collection Mappin's



Ladymatic, à remontage automatique, dateur,, en acier inoxydable. Imperméable ... $160 Dessus jaune .. $165
Ladymatic à remontage automatique, boîtier or blanc ou jaune, 14 carats. Cristal saphir à facettes $190
18 diamants étincelants enjolivent cette montre classique, ronde. Or blanc 14 carats $425
Montre à couvercle avec bracelet maillé en or jaune 14 carats. Le couvercle se lève pour donner l'heure $850

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant, jusqu'à 10 mois pour payer.
Il y a plus de 200 montres Omega dans la collection de Mappin
Mappin's
1000 ouest, rue Ste-Catherine et Place Ville-Marie, Téléphone 866-7431

Le coût de l'Expo, honte nationale

— le premier ministre Bennett

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a déclaré samedi à la Ligue du Crédit social de sa province que l'énorme déficit accusé par l'Expo 67 était une "honte nationale".

Le premier ministre s'est attaqué violemment à la manière dont le gouvernement libéral fédéral a contrôlé les finances de l'Expo, lors d'un discours prononcé à l'occasion de la clôture du congrès de deux jours de la ligue.

"L'Expo a été formidable, dépassant tout ce qu'on avait prévu, a dit le premier ministre. Mais si vous savez que vous allez obtenir du succès, vous préparez un budget en conséquence qui se réflète dans le rapport financier."

M. Bennett a déclaré que les libéraux avaient d'abord prévu un déficit budgétaire de $30,000,000 pour l'exposition mondiale. Leur estimation s'élève maintenant à $250,000,000 et "ce sera plus de $400,000,000" quand le rapport financier final aura été préparé.

"Les libéraux sont la cause de cet état de choses, a lancé le premier ministre, et c'est une honte nationale."

Le premier ministre a consacré la plus grande partie de son discours de 40 minutes à s'attaquer aux politiques financières des libéraux qui, dit-il, mènent le pays au désastre.

Cinq adolescents arrêtés à la suite d'une tentative de cambriolage à Eastman

Quatre adolescents âgés de 18 à 20 ans et une adolescente de 17 ans devaient comparaître ce matin en Cour municipale, à Eastman, comté de Shefford, pour répondre à une accusation de tentative de cambriolage.

Les jeunes gens avaient stationné leur auto près de l'église d'Eastman, y laissant l'adolescente, et s'étaient ensuite rendus devant une quincaillerie pour y tenter de commettre leur vol, vers 4 h. 30 hier matin.

Mais, quand ils ont brisé la vitre de la quincaillerie, le curé s'est approché de sa fenêtre et les a vus au moment où ils tentaient de s'introduire par effraction.

Il a aussitôt communiqué avec le chef de police d'Eastman, M. Gaston Laramée, qui s'est rendu sur les lieux et a tiré deux coups de feu en guise d'avertissement. Les quatre adolescents ont alors pris la fuite dans les bois, derrière la quincaillerie.

Réunissant une quinzaine de volontaires, le policier s'est lancé à leur poursuite. Les quatre jeunes gens ont rapidement été cernés et capturés. Ils étaient tous trempés.

La police a trouvé des fusils dans l'auto des suspects, qui, selon leur propre aveu, auraient tenté de voler des munitions pour aller à la chasse.

Plus de 40 arrestations dans quatre descentes

Les agents de l'Escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, sous les ordres du lieutenant Eugène Casel, ont surpris 25 adolescents et une cinquantaine d'autres personnes qui ne pouvaient pas s'identifier sur-le-champ, vers minuit et demi samedi matin, au cours d'une descente au Café Only, situé au 65 ouest, rue Ste-Catherine.

Les 50 personnes qui ne pouvaient s'identifier faute de papiers ont été relâchées après enquête, tandis que les 25 adolescents âgés de 16 à 20 ans qui se trouvaient dans le cabaret, parmi lesquels on comptait plus d'une quinzaine de jeunes filles, ont été détenus pendant quelques heures avant d'être relâchés.

Ils seront appelés à comparaître par voie de sommation.

Des serveuses

Quatre serveuses du Café Astoria, situé au 3609 boul. St-Laurent, ainsi que le gérant de l'établissement, ont été relâchés sous un cautionnement de $50 chacun samedi matin, quand devant le juge Roland Langlois, les serveuses ont nié leur culpabilité à l'accusation de s'être assises à la table de clients.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 16 novembre prochain. Elles ont été appréhendées, vers 11 h. vendredi soir, en vertu du nouveau règlement 3416 de la clvil de Montréal.

Onze personnes se sont reconnues coupables, samedi matin, en Cour municipale, d'avoir été trouvées dans une maison de jeu. Elles ont dû s'acquitter d'une amende de $25 plus les frais ou huit jours de prison.

Le présumé tenancier, un certain Giovanni Pietandrea, du 96 rue Souligny, qui a été appréhendé chez lui vendredi soir en même temps que les onze autres personnes, a nié sa culpabilité. Il a pu reprendre sa liberté contre un cautionnement de $300.

Enfin, André Bouchard, du 6965 rue de l'Epée, appt 4, qui a été trouvé vendredi soir, par l'Escouade de la moralité nord, en possession de 460 billets de loterie "Continental" sur le hockey à $1 chacun, a été libéré sous un cautionnement de $100 samedi matin, en attendant son enquête préliminaire qui a été fixée au 22 novembre.

OUELLET

SUITE DE LA PAGE 3

Bouffard, qui sollicitait un second mandat, a défait M. Paul Briand, président de l'Association des propriétaires, par une majorité écrasante de 571 voix. Environ 37 p. 100 des électeurs ont profité de leur droit de vote.

Au siège no 5, M. Roméo Paré, déjà commissaire d'école, qui se présentait pour la première fois comme conseiller municipal, a remporté la victoire sur ses deux adversaires, MM. Germain Bertrand, ancien candidat à la mairie, et Robert Meunier. Sa majorité a été de 185 voix.

Aujourd'hui, il y a des élections municipales à Pointe-aux-Trembles, à Châteauguay-Centre et à Pincourt.



MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

face de la maison de ses parents.

Rollande Cadotte, 14 ans, fille de M. et Mme Claude Cadotte, du 3103 boul. Lapointe, a succombé hier matin à l'hôpital Maisonneuve, aux blessures subies, samedi soir, dans un accident de la circulation survenu à l'intersection des rues Ste-Claire et Des Ormeaux.

Mlle Jeanne MacDonald, 24 ans, du 367 square Dieppe, à St-Jean d'Iberville, originaire du Nouveau-Brunswick, s'est tuée, vers 3 h. samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 9-B, à St-Luc, comté de St-Jean.

M. Wellie Boucher, 60 ans, du 5160 rue Iberville, a succombé, vers 10 h. 40 samedi soir, à l'hôpital Maisonneuve, aux blessures subies vingt minutes plus tôt quand il avait été heurté par l'auto d'un présumé chauffard, en face du 5180 rue Iberville. La Sûreté municipale détient le présumé chauffard.

M. Réjean Gagnon, 20 ans, fils de M. et Mme Lucien Gagnon, de St-Raphaël, comté de Bellechasse, a succombé, vers 1 h. hier matin, à l'hôpital d'Armagh, comté de Bellechasse, quelques heures après que sa voiture eut capoté dans une courbe, sur la route no 25, près d'Armagh.

M. Léonce Pelletier, 48 ans, de St-Damase-de-L'Islet, tué par une auto, vers 1 h. 10 samedi matin, près de chez lui.

M. Jean-Louis Lagueux, 46 ans, de St-Frédéric, dans la Beauce, s'est tué, vers 6 h. 30 vendredi soir, quand son auto a dérapé et a capoté en bordure de la route no 23, à Valley-Jonction.

Daniel Larochelle, 17 ans, de la Route rurale no 5, à Lac-Mégantic, comté de Frontenac, tué par une auto, vers 7 h. vendredi soir, à Nantes, près de chez lui.

Louise Demers, 14 ans, de Gatineau, comté de Hull, a succombé, vers 11 h. vendredi soir, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Hull, aux blessures subies une heure plus tôt lorsqu'elle avait été heurtée par l'auto d'un chauffard, en face du 460 boul. Labrosse, à Gatineau. Sa campagne, Sharon Scharfe, 14 ans, de Gatineau, a légèrement été blessée dans le même accident. Le présumé chauffard a été appréhendé, samedi matin, par la Sûreté municipale de Gatineau.

VICTIMES DE L'ONDE

Linda Plourde, 10 ans, fille de M. et Mme Joseph-Aimé Plourde, du 680 rue Marchand à Québec, s'est noyée, vers 7 h. 45 samedi soir, dans la piscine intérieure du patronage St-Vincent-de-Paul, situé sur la Côte Notre-Dame, à Québec. La fillette venait d'effectuer un dernier plongeon avant de quitter la piscine. Elle n'est pas remontée à la surface et, quand on l'a repêchée, il était déjà trop tard.

André Bournival, 15 ans, fils de M. et Mme Edgar Bournival, de la Baie de Shawinigan, s'est noyé, vers 3 h. hier après-midi, quand sa chaloupe a chaviré dans la rivière St-Maurice, en aval du barrage de La Gabelle, à une dizaine de milles au sud-est de Shawinigan. L'accident est survenu quand on a ouvert les pelles du barrage, la pression d'eau étant devenue trop forte. Un compagnon de la victime, Roger Tremblay, 15 ans, a pu regagner la rive à la nage. Le corps du jeune Bournival n'avait pas encore été repêché hier soir.

SCRUTIN

SUITE DE LA PAGE 3

les délégués autorisés des candidats ont réclamé la fermeture de ces deux bureaux de scrutin.

Jusqu'à ce que le président d'élection intervienne, deux heures plus tard, les bureaux de votation nos 6 et 7 n'ont reçu aucun voteur.

A 11 heures, le président d'élection, M. André Letendre, accompagné de Me Didier Leroux, se sont rendus à ces bureaux de scrutin et ont déclaré que le vote devait reprendre.

Le vote a effectivement repris.

Les candidats à la mairie sont MM. Louis-Philippe St-Pierre, le maire actuel, Rémi Goulet, un conseiller municipal au cours du dernier mandat, et M. Jean Langelier, un ancien maire qui est revenu sur les rangs.

MUNICIPALITES

SUITE DE LA PAGE 3

tions. Il demande que :

— les autorités fédérales et provinciales cherchent des moyens de ne plus utiliser l'impôt foncier pour financer l'éducation primaire et secondaire;

— des directives et de l'aide soient fournies aux municipalités pour résoudre les problèmes de la pollution et des rebuts solides non combustibles;

— que l'aide accordée pour construire des viaducs éliminent les passages à niveau soit considérablement augmentée.

FAITS divers

Vestiges de la tragédie du fils de Robert Shaw

BAIE-SAINT-PAUL (PCf) — Des ossements humains ont été trouvés, samedi après-midi, près des débris d'un avion qui s'est écrasé contre la cime d'une montagne, non loin de Baie-Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix, à 65 milles au nord-est de Québec.

Selon des pièces d'identité rapportées des lieux de la tragédie, deux personnes ont perdu la vie dans l'écrasement de cet appareil. Il s'agit de Robert Fletcher Shaw, 23 ans, de Montréal, fils de M. Robert Shaw, commissaire adjoint de l'Expo 67, et de Lee Hanna, 24 ans, d'Ottawa.

L'avion, un Cessna 182, appartenant à la firme Serv Air, d'Ottawa, avait été porté disparu le 25 mars 1966 au cours d'un vol entre Rivière-du-Loup et Québec et il avait fait l'objet de recherches intenses durant plusieurs semaines.

M. Shaw pilotait l'appareil et, comme son compagnon, il était à l'emploi de la Serv Air.

La découverte

Les débris de l'avion et les ossements ont été découverts par des jeunes gens qui effectuaient alors une excursion de chasse dans cette région.

Selon les constatations qu'ils ont faites à la suite de leur découverte, il semble qu'au moins l'une des deux victimes ait survécu quelque temps à l'écrasement de l'appareil.

En effet, ils ont rapporté avoir constaté l'emplacement d'un feu de camp et avoir vu des boites de conserve vides à proximité des débris de l'appareil.

Ce n'est que samedi soir que les chasseurs ont fait part de leur découverte à la police, soit à leur retour de la chasse.

Aujourd'hui, des agents de la Sûreté provinciale et des officiers du ministère des Transports doivent se rendre sur les lieux pour poursuivre leur enquête.

L'endroit est à trois heures de marche dans la forêt.

Capturés en possession d'une mitraillette

Six individus aux cheveux longs devaient comparaître ce matin pour répondre à une accusation de port d'arme illégal.

Il s'agit de jeunes gens qui ont été appréhendés au début de la fin de semaine alors qu'ils circulaient dans un vieux véhicule ayant déjà servi de corbillard.

L'arrestation a été faite à l'intersection des rues Clark et Milton. Le groupe venait de quitter le café "Cyrano de Bergerac", boul. St-Laurent. Sous le siège avant du véhicule, la police a trouvé une mitraillette de gros calibre.

Fuyard rattrapé après une rapide chasse à l'homme

Un jeune homme de 24 ans a été appréhendé, samedi après-midi, à Lavaltrie, après une chasse à l'homme d'une douzaine de minutes qui s'est déroulée sur une bonne distance à des vitesses vertigineuses.

L'incident aurait débuté sur la route no 48 reliant St-Félix-de-Valois à Joliette, quand un policier aurait demandé au conducteur de descendre de son auto à la suite d'une infraction.

Refusant d'obéir, le jeune conducteur aurait appuyé sur l'accélérateur, traversant la ville de Joliette en trombe, sans aucun dommage, et continuant sa route vers Lavaltrie. La police à ses trousses, le jeune conducteur a finalement perdu de l'assurance au volant et son auto a enfoncé une clôture avant de s'immobiliser dans le champ d'une ferme de Lavaltrie.

Quand les policiers l'ont cueilli, ils ont laissé aller l'autre occupant de l'auto, contre lequel aucune accusation n'a été portée. Le conducteur devait comparaître ce matin sous deux chefs d'accusation.

Accusé du vol de 2 tableaux

M. Maurice Steziano, de Montréal, comparaissait samedi matin aux Sessions de la Paix sous l'accusation de vol d'auto et de deux tableaux qui vaudraient environ $100,000, ainsi que de recel de ces objets. Il a protesté de son innocence. Le juge Paul Hurteau a fixé à vendredi la date de l'enquête préliminaire sur cette affaire et refusé tout cautionnement à l'accusé.

Celui-ci aurait été arrêté au moment où il aurait conduit une auto volée dans laquelle la police aurait trouvé les deux tableaux en cause, dont l'un serait de Gainsborough. L'accusé était déjà en liberté provisoire par rapport à une autre affaire, celle de possession d'armes.

Un présumé acolyte, du nom de Jacques Saint-Onge, devrait subir sous peu son procès, sous l'accusation de vol des tableaux.

Attentat dans une taverne

Un homme de 23 ans, M. R. Labonté, a été taillade au visage et a eu l'oreille partiellement coupée, vers 11 h. vendredi soir, à la taverne Midway, au 1219 boul. St-Laurent.

M. Labonté prenait une consommation paisiblement, selon le rapport de la police, quand un voisin de table s'est brusquement approché, a brisé un verre et lui a lacéré le visage.

La victime a reçu les premiers traitements à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Vol avec violence

Un homme de 39 ans, M. Lucien Frégeault, du 3711 est, rue Ste-Catherine, a été blessé d'un coup de couteau à la main, tôt samedi matin, quand il a voulu résister à deux individus armés d'un revolver et d'un couteau, qui lui demandaient de lui remettre sa montre et son portemonnaie.

M. Frégeault a reçu une dizaine de points de suture à l'hôpital Maisonneuve. L'attentat est survenu à l'intersection des rues Ste-Catherine et Nicolet. Les bandits se sont quand même emparés de la montre-bracelet de M. Frégeault et des $120 qu'il avait sur lui.

Outils valant plus de $11,500 volés dans des véhicules

Des outils de tous genres valant plus de $11,500 ont été volés dans un camion appartenant à M. Yves Caisse, qui était en stationnement près de chez lui, au 1685 est, rue Sauvé.

Dans l'auto de M. René Martel, du 3867 rue Mentana, qui était en stationnement en face de chez lui, des individus se sont emparés d'un assortiment d'outils évalué à plus de $800.

Un voleur s'empare d'une enveloppe contenant $1,300

Le barman de la taverne Laperrière, située au 2047 est, rue Mont-Royal, M. Bertrand Masse, 30 ans, a été attaqué par un individu armé qui lui a enlevé une enveloppe contenant la somme de $1,300, vers minuit et demi hier matin.

M. Masse a été attaqué au moment où il allait déposer cette enveloppe dans un dépôt de nuit de la succursale de la Banque Royale du Canada au 1801 est, rue Mont-Royal.

Le bandit a pris la fuite dans une auto qui était occupée par trois autres individus à l'allure suspecte. Selin le barman, le quatuor se serait attablé à la taverne quelques heures plus tôt.

Les recommandations du rapport Picard déjà en vigueur dans le port

Les recommandations contenues dans le rapport Picard ont été mises en vigueur dès hier dans le port de Montréal, et ce, en accord avec les termes du mandat de la commission.

"Nous avons acquiescé à la demande de la section 375 de l'UID, groupant les débardeurs de Montréal, qui voulait obtenir congé hier afin de pouvoir expliquer aux hommes les modifications apportées à leur contrat de travail," a déclaré le commodore Marcel Jetté, directeur exécutif de la Fédération des armateurs du Canada.

"Cependant, les recommandations relatives à la sécurité de l'emploi entraient en vigueur le premier dimanche qui suivait la remise du rapport, c'est-à-dire hier."

La Fédération des armateurs a annoncé la mise sur pied de comités chargés d'appliquer les recommandations du rapport Picard ayant trait à la sécurité de l'emploi, la rotation des équipes et la caisse de sécurité de l'emploi. Les diverses sections de l'UID (l'Union internationale des débardeurs) participent également à ces travaux d'étude.

Les débardeurs acceptent les recommandations

Les débardeurs de Montréal ont accepté hier les recommandations de la Commission Picard, chargée par Ottawa d'enquêter sur les conditions de travail existant dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Jean-Marc St-Onge, président de l'unité montréalaise de l'Association internationale des débardeurs, a fait connaître aux membres les nouveaux règlements de travail recommandés par le rapport Picard.

Les recommandations comprennent la réduction du nombre des membres d'une équipe de débardeurs ainsi que des meilleures conditions de travail, un code de sécurité, des périodes de repos et un salaire hebdomadaire garanti considéré comme étant le plus élevé de tous ceux payés dans les ports des Grands Lacs.

La Commission Picard avait été instituée à la suite d'une grève perlée de cinq semaines qui avait empêché le mouvement des navires dans ces trois ports au cours du printemps de 1966.

Une des conclusions du rapport Picard consiste à réduire à 16 le nombre de membres d'une équipe, en plus d'un contremaître, à Montréal, alors qu'il était de 17 pour le chargement et de 19 pour décharger les marchandises, en plus d'un contremaître dans chaque cas, et d'un ou deux opérateurs de convoyeur.

Les étudiants de l'Université Sir George Williams veulent l'abolition du régime sec!

Le comité des directeurs de l'Université Sir George Williams, qui compte environ 15,000 étudiants et dont les bâtiments s'élèvent au centre de la métropole, doit être incessamment saisi d'une recommandation visant à la tolérance de la consommation d'alcool par des étudiants dans les murs de l'institution.

Elaborée par un comité de représentants des étudiants des cours de jour et du soir, la recommandation fait suite à une requête de l'Association des étudiants de l'université.

Les auteurs de la recommandation affirment qu'un sondage a notamment révélé que seulement 3 p. 100 des étudiants ne buvaient pas d'alcool avant l'âge requis par la loi, que 74 p. 100 prenaient leur premier petit verre à la connaissance de leurs parents et que 64 p. 100 avaient même pour ce faire l'approbation des auteurs de leurs jours. Seulement 2 p. 100 ne consommaient jamais d'alcool.

"Ces observations reflètent la maturité des étudiants et leur préparation à assumer des responsabilités d'adultes," a commenté le président de l'Association des étudiants de Sir George Williams, M. Jeff Chipman.

En plus des résultats du sondage, la recommandation s'accompagne d'avis émis sur la question par des responsables d'universités de diverses régions du Canada et des Etats-Unis, de rapports sur les régimes en vigueur dans d'autres universités, ainsi que d'écrits du R.P. Gérard McDonough, du collège Loyola, et d'un avocat de Toronto, Me Robert O. Snyder.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX

NEW DAWN 1.39
SHAMPOOING COLORANT — Rég. 2.25 — PRIX REDUIT

ASPIRIN BAYER 200 comprimés Rég. 1.65 PRIX REDUIT 1.19

SEL DE FRUIT ENO Rég. 1.19 Grand format PRIX REDUIT .87

CEPACOL LIQUIDE 14 OZ Rég. 1.40 PRIX REDUIT 1.09

MODESS SERVIETTES SANITAIRES Boîte de 48's Rég. 1.95 PRIX REDUIT 1.55

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes
BAS pour VARICES

URINOIRS PORTATIFS
Pour incontinence — caoutchouc naturel, lavable. Facile à porter le jour et la nuit.
De $15.00 à $25.00

BANDES ET CORSETS
Abdominaux ou sacro-iliaques ou lombaires pour hommes et femmes.
$4.50 à $35.00

BANDES pour HERNIES
Inguinale-scrotale ou ombilicale, avec ceinture élastique ou à ressorts. Simple ou double.
$8.95 à $33.00

BAS élastiques pour VARICES
En sheer-nylon façonné. D'un fabricant reconnu. Légères imperfections
Rég. $18.85 SPECIAL $11.50

TRACTION CERVICALE
Pour traitement des disques cervicaux et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison.
Complet $14.50

COLLETS CERVICAUX
en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.
$5.50 à $12.25

5 AJUSTEURS ET AJUSTEUSES DIPLOMES

LIVRAISON ville et banlieue
FACILITES DE CREDIT
à notre succursale située dans le grand magasin DUPUIS

ADORN SPRAY Rég. $2.95 PRIX REDUIT 2.59
AGAROL 16 oz Rég. $1.45 PRIX REDUIT 1.19
GERITOL TONIQUE 24 OZ OU 80 COMPRIMES Rég. $5.19 PRIX REDUIT 3.84
PARAMETTES AYERST 20 OZ, SIROP Rég. $5.50 PRIX REDUIT 3.19
CONTAC-C 24 capsules Rég. $2.69 PRIX REDUIT 2.39
FROSST "217" 100 comprimés Rég. $1.68 PRIX REDUIT 1.49
SIROP COCILLANA COMPOSE 16 oz Rég. $1.40 PRIX REDUIT 0.69
ANTIPHLOGISTINE RUB — Tube Rég. $1.39 PRIX REDUIT 0.98
TAMPAX Boite de 40's REGULIER ou SUPER Rég. $1.75 PRIX REDUIT 1.49
PARAMETTES AYERST 125 comprimés Rég. $6.00 PRIX REDUIT 3.29

HUMIDIFIEZ
le bureau, la maison, la chambre d'enfant, la chambre du malade avec le tout NOUVEL HUMIDIFICATEUR VAPOMASTER HANKCRAFT no 210 de couleur bleue.
CESSEZ DE RESPIRER DE L'AIR SEC
L'humidité soulage gorge sèche, troubles des sinus, toux, saignement du nez, peau sèche, chocs électriques statiques. Un plein contenant d'eau dure plus de 16 heures. Silencieux. Arrête automatiquement. A l'épreuve du feu.
Rég. $7.95 en SPECIAL à $4.85
2 pour $9.39

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 6.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc...
Prise de sang à domicile sur demande
Laboratoire à succursale - 921 est, Sainte-Catherine - 842-9622

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ADAM (Raoul) — A St-Lambert, le 4 novembre 1967, est décédé M. Raoul Adam, célibataire, fils de feu Joseph Adam et de feu S. Richard. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, Ave Lorne, St-Lambert,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, angle Queen et Alexandra, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Dr Thomas) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé Dr Thomas Brault, ancien médecin de la Cie de Transport de Montréal, et ancien gouverneur de la Société des Oliviers, époux de feu Rose Laporte. Il laisse 2 fils, Jean et Marc-Aurèle. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
Avis des funérailles plus tard.

BROSSEAU (Hervé) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, 8 mois, est décédé M. Hervé Brosseau, époux de Corinne Lemieux, demeurant à 1119 Island, père de Mme André Foucault (Jeannine) et 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3565 Boul. LaSalle,
à 2 hrs, pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 2 h. 30 p.m., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUCKSHAW (Hamilton) "Bertram" — A Ste-Rose, le 4 novembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Bertram (Bert) Bruckshaw, époux de Jeannette Trudeil. Il laisse dans le deuil sa mère, Mme veuve Sadie Bruckshaw et son frère Harold. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église de Ste-Rose de Laval, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOT (Rolande) — A Montréal, le 3 novembre 2967, à l'âge de 14 ans, 3 mois, est décédée Mlle Rolande Cadot, fille de Claire Gibeau et de Charlemagne Cadot. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs, Lise, Monique (Mme Jean-Pierre Bois) et 1 frère Daniel. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAYER (Gonzague) — A Terrebonne, le 5 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Gonzague Chayer, époux de Délima Grenon, demeurant à 123 rue Gagnon à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756 rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Arthur) — Aux-Cèdres, le 2 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Arthur Corbeil, époux de feu Eva Quevillon, père de Léon, époux de Georgette Dufresne, Albert, époux de Valéda Desrochers. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société
Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Joseph, de Soulanges (village), où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORMIER (Germaine) — A St-Hyacinthe, le 5 novembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme J.-Adélard Cormier, née Germaine Lapointe; demeurant à 530 St-Michel. Outre son époux, elle laisse 3 fils: Jean-René, Gilles et Germain, 2 filles Mme Georges Martin (Monique) et Mme Robert Campbell (Hélène). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1105, rue Girouard
pour se rendre à l'église du Christ-Roi, de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Cathédrale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Jacques) — A Verchères, le 5 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Jacques Dansereau, époux de Gabrielle Printemps. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin,
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGROSEILLIERS (Joseph) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Desgroseilliers, époux de Laurette Chaput, demeurant 2ième Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Ducios et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Jean) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean Desrochers, voyageur dans les chapeaux, époux de Blanche Soucy, demeurant à 1341 Lemoyne, Chambly. Il laisse dans le deuil, son fils Christian, sa mère Mme J.-O. Desrochers, 4 soeurs: Mme Paul Ouimet (Pierrette), Mme Jacques Gauthier (Claire), Mme Harry McLintock (Marthe), Mme Gilles Lapierre (Gisèle), et un frère, André. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Arsène) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Arsène Dubé, époux de feu Alice Bédard, demeurant au 820 Rouville, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Judes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Anna) — A Ville Ile-Perrot, le 3 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Omer Dufour, née Anna Bélanger, demeurant au 330, boul. Perrot. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
96, boul. Perrot
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER-ST-PIERRE (Aldora) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Amédée Durocher, née Aldora Brin, épouse en 1ères noces de feu Eugène St-Pierre, mère de M. Roland St-Pierre et de Mme Gérard Aubin (Berthe). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Thomas) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Thomas Dussault, époux de Germaine Carmel, demeurant à 5122 Monsabre, père de Bernard, époux de Monique Pion, Guy, époux de Denise Fontaine et de Carmel, épouse de Richard Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Fabiana) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 88 ans, est décédée Fabiana Lamarre, épouse de feu Wilfrid Gagné, autrefois du 5621 rue Fabre, Mère de Jeanne (Mme Albert Bellemarre), Yvette (Mme Jean Madore). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 8 h. 20, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN-BELISLE (Emélie) — A St-Laurent, le 5 novembre 1967, à l'âge de 85 ans 9 mois, est décédée Emélie Sanscartier, épouse en 1ères noces de feu Raoul Gosselin, et en 2èmes noces de feu Delphis Lapointe et en 3èmes noces de feu Zénon Bélisle, mère de Léo, Laurette (Mme Hervé Brisebois), Conrad, Aimée (Mme Lionel Achim), Cécile (Mme Eugène Cormier). Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. B. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Albert Groulx, née Marie-Jeanne Harper, demeurant à 4441 Earnscliffe Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUSSAUME (Gilberte) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Armand Gussaume, née Gilberte Paulin, demeurant 2953, Fletcher. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. A. Langlois,
8628 Hochelaga
jusqu'à 10 heures mardi soir, et sera réexposée mercredi aux salons funéraires Bulger, à Shipperman, N.B. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant à l'église paroissiale de Lameque, N.B. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENAULT (Adrien) — A Louiseville, le 5 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Adrien Hénault, époux de feu Nativa Landry, autrefois de Montréal, demeurant à St-Barthélemy, comté Berthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130 Boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vital de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HETU (Jean-Réal) — Subitement à St-Anicet, comté de Huntingdon, le 4 novembre 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Réal Hétu, époux de Solange Prud'homme, demeurant à 1415 rue Notre-Dame à St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Marcel) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Marcel Hudon, frère de Fleurette (Mme J. Vottiriou), Paul-Emile et Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas & Ouimet,
4396 avenue du Parc
pour se rendre à l'église St. Michael the Archangel, coin St-Urbain et St-Viateur où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Camille) — A Ste-Geneviève, le 4 novembre 1967 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Camille Lacroix, époux de feu Bernadette Nadon. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Legault,
16114, boul. Gouin ouest,
Ste-Geneviève,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Georges A.) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges A. Laliberté, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, époux d'Eva Léonard, demeurant à 8 rue Smith, Châteauguay-Bassin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Joseph) — A Longueuil, le 4 novembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Lalumière, époux de Gertrude Poivin, demeurant à 147 Boul. de Normandie, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163, rue St-Charles,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Victoria) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Adélard Lamoureux, née Victoria Des Rivières, demeurant à 505 Parc Marguerite Bourgeois, mère de M. et Mme Gustave Lamoureux, M. et Mme Paul Lamoureux, M. et Mme Armand Lamoureux, M. Roger Lamoureux, M. et Mme Philippe Fortin (Emilienne), M. et Mme Gérard Lamoureux, M. et Mme Arthur Lamoureux, M. Gaston Joyal et les petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean, où le service sera célébré à 10 hrs. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Philippe) — A l'Hôpital St-Luc, le 4 novembre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Philippe Lapointe, fils de J. H. Honoré Lapointe, et de Marie-Anne Drouin, demeurant à 66 Boul. Lemoyne, Longueuil. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Réal, ses soeurs Yvette, Marie-Paule, Ida, Madeleine, Thérèse et Suzanne. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
70, Boul. Lemoyne, Longueuil,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Frère Rosario) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Frère Rosario Lapointe de la Communauté des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. et Mme Dimitrius Lapointe. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la Maison Provinciale des Pères Blancs 11,100 Boul. de l'Acadie, Montréal à 2 hrs 15, pour se rendre à la chapelle du Noviciat, 4410 Boul. St-Martin, Chomedey, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction F. Brisebois Inc.)

LAROCQUE (Henri) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Henri Larocque, époux de Gilberte Yelle, demeurant au 823 Laporte, père de Jocelyne et André. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Jean-Paul) — Subitement à Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Paul Latour, marguillier de St-Louis-de-France, époux de Lucille Bouchard, père de Suzanne (Mme Gérald Trudeau). Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
807 rue Roy est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Anna) — A Montréal, le 6 novembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Philippe Leblanc, née Anna Leblanc, demeurant à 10912 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boulevard Pie-IX
Montréal-Nord
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Joséphine) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Gaudias Leclerc, née Joséphine Petit, demeurant à 2615 Delisle. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (Marguerite) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Arthur Lépine, née Marguerite Taillon, épouse en 1ères noces de feu Joseph Brunet, demeurant à 5316 Garnier. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGPRE (Anastase) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Anastase Longpré, ex-marchand, époux de feu Albina David. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Wilfrid Trottier (Dorina), M. et Mme Ovilien Bertrand (Léonie), M. et Mme Armand Martin (Marie-Rose), M. et Mme René Larose (Rita), M. et Mme Gérard Longpré (Lucille Ethier), M. et Mme Paul Longpré (Rollande Bertrand) et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSIGNAN (Lucien) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lucien Lusignan célibataire; fils de feu Clovis Lusignan et de feu Séphora Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Joséphine) — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Florian Martin, née Joséphine Sarazin, demeurant au 7410 av. Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU — A Montréal, le 3 novembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Yvonne Martineau, infirmière, fille de feu Joseph Martineau, et de feu Elmire Alard, demeurant à 3484 Ste-Catherine est, soeur de feu le Notaire Frédéric Martineau et de Mlle Blanche Martineau. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Alfred, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Alice) — A St-Basile-le-Grand, le 4 novembre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Angelbert Mongeau, née Alice Gauthier, demeurant à 128, rue Principale, à St-Basile. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231 Boul. Laurier à Beloeil,
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTBLEAU (Mary) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Joseph Montbleau, née Mary Desmarais, demeurant à 5902 De Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTY (Aimée) — A Montréal, le 4 novembre 1967, est décédée Mme Aimée Laurin, épouse de feu Roméo Monty. Elle laisse dans le deuil 1 fils, docteur Lomer Monty, 2 filles, Mme Hector Ricard (Carmel), Mme Paul Lambert (Louise), 1 belle-fille, Mme Lomer Monty, 1 beau-fils, docteur Paul H. Lambert de Fall River, Mass, et 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOORE (Earl A.) — A Cité des Deux-Montagnes, le 4 novembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Earl A. Moore, époux d'Anne Bonin, père de Edgar, Edythe (Mme Niven), Audrey (Mme O'Reilly), Eulice (Mme Hart), William, Donald et Gordon, demeurant à 230, 20ième Ave. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant à 1 hrs 30 p.m. aux salons
Donat Martin et Fils,
1004, Chemin d'Oka,
Cité des Deux-Montagnes
et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Josephat) — A LaSalle, le 3 novembre 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Josephat Morin, époux d'Aldéa Poirier, demeurant à 134, 1ière Ave, LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7705, rue Centrale,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOUFFE (Arthur) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 27 ans, est décédé Arthur Mouffe, époux de Madeleine Moreau, fils de Mme veuve Oscar Mouffe. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Rita) — A Montréal, le 5 novembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Gérard Nantel, née Rita Arpin, demeurant à 2585 rue Baldwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario Est
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Claire de Tétreaultville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU (Marguerite) — A L'Epiphanie, le 4 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Achille Papineau, née Marguerite Paquette. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch et Frères,
5, rue Leblanc, à L'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale de L'Epiphanie où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Henri) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Henri Pelletier, époux d'Alice Ouimet, père de Jeanne, demeurant à 4705 rue Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRINCE (docteur Jean-Baptiste) — A l'hôpital Général de Verdun, après une courte maladie, le 5 novembre 1967, à l'âge de 90 ans 9 mois, est décédé le docteur Jean-Baptiste Prince, époux de Marie-Antoinette Archambault. Il laisse dans le deuil 3 fils, Georges, le docteur Jacques Prince, André; 1 fille, Mme Jean-Paul Lemieux (Marguerite); 2 brus, Mme Georges Prince (Pierrette Lafortune), Mme Jacques Prince (Thérèse Reed); son gendre le docteur Jean-Paul Lemieux, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
3650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 30 a.m., pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus du Mile-End où le service sera célébré à 9 h. a.m., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons aux oeuvres du Cardinal Léger seraient appréciés.

RACINE (Bibiane) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 5 novembre 1967, est décédée Mlle Bibiane Racine, fille de Joseph Racine, et de feu Florentine Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx,
173 boul. Ste-Anne
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Plaines, où le service sera célébré à 4 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REED (Graziella) — A Montréal, le 4 novembre 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Graziella Brasseau, épouse de feu Alphonse Reed, demeurant à 6575 Boyer. Les funérailles auront lieu mardi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6662 rue St-Denis,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHEAULT (M.-Jean-Baptiste) — A Dorion, le 3 novembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. M.-Jean-Baptiste Rheault, époux de Clara St-Arnault, demeurant au 221 rue Galt à Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église de Ste-Trinité à Dorion où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Elianne) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 6 novembre 1957 à l'âge de 64 ans, est décédée Elianne Robillard (Soeur Marie Lucie), des soeurs Réparatrices du Divin-Coeur, fille de Moïse Robillard, et de Cordelia Charbonneau, de Ste-Emilie-de-l'Energie. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la maison mère des soeurs Réparatrices du Divin-Coeur
14155, rue Cherrier,
Pointe-aux-Trembles,
pour se rendre à la chapelle de la communauté, où le service sera célébré à 9 h.; et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STAMKEVICIUS (John) — A l'hôpital de Maisonneuve, le 5 novembre 1967, est décédé M. John Stamkevicius, époux de Thérèse Morel, demeurant à 6869, 36ième Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
coin 11ième Ave., Rosemont,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Casimir lithuanian church, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Paul) — Subitement, à Côteau-Landing, le 5 novembre 1967, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Paul St-Laurent, à l'emploi de la Compagnie McCullum Transport, à Coteau Landing, époux de Pauline Bériault. Les funérailles auront lieu mercredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard et Fils,
de Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St-Zotique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès du juge Léon Casgrain

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — M. Léon Casgrain, juge à la retraite de la Cour supérieure et ancien procureur général de la province, est décédé hier à l'âge de 75 ans.

Né à Rivière-Ouelle en 1892, il avait été admis au Barreau en 1916 et était devenu conseiller du roi en 1926. Elu député libéral du comté de Témiscouata à l'Assemblée législative en 1927, il a continué à représenter ce comté qui est devenu par la suite Kamouraska-Rivière-du-Loup jusqu'en 1944. Il avait été vice-président de l'Assemblée législative en 1936 et ministre d'Etat dans le cabinet Godbout de 1939 à 1942, alors qu'il avait démissionné du cabinet mais avait conservé son siège à la Chambre.

Nommé juge de la Cour supérieure pour le district de Rimouski en 1948, il avait pris sa retraite le 13 août dernier.

Nécrologie

Le Frère Rosario Lapointe, P.B.

Le Frère Rosario Lapointe, de la Société des Pères Blancs d'Afrique, est décédé subitement à Montréal, le 4 novembre, à l'âge de 57 ans. Le défunt est le fils de M. et de feu Mme Démétrius Lapointe de Saint-André de Kamouraska. Il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs.



Entré chez les Pères Blancs en 1927, le Frère Lapointe devait prononcer son serment perpétuel de missionnaire en 1937. Il occupa divers postes où il exerça ses talents de techniciens; en Algérie, de 1930 à 1937; au Canada de 1938 à 1946; en Ouganda de 1946 à 1965.

Rentré au Canada pour refaire une santé chancelante, le Frère Lapointe agit comme portier de la Procure du 1640m, rue Saint-Hubert, à Montréal.

Le défunt est exposé à la Maison Provinciale des Pères Blancs, 11100 Boulevard l'Acadie, à Montréal. Tél.: 331-3520). 31-3520).

Les funérailles auront lieu mercredi le 8 novembre à 3 heures. Départ de la Maison Provinciale à 2 h. 15, pour la chapelle du Noviciat des Pères Blancs, 4410 boulemard St-Martin, Chomedey, Ville de Laval.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

M. Antonio LUSSIER

M. Antonio Lussier qui fut journaliste à LA PRESSE pendant les années 1922 et 1923, est décédé subitement à

Roger Crozier annonce sa retraite du hockey

DETROIT, (UPI) — Roger Crozier a déclaré aujourd'hui qu'il avait perdu confiance en son habileté comme gardien de but de la ligue Nationale avec les Red Wings de Détroit et se retirait du hockey.

Agé de 25 ans, Crozier a accordé sept buts en deux matches de la L.N., en fin de semaine, y compris cinq dans une désastreuse troisième période, dimanche soir, qui a vu les Red Wings perdre une avance de 3-1 et perdre le match par 6-4 aux mains des Kings de Los Angeles.

Choisi comme recrue de l'année en 1964-65 et reconnu comme joueur le plus utile à son club durant les éliminatoires de la saison suivante, Crozier a dit qu'il retournait chez lui à Bracebridge, Ont.

Le gérant général-instructeur Sid Abel a dit qu'il avait bon espoir que Crozier reviendrait sur sa décision après quelques semaines de repos.



ROGER CROZIER

"Roger prend les choses plus mal qu'un autre", a dit Abel.

Crozier a alloué 18 buts dans les trois derniers matches des Red Wings. Et sa moyenne de buts contre lui continue de monter.

"Il a besoin d'un repos pour refaire sa santé", a ajouté Abel. "J'espère qu'après quelques semaines il se sentira mieux et commencera à penser de nouveau au hockey."

La "retraite" peut avoir été forcée, puisqu'Abel avait dit dimanche soir : "J'ai pris ma décision. Il y aura des changements."

L'on prétend qu'Abel pourrait faire d'autres changements, tel que faire une transaction pour obtenir un joueur de défense pour les Wings, faibles à la ligne bleue.

Ted Gerela, la meilleure recrue

REGINA (PC) — Le botteur de précision et demi offensif Ted Gerela, des Lions de Vancouver, a reçu le trophée Beattie Martin à titre de meilleure recrue canadienne de la Conférence de l'Ouest.

En révélant le résultat du scrutin, le secrétaire Bob Gillies, de la Conférence de l'Ouest, a souligné que Gerela avait reçu 33 votes, suivi de Mike Law, des Eskimos d'Edmonton, avec 28, Chip Barrett, des Blue Bombers de Winnipeg, avec 22, et Ken Ferguson, également des Lions, avec 18.

Wysong gagne

HONOLULU (PA) — Dudley Wysong a remporté l'omnium hawaien, doté de bourses de $100,000, hier, au premier trou supplémentaire, aux dépens de Billy Casper.

Casper avait calé un birdie au dernier trou régulier en rejoignant Wysong, qui dominait depuis la deuxième ronde.

Wysong a réussi la normale 4 au premier trou supplémentaire tandis que Casper ratait son coup roulé, après avoir explosé d'une trappe de sable.



Cette scène s'est répétée 14 fois

Les Carabins, qui se préparent à leur début de saison dans la ligue Interuniversitaire, ont remporté une victoire de 14-2 aux dépens de l'équipe de l'Université Sherbrooke, samedi soir, dans un match hors concours présenté au Stade d'hiver de l'Université de Montréal.

M. Roméo Gauvreau décédé

Un éminent industriel et sportif de Montréal, le lieutenant-colonel honoraire J. Roméo Gauvreau, est décédé à l'hôpital de St-Jérôme à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 79 ans.

Le colonel Gauvreau fut étroitement associé avec le club les Royaux de Montréal, de la ligue Internationale de baseball, dont il fut copropriétaire et vice-président. Au moment de son décès, il était président du Parc Belmont, le populaire centre d'amusement de Cartierville.

Homme d'affaires averti, le défunt s'est astreint à des activités nombreuses et variées dans ce domaine. Il occupa de hauts postes dans l'administration de plusieurs importantes compagnies.

Lieutenant-colonel honoraire du régiment Les Fusiliers Mont-Royal durant le second conflit mondial, il fut très actif auprès des services de bien-être en faveur des anciens combattants. Il fut aussi gouverneur de l'hôpital Notre-Dame.

La dépouille mortelle est exposée à 5650, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 h., en l'église St-Joseph, de Ville Mont-Royal.

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
Mtl-Nord à Laval

HIER

LIGUE AMERICAINE
Providence 3 — Hershey 3
Rochester 4 — Québec 2
Springfield 5 — Vancouver 2
Buffalo 3 — Portland 2

LIGUE PROVINCIALE Sr
Hull 1 — Sherbrooke 0
Granby 6 — Drummondville 7
St-Hyacinthe 4 — Victoriaville 3

LIGUE Sr "B" DU QUEBEC
Cowansville 1 — Laprairie 6
St-Michel 4 — J.-Cartier 5
Iberville 6 — Pte-aux-Tr. 1

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO
Niagara Falls 2 — Kitchener 8
Peterborough 4 — Toronto 8
London 1 — Canadien Jr 5
Ottawa 1 — St. Catharines 9

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC
Drummondville 4 — T.-Rivières 3
Sorel 1 — Thetford 3
Québec 1 — Shawinigan 7

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
Palestre 3 — Rosemont 15
Verdun 3 — Mtl-Nord 5
Laval 6 — St-Jérôme 0

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC
Rive Sud 6 — Chambly 2
Montréal 2 — Notre-Dame 5

LIGUE LAVAL Jr
Pont-Viau 6 — Chomedey 7
Duvernay 9 — Ste-Dorothée 3
Laval-des-R. 2 — St-François 2

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE
Hershey 2 — Baltimore 5
Québec 0 — Cleveland 1
Vancouver 3 — Rochester 3
Providence 3 — Springfield 4
Buffalo 1 — Seattle 2

LIGUE PROVINCIALE Sr
Hull 6 — Granby 4

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO
London 4 — Oshawa 3

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC
T.-Rivières 5 — Québec 8

LIGUE SANS CONTACT
Mott 6 — Duquette 5
Vimont 10 — Deslauriers 3

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Springfield	6	2	0	38	22	12
Hershey	5	3	1	44	32	11
Providence	4	5	1	41	58	9
Baltimore	3	5	1	27	29	7

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	8	2	0	32	25	16
Buffalo	5	5	0	37	38	10
Rochester	4	3	2	36	31	10
Québec	4	6	0	34	36	8

LIGUE PROVINCIALE Sr

	G	P	N	P	C	Pts
Drummondville	9	3	0	55	42	18
Victoriaville	7	2	2	49	34	16
Hull	6	5	1	51	46	13
St-Hyacinthe	5	5	1	39	41	11
Granby	2	8	0	40	50	4
Sherbrooke	1	9	2	40	61	4

LIGUE Sr "B" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Iberville	6	0	0	35	19	12
Laprairie	3	1	0	22	14	6
J.-Cartier	3	3	0	31	28	6
Pte-aux-Tr.	2	4	0	27	35	4
St-Michel	1	3	0	20	23	2
Cowansville	1	5	0	24	40	2

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	8	1	0	53	23	16
Toronto	7	2	0	59	33	14
Kitchener	7	2	0	60	29	14
Hamilton	5	4	1	40	33	11
Canadien Jr	5	3	0	30	22	10
London	4	5	1	30	40	9
St. Catharines	4	7	0	37	39	8
Oshawa	3	4	1	29	32	7
Peterborough	1	7	2	29	53	4
Ottawa	1	10	1	20	83	3

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Thetford	9	2	0	60	33	18
Drummondville	9	3	0	51	37	18
Sorel	5	6	0	53	54	10
Québec	5	8	0	55	78	10
T.-Rivières	4	9	0	57	67	8
Shawinigan	3	7	0	37	15	6

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Laval	5	2	0	35	24	10
Palestre	4	2	0	25	29	8
Mtl-Nord	3	2	0	21	23	7
Rosemont	3	3	0	36	28	6
Verdun	2	4	0	27	27	4
St-Jérôme	1	5	1	18	31	3

LIGUE SANS CONTACT

	G	P	N	P	C	Pts
Mott	3	0	0	19	14	6
Vimont	1	2	0	18	13	2
Duquette	1	2	0	12	14	2
Deslauriers	1	2	0	12	20	2

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive Sud	4	0	0	24	3	8
St-Hubert	2	1	2	15	13	6
Verdun	2	1	1	14	13	5
Notre-Dame	2	2	1	12	19	5
Chambly	0	3	1	11	18	1
Montréal	0	3	1	12	23	1

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	8	1	0	53	23	16
Toronto	7	2	0	59	33	14
Kitchener	7	2	0	60	29	14
Hamilton	5	4	1	40	33	11
Canadien Jr	5	3	0	30	22	10
London	4	5	1	30	40	9
St. Catharines	4	7	0	37	39	8
Oshawa	3	4	1	29	32	7
Peterborough	1	7	2	29	53	4
Ottawa	1	10	1	20	83	3

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Thetford	9	2	0	60	33	18
Drummondville	9	3	0	51	37	18
Sorel	5	6	0	53	54	10
Québec	5	8	0	55	78	10
T.-Rivières	4	9	0	57	67	8
Shawinigan	3	7	0	37	15	6

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Laval	5	2	0	35	24	10
Palestre	4	2	0	25	29	8
Mtl-Nord	3	2	0	21	23	7
Rosemont	3	3	0	36	28	6
Verdun	2	4	0	27	27	4
St-Jérôme	1	5	1	18	31	3

LIGUE SANS CONTACT

	G	P	N	P	C	Pts
Mott	3	0	0	19	14	6
Vimont	1	2	0	18	13	2
Duquette	1	2	0	12	14	2
Deslauriers	1	2	0	12	20	2

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

	G	P	N	P	C	Pts
Rive Sud	4	0	0	24	3	8
St-Hubert	2	1	2	15	13	6
Verdun	2	1	1	14	13	5
Notre-Dame	2	2	1	12	19	5
Chambly	0	3	1	11	18	1
Montréal	0	3	1	12	23	1

LIGUE LAVAL Jr

	G	P	N	P	C	Pts
Chomedey	3	0	0	18	11	6
Coll. Laval	2	0	0	7	4	4
Laval-des-R.	2	0	1	11	7	3
Ste-Rose	1	1	0	7	5	2
Pont-Viau	1	2	0	16	8	2
Duvernay	1	2	0	16	13	2
St-François	0	2	1	5	11	1
Ste-Dorothée	0	3	0	5	26	0

Attitude énergique du juge Claire Smith à l'endroit de Findley

par André TRUDELLE

Gilles Lachance était hier après-midi un homme heureux.

Il y a quelques jours à peine, il était décidé à mettre complètement fin à la saison de son trotteur Jill Fedor. La jument de 4 ans, qui lui appartient à lui et à Paul Bernard, avait participé à 22 courses cette année et ses gains dépassaient les $16,500. Ce n'était pas si mal.

A son dernier départ, le cheval avait fait un manque et terminé au septième rang. Gilles connaissait des difficultés à l'entraînement avec le trotteur mais décida en fin de compte de l'inscrire une autre fois en course.

Placé au 3e rang pendant l'épreuve, derrière Carson Hanover et Jonairo, Jill Fedor a bien répondu au coup de guide de son pilote et il est venu gagner en 2:06.1, en dépit du temps froid de 38 degrés.

Le cheval a maintenant accumulé plus de $27,000 en deux ans, et Gilles en est très heureux.

Autre raison de se réjouir pour Gilles, son frère Michel lui est devenu un précieux collaborateur. Pendant que Gilles s'est rendu à Liberty Bell, lundi dernier, puis à Harrisburg, Michel a gagné trois courses, deux le même soir.

Gilles a porté son total de victoires à 161 pour l'année en cours. Il est peu probable maintenant qu'il puisse atteindre 200 pour la troisième année consécutive, mais avec ou sans ce total, Gilles calcule qu'il a connu une bonne saison.

Star's Lo et Divad, deux favoris auprès de la foule de près de 12,000 spectateurs, hier après-midi, se sont classés 7e et 5e.

Dans la course principale d'hier, Blossom Time, des écuries Miron, a finalement remporté la victoire. Blossom Time avait été battu 4 fois de suite, deux fois par Score Time, une fois par Walvis Bay et une autre fois par Gay Parader, terminant toujours au 2e rang. Cette fois-ci, Blossom Time a battu et Walvis Bay et Gay Parader, portant son total de gains à plus de $35,000.

Le président des juges Claire Smith a imposé une suspension de 15 jours au docteur vétérinaire John Findley, de la Ferme Madawaska, trouvé coupable d'interférence alors qu'il pilotait le trotteur Renfrew County.

Findley a refusé de comparaître devant les juges, préférant se rendre à l'encan de Harrisburg. Mais le président Claire Smith a tenu son bout. Il a suspendu Findley pendant 5 jours pour l'infraction commise en course, 5 jours pour avoir refusé de comparaître et 5 autres jours pour paroles irrévérencieuses à son égard. La suspension de 15 jours a débuté samedi et prendra fin le 19 novembre.

Smith, incidemment — il mérite des félicitations pour son attitude énergique — a terminé son contrat de 200 jours avec la CTA et il a été remplacé par H.O. Jerry. Georges-Emile Houle et Roger Roberge seront ses adjoints.

Samedi soir, la course principale a été gagnée par le trotteur Laurie's Mon, en 2:05.2. Laurie's Mon a battu le favori Stereo Hanover. Ce soir, Sharp'N Smart fera la lutte à l'inscription de Phyllis Gold et de Autumn Frost, dans le Futurité de la UHHA. L'enjeu sera de $11,412.

NOTES... Sébastien Brisson, secrétaire de la **UHHA**, a annoncé que le banquet annuel de l'association des propriétaires et entraîneurs, aura lieu un samedi, le 27 janvier, à l'hôtel **Reine Elisabeth**... il est rumeur que la saison prochaine débutera dimanche, 28 janvier, si le gouvernement provincial approuve la demande de **Blue Bonnets**... il y aurait 4 programmes par semaine, les dimanche après-midi, lundi, mercredi et vendredi soir... les 14 directeurs de la zone locale de la **CTA** se réuniront le 10 novembre (vendredi)

DEPUIS UN DEMI-SIECLE

CANADA TIRE CIE LIMITEE

DISTRIBUTEUR DE

PNEUS

PNEUS KELLY SPRINGFIELD TIRES

ACHETEZ DES

PNEUS

Kelly Explorer, 4 plis, tout nylon, sans chambre



	NOIR	BLANC
650 x 13	19.43	21.90
700 x 13	20.22	22.72
735 x 14	20.97	23.58
775 x 14	22.54	25.39
825 x 14	25.32	28.47
775 x 15	22.54	25.39
815 x 15	25.32	28.47

AUSSI PNEUS DE MARQUE SPECIALE

PNEUS A NEIGE
775 x 14
825 x 14
775 x 15
815 x 15

11.95 chacun
noir sans chambre
Installation gratuite

PNEUS A FLANCS BLANCS 12.95 chacun

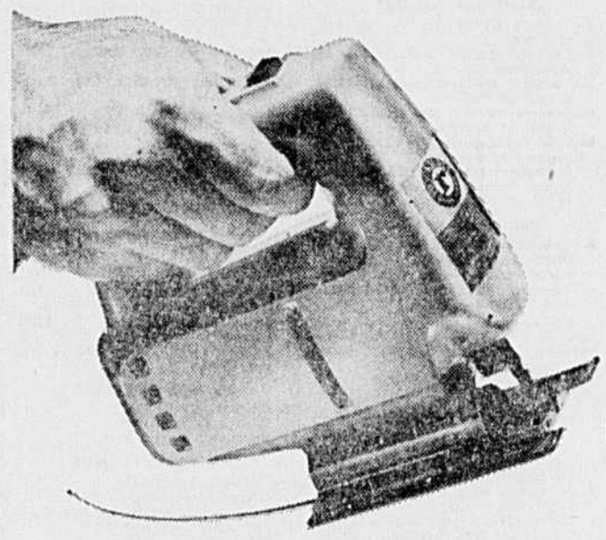
CANADA TIRE CIE LIMITEE

Les magasins du 1025 est et 5150 ouest, rue Jean-Talon
sont ouverts jusqu'à 9 h. le soir jeudi et vendredi

690 OUEST, ST-JACQUES (face place Victoria) 845-5152

1025 EST, JEAN-TALON (angle Christophe-Colomb) 271-3551

5150 OUEST, JEAN-TALON (près Décarie) 731-7766



Puissance et précision sous la main avec les outils Rockwell

maintenant à prix d'aubaine

La voilà revenue, l'époque où les marchands Rockwell n'épargnent aucun effort pour vous offrir les outils électriques les plus puissants et les plus précis à des prix incroyablement bas. Par exemple cette scie sauteuse Green Line modèle 60 à $29.97: une économie de $7.00. Ou encore cette perceuse Green Line modèle 55, de 3/8", pour seulement $26.97. Vous pouvez donc vous procurer ces fameux outils incassables, à l'épreuve des chocs et des pannes, portant la garantie indéfinie exclusive contre le bris ou le grillage, à de vrais prix d'aubaine. Les économies ne s'appliquent pas seulement à la série Green Line. Les outils Beaver offrent aussi des aubaines comme ce rabais de $42.75 sur la scie circulaire de 8" à arbre inclinable modèle 1262X avec socle, poulie, courroie trapézoïdale et moteur de ½ CV. Elle est prête à servir et se vend actuellement $119.50. Des douzaines d'autres outils Rockwell sont aussi en vente. Le marchand Rockwell de votre localité les a tous. Passez le voir sans tarder.





Rockwell
MANUFACTURING COMPANY OF CANADA, LIMITED
7609, rue Saint-Hubert, Montreal, (P.Q.)

Acme Saw Filing & Supply Co. Ltd.
363 Place Youville
849-7044

Craig Plumbing & Heating Supplies
Montréal, Drummondville, Longueuil, Valleyfield, Joliette, Cornwall

OMER DESERRES
1406 St-Denis
6955 St-Hubert
288-0251

Albert Dyotte Inc.
7348 St-Hubert
273-1755

Eastern Machinery & Equipment Ltd.
5100 Hochelaga
255-3621

C. O. Gervais & Frère Ltée
150 Richelieu
St-Jean
346-6865 — 658-2252

Lebeau Builders Supply Inc.
147, rue Notre-Dame
Charlemagne 581-3010-3011

B & L Paquette Enrg.
9607 Papineau
389-7647
Aiguisage de scies

QUINCAILLERIE PASCAL HARDWARE
Disponibles dans toutes nos succursales

Quincaillerie Alvo
15 boul. des Laurentides
Pont-Viau — 669-7178

Ravary LIMITÉE
3767 est, rue Ste-Catherine
527-2311

Gaston Rivard Enrg.
8627 Hochelaga
351-5570

Thibault Desjardins Limitée
116, rue Turgeon
Ste-Thérèse — 435-9547

val royal
BUILDING MATERIALS LTD.
11401 BOULEVARD PIE-IX
322-7341
12200 BOULEVARD LAURENTIEN
334-5320
6200 BOULEVARD TASCHEREAU
676-0311

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	Cgn 3 h.
Abitibi	500	8½	8¼	8¼
Alcan	8995	25½	25¼	25¼
Algoma	550	21	21	21
Allance	—	10	10	—
Alcan 4¼	45	34½	34½	34½
Alcan 2 Pr	200	38½	38½	38½
Asbestos	300	22	21¾	21¾
Atl Sug	200	10¾	10¾	10¾
Bque C N	5370	10½	10	10¼
B d'Epargne	1250	10	10	10
Bque Imp C	2370	12¼	12	12
Bque Mont	2690	11¾	11¾	11½
Bque N E	125	13½	13½	13½
Bque P C	800	8¾	8½	8½
Bque Roy	2825	14¾	14¾	14¾
Bque Tor D	—	13¾	13	—
Bell Phone	2401	45½	44¾	45½
Brazil	—	12⅞	12⅞	—
BA Oil	340	37	37	37
BC Forest	620	19⅞	19¾	19¾
Brinco	3945	345	345	345
CAE	150	12	12	12
Cal Pow	—	23⅜	23	—
Can Cem	135	35¼	35	35¼
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Iron	200	18¼	18¼	18¼
C S L	75	29	29	29
C Brew	390	7⅛	7	7
C Br Alm	400	15½	15½	15½
Chum A	300	19¾	19½	19¾
C I L	100	16½	16½	16½
CI Pow	—	32¾	32¾	—
C Pow 5.2	—	17	17	—
C Marconi	200	6¼	6¼	6¼
CPR	1730	61½	61¼	61¼
CPR 4 Pr	—	10⅜	10¾	—
C Refract	—	12¾	12¾	—
C Vickers	100	8½	8½	8½
Cntral Del	4550	21¾	19¾	20
Chmcell	300	8⅛	8⅛	8⅛
Cominco	—	26½	26¾	—
C Bath	580	28½	28	28⅜
C Bath Wts	100	485	485	485
Consu Glass	—	13	13	—
Con Glass	—	13	13	—
Couvrt A	—	5	5	—
Crain RL	—	47¼	47¼	—
Crush Int	—	11¾	11⅝	—
Cygnus A	500	440	440	440
Denault	100	9½	9½	9½
Denison	270	83	83	83
Dist Seag	500	36½	36½	36½
Dome Pete	—	54	54	—
D Bridge	300	15⅝	15⅝	15⅝
D Coal pr	—	13¼	13¾	—
Do Fasco	315	20¾	20½	20½
D Glass pr	—	12¼	12¼	—
Dosco	400	7⅝	7⅝	7⅝
D Stores	100	17	17	17
Domtar	1077	12¼	12	12
D Text	—	20¾	20¼	—
Donohue	360	7	6¾	6¾
Du Pont	158	26	26	26
Dupuis A	—	6¼	6¼	—
Falcon	225	86¼	86	86¼
Fam Play	725	42⅞	41¼	42⅞
F Collection	—	11¼	11	—
Fraser	2650	18½	18½	18½
Fr Pete	—	700	700	—
Glengair	100	225	225	225
GL Paper	500	19½	19½	19½
Guar Trust	1000	9	9	9
Harding A	—	7⅜	7⅜	—
Hawk Sidd	—	295	285	—
Hollinger	—	24	24	—
Home A	—	22½	22¼	—
Home B	800	25	25	25
Horne pf	—	330	330	—
H Smith pr	—	33	33	—
Hud Bay M	100	59	59	59
HBC	—	20	20	—
Husky Oil	3775	22¼	21⅜	22
Husky D w	1380	12	11¾	12
Imp Oil	620	65½	65½	65½
Imp Tob	500	12¾	12¾	12¾
Ind Accep	400	20	20	20
Inglis	—	11⅜	11	—
Inland NG	—	10	10	—
Int Nickel	464	113	113	113
Int Util	—	37⅜	37⅜	—
Int Util Pr	1000	37⅞	37⅞	37⅞
Inter PL	650	22	21¾	21¾
Invest Gr "A"	400	8	8	8
Jamaica PS	—	18	17¾	—
Labatt	—	14⅜	14⅜	—
Laur Fin	100	475	475	475
Levy Ind	—	33½	32¾	—
Loblaw (A)	—	7⅛	7⅛	—
Loblaw (B)	—	7⅛	7	—
Loeb M	—	13⅜	13⅛	—
MacLaren	—	16½	16½	—
MacMillan	300	25½	25¼	25¼
Marit Tel	—	21½	21½	—
Massey F	— 3900	18⅜	18¼	18⅜
Melchers	100	30	30	30
McAllister	—	10¼	10½	—
Melch drts	2920	140	130	130
Molson A	200	19¾	19¾	19¾
Molson B	—	21½	21¼	—
Mtl Trust	300	12¾	12⅝	12¾
Moore Corp	3160	30	29¼	29⅜
Morse R A	—	22½	22½	—
Morse Pr	—	53½	53½	—
Nat Cont	—	7¾	7¾	—
NB Tel	110	14¼	14¼	14¼
NFLD Light	123	9¼	9¼	9¼
Noranda	1610	50¾	50	50¼
North C Gas	900	11¾	11½	11¾
NS LP	500	9¼	9¼	9¼
Ogilvie	—	11½	11⅜	—
Oshawa	1110	24⅛	24	24
Pac Pete	550	18⅜	18¼	18⅜
Pow Corp	100	9	9	9
Price	2623	10½	10¼	10⅜
Que Phone	16100	15½	15½	15½
Reitman's	100	10	10	10
Rio Algom	1253	34¾	34½	34¾
Rolland	120	8	8	8
Ronalds F	400	16½	16½	16½
Rothmans	—	23⅜	23¼	—
StL Corp A	55	80	80	80
Royal Trust	1500	19	19	19
Scott LaS	170	34	33½	34
Shell Can	—	29¾	29¾	—
Shell I Pr	—	31⅞	31¾	—
Shell I w	200	13	13	13
Shop Save	—	13¼	13¼	—
Simpsons	160	34¼	34¼	34¼
Sogemines	—	15⅜	15⅜	—
SS Steel	—	9	9	—
Steel Can	2240	20¾	20½	20½
Steinbg A	—	19	19	—
Steinbg Pr	30	88	88	88
Texaco Can	2650	30	29¾	29¾
T Grp (A)	—	7¾	7¾	—
Tr-C Corp	300	6½	6½	6½
Tr C PL	—	26½	26½	—
Tr C PL Pr	—	46	46	—
Tr Mt PL	100	20½	20½	20½
Triad Oil	300	215	215	215
Trust G Pr	—	22½	22½	—
Un Carbide	100	19	19¼	19⅛
Union Oil	—	48	48⅜	—
Versafood	300	10¼	10¼	10¼
Wajar	—	16½	16½	—
Walk GW	—	34½	34½	—
Weldwood	200	11¾	11¾	11¾
WCoast Pr	—	23¼	23¼	—
W Pac Pd	100	6	6	6
Weston (A)	100	15¾	15¾	15¾
Zeller's	500	33	33	33
Zeller's Pr	50	41¾	41¾	41¾
Bellechasse	—	12	12	—
Black River	4000	6	6	6
Blue Bon	600	260	260	260
Bruce-Presto	10000	11¼	11	11
Bruneau	11000	17½	17½	17½
Burnt Hill	36700	70	67	69
Camflo	1000	335	335	335
C. Interurb	—	340	340	—
C. Magnesite	500	30	30	30
C Security	—	295	290	295
Cannon Mines	—	16	16	—
Carbec	23200	390	380	380
Cartier-Qué	—	9	8	—
Cassidy's	3252	7¼	6¼	7¼
Chemalloy	477	535	495	495
Comm H M	200	60	60	60
Commodore	3700	275	225	275
C Canorama	—	13	13	—
C Manitoba	5500	49	44	44
C New P	500	76	76	76
C Persh	1000	15	15	15
CQ Smelt	—	240	236	236
C Virginia	—	58	58	—
C McKinney	1000	24	24	24
Corgemines	3500	67	66	66
Crusade	2000	26½	26	26½
Credo	—	30	28	—
Devil's Elbow	—	20	20	—
Dolsan	2000	12	12	12
Dom Exp	1000	20	20	20
Domco	—	12	12	12
Dumont	2000	20	20	20
Eagle Gold	5400	152	150	151
Emp Min	—	12	12	—
Fab Met	—	8	8	—
Fabi	200	450	450	450
Fidelity	500	23	23	23
Fiscal	—	7⅛	7⅛	—
Fit Mfg	—	160	160	—
Fontana	—	5	5	—
FT Relice	—	30	30	—
Fox Lake	1500	8	7	7
Futurity	500	33	33	33
Gln Lak	1600	205	205	205
Grt W M	500	50	50	50
Grissol	500	385	380	385
Guard M	2300	62	60	60
Gui P Ur	—	28	28	—
Imbrex	—	6	6	—
Inind Ch	—	6	6	—
Inspirtn	500	135	135	135
Int Norvalie	1300	14	13½	13½
Intp Dreg	500	5	5	5
James Bay	7500	57	54	57
Kentg Av	—	24¼	23¾	—
Kiena	—	63	61	—
Kodiac Pet	2900	91	90	90
Laduboro	—	43	43	—
Lemieux Copp	—	28	28	—
Lingside	3000	5½	5½	5½
Lithium	2000	12	12	12
Louanna G	2000	21	20	20
Matachewan	19800	275	270	270
Merrill	6400	168	158	165
Mid-Chib	1000	14	14	14
Midepsa	1650	225	225	225
Miro Mines	450	28	23	24½
Mistango	—	14	14	—
Molsib	—	162	162	—
Mt Pleast	2000	14	13	14
Muscocho	—	19	18	—
NAut Vend	—	150	150	—
Native Min	1000	6½	6½	6½
N Formaq	1500	4	4	4
N Glacier	2500	27	27	27
N Costigan	1000	29	29	29
NA Rare M	—	22	20	—
Opem Ex	7000	34	33	33
Pat Silver	—	24	22	—
Paudash	1000	4	4	4
Peace Riv	300	755	750	750
Pennbec	12000	10	9	9
Peso S	500	159	158	159
PhoenixO	—	320	320	—
Peso S	500	159	158	159
Phoenix O	—	320	320	—
Pine Ridge	—	20	18	—
Pitt Gild	4000	5	5	5
PowC 2 Pr	—	9½	9¼	—
Prime Potach	—	9	9	—
Que Chib	2500	51	50	51
Q Cobalt	1100	145	145	145
Queenston	—	10	10	—
Rancheria	1000	15	15	15
Rouyn Ex	1000	11	11	11
RA Pete "B"	2400	100	100	100
Rusty L	6000	9	8½	9
St-L Colum	—	200	200	—
St-L Div Lds	—	65	65	—
Select Fin	300	220	220	220
Shawining Mng	—	32	32	—
Silver Reg	2000	18	16	16
Silver Sum	5500	13	12	12
Silver T	2000	34	33	33
S Dufault	8700	22	21	21
Spartan Air	900	115	115	115
Stairs Ex	500	10½	10½	10½
Std Gold	—	12	11½	—
Sturgeon	—	43	43	—
Subeo	1000	167	167	167
Superpack	200	9	9	9
Suptest P	—	27⅜	27⅜	—
Surlaga	500	75	75	75
Tache	—	8	8	—
Tazin	20000	16	15½	15½
Terrex Mng	—	21	21	—
Tor & Ll	—	315	315	—
U Asbestos	—	790	770	—
Un Obalski	22200	151	145	145
Upton Copp	500	34	34	34
V Der Hout	—	300	300	—
Wabasso	—	16	16	—
Westairs	11000	13	11½	11½
West Hill	2500	29	28	29
West Tin	8500	20	20	20
Wisconsin	11000	23½	22	23

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	25500	46	45	45
Ajax	—	10	10	—
Alscope	3000	220	207	215
Alsof	—	5	4½	—
Ameranium	—	4	4	—
Am Metro E	1900	195	190	195
Anglo-Scan	—	11	11	—
Baker Talc	8500	33	31	31½
Bateman	2000	7	6	6
Beauce PI	—	12	12	—
Beld-Cort	—	7	7	—

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.38	2.60
Andreae Equity	3.48	3.80
All Cdn Com	7.74	8.46
All Cdn Div	9.56	10.45
All Cdn Ven	8.00	8.74
American Growth	6.66	7.28
Associate Investors	4.98	5.03
Beaubran	37.63	40.86
Canada Growth	6.90	7.58
Canada Security	4.65	5.11
Cdn Gas Energy	12.47	13.67
Cdn Investment Fund	3.92	4.30
Cdn Scudder Fund	16.70	16.70
Cdn Sec Growth	7.20	7.80
Cdn Trusteed	4.49	4.91
Canafund	52.86	55.50
Champion Mutual	6.99	7.60
Collective Mutual	6.65	7.23
Commonwealth Intl	10.44	11.44
Commonwealth Intl Lev	11.68	12.80
Corporate Investors	5.77	6.31
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.80	5.28
xDividend Shares	3.56	3.91
Dominion Compound	4.23	4.60
xDreyfus	14.58	15.91
Entarea Investment	4.96	5.01
European Growth	7.30	7.99
Exec. Inv. Int. Ltd.	7.56	7.94
Executive Fund of Cda	7.44	7.81
Federated Financial	5.16	5.64
Federated Growth	7.64	8.35
xFidelity Trend	32.80	35.65
Fonds Collectif A	6.45	7.01
Fonds Collectif B	5.05	5.21
Fonds Collectif C	8.62	9.37
Fonds Desjardins A	4.63	—
Fonds Desjardins B	4.45	—
Fraser	12.78	12.19
Gis Compouno	8.82	9.64
Gis Income	3.98	4.35
Growth Equity	6.66	7.28
Growth Oil and Gas	19.04	—
Guardian Growth	7.48	8.18
Harvard	10.87	11.88
Investors Growth	10.04	10.91
Investors Intl Mutual	7.27	7.91
Investors Mutual	5.11	5.56
Keystone Canada	9.07	9.96
xKeystone Cust S-1	21.83	23.82
xKeystone Cust S-4	7.07	7.72
xKeystone Cust K-2	7.81	8.61
Le Fonds P.E.P.	3.40	4.34
xLexington Research	16.43	17.96
Molson M Fund	4.40	4.62
Mutual Accumulating	5.27	5.76
Mutual Bond	8.24	8.61
Mutual Growth	5.82	6.36
Mutual Income	5.94	6.50
Natrusco	12.16	12.66
Natural Resources	7.12	7.78
xOne William Street	16.82	16.82
Pension Mutual	11.91	13.02
Pret et Rev.	7.04	7.70
Provident Mutual	6.48	7.04
xPutnam Growth	14.30	15.63
Radisson	4.32	4.75
Regent Fund	9.57	10.46
Rayfund	5.09	5.25
Spec.	12.01	13.20
xTV Electronics	9.53	10.39
Timed Investment Fund	6.10	6.13
United Accumulative	10.72	11.72
Universal Savings Equity	5.52	6.03
Western Growth	4.94	5.40
York Fund of Canada	3.86	4.20

x—Fonds américains.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'agriculture.

Beurre : Arrivages courants 92 points, .62 ; 93 points, .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : Procédé par vaporisation, no 1, en sacs : 18½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1, en sacs : 18¾ à 19½ ; autre catégorie pour nourrissage 14½ à 14¾.

Poudre de lait de beurre : Pour nourrissage 14¼ à 14½, poudre de lait 6 à 6½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec, 1.10 à 1.15 les 50 livres. I.P.E. 1.90 à 2.00 les 75 livres, 1.40 à 1.45 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres ; N.B. 1.15 à 1.20 les 50 livres, .32 à .34 les 10 livres.

Oeufs : Prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra,gros 54.5, A-gros 48.7, A-moyens 41.2, A-petits 31.0.

fruits et LÉGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves : .35 à .50 la douzaine de paquets; $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Brocoli : $2 la douzaine.

Carottes : .60 à .75 la douz. de paquets, $1.25 à $1.50 les 50 livres, $1.75 pour 24 cellos de 2 livres.

Chicorée-escarole : $1.25 la douz.

Choux verts : .75 à .80 la douz., **choux rouges** $1.50 pour 18, Savoy $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 la douzaine.

Choux-fleurs : no 1 $2.50 la douz., no 2 $1.50 à $1.75 la douzaine.

Epinards : $2 le boisseau.

Hubbard : $2 le boisseau.

Marreau : $1.50 la douzaine.

Oignons : jaunes, $2 les 50 livres, rouges $2.25, jaunes moyens $1.50, petits .40 pour 10 livres.

Pommes de terre : $1.10 à $1.15 les 50 livres, lavées $1.50 le boisseau de 50 livres.

Panais : $2.50 à $3.50 le boisseau, $2.50 pour 12 cellos de 2 livres.

Persil : .50 à .60 la douzaine.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Radis : .75 à .80 la douz. de paquets, $2 à $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rutabaga : $1.50 à $1.75 les 50 livres, no 2 $1.25 les 50 livres, $1.75 le minot.

Salsifis : $1.75 la douzaine.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98¼	98¾
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	99¾	100¼
5 1er juin	1971	95¾	96¾
5 1er juillet	1970	97¾	98¼
4¼ 1er rept.	1972	91¼	92¼
4½ 1er oct.	1973	92¾	93¾
5½ 1er oct.	1975	93½	94½
3½ 1er juin	1976	79	80
5½ 1er oct.	1980	91¾	92¾
4½ 1er sept.	1983	79½	80½
5¼ 1er mai	1990	85½	87½
5¾ 1er sept.	1992	92½	93½
5½ 1er oct.	1969	99¼	99¾
CNR 5½ 15 dec.	1971	96¼	97¾
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94½	95½
CNR 1er fev. 4	1981	75¾	76¾
CNR 5¾ 1er jan.	1985	91½	93½
CNR 1er oct.	1987	82	84
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El 5¾ 18 av.	1991	82¾	84¾
M Hy 6¾ 1er oct.	1986	89¾	91¾
NB 6¼ 15 nov.	1991	86¾	87¾
Ont Hy 6 15 juil.	1988	90¾	91¾
Ont 5¾ 1er mars	1986	88¼	89¼
Que 6½ 1er oct.	1978	92¼	93¼
Que 6½ 1er oct.	1991	90¼	91¼
Que Hy 6 15 oct.	1979	87¼	88¼
Q Hy 6 15 juil.	1990	84¼	85¼
Terr 6¼ 1er juin	1991	86¼	87¼
Sask 6¼ 1er oct.	1986	90¾	91¾
MUNICIPALITES			
Mont 7 1er jan.	1992	90	91
Vncv 5½ 15 dec.	1980	83½	85
Tor M 6½ 1er nov	1986	90	92
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina 4	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	145	—
TC Pipe Lines 5	1789	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	98¼	99¼
Alum of C 4½	1973	87½	89½
Alg Steel 5¼	1978	85	87
BA Oil 5⅛	1977	82½	84½
Brazilian 4½	1971	91½	—
Can Cem 3¾	1975	79	81
CB Alm 5¾	1980	87½	89½
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	80	82
Dom Stores 5½	1976	90	92
Domtor 6¾	1987	91½	93½
Eaton Acc 5¾	985	83½	85½
Imp Oil 6¾	1987	95	97
Ind Accp 6¾	1984	94	96
Roy T Mart 6	1975	89	91
Roynat 6¾	1981	87	89
Shell Oil 5⅞	1977	91	93
St Law Cp 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1973	89	91
Triad 4¾	1971	90	—
Weston Geo 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	84	86
SERVICES PUBLICS			
Alias Gas T 5¾	1985	87	—
Ang Can Tel 6	1983	84	—
Bell Tel 6¼	1978	93½	95½
Bell Tel 5½	1982	84	86
Bell Tel 5¾	1984	85	87
Bell Tel 3¾	1979	72	74
Bell Tel 6⅛	1987	88½	90
Bell Tel 6¾	1992	96¾	97½
Brazilian 4¾	1970	95½	—
Bowater Pw 3¾	1980	74	—
BC Telephone 6¾	1991	88	89
Calgary Pow 5¾	1982	89	—
Cdn Elec 4	1968	97½	—
Cdn West NG 5⅜	1983	85	—
Consumer G 5¾	1984	86	88
Cons Gs 5	1978	82½	—
Gs Lakes P 5¾	1977	88½	90½
Lakeland NG 6	1982	80	—
Marit Elect 5¾	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88	—
Northwr Ut 5¾	1988	81½	—
N Ont NG 5¾	1992	78	80
Northern Tel 5¾	1983	86¼	—
Que Ng 7	1990	94	—
Que NG 6	1988	83	—
Que Te.	1789	96	—
TC Pipeline 585	1987	80	82
Union G 5½	1977	87	89
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	82	84
Eaton's Realties 3½	1968	98	99
Loblaws 5½	1983	84	86
Steinbergs Prop 6	1984	86	88

du parquet de la bourse

Nouveau repli du marché à Wall Street

La tendance générale des cours demeure incertaine et légèrement inégale en début d'après-midi à la **Bourse de Montréal.** Le commerce est modéré.

Parmi les changements les plus importants, du côté gagnant, Husky Oil hausse de 1 à 22⅛, Oshawa "A" de 1 à 24 et Famous Players de 1 à 42. Rio Algom gagne ⅝ à 34¾, Stelco ⅜ à 20¾, Atlantic Sugar ⅜ à 10⅜ et Denison ½ à 83.

Chez les perdants, Central Del Rio baisse de ⅞ à 20⅛, Great Lakes Paper de ½ à 19½, Du Pont de ¾ à 26, Banque Canadienne Nationale de ¼ à 10 et CPR de ⅜ à 61⅜.

A la Bourse Canadienne, Cassidy's aux industrielles, gagne ¾ à $7 sur un volume de plus de 3,000 actions. Dans le secteur minier, Chemalloy perd 25 4 à $1.46, Miro gagne .07 à 27 cents à $5 et United Obalski 4 à $1.46. Miro gagne .07 à 27 cents, Burnt Hill .05 à 69 et Merrill Island 15 à 1.65.

* * *

A **Toronto,** les cours ont gagné un peu de terrain jusqu'en fin de matinée dans une ambiance modérémment active.

Levy Industries continue de hausser de 1⅝ à 40½ après avoir marqué une hausse de 8⅝ à la semaine dernière, à la suite de l'offre d'achat de la compagnie Allen Electric & Equipment de Chicago.

On a suspendu le commerce dans les actions de British International Finance Canada Ltd et de York Lambton Ltd en attendant de recevoir à la Bourse de plus amples renseignements sur la situation financière actuelle de la compagnie. L'Echange veut également connaître le statut actuel des administrateurs de la BIF, dont les activités ont été suspendues dernièrement par la Cour Suprême de l'Ontario, et, aimerait aussi savoir si le président Marc Bienvenu s'est prévalu de son option d'achat d'un bloc de 3 millions d'actions de la compagnie.

Ailleurs sur la liste, Oshawa "A" gagne ¾ à 24½ et Husky Oil ⅞ à 21⅞. Central Del Rio perd 1½ à 20. Aux spéculatives, Conigo perd .03 à 50 cents et Northgate Explorations en gagne 15 à 9.15.

* * *

Les cours se replient davantage à **Wall Street,** encore une fois. Le marché est modérément actif.

Les baisses l'emportent sur les hausses par plus de 2 contre 1. L'indice industriel Dow Jones s'inscrit à 852.17, en baisse de 4.45 et la moyenne des 60 titres, établie par la Presse Associée fléchit de 1.5 à 307.6.

Le marché est quand même moins actif et les spéculateurs sont quelque réticents à la veille des élections du 7 novembre alors que les Bourses de New York et Américaine seront closes.

Les titres des ordinateurs sont déprimés sous la pression de prises de bénéfice; IBM perd environ 12 points et Control Data 3. Eastern Airlines aux compagnies aériennes, perd 2 à 40 sur une transaction de 119,000 actions. Aux pétroles, Occidental perd 3 points. Et General Motors qui a perdu 6⅛ la semaine dernière se raffermit très légèrement dans l'attente de la déclaration de son dividende.

* * *

LONDRES—La tendance demeure soutenue au stock mais le mouvement de hausse des industrielles s'essoufle. Après un nouveau gain initial à l'ouverture quelques vedettes se replient partiellement par endroits. Les grands magasins toutefois sont bien disposés et des hausses se dessinent en cours de séance aux assurances. De leur côté les automobiles sont fermes. Les banques en revanche sont indécises.

* * *

PARIS—Les valeurs françaises enrégistrent cet après-midi encore beaucoup plus de baisses que de hausses. Les écarts sont toutefois, à quelques exceptions près, moins importants que ceux de la semaine dernière. L'animation du marché se ralentit de plus en plus et le volume des affaires s'en ressent. Les mêmes éléments d'information conditionnent toujours la tenue de la cote : la baisse de Wall-Street, les difficultés monétaires de la Grande-Bretagne et d'une manière générale la conjoncture économique internationale.

Vente d'actions de Churchill Falls Labrador

Churchill Falls Labrador Corp. Ltd., a pris ses dispositions pour vendre 2,500,000 actions ordinaires de $15 l'unité à ses quatre actionnaires actuels plutôt que d'en disposer par une émission publique.

Le président du conseil de la firme, M. Donald Gordon a déclaré qu'en raison des conditions du marché la société a décidé de ne pas avoir recours à l'émission publique envisagée.

En remplacement, les actions ont été souscrites par British Newfoundland Corp. Ltd., la province de Terre-Neuve, Hydro-Québec et Rio Algom Mines Ltd.

Dans une lettre adressée aux actionnaires de Brinco, M. Gordon mentionne que Brinco détient maintenant 63.30 pour cent des actions ordinaires de The Churchill Falls Labrador Corp.

Il précise que la somme de $37,500,000 qui découle de la vente des actions sera employée à continuer les travaux de développement de la station hydro-électrique de 4,950,000 kilowatts sur le cours supérieur du fleuve Churchill.

Les travaux de l'immense projet des chutes Churchill ont progressé de façon satisfaisante au cours des douze derniers mois, selon un programme destiné à assurer les premières fournitures de courant en 1972, a déclaré M. Gordon.

Acklands Limited

Le rapport intérimaire que la société Acklands Limited vient de faire tenir à ses actionnaires, fait ressortir le chiffre record des ventes réalisées pendant les neuf mois terminés le 31 août 1967. Celles-ci ont atteint $57,333,465 dont plus de $21 millions au cours du 3e trimestre.

Le bénéfice net de la période s'est élevé à $1,080,405, dont $565,115 ont été gagné au cours des trois derniers mois.

Au cours de la période correspondante précédent, les ventes s'étaient élevées à $13,552,670 et les bénéfices nets à $327,273.

Le rapport intérimaire souligne que l'augmentation des ventes et des bénéfices de la période en revue est attribuable aux nombreuses acquisitions